



Matthias MAUVAIS

LE QUOTIDIEN D'UNE GUERRE SANS FRONT

Militaires africains et français dans la conquête du Dahomey (1892-1894)



Sous la direction d'Odile Goerg et Didier Nativel

Université de Paris

Master 2 « Histoire, Civilisations, Patrimoine »

« Mondes africains, américains, asiatiques et moyen-orientaux : sources, sociétés, enjeux. »

UFR : GHES, département d'histoire

juin 2020

Couverture : « Les convalescents du corps expéditionnaire du Dahomey sur la dunette du *Tibet*. », *Le Monde Illustré*, 19 novembre 1892.

Sommaire

Sommaire.....	2
Bilan historiographique.....	3
Présentation des sources.....	20
Introduction.....	26
Chronologie.....	42
Chapitre I - Vision globale des forces en présence. Origine et rôle des troupes au sein de la colonne.....	47
Chapitre II – Organisation et répartition des troupes durant les campagnes.....	76
Chapitre III - Les différences de traitement entre les diverses troupes du corps expéditionnaire ..	96
Chapitre IV – La santé des troupes	127
Chapitre V – Le moral des troupes : comportements et activités des soldats au sein du corps expéditionnaire.....	153
Chapitre VI – Le corps expéditionnaire et les habitants du Dahomey.....	176
Conclusion.....	201
Archives.....	206
Sources imprimées.....	208
Bibliographie.....	211
Table des matières.....	220

Bilan historiographique

Généralités sur l'empire colonial français

Pour me faire une idée du rôle que la France joue dans le partage de l'Afrique opéré par les puissances européennes, je me suis appuyé sur les ouvrages d'Henri Brunshwig : *Le partage de l'Afrique noire*, et d'Henri Wesseling : *Les empires coloniaux européens, 1815-1919*. Ces derniers offrent une analyse et une vision globale de cette époque, en développant pour le premier l'intérêt historique que symbolise la Conférence de Berlin (1884-1885) avec les rivalités et les négociations que cela suppose. Il y démontre notamment que si la Conférence a lieu dans les années 80, le partage effectif n'intervient que dix ou vingt ans plus tard et de ce fait la Conférence ne fait que définir les règles du jeu, économique et politique en Afrique noire. Il rappelle aussi que les Africains ne prennent pas part aux discussions et subissent la domination impérialiste et le partage de leurs contrées tout en perdant le contrôle de leur propre culture ¹. Dans une historiographie plus récente, Henri Wesseling apporte une approche comparative entre les différentes expériences coloniales exercées au XIXe siècle pour définir ce qu'est le colonialisme en tant que phénomène mondial qui a laissé des traces indélébiles. Il met à jour les ressemblances et les différences entre les méthodes et les traditions très variées utilisées par les pays européens ce qui permet de comprendre l'unité du phénomène. Contrairement à H. Brunshwig, H. Wesseling peut opposer avec plus de recul les évaluations coloniales et postcoloniales, et considérer ce passé à un moment où « il ne reste rien, ou presque, de la foi inébranlable dans la vocation de l'Occident, dans les bienfaits du colonialisme pour les peuples soumis et la reconnaissance qu'ils lui doivent. » Ainsi il écrit à un moment où « domine le sentiment de culpabilité devant les bénéfices tirés de l'exploitation des colonies ². »

Je me suis intéressé ensuite aux caractéristiques des guerres coloniales du XIXe siècle pour entrer dans une étude plus concrète de la colonisation c'est-à-dire des processus de conquête avec tout ce que cela implique. Pour cela, Jacques Frémeaux, spécialiste des guerres coloniales au XIXe siècle, nous livre avec son ouvrage *De quoi fut fait l'empire ?*, une approche comparative des processus de conquête opérés par les différentes puissances coloniales, en passant même par l'analyse de la conquête de l'Ouest aux États-Unis ainsi que l'expansion du territoire russe dans

¹ Henri Brunshwig, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971.

² Henri Wesseling, *Les empires coloniaux européens, 1815-1919*, trad. Patrick Grilli, Paris, Gallimard, 2009.

ses pays voisins du Sud et de l'Est ; des approches qui sont inhabituellement comparées aux guerres coloniales européennes en Afrique où en Asie ³. Jacques Frémeaux présente ainsi la composition des armées coloniales, les budgets investis par chacune des puissances, le matériel utilisé pour communiquer, pour se déplacer, pour se battre, pour vivre au quotidien dans les expéditions, les bivouacs et les combats. Son but ici est de nous faire comprendre que ces guerres lointaines ne sauraient se comprendre autrement que par comparaison les unes aux autres. Il faut noter la grande diversité des informations mobilisées par l'auteur et notamment la façon dont il passe d'une source britannique à des sources russes ou françaises ce qui permet au lecteur d'accéder à un travail inédit en ce qui concerne l'étude des guerres coloniales du XIXe siècle. J'ai aussi voulu m'inspirer, dans l'écriture de mon mémoire, de cette approche spécifique que Julie d'Andurain souligne bien dans son compte rendu de lecture de l'ouvrage :

Jacques Frémeaux montre, encore une fois, que l'histoire coloniale ne saurait être séparée de l'histoire métropolitaine et que, loin de se résumer à une histoire militaire, l'histoire des guerres coloniales aborde autant l'histoire politique que celle de la diplomatie et de la culture ⁴.

Cette approche comparative doit s'appliquer aussi lorsqu'il s'agit d'étudier les différents territoires de l'Empire français au XIXe siècle. Nombreux sont ceux qui ont analysé la politique d'expansion coloniale propre à la France. Parmi eux il y a des militaires comme le commandant Marcel Chailley qui dans son ouvrage posthume, *Histoire de l'Afrique occidentale française. 1638-1959*, fait bien sûr une place essentielle aux épisodes de la conquête ⁵. Grâce notamment à une présentation chronologique par régions, cet ouvrage peut servir d'utile point de départ à une approche historique. Cependant, ce n'est pas un historien mais un officier de l'armée française ce qui nous oblige à apporter des nuances à son discours. De plus, on ne peut pas dire que l'ouvrage soit original dans sa conception car il s'inscrit dans l'esprit de ceux de la période coloniale. En effet, la production historique pendant la période coloniale est souvent le fait de militaires et doit être prise en compte avec toutefois le recul nécessaire car, à ce moment-là, elle sert surtout à légitimer et à renforcer cette entreprise coloniale qui a comme objectif principal, rappelons-le, de « civiliser » les populations de ce continent ⁶. Néanmoins, lorsqu'il est publié, l'ouvrage de Marcel Chailley porte un regard qui « rajeunit » les principaux épisodes de l'histoire de l'Afrique occidentale française. En effet, il permet déjà avec le recul du temps de « dépassionner » et de

³ Jacques Frémeaux, *De quoi fut fait l'empire. Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010.

⁴ Julie d'Andurain, « Jacques Frémeaux, *De quoi fut fait l'empire, les guerres coloniales au XIXe siècle* », *Revue historique des armées* [En ligne], 273 | 2014, mis en ligne le 10 mai 2014, consulté le 28 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7926>.

⁵ Marcel Chailley, *Histoire de l'Afrique occidentale française. 1638-1959*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1968.

⁶ Sophie Dulucq, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX-XXème)*, Paris, Karthala, 2009.

juger avec plus d'objectivité que par le passé les protagonistes de cette entreprise aussi bien du côté des colonisateurs que de celui des colonisés. En revanche il est indispensable de compléter cette approche par d'autres lectures comme par exemple en lisant l'ouvrage collectif dirigé par Catherine Coquery-Vidrovitch, avec la participation d'Odile Goerg, *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés (c. 1860-1960)*, qui n'est pas une autre histoire « classique » de la colonisation, mais bien une recherche sur la façon dont les Africains ont réagi à cette période courte et décisive de leur histoire ⁷. D'un point de vue historiographique il représente un tournant important car pour la première fois on peut lire un exemple original de collaboration entre historiens français et africains. En effet, pendant longtemps cette histoire n'est pas écrite par des historiens africains et l'accès aux sources est difficile sinon impossible, il vient donc combler un vide en apportant la réalité du vécu des Africains durant cette période. Enfin il est important d'apporter une approche géographique comme le fait l'historien Pierre Singaravélou dans son ouvrage *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX^e-XX^e siècle*, en insérant un article du géographe Philippe Boulanger, *Les espaces coloniaux dans la géographie militaire française (1871-1939)*, ce qui permet de restituer, dans une histoire sociale et culturelle, les usages politiques et militaires de la géographie en situation coloniale ⁸.

En ce qui concerne les études sur la politique d'expansion coloniale française, on peut comprendre l'histoire de la métropole dans son attitude vis-à-vis de la colonisation en lisant *L'expansion coloniale de la France sous la III^e République, 1871-1914* de Jean Ganiage ⁹, ou encore *La politique étrangère de la France. L'expansion, 1881-1898* de Pierre Guillen ¹⁰. Ce dernier a profité, contrairement au premier, de l'ouverture des archives et de l'apport d'une série de grandes thèses universitaires publiées avant lui depuis une vingtaine d'années pour offrir un éclairage nouveau sur la politique internationale et la diplomatie française à l'époque de l'expansion coloniale. Dans cette analyse politique de la colonisation française, il est important de pouvoir y ajouter des études qui s'y intéressent d'un point de vue plus économique comme le fait Henri Brunschwig dans *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, qui soutient que la politique d'expansion coloniale poursuivie par la France après sa défaite de 1870 a été dictée par des considérations d'ordre stratégique et de prestige plutôt que par des considérations d'ordre économique, que les colonies n'ont pas été (jusqu'à la deuxième guerre mondiale) un monopole

⁷ Catherine Coquery-Vidrovitch (dir.), Odile Goerg, *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés (c. 1860-1960)*, Paris, Ed. la Découverte, 1992.

⁸ Philippe Boulanger, « Les Espaces coloniaux dans la géographie militaire française (1871-1939) », in Pierre Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes, Géographie, exploration et colonisations, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 2008, p. 135-146.

⁹ Jean Ganiage, *L'Expansion coloniale de la France sous la III^e République 1871-1914*, Paris Payot, 1968.

¹⁰ Pierre Guillen, *La politique étrangère de la France. L'expansion, 1881-1898*, Paris, Imprimerie nationale, 1985.

profitable pour l'industrie française, et enfin qu'elle était une politique très coûteuse ¹¹. Au sujet de l'opinion publique en métropole et de la conscience collective vis-à-vis de la colonisation, on peut lire *L'idée coloniale en France* de Raoul Girardet qui s'essaye dans un genre nouveau qu'est l'histoire de la sensibilité et qui apporte des précisions capitales à notre connaissance de l'histoire coloniale ¹². Ce dernier ouvrage peut être complété par l'apport de Charles-Robert Ageron qui étudie la colonisation en tant qu'idéologie dans *France coloniale ou parti colonial ?* Il rappelle principalement que la constitution de l'empire colonial français n'a pas été l'œuvre de la France unanime pour une grande entreprise nationale, mais d'une minorité de convaincus : le « parti colonial » comme on l'appelait alors ¹³.

De nombreuses recherches ont été faites concernant les conquêtes coloniales françaises en Afrique avec des auteurs qui se sont consacrés à des territoires spécifiques. La lecture de leurs travaux permet de donner des outils de comparaison très utiles pour l'historien qui se concentre sur un seul épisode de l'entreprise coloniale en Afrique. En premier lieu, de grandes thèses incontournables comme celle d'Alexander Sydney Kanya-Forstner, *The Conquest of the Western Sudan*, un travail qui se situe nécessairement sur le plan de l'histoire coloniale avec un caractère très européo-centrique mais dont on peut néanmoins souligner les efforts entrepris par l'auteur pour comprendre et connaître le partenaire africain ¹⁴. Il s'appuie sur une documentation essentiellement archivistique et offre notamment un tableau très intéressant qui présente les troupes de Marine, leur mentalité et leur motivation. Ensuite, avec une optique plus africaine, Yves Person publie sa thèse *Samori, une révolution dyula*, dont l'écriture est nourrie par les disciplines voisines de l'ethnologie, l'économie et la sociologie ¹⁵. Cette transdisciplinarité est marquée par l'utilisation d'une technique d'investigation ethnologique permettant la critique des sources écrites coloniales à la lueur de la tradition orale. Un travail que l'on peut compléter par une approche plus récente avec la lecture de la thèse de Julie d'Andurain, *La capture de Samory, l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*, afin de bien comprendre cette étape de la colonisation qui s'inscrit dans le découpage des zones d'influences autour du Soudan, du bassin du Niger et de leur confins ¹⁶. L'ouvrage de Yves-Jean Saint-Martin, *Le Sénégal sous le Second empire*, nous livre un exemple de colonisation du début du XIXe siècle, bien avant la Conférence de Berlin et le *Scramble for Africa* ; il nous rend un grand service car il permet de comprendre

¹¹ Henri Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, Paris, Armand Colin, 1960.

¹² Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Pluriel, 1972.

¹³ Charles-Robert Ageron, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

¹⁴ Alexander Sydney Kanya-Forstner, *The Conquest of the Western Sudan. A Study in French Military Imperialism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.

¹⁵ Yves Person, *Samori, une révolution dyula*, 3 vol. Dakar, IFAN, 1968-1975.

¹⁶ Julie d'Andurain, *La Capture de Samory, l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, SOTECA, 2012.

comment est né l'empire colonial français¹⁷. D'autre part, la conquête de Madagascar se doit aussi d'être comparée car elle a lieu au lendemain de la conquête du Dahomey. Ainsi la lecture de l'ouvrage du capitaine de Gendarmerie Jacques Razafindranaly *Les soldats de la grande île. D'une guerre à l'autre 1895-1918*, permet d'étudier un autre corps expéditionnaire français dont l'histoire est écrite à partir de carnets de route tenus par les officiers du corps expéditionnaire ou des comptes rendus adressés au gouvernement français, des témoignages qui relèvent donc de l'historiographie militaire, mais aussi des correspondances ou des journaux personnels qui eux relèvent de l'historiographie du quotidien¹⁸. Ensuite plus récemment l'ouvrage de Paul Pandolfi, *La conquête du Sahara (1885-1905)*, apparaît comme indispensable car l'auteur donne ici une rigoureuse leçon de méthodologie qui prend en compte, derrière les archives officielles et militaires, d'autres sources, telles que les brouillons des rapports officiels corrigés et censurés par leurs auteurs¹⁹. Paul Pandolfi, historien mais aussi ethnologue, note le décalage entre « ce que voient et expérimentent les représentants militaires en mission au Sahara et ce que veulent les autorités supérieures de la France, mettant ainsi en évidence les distorsions entre la réalité du terrain et les enjeux géopolitiques qui la dépassent²⁰. » Cette étude critique des sources employées par Paul Pandolfi m'a offert des éléments de réflexion sur la façon dont je porterai mon regard sur les sources de mon propre sujet ; en effet son approche aide à comprendre la complexité des rapports humains pour les deux camps dans le cadre de la conquête coloniale en générale.

En résumé, après que le souffle de la décolonisation soit passé sur l'Europe, l'étude des impérialismes coloniaux étaient néanmoins peu dans le vent en ce qui concerne la France. Mais comme nous pouvons le constater, certains travaux ont été écrits ou publiés dans la période post-indépendance et entament un discours de démythification et de remise en cause des bienfaits, aussi bien politiques, économiques que sociaux, de cette colonisation. On sort du discours officiel militaire et colonial qui célèbre et légitime cette entreprise pour prendre un peu de recul et s'intéresser de plus en plus aux autres voix jusque-là oubliées. Dans les décennies suivantes et jusque dans les années 2000, la recherche historique évolue en cherchant à révéler la capacité d'action des colonisés (agentivité ou *agency* en anglais). Enfin et plus récemment on tente alors de sortir de la pensée manichéenne de l'histoire de la colonisation qui consiste à traiter

¹⁷ Yves-Jean Saint-Martin, *Le Sénégal sous le Second Empire. Naissance d'un empire colonial (1850-1871)*, Paris, Karthala, 1989.

¹⁸ Jacques Razafindranaly, *Les soldats de la grande île. D'une guerre à l'autre 1895-1918*, Paris, L'Harmattan, 2000.

¹⁹ Paul Pandolfi, *La conquête du Sahara (1885-1905)*, Paris, Karthala, 2018.

²⁰ Yannick Essertel, « Paul Pandolfi, *La Conquête du Sahara (1885-1905)* », *L'Homme* [En ligne], 230 | 2019, mis en ligne le 13 juin 2019, consulté le 03 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/34130>.

individuellement les « colonisateurs » puis les « colonisés », en faisant une histoire des relations, incluant de plus en plus une approche sociologique et anthropologique, sans oublier le cadre de domination dans lequel elles s'inscrivent. Il est donc intéressant de voir l'impact que cela a eu pour l'étude de mon sujet de mémoire qui se concentre sur le vécu des armées coloniales et plus particulièrement dans la conquête du Dahomey.

Sur les soldats des troupes coloniales françaises

Après avoir analysé les ouvrages et les auteurs de la bibliographie qui traitent de la colonisation européenne au XIX^e siècle et de l'Empire colonial français à travers le prisme de nombreux exemples de conquêtes menées en Afrique, il est temps de répertorier quelques auteurs et ouvrages qui se sont intéressés aux soldats de l'armée coloniale française pour comprendre sous quels angles ces derniers ont été étudiés jusqu'ici. Bien sûr les ouvrages que nous avons déjà cités offrent souvent une présentation générale et assez riche sur l'armée coloniale française mais il convient de rappeler ici les travaux qui tendent vers une analyse plus originale de ces corps d'armées. Tout d'abord, à propos des Troupes de Marine, la *Revue historique des armées* leur ont dédiées plusieurs articles intéressants avec notamment *Les troupes de marine en Afrique à la fin du XIX^e siècle : le cas du Soudan français* du Saint-cyrien Benjamin Leroy dans lequel ce dernier dresse le portrait type d'un « marsouin » de l'époque (terme désignant un soldat de l'infanterie de Marine)²¹. Certains auteurs se sont aussi consacrés aux artilleurs (surnommés « Bigors ») comme Julie d'Andurain dans son article *Formation et sélection des artilleurs de marine à Polytechnique* où elle propose une étude sociologique sur l'origine de ces soldats, les artilleurs étant rarement étudiés par les chercheurs²². Dans cette histoire du quotidien de la conquête du Dahomey il est pertinent aussi de lire à titre de comparaison *La vie quotidienne des officiers de l'infanterie de marine pendant la conquête de la colonie du Soudan Français, 1890-1900* dans lequel son auteur, le professeur de Lettres Albert Lorofi, nous présente de jeunes officiers de l'infanterie de marine qui témoignent de leurs conditions de vie à travers leurs lettres et leurs journaux de voyage. En effet ce sont autant de témoignages et de faits qui permettent d'appréhender d'une manière plus nuancée l'œuvre coloniale de la France dans la Boucle du Niger²³. Mes lectures ont

²¹ Benjamin Leroy, « Les troupes de marine en Afrique à la fin du XIX^e siècle : le cas du Soudan français », *Revue historique des armées* [En ligne], 247 | 2007, mis en ligne le 22 juillet 2008, consulté le 15 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/1893>.

²² Julie d'Andurain, « Formation et sélection des artilleurs de marine à Polytechnique », *Revue historique des armées* [En ligne], mis en ligne le 23 juillet 2013, <http://journals.openedition.org/rha/7690>, Consulté le 08 novembre 2018.

²³ Albert Lorofi, *La vie quotidienne des officiers de l'infanterie de marine pendant la conquête de la colonie du*

aussi été marquées par des publications de carnets de notes et de correspondances appartenant à des officiers de la conquête comme celles de Louis Frèrejean, *Objectif Tombouctou : combats contre les Toucouleurs et les Touaregs*, ce dernier étant lieutenant pendant la conquête, il rapporte des carnets de notes et des croquis publiés sous l'égide du Centre d'études sur l'histoire du Sahara ²⁴. Dans la même idée, Sophie Dulucq publie *Émile Dussaulx, Journal du Soudan 1894-1898*, l'ensemble des lettres rédigées par un officier réunies en un seul journal dans lequel ce dernier raconte son quotidien, décrit ses espérances, ses joies, ses souffrances tant physiques que morales ²⁵. Émile Dussaulx nous fait découvrir les paysages et les régions qu'il traverse avec ses hommes et raconte aussi à sa façon les conditions de vie des populations qu'il rencontre. Ce sont là des textes de première main qui permettent d'accéder à des témoignages libres, vivants et honnêtes de jeunes officiers et de militaires français qui ont fait la conquête de l'Afrique ; ces publications ne manqueront pas d'éclaircir l'idée que l'on se fait de leur mode de vie au quotidien. Ce qui nous amène à parler des auteurs qui se sont concentrés sur des personnages importants de la conquête comme par exemple dans *Portrait du colonialisme triomphant : Louis Archinard, 1850-1932* de Martine Cuttier qui s'appuie sur des correspondances aussi bien privées que publiques pour réaliser son travail ²⁶. Cependant ce dernier va bien au-delà de la simple biographie car il implique toute une recherche sur l'armée coloniale et fournit de nombreux éléments sur l'organisation et les conditions du service outre-mer, cet ouvrage apporte ainsi beaucoup à l'histoire des militaires français en Afrique Noire.

On remarque que ces publications concernent en grande majorité l'histoire des officiers dans les colonies. En effet, celle des soldats du rang est moins fournie ce qui s'explique principalement par le nombre de productions, de témoignages et de sources de première main forcément plus élevé chez les officiers dont l'histoire est considérée pendant longtemps comme plus digne d'intérêt. Cela perdure jusqu'au moment des indépendances africaines et de la décolonisation où parallèlement les chercheurs s'intéressent de plus en plus à la vision de la conquête par le bas et donc du point de vue de ceux qu'on entend le moins à savoir les soldats du rang européens et puis surtout africains. Les études produites par ces nouvelles préoccupations historiographiques influencent ensuite le champ de recherche des *Postcolonial studies* dont la production s'effectue avec une approche plus sociale et transdisciplinaire et où la sociologie et l'anthropologie occupent les premières places après l'histoire. Les *Postcolonial studies* ont

Soudan français, 1890-1900, Paris, L'Harmattan, 2008.

²⁴ Louis Frèrejean, *Objectif Tombouctou : combats contre les Toucouleurs et les Touaregs*, Paris, L'Harmattan, 1996.

²⁵ Sophie Dulucq, *Émile Dussaulx, Journal du Soudan 1894-1898*, Paris, L'Harmattan, 2000.

²⁶ Martine Cuttier, *Portrait du colonialisme triomphant : Louis Archinard, 1850-1932*, Panazol, Lavauzelle-Graphic Editions, 2006.

cependant une dimension plus polémique et vont dans le sens d'une « décolonisation des savoirs » en général. Cette déconstruction des discours élitistes et donc du discours colonial se fait à travers des thèmes qui permettent de mieux connaître le vécu des subalternes. Ces thèmes sont particulièrement bien explorés lorsqu'il s'agit de la Légion étrangère.

A ce sujet on peut lire en effet l'ouvrage de référence d'André-Paul Comor, *La légion étrangère. Histoire et dictionnaire*, car l'étude de cette troupe est indispensable pour cerner mon sujet. En plus d'avoir participé à tous les combats sur le sol national et ailleurs en Europe, de la guerre de 1870 aux deux guerres mondiales, elle a été au cœur de l'entreprise coloniale française, de l'Afrique noire à l'Algérie et notamment dans la conquête du royaume du Dahomey²⁷. Ainsi pour bien comprendre la spécificité de cette troupe il est intéressant de lire ce volume caractérisé par sa richesse et la diversité de ses angles d'approche qui prennent en compte les progrès les plus récents de l'historiographie. Les articles consacrés aux maladies et aux pathologies, aux plaisirs (l'alcool, les femmes, le bordel militaire de campagne), à l'acculturation, apportent des éclairages nouveaux et inattendus sur la vie quotidienne du légionnaire au temps des colonies ; celui intitulé *Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes* a particulièrement attiré mon attention²⁸. D'autre part, pour éclairer le chercheur sur l'état mental des soldats aux colonies et le moral des troupes, Jean-François Staszak a produit un article assez original au sujet de la Légion : « *On n'est pas un bon légionnaire quand on n'a pas le cafard* » : enjeux médicaux, culturels et politiques d'un sentiment géographique (1880-1930)²⁹. Ici l'auteur prend les affects des soldats comme sujet de recherche ce qui, dans l'historiographie, l'amène à composer aux côtés des « historiens du sensible ». Effectivement le « cafard » est un mal du pays qui apparaît dans les années 1880 au sein la Légion étrangère et des Bataillons d'Afrique, qui tirent pour partie leur identité de cette forme de nostalgie ; il est identifié comme pathologie coloniale par les médecins dans les années 1910. Ainsi en traitant les individus par leurs sensibilités et leurs émotions dans un contexte colonial cette analyse permet de créer une histoire à la croisée du social et du culturel.

Les questions de santé et d'hygiène des soldats aux colonies sont donc souvent soulevées dans l'étude des troupes coloniales. Dans *Disease and Empire: the Health of European Troops in the Conquest of Africa*, Philip Curtin analyse les problèmes sanitaires au cours des campagnes

²⁷ André-Paul Comor (dir.), *La légion étrangère. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2013.

²⁸ André-Paul Comor, « Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 (n° 222), p. 33-42. DOI : 10.3917/gmcc.222.0033. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-2-page-33.htm>.

²⁹ Jean-François Staszak, « « On n'est pas un bon légionnaire quand on n'a pas le cafard » : enjeux médicaux, culturels et politiques d'un sentiment géographique (1880-1930) », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 26 février 2017. URL : <http://cdg.revues.org/680>.

militaires en Afrique et en partie au Dahomey ³⁰. Il y fait une présentation des maladies les plus redoutées par les Européens dans l'espace africain dont notamment la variole qui atteint sévèrement les soldats du corps expéditionnaire que j'étudie. En analysant l'armée coloniale sous cet angle, l'auteur aide à mieux cerner les frayeurs d'alors car il offre une présentation des contraintes et des conditions de vie insupportables des soldats. Cet ouvrage rompt aussi avec de nombreux travaux contemporains qui traitent de l'immunité des troupes indigènes face à ces maladies, une croyance néanmoins déjà mise en doute à l'époque. D'un point de vue méthodologique Philip Curtin est inspirant car il invite l'historien à la prudence dans l'analyse des rapports de campagne où les faits d'armes sont souvent seuls considérés, il montre aussi le danger du silence et surtout la manipulation des statistiques.

Il y a donc un véritable enjeu au niveau méthodologique dans cette production historique consacrée aux armées coloniales du XIXe siècle. Comme beaucoup d'autres, cette dernière oblige l'historien à utiliser une nouvelle échelle d'observations ainsi qu'à décentrer son regard d'analyse par le biais d'une approche de sources plus diverses dans le but de ne pas occulter la vision de ceux dont le vécu n'a pas été bien questionné. Nous l'avons vu dans un premier temps avec l'intérêt profond que les chercheurs ont porté à l'étude du quotidien des soldats et à leur ressenti face aux conquêtes ; une « nouvelle histoire bataille » qui permet de nuancer le discours officiel produit par les officiers et ceux qui voulaient faire l'éloge de l'entreprise coloniale pour rallier à leur cause l'opinion publique en métropole. Dans un second temps, le décentrement du regard de l'historien est aussi une pratique qui se situe au cœur des préoccupations historiographiques actuelles. Dans le cadre de mon sujet, elle s'effectue à travers des travaux consacrés au vécu des troupes africaines intégrées aux corps expéditionnaires français. Un vécu de soldats au statut bien spécifique mais encore plus difficile à mettre en lumière à cause du manque de production écrite de leur part laissant croire à leur mutisme et à leur comportement passif dans la grande entreprise coloniale. Les plus connus de ces soldats sont sans aucun doute les tirailleurs sénégalais mais que l'on connaît surtout pour le rôle qu'ils ont joué dans l'armée française durant les deux guerres mondiales. En effet plusieurs historiens se sont déjà penchés sur cette histoire, comme Marc Michel dans *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)* où il traite notamment du problème de recrutement des tirailleurs sénégalais à la veille de la guerre et offre donc un premier historique de leurs origines ³¹. On note qu'il aborde aussi le vécu des tirailleurs dans les postes à l'arrière, leur état d'esprit, leur morale, leur impression de la France et celles qu'eux-mêmes produisaient aux Français. De même, Myron Echenberg dans *Colonial Conscripts. The Tirailleurs sénégalais in French Western Africa, 1857-1960*, présente un siècle d'histoire des

³⁰ Philip Curtin, *Disease and Empire: the Health of European Troops in the Conquest of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

³¹ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Éditions Karthala, 2003.

tirailleurs sénégalais reconstitué à partir d'une large documentation, elle-même fondée sur les archives, sur la presse et sur les enquêtes orales ³². La première partie de cet ouvrage est consacrée à leur rôle dans la conquête coloniale en tant qu'éléments « indigènes » mais elle est assez brève. En effet, pour une présentation plus centrée sur ces soldats au moment de la conquête il faut consulter par exemple le travail de l'anthropologue belge Guy Thilmans et de Pierre Rosière *Les tirailleurs sénégalais : aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon, 1857-1880*. Dans cet ouvrage, les deux auteurs nous livrent une fresque de la genèse de ce corps d'élite et de ses différentes missions qui ont fait de lui un acteur parmi les plus importants de la colonisation ³³. En plus d'écrire une histoire militaire, les auteurs présentent un véritable documentaire social et c'est cela qui nous intéresse ici. En effet, ils s'intéressent à la composition de ces troupes, à leur mode de recrutement, à leur équipement, à leur vie dans les cantonnements, aux problèmes familiaux qui en découlent, à leurs forces mais aussi à leurs faiblesses. Tous les développements sont appuyés par des textes d'archives et des illustrations la plupart du temps inédits dont les plus intéressants sont, à mon avis, ceux qui entourent les portraits d'officiers « indigènes » ; ces documents donnent à ces derniers une occasion de s'exprimer et apportent un autre point de vue de la conquête coloniale qui est celle des colonisés devenus conquérants à leur tour. On y trouve donc des jugements avisés sur la valeur guerrière de cette unité de combat, exprimés par ceux-là mêmes qui les ont connus de près ou ont vécu leurs épreuves avec eux. Le résultat de ces recherches me permet d'en savoir plus sur le quotidien de ces soldats et la particularité de leur mode de vie en cantonnement mais aussi dans les campagnes militaires de la colonisation. Bien que le choix de Guy Thilmans de ne pas pousser l'analyse au-delà de 1880 exclu le moment de la conquête coloniale du Dahomey par les Français, ces recherches n'en restent pas moins fondamentales pour l'historien qui souhaite se faire une idée concrète du rôle des tirailleurs sénégalais dans la colonisation.

De nombreux ouvrages ont été consacrés au mode de recrutement de ces troupes « indigènes » car c'est un moment qui, lorsqu'on s'y intéresse, permet d'écrire l'histoire sociale de ces soldats. Ainsi il est important de consulter l'ouvrage de Pierre Gentil *Les Troupes du Sénégal : du colonel Pinet-Laprade au colonel Dodds (1865-1890)* ou encore la thèse récente d'Amadou Ba *Des "Sénégalais" à Madagascar : militaires ouest-africains dans la conquête et la colonisation de la Grande-île (1895-1960)*, qui se donne pour objectif d'étudier en partie le mode de recrutement et les origines des tirailleurs sénégalais qui ont combattu sous le drapeau français

³² Myron Echenberg, *Colonial Conscripts. The Tirailleurs sénégalais in French Western Africa, 1857-1960*, Londres, James Currey, 1991.

³³ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais : aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon, 1857-1880*, Gorée, Editions du Musée historique du Sénégal, 2008.

à Madagascar ³⁴. Dans un premier temps, l'auteur analyse les principales motivations du recrutement militaire en Afrique de l'Ouest pour conquérir une colonie située à des milliers de kilomètres de l'A.O.F. Il explique quelles sont les modalités, les méthodes et stratégies de ce recrutement et tente de savoir comment les jeunes africains percevaient l'armée. En outre le fait de comprendre s'ils sont des recrues volontaires, établir leurs origines sociales et « ethniques », et expliquer comment les tirailleurs sénégalais sont vus par la population locale malgache peut être un élément de comparaison intéressant pour mon sujet et l'étude des soldats qui ont combattu dans le corps expéditionnaire du Dahomey. Un autre exemple d'approche sociologique sur le recrutement des soldats « indigènes » a été fait par Chantal Valenski dans *Le soldat occulté. Les Malgaches de l'armée française 1884-1920* où elle apporte un élément essentiel dans la compréhension de l'histoire des soldats malgaches ³⁵. En effet cet ouvrage vient compléter la série des travaux consacrés aux troupes africaines levées par la France avant et pendant la Grande Guerre.

Cependant les tirailleurs sénégalais ne sont pas les seuls militaires à combattre dans les troupes coloniales françaises car, étant un corps d'infanterie, ce dernier est systématiquement soutenu par les spahis, une cavalerie africaine dont le cas fut traité par une même approche anthropologique dans l'autre ouvrage de Guy Thilmans et Pierre Rosière *Les spahis sénégalais: une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale*. Même si, comme pour leur travail cité plus haut sur les tirailleurs, la totalité des informations données n'est pas absolument neuve, l'unité des spahis sénégalais est néanmoins traitée avec un regard original. Il faut noter que ce sont avant tout des hommes qui sont pris en compte, puis leurs choix et leurs exigences qui influencèrent sur les décisions de leur hiérarchie ³⁶. Une cavalerie analysée par un anthropologue mais aussi bien sûr par des militaires et qui parfois sont souvent très liés et impliqués dans l'histoire qu'ils écrivent. Prenons l'exemple de Yves de Boisboissel (1886-1960) qui était général des troupes coloniales françaises, connu en partie pour avoir été impliqué dans le massacre de Thiaroye en 1944 et qui écrit l'article *Contribution à la connaissance de l'histoire militaire de l'Afrique occidentale française : Tirailleurs et spahis sénégalais et soudanais*, cité d'ailleurs dans l'ouvrage de Myron Echenberg ³⁷. Ces publications nous rappellent à quel point il est essentiel de questionner les auteurs de notre bibliographie et d'interroger les documents afin de bien

³⁴ Pierre Gentil, *Du colonel Pinet Laprade au colonel Dodds, 1865-1890*, Dakar Abidjan, Les Nouvelles éditions africaines, 1978, et Amadou Ba, *Des "Sénégalais" à Madagascar : militaires ouest-africains dans la conquête et la colonisation de la Grande-île (1895-1960)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

³⁵ Chantal Valenski, *Le soldat occulté. Les Malgaches de l'armée française 1884-1920*, Paris, L'Harmattan, 1995.

³⁶ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les spahis sénégalais: une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale*, Gorée, Editions du Musée historique du Sénégal, 2007.

³⁷ Yves de Boisboissel, « Contribution à la connaissance de l'histoire militaire de l'Afrique occidentale française : Tirailleurs et spahis sénégalais et soudanais », *Revue Internationale d'histoire militaire*, vol. 4, 1956, p. 48.

comprendre qui produit le savoir et la connaissance sur lesquels je me base pour écrire ce mémoire.

On remarque donc que l'étude des troupes coloniales est de plus en plus transdisciplinaire, ainsi elle ne cesse de l'être comme le prouve le récent ouvrage de Cécile van Den Avenne, *De la bouche même des indigènes. Échanges linguistiques en Afrique coloniale* dans lequel elle nous propose une approche sociolinguistique des relations entre soldats africains et européens³⁸. Son objectif est de mettre en avant le fait que la conquête coloniale de l'Afrique subsaharienne, par le pouvoir impérial français, s'est accompagnée de la nécessité de communiquer verbalement avec les locaux. Or, l'histoire des manières de nouer le contact par la parole lors de la « rencontre coloniale » reste largement à faire. Cécile van Den Avenne interroge donc les pratiques communicationnelles qui existaient entre Africains et Européens en Afrique de l'Ouest devenue française et les langues qui étaient en usage dans ces interactions (surtout le français-tirailleur, aussi appelé « petit-nègre »). Pour cela elle s'appuie principalement sur des sources comme les manuels à destination des tirailleurs dans l'armée. Ainsi les interactions sociales sont étudiées grâce à une nouvelle sensibilité qui nous invite aujourd'hui à lire autrement les archives coloniales d'hier ; l'ouvrage de Cécile van Den Avenne nous ouvre la voie pour apprendre à lire entre leurs lignes.

Enfin, toujours dans une volonté d'établir l'ensemble des interactions sociales existantes au sein du corps expéditionnaire français au Dahomey, il nous faut prendre en compte l'apport des travaux influencés par les études de genre (*gender studies*). Il s'agit surtout ici de comprendre le rôle joué par les femmes des tirailleurs sénégalais qui les accompagnaient dans les expéditions. A ce sujet il existe des articles de référence dont celui de János Riesz *Les femmes des « Tirailleurs sénégalais » : Histoire et Histoires*³⁹, ou encore plus récemment celui de Camille Duparc *Les femmes des tirailleurs sénégalais de 1857 à nos jours*⁴⁰. Ce sont des travaux qui donnent à ce mémoire de recherche une approche nécessaire quant à l'étude de la vie quotidienne des soldats de la colonisation. De plus, comment ne pas prendre en compte des notions comme celle de la masculinité et de l'héroïsme qui permettent de mieux comprendre pourquoi les Africains vaincus par les Français acceptèrent de combattre à leurs côtés par la suite afin de retrouver l'honneur perdu et la seule chose qui faisait d'eux des hommes : leur virilité. Ce cas est traité dans le premier volume de la revue intitulée *Journal of African Military history* qui

³⁸ Cécile van Den Avenne, *De la bouche même des indigènes. Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Editions Vendémiaire, 2017.

³⁹ János Riesz, « Les femmes des « Tirailleurs sénégalais » : Histoire et histoires », in : R. Antoine (Hg.), *Carrefour de cultures : mélanges offerts à Jacqueline Leiner*, Tübingen : G. Narr, 1993, p.385-404.

⁴⁰ Camille Duparc, « Les femmes des tirailleurs sénégalais de 1857 à nos jours. », *Genre & Histoire* [En ligne], 6 | Printemps 2010, mis en ligne le 21 juillet 2010, consulté le 16 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/1005>.

s'intéresse aux études historiques sur la guerre et les sociétés en Afrique ⁴¹. D'autre part, cette revue pose la question d'une nouvelle histoire militaire de l'Afrique qui tenterait de se lancer dans une perspective moins occidentale, cette dernière ayant longtemps considéré les autres cultures militaires comme inférieures et moins dignes d'un examen sérieux. Cela implique que l'on s'intéresse aux sociétés et à leurs cultures afin de mieux comprendre les conflits qui les opposent. Ainsi cette revue entre dans la lignée des travaux qui se sont donnés pour objectif de présenter une perspective africaine et ce mémoire de recherche ne peut les ignorer.

Sur la conquête du Dahomey

S'agissant du Dahomey, il est important aussi de savoir ce qui a déjà été fait jusqu'à aujourd'hui et de présenter les méthodes de recherche de chacun de ceux qui ont fait l'histoire de ce territoire. Tout d'abord l'*Histoire du Dahomey* de Robert Cornevin paru en 1962 est considérée comme une œuvre de pionnier même si celui-ci a complètement négligé l'enquête orale au profit des seules sources écrites dont il disposait ⁴². Pendant longtemps les auteurs, cédant à la facilité et n'ayant pas pu réunir plus de documents, ont démarqué les erreurs partisans des conquérants ou des auteurs de l'époque coloniale et attribué au règne de Béhanzin des actes que le roi n'a pas accompli ou des faits qui ne sont pas arrivés pendant son règne. Les anglo-saxons se sont aussi attelés au travail de recherche sur le Dahomey dont l'Anglais David A. Ross qui publie sa thèse en 1967 intitulée *The Autonomous Kingdom of Dahomey 1818-1894*. Il y retrace l'ensemble des trois règnes de Guezo, de Glélé et de Béhanzin en accordant une place importante aux relations du royaume avec les Européens mais cependant il néglige lui aussi entièrement la tradition orale ⁴³. Cependant les anachronismes et les contre-vérités sont progressivement dévoilés et les historiens commencent à accorder aux sources orales la place qu'elles méritent. Les travaux de recherches d'Hélène d'Almeida-Topor ont été pour cela d'une grande importance, notamment sur la politique et l'économie du royaume avec *Histoire économique du Dahomey (1890-1920)* ⁴⁴. Elle y aborde la conquête du royaume sous un angle économique, c'est-à-dire avec l'instauration de l'économie coloniale tout en proposant aux chercheurs africanistes des méthodes et des concepts novateurs. En effet, elle exploite les sources les plus diverses, aussi bien des archives

⁴¹ John Laband, « African Military History: A Perspective », *Journal of African Military History*, vol. 1 / 1-2, Leiden, Koninklijke Brill NV, septembre 2017, p. 24-40.

⁴² Robert Cornevin, *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger-Levrault, 1962.

⁴³ David Ross, *The Autonomous Kingdom of Dahomey 1818-1894*, PhD thesis. SOAS, Londres, 1967.

⁴⁴ Hélène d'Almeida-Topor, *Histoire économique du Dahomey (Bénin) (1890-1920)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

coloniales et récits de voyageurs que des témoignages oraux, des proverbes, des chants et des documents iconographiques. Hélène d'Almeida-Topor s'est aussi consacrée à l'étude, tout imprégnée de perspectives de genre, de l'armée du Dahomey en publiant *Les Amazones. Une armée de femmes à l'époque précoloniale*, un ouvrage une fois de plus exemplaire quant à sa méthodologie puisqu'elle utilise aussi bien sources écrites et tradition orale ⁴⁵. Avant elle, ce sujet avait été traité par Stanley Bernard Alpern dans *Amazons of Black Sparta : the Women Warriors of Dahomey* où il décrivait pour la première fois cette histoire remarquable en profondeur. Produit de recherches d'archives méticuleuses, *Amazons of Black Sparta* est défini par le don de l'auteur pour la narration et constitue le récit le plus complet et le plus accessible des combattantes du Dahomey ⁴⁶.

Le discours historique portant sur le personnage de Béhanzin a aussi évolué en même temps que les méthodes de recherches et les chercheurs se diversifièrent. Ainsi le roi sanguinaire et esclavagiste pratiquant toujours les sacrifices humains au moment de la conquête devient progressivement un symbole de la plus farouche résistance de l'Afrique Noire à la pénétration européenne, et sa lutte contre le corps expéditionnaire français est perçue comme courageuse et exemplaire : « La lutte entre Dodds et Behanzin, a écrit Marcel Chailley, était celle du moderne et du sacré » c'était « un souverain légitime, il a défendu son royaume ⁴⁷. » A ce sujet il est utile de consulter l'article de Véronique Champion-Vincent *L'image du Dahomey dans la presse française (1890-1895) : Les sacrifices humains*, car elle y fait apparaître les représentations fantastiques que les Européens se sont faites, à l'époque coloniale, des mœurs et des coutumes africaines ⁴⁸. Cela nous rappelle le rôle que les journaux ont eu en métropole pour légitimer l'intervention de la France au Dahomey qui se devait alors de mettre un terme à ces atrocités et assumer sa mission civilisatrice.

Enfin, sur l'épisode de la conquête en elle-même deux ouvrages sont essentiels et forment ensemble la base historique indispensable pour l'écriture de mon mémoire de recherche. Tout d'abord *Le Royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale : affrontements et incompréhension (1875-1894)* dont l'auteur Luc Garcia est un africaniste spécialiste du Dahomey précolonial et colonial mais aussi docteur d'État ès lettres ⁴⁹. Son ouvrage se décline en huit

⁴⁵ Hélène d'Almeida-Topor, *Les Amazones. Une armée de femmes à l'époque précoloniale*, Besançon, Éditions La Lanterne Magique, 2016.

⁴⁶ Stanley Bernard Alpern, *Amazons of Black Sparta : the Women Warriors of Dahomey*, Londres, Hurst, 1998.

⁴⁷ Marcel Chailley, *Histoire de l'Afrique occidentale française. 1638-1959*, Paris, Editions Berger Levrault, 1968.

⁴⁸ Véronique Champion-Vincent, « L'image du Dahomey dans la presse française (1890-1895): Les sacrifices humains », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 7 / 25, 1967, p. 27-58.

⁴⁹ Luc Garcia, *Le Royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale: affrontements et incompréhension (1875-*

chapitres dont les trois premiers se concentrent d'abord sur les origines et les causes de la conquête française au Dahomey, tandis que les cinq derniers entrent dans les détails de l'affrontement franco-dahoméen et ses conséquences. La première partie nous livre donc un tableau très utile qui permet de comprendre l'état de la politique et de l'économie du royaume à la veille des affrontements ainsi qu'une présentation des différentes catégories sociales de la population vivant en son sein. Ces explications sont accompagnées d'un lexique des institutions et des termes dahoméens ainsi que de nombreuses cartes et graphismes indispensables au lecteur qui souhaite réellement saisir les particularités d'un conflit marqué par l'incompréhension. La seconde partie de l'ouvrage est néanmoins la plus intéressante pour mes recherches puisqu'elle s'attarde avec beaucoup de précision sur l'état des forces matérielles et morales à la fois du côté dahoméen que du côté du corps expéditionnaire français. Ainsi, on peut suivre au fil des chapitres, l'évolution des combats de la campagne jusqu'à la capture du roi Béhanzin, ce qui permet de mieux comprendre les spécificités d'une guerre où les Français ont montré une incapacité persistante à mesurer la force de résistance de ce royaume prouvant une fois de plus l'ignorance réciproque des deux adversaires. C'est un ouvrage marquant dans l'historiographie de mon sujet car l'auteur s'inscrit dans un renouveau de l'histoire des colonisations grâce à son analyse contraire à la pensée manichéenne trop souvent présente dans les études sur la pénétration coloniale. Luc Garcia a l'avantage d'avoir pu se rendre au Bénin où il est né, afin de récolter des témoignages oraux ce qui rend inédite l'analyse présente dans son ouvrage comme le souligne Henri Brunschwig dans sa préface :

M. Garcia s'est souvent rendu dans ce pays, qui est le sien et dont il parle la langue. Il a longuement interrogé les griots, détenteurs de traditions orales, et les descendants des témoins de la guerre. La critique de ces sources orales est plus difficile que celle des documents écrits, car, d'un entretien à l'autre, le même informateur se contredit parfois. Il faut de nombreux recoupements avec d'autres témoignages ou avec des données archéologiques, géographiques, etc. Il faut la patience dont l'auteur n'a pas manqué⁵⁰.

On a donc un auteur qui utilise autant de témoignages oraux que de documents écrits et qui s'en sert même pour corriger des rapports officiels lorsqu'ils dévoilent certaines incohérences, ce qui donne une légitimité et une importance remarquable à l'oralité en tant que source pour l'historien. Toutefois, comme Henri Brunschwig le laisse comprendre, l'oralité a ses limites et c'est pourquoi les documents écrits sont loin d'être délaissés par l'auteur. En effet les notes de bas de page montrent la diversité des archives consultées autant, en France, en Angleterre, qu'au

1894), Paris, Karthala, 1988.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 5.

Bénin. On y trouve surtout des lettres de correspondances et des journaux de marche dont les récits de combat offrent un grand nombre d'éclaircissements sur la nature de l'affrontement entre Français et Dahoméens. Il est intéressant de noter que l'auteur utilise dans son développement des revues françaises de l'époque, comme la « Revue française de l'étranger et des colonies », permettant de comprendre la perception que la métropole avait du Dahomey et donc comment les incompréhensions ont persisté jusque dans les combats. A travers cet ouvrage Luc Garcia déconstruit le mythe du royaume longtemps comparé à ceux de l'Occident de par son organisation étatique, et de son souverain, loin d'être tout-puissant comme on a pu l'imaginer.

Le deuxième ouvrage incontournable sur la conquête du Dahomey est celui de Joseph Adrien Djivo *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome* dans lequel, comme pour l'ouvrage de Luc Garcia, les sources orales sont la première préoccupation de l'auteur ⁵¹. Sans pour autant négliger les sources écrites officielles, il a su, lui aussi, considérer avec du recul ces documents et parfois en relever les incohérences et les erreurs. Cet ouvrage est très important pour mes recherches car il est le fruit d'un travail qui tend à l'exhaustivité et qui présente de façon inédite le règne de Béhanzin ainsi que sa confrontation et sa réaction à la colonisation française. Il n'a pas pour objectif de décrire au jour le jour les combats de la conquête mais offre plutôt une analyse intéressante sur les rivalités et les luttes d'influences européennes avec, en parallèle une explication sur la nature des règnes de Béhanzin, de son prédécesseur et de son successeur et comment ils ont tenté de sauvegarder et de défendre la sacralité du territoire national. Cet ouvrage se divise en quatre parties avec en premier lieu une description du pays, de ses hommes et de sa culture avec notamment des précisions sur le contrôle administratif et militaire. La deuxième partie s'intéresse au règne de Glélé et à l'avènement de son successeur Béhanzin tout en expliquant les rivalités européennes et le resserrement de l'étau de la France sur le Dahomey. La troisième partie est consacrée au règne mouvementé de Béhanzin et aux problèmes intérieurs de ce règne mais surtout aux deux expéditions militaires françaises de 1890 et 1892-1894 qui ont abouti à la chute de la monarchie, à la longue résistance du roi et à son exil. Enfin la quatrième partie retrace l'exercice du pouvoir d'Ago-Li-Agbo, successeur de Béhanzin, sous le régime du protectorat. L'auteur appuie d'ailleurs son développement grâce à de nombreuses sources anglaises et allemandes. Ces chapitres apportent plus d'éclaircissement ce qui permet de comprendre la nature de la conquête française et les obstacles qu'elle a rencontrés faisant d'elle une des entreprises les plus difficiles de toute l'histoire de la colonisation française. Les historiens s'accordent à dire que l'œuvre de Joseph Adrien Djivo représente un travail pionnier qui, par son

⁵¹ Joseph Adrien Djivo, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2013.

approche novatrice, nous offre une belle leçon de méthode. En effet il a ouvert la voie à un traitement scientifique des sources orales de l'histoire africaine (en particulier celles de la région du golfe du Bénin) qui jusque-là avaient été regardées avec suspicion par les historiens classiques européens.

Ces recherches peuvent être complétées grâce à la lecture des correspondances de François Michel, commissaire des colonies au Dahomey, publiées par son petit neveu Jacques Serre dans *La campagne du Dahomey 1893-1894 : la reddition de Béhanzin*⁵². François Michel (1871-1903) fait partie de la première promotion de l'École Coloniale en 1890 et il est affecté au Dahomey pendant la deuxième campagne à l'âge de 23 ans. Sa correspondance est utile car il s'y montre observateur critique et parfois indigné des opérations militaires ; il assiste même à la reddition de Béhanzin. Ses lettres, destinées uniquement à sa mère et son frère, commentent très librement sa vie sur le terrain et les événements. Elles éclairent d'un jour nouveau les renseignements que nous détenons sur le général Dodds et les péripéties de la conquête de la Colonie du Dahomey qui est créée en 1894. De plus elles sont accompagnées de quelques photographies prises par l'auteur qui illustrent son quotidien et constituent donc des sources intéressantes pour l'historien.

Le corps expéditionnaire français du Dahomey a donc principalement été étudié dans une perspective d'histoire-bataille ou événementielle ; c'est-à-dire qu'il existe une histoire militaire de la conquête de ce royaume mais elle se conçoit avant tout comme une histoire de la stratégie et de la tactique tandis que les batailles et les combats y sont étudiés et analysés d'un point de vue d'ensemble, surtout celui du commandement. Ce type d'histoire militaire s'inscrit dans une historiographie institutionnelle, politique et produit l'histoire « d'en haut » en quelque sorte, reliée à celle des grands hommes, ici les grands décideurs dans les cabinets de guerre ou le commandement sur le champ de bataille. Cependant mes recherches s'inscrivent plutôt dans le courant de la « nouvelle histoire bataille » dans le sens où je souhaite y intégrer largement tous les renouvellements historiographiques autour de l'objet et donc de faire basculer les lieux et les échelles d'observations. Ainsi mon objectif est d'étudier les soldats dans leurs expériences du combat, dans leurs pratiques, leurs manières de faire et de ressentir la guerre. Je tenterai ici de saisir la bataille au ras du sol, de comprendre les motivations des combattants, mais également leurs comportements dans la bataille, qu'il s'agisse de gestes techniques, de sentiments, de réactions psychologiques ou de l'exercice de la violence en général. Pour cela il faut avant tout situer les soldats dans les sociétés de leur temps avec leurs croyances et leurs manières de faire.

⁵² François Michel, *La campagne du Dahomey, 1893-1894 : la reddition de Béhanzin : correspondance d'un commissaire des colonies présentée par son petit neveu Jacques Serre*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Présentation des sources

Il s'agit de présenter ici quelques exemples de sources utilisées dans le cadre de mes recherches sur le corps expéditionnaire français au Dahomey afin de les analyser mais aussi comprendre, en fonction de leur nature et de leur provenance, le recul nécessaire qui se doit d'être fait. En effet, pour mieux en faire la critique il faut d'abord savoir d'où viennent ces documents, qui en sont les auteurs, à quels publics ils sont destinés, mais aussi comment ils ont été transmis et conservés. Cette première étape permet ensuite d'évaluer si l'auteur a des raisons, conscientes ou non, de déformer son témoignage et donc de savoir s'il est sincère. Cela implique que l'on soit attentif aux mensonges mais il ne faut pas oublier de l'être aussi envers les erreurs car en effet il faut se demander si la position de l'auteur lui permettait de disposer de bonnes informations. Beaucoup de questionnements se révèlent au moment de l'interprétation des textes auxquels j'ai accès dont le plus important consiste à prendre en compte les systèmes de représentations de leurs auteurs. Ici la plupart des sources sur la conquête ont été produites par les membres de l'État-major et donc par des officiers coloniaux ce qui oblige l'historien à se représenter la pensée d'un officier colonial au XIXe siècle tout en résistant aux prestiges des autorités officielles et en vérifiant l'exactitude des informations transmises.

Il convient tout d'abord de présenter les sources secondaires, c'est-à-dire les documents fondés sur des sources primaires (informations brutes qui n'ont pas été retravaillées par l'historien ou le scientifique) et qui réalisent à l'égard de ces dernières un travail de synthèse, de recoupement, d'analyse, de reformulation ou de confrontations. Au sujet de la conquête ce sont principalement des publications d'officiers souhaitant partager le fruit de leurs recherches et qui, par leur discours imprégné de l'idéologie coloniale, participent au projet d'expansion militaire. Prenons par exemple le lieutenant-colonel Ditte qui publie en 1905 *Observations sur la guerre dans les colonies*, tiré d'une conférence faite à l'école supérieure de guerre, ici il est donc destiné à instruire et même à porter un enseignement envers d'autres militaires⁵³. D'autres vont plus loin comme le très célèbre Charles Mangin qui préconise dans son livre *La Force noire* l'utilisation rapide et massive des troupes coloniales issues de l'Afrique noire, (principalement des tirailleurs dits sénégalais), en cas de guerre en Europe⁵⁴. Sous la forme d'un récit de guerre il offre une description très élogieuse de ces troupes africaines ce qui peut m'être utile dans mes recherches à condition seulement d'avoir pris en compte les intentions et le jugement biaisé de l'auteur. Il

⁵³ Lieutenant-colonel Ditte, *Observations sur la guerre dans les colonies*, Panazol, Lavauzelle, 1905.

⁵⁴ Charles Mangin, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910.

existe beaucoup de publication de ce type avec aussi des sujets plus spécifiques comme celles du médecin-colonel Abbaticci qui publie en 1910 : *Le milieu africain considéré au point de vue de ses effets sur le système nerveux de l'européen*, dans la revue des *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*⁵⁵. Les publications des médecins sont riches en détails et permettent de se faire une idée des conditions de vie des soldats aux colonies et au moment des conquêtes mais il ne faut pas oublier que ce sont, tout comme ceux déjà cités, des officiers coloniaux et qu'à ce titre ils appartiennent à une seule et même catégorie sociale et participent à l'édification d'un discours similaire de colonisateur.

On a aussi à disposition beaucoup de publications plus centrées cette fois-ci sur la conquête du Dahomey avec des ouvrages présentés comme scientifiques dont *Campagne du Dahomey. 1892-1894* publié en 1895 par Jules Poirier⁵⁶. On peut qualifier cet ouvrage d'étude historique sur le Dahomey faite à partir de sources constituées d'archives, de rapports, de journaux, de cartes et de récits militaires datant de la conquête et rassemblés par l'auteur lui-même. L'ouvrage prend donc l'allure d'un travail savant de recherche mais qui n'a pas seulement un but scientifique puisque, comme il est clairement inscrit dans l'avant-propos, il a aussi surtout pour vocation de « consigner dans leur véracité les victoires remportées et les douleurs supportées par le corps expéditionnaire pour que tous ceux qui ont pris part à la conquête du Dahomey reçoivent au tribunal de l'histoire les lauriers qu'ils ont bien mérités ». Cela signifie qu'on ne doit attendre aucune impartialité de la part de l'auteur dans l'analyse historique de cette conquête. D'ailleurs dans la préface du député Henri Lavertujon, ce dernier qualifie Jules Poirier d'« écrivain patriote », ce qui nous permet d'ailleurs de faire remarquer qu'il n'est pas militaire contrairement aux auteurs cités plus haut, et le député ajoute enfin que « M. Poirier n'a pas seulement rendu aux braves troupes et aux chefs valeureux qui ont conquis Abomey la justice qui leur est due ; il a mis son talent au service d'une cause vraiment nationale⁵⁷ ». D'autres auteurs ont aussi écrit le récit de cette conquête comme le romancier Adolphe Badin qui était notamment collaborateur de *L'Illustration* et secrétaire de rédaction de *La Nouvelle revue*, ce dernier publie en 1895 *Jean-Baptiste Blanchard au Dahomey: journal de la campagne par un Marsouin*⁵⁸. Cela nous rappelle que des personnalités du monde de la presse comme des journalistes choisissent très souvent à cette époque de publier des témoignages de la conquête coloniale.

⁵⁵ S. Abbaticci, « Le milieu africain considéré au point de vue de ses effets sur le système nerveux de l'européen », *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910, p. 329-336.

⁵⁶ Jules Poirier, *Campagne du Dahomey. 1892-1894*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1895.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁸ Adolphe Badin, *Jean-Baptiste Blanchard au Dahomey: journal de la campagne par un Marsouin*, Paris, Armand Colin, 1895.

D'autre part on a aussi des publications de militaires qui ont fait la conquête et qui décident de partager leurs souvenirs de campagne dans un récit qui mêle expériences personnelles et analyses militaires. Ce sont des témoins qui écrivent « à chaud » au vu des dates de publications de leurs récits et qui répondent surtout à une forte demande de la part d'un public de lecteur avide de nouvelles aventures militaires. Ainsi, le chef de bataillon du génie Pierre Auguste Roques qui participe à la campagne du Dahomey publie à son retour *Le Génie au Dahomey en 1892*, un récit appuyé par les sources de l'auteur, une pagination, et des cartes ce qui le classe plutôt dans un cadre scientifique ⁵⁹.

On trouve aussi des lectures moins savantes et qui sont destinés à un public plutôt jeune comme avec E. Nuelito, *Au Dahomey. Journal d'un officier de spahis*, publié en 1897 et qui affirme lui-même son intention :

Je n'ai pas la prétention en écrivant les quelques pages qui suivent de faire un ouvrage savant ou technique ; j'ai voulu conter le plus simplement possible ce que j'ai vu et entendu, me mettant à la portée des jeunes. Si j'ai écrit ce livre, c'est que, sollicité par un grand nombre d'amis curieux de connaître les faits multiples qui se sont déroulés pendant la campagne du Dahomey, j'ai mis à profit mes heures de loisir pour rassembler en un petit volume les feuillets épars sur lesquels j'avais consigné mes impressions et les principaux faits de la guerre au pays Noir en 1892 ⁶⁰.

Ce sont donc pour la plupart des souvenirs et des journaux de campagne de militaires qui sont romancés dans le but de captiver un public large, tout comme le fait aussi Henry Morierval dans *La guerre au Dahomey, journal de campagne d'un sous-lieutenant d'infanterie de marine*, qu'il dédie à son beau-frère à son retour de la colonie :

Je suis trop heureux de satisfaire ta légitime curiosité et, comme tu es maintenant, à quatorze ans, un grand garçon très sérieux, je vais faire mieux que te raconter cette expédition, je vais te confier mon journal de campagne ⁶¹.

On constate cependant que les publications présentées jusqu'ici sont celles d'officiers mais il existe aussi des témoignages et des souvenirs rassemblés et publiés par des soldats du rang comme ici au sein de la Légion étrangère. Prenons l'exemple de Léon Silbermann (1871-1918), soldat de la Légion Étrangère puis caporal dans l'infanterie coloniale qui publie ses *Souvenirs de*

⁵⁹ Pierre Auguste Roques, *Le Génie au Dahomey en 1892 ... Avec une carte. Extrait de la Revue du Génie militaire*, Paris, Berger-Levrault, 1895.

⁶⁰ E. Nuelito, *Au Dahomey. Journal d'un officier de spahis*, Abbeville, Paillard, 1897.

⁶¹ Henry Morierval, *La guerre au Dahomey, journal de campagne d'un sous-lieutenant d'infanterie de marine*, Paris, Hatier, 1898.

campagne, une œuvre littéraire qui aurait reçu le prix Montyon en 1911 ⁶². Le général Gallieni envoie même une lettre à l'auteur en février 1910 pour le féliciter de son travail :

Vos lecteurs, et ils seront nombreux j'en suis certain, trouveront dans votre ouvrage non pas seulement une documentation intéressante sur la vie de nos soldats aux colonies, mais aussi un enseignement qui, chez les jeunes surtout, sera d'un excellent effet pour développer l'initiative, le sentiment du devoir et contribuer à l'éducation militaire ⁶³.

Bien qu'il soit celui d'un soldat, on remarque cependant que ce témoignage est validé par Gallieni, il est donc conforme à l'idée que souhaite renforcer et véhiculer l'officier d'État-major au sujet de la conquête coloniale. Destiné une fois de plus à toucher un public jeune dans le but de les convaincre de la grandeur de cette entreprise et pourquoi pas de les encourager à s'engager dans les colonies, cela limite les chances d'y trouver un discours dissident vis-à-vis de celui des institutions officielles.

Ainsi, on a beaucoup écrit sur la conquête du royaume du Dahomey et toutes ces publications sont appréciées du public de l'époque puisqu'elles regroupent des récits qui sont à la fois attrayants comme des romans, et souvent précis comme des rapports militaires. Mais leurs auteurs, qu'ils soient officiers, soldats du rang ou écrivains de profession ont une fâcheuse tendance à se répéter les uns les autres dans tous les textes, en négligeant les témoignages des Africains et en méprisant la vision des vaincus (ceci est problématique pour l'historien mais probablement pas pour le lecteur contemporain de ces textes). L'histoire de la conquête du Dahomey, écrite et fondée sur ces sources secondaires produites à la fin du XIXe siècle ou au tout début du XXe siècle, est donc inévitablement orientée vers l'optique européenne ⁶⁴. Il nous faut pourtant utiliser ces documents et les analyser tout en considérant qu'ils appartiennent à un contexte historique bien précis pour pouvoir les soumettre à un examen très minutieux.

Qu'en est-il alors des sources primaires trouvées sur ce sujet ? Nous pouvons déjà noter qu'on y trouve des témoignages « volontaires » et d'autres « involontaires ». Les premiers ont été produits dans le but précis d'informer et sont pensés dans leur écriture comme pouvant parvenir jusqu'à nous, ce sont donc des sources « narratives ». Je n'ai moi-même récolté que des sources écrites trouvées dans les centres d'archives du Service Historique de la Défense à Vincennes

⁶² Jean-Baptiste de Montyon avait créé les prix Montyon décernés en partie par l'Académie française en tant que prix de vertu. Ils étaient remis à des personnes jugées méritantes et aux ouvrages littéraires vus comme les plus utiles d'un point de vue moral.

⁶³ Léon Silbermann, *Souvenirs de campagne*, Paris, Plan, 1910.

⁶⁴ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 7.

(SHD), dans les fonds du Musée du Quai Branly ⁶⁵ et aux Archives Nationales d'Outre-mer à Aix-en-Provence (ANOM). Elles couvrent toute la période des expéditions militaires, entre 1890 et 1894 et sont constituées principalement des journaux de marche et d'opération (JMO) des officiers de la conquête et les mémoires inédits de quelques rares soldats, des historiques et journaux de campagne tenus par certains médecins de la colonne, mais aussi des articles de presse, des rapports officiels, des comptes rendus au Parlement, bien qu'ils ne reprennent simplement dans leurs grandes lignes les câblogrammes et télégrammes envoyés de Porto-Novo ⁶⁶. D'ailleurs, ces témoignages « volontaires » sont instructifs au-delà de leur objectif initial car ils éclairent sur les façons de penser et de vivre des hommes qui les rédigent.

Il convient maintenant de parler des témoignages « involontaires » qui, une fois consultés avec le recul nécessaire peuvent offrir à l'historien un regard plus nuancé sur la conquête que celui qui est donné par les documents officiels. Ces témoignages « involontaires » sont devenus la principale matière de la discipline historique, et ce assez logiquement puisqu'ils risquent moins de souffrir des préjugés des hommes du passé, ou des possibles maquillages pour la postérité. Ces derniers n'étaient donc pas destinés à informer à la base, il s'agit donc des correspondances privées de soldats, anonymes ou non, mais aussi de médecins. On trouve également dans les archives des ordres généraux et particuliers rédigés par des officiers d'État-major pour créer des punitions de soldats ou demander des renforts de troupes, on peut consulter aussi des lettres échangées entre les ministres des colonies, de la marine et de la guerre. Enfin quelques photographies, négatifs, dessins et gravures datant de la conquête. Cependant, je n'ai moi-même pas pu recueillir de sources orales ni pratiquer d'enquête de terrain ; ce qui soulève un problème récurrent à savoir comment restaurer le vécu et le ressenti des soldats africains présents dans le corps expéditionnaire lorsque l'on sait qu'aucun documents écrits par eux ne nous sont parvenus. Pour tenter de sortir de cette impasse en mettant en lumière la voix et l'agentivité des soldats africains dans cette conquête, je m'appuie donc principalement sur le travail de chercheurs qui ont décrit leur mode vie et leurs préoccupations dans le quotidien de la conquête.

Enfin, il faut appliquer un dernier questionnement méthodologique à ces sources dans le cadre de mes recherches consistant à prendre en compte à la fois la distance sociale et la distance raciale qui existe entre les différents soldats du corps expéditionnaire. En effet, nous avons vu que ces documents sont produits majoritairement par les officiers d'État-major qui sont issus de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie française de l'époque contrairement aux soldats du rang

⁶⁵ Le Musée du Quai Branly présente aussi un grand intérêt pour mes recherches grâce aux objets de la conquête qui y sont exposés, du moins pour l'instant. A ce sujet, il est aussi intéressant de consulter la thèse d'Olivier Banguiam Kodjalbaye *Les officiers français : constitution et devenir de leurs collections africaines issues de la conquête coloniale*, Thèse de doctorat Paris X, Paris, 2016.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 10.

comme on peut l'imaginer plutôt issus d'une classe moyenne ou prolétarienne. Or, il serait intéressant de comparer le jugement des officiers qui est porté sur les soldats africains d'une part puis européens d'autre part pour savoir si une analyse ou un parallèle proche peut être envisagé. Globalement on note un grand respect de la part des officiers dans les rapports qui traitent des soldats mais qu'en est-il réellement ? En effet on dénote tout-de-même parfois dans les documents la présence de commentaires condescendants, des généralités et des attributions de caractères pas très élogieux à l'égard des soldats. D'autre part il serait intéressant de différencier et de comparer le regard d'analyse des officiers et puis celui des soldats qui est porté sur les soldats africains, tirailleurs et spahis, peut-être n'ont-ils pas la même façon de les approcher et de les juger. Cette distinction doit se faire au moment de comparer les sources disponibles.

Introduction

La colonisation française au XIXe siècle

La conquête française de l'immense territoire de l'Afrique occidentale se fait de manière progressive tout au long du XIXe siècle. Elle s'accélère tout particulièrement suite à la Conférence de Berlin (1884-1885) à laquelle sont conviées les grandes puissances européennes impérialistes dans le but d'établir les règles d'un « partage de l'Afrique ». Celle-ci met fin à la période de « recueillement » dans laquelle se trouve la France depuis sa défaite, sur son propre sol, face aux Prussiens en 1870. Elle se lance donc à la conquête de nouveaux territoires dans l'espoir de retrouver sa fierté nationale et d'élargir le champ des possibilités, comme elle le fait en premier lieu avec l'expédition du Tonkin (1883-1885). Au même moment, l'industrialisation et les compagnies de commerce voient en effet dans ces entreprises l'occasion de s'implanter dans des pays méconnus mais néanmoins pleins de promesses. En effet, le rôle du marchand est fondamental pour tracer à son pays le chemin des acquisitions coloniales. La présence des comptoirs commerciaux et des factoreries en pays étranger marque et oriente beaucoup de décisions dans ce sens : « le marchand précède le missionnaire et le soldat ⁶⁷ ». La conquête de ces divers territoires revêt cependant un aspect très particulier par la composition des armées, l'irrégularité des moyens mis en œuvre, et les bouleversements politiques, sociaux, et culturels qu'elle engendre ; en sachant que ces modalités peuvent être très variées en fonction des lieux.

Si les Français réussissent à s'imposer militairement et politiquement en Afrique occidentale, la domination coloniale n'est pratiquement jamais acceptée sans résistance et plusieurs exemples illustrent la multiplicité de ces adversaires ⁶⁸. Cependant, ils ne résistent pas à la supériorité technologique des armées européennes ainsi qu'à l'utilisation des stratégies d'alliances avec les divers souverains et chefs africains qui exploitent les rivalités entre ces derniers. Ainsi, l'adage « diviser pour mieux régner » résume bien la politique de l'entreprise coloniale.

En 1923, le commandant Grandin définit par cinq constantes les guerres qui fondent les empires coloniaux européens dans son *Manuel à l'usage des troupes employées outre-mer*, publié par le ministère de la Guerre. La première de ces constantes concerne l'éloignement de la

⁶⁷ Ce sont les mots du commandant Grandin cités par Joseph Adrien Djivo, *Gbéhanzin et Ago-li-Agbo. Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome 1875-1900*, Paris, Editions L'Harmattan, 2013, p. 258.

⁶⁸ Pour plus de détails sur les initiatives et les résistances africaines face au partage et à la conquête voir : A. Adu Boahem (dir.), *Histoire générale de l'Afrique, Tome VII : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Editions UNESCO, 2011, p. 67-85.

métropole, qui a pour conséquence la plus fréquente le transport des troupes par la mer, c'est pourquoi on les appelle en France les troupes de marine. Ensuite un climat rigoureux du point de vue des Européens habitués au milieu tempéré et le fait qu'ils soient confrontés à de nouvelles maladies pouvant être contractées dans les territoires conquis ; les difficultés inhérentes au terrain, au manque de ressources locales et aux difficultés de communication ; l'infériorité de l'adversaire au niveau de l'armement et de l'organisation, bien que certaines de ces armes restent très efficaces ; et enfin l'emploi des troupes « indigènes »⁶⁹. Ce dernier point doit faire l'objet d'une première clarification car en effet les troupes coloniales réunissent à la fois des soldats européens et puis, de plus en plus, des soldats africains jusqu'à ce que progressivement, ces derniers représentent la majorité des effectifs dans certaines colonnes (néanmoins toujours sous le commandement d'officiers européens). Cette évolution, il faut le dire, s'explique d'abord par la faible popularité de ces conquêtes au sein de l'opinion publique en métropole, du moins dans les premiers temps de la colonisation, à cause des énormes pertes humaines que subissent les colonnes expéditionnaires. Le besoin de trouver une solution intermédiaire s'est donc rapidement fait ressentir. Ainsi on entreprend de recruter et de former des soldats issus des populations dites « indigènes »⁷⁰ qui, volontairement ou non, combattent tout au long de la conquête coloniale. Ces différents acteurs de la conquête, qu'ils soient africains, européens, soldats ou officiers, sont la préoccupation principale de ce mémoire qui se veut le résultat d'une recherche englobant à la fois histoire militaire, sociale, culturelle et politique.

Dans la chronologie des guerres coloniales françaises, le dernier quart du XIXe siècle est marqué par une atmosphère bien particulière. En effet, la conquête du royaume du Dahomey (1892-1894) se fait à un moment où le débat sur l'expansion coloniale se popularise, avec le progrès des thèses impérialistes liées aussi à la montée des nationalismes en Europe⁷¹. Or, l'occupation du Dahomey constitue une étape importante sur la route du bas Niger et elle se fait à un moment où l'Afrique occidentale est le théâtre d'une véritable compétition territoriale entre la France et l'Angleterre qu'on nomme le *Scramble for Africa* ou encore la « course au clocher »⁷². Finalement en 1895, la France fonde l'Afrique occidentale française (A.O.F.) qui fédère à cette date les colonies du Sénégal, du Soudan français, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire seulement. Mais on signe véritablement la fin de la conquête française de l'Afrique de l'Ouest en 1898 avec

⁶⁹ Cette définition semble toujours recevable et est reprise par les historiens dans leurs travaux comme ici : Jacques Frémeaux, *De quoi fut fait l'empire. Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010, p. 3.

⁷⁰ Le terme « indigène » désigne le peuplement autochtone, ce terme fut d'un emploi courant après 1880, de préférence à celui de « naturel ». Les « vieilles » colonies, peuplées de Blancs et de Noirs n'avaient pas de population autochtone. Ce terme fut surtout utilisé en Afrique Noire [...]. À partir de 1945-1946 le terme d'« autochtone » lui fut officiellement substitué. Jean Martin, *Lexique de la colonisation française*, Paris, Dalloz, 1988, p. 206.

⁷¹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 484.

⁷² *Ibid.*, p. 41.

la « capture » de son résistant le plus ancien, Samory Touré. Ainsi, les Français n'en sont pas à leur premier essai et s'aventurent au Dahomey avec l'expérience indispensable des guerres coloniales passées. La conquête de l'Afrique noire apparaît donc comme une affaire de « lent grignotage » et correspond sur le plan militaire à une « succession d'affaires ponctuelles » consistant à mettre un terme aux révoltes par des campagnes plus ou moins longues ⁷³.

Avant de m'intéresser au Dahomey, je me suis documenté sur l'ensemble des territoires conquis par les Français en Afrique de l'Ouest jusqu'à finalement me concentrer sur ce royaume. En commençant par les origines de la conquête et la politique d'expansion des Français, je me suis beaucoup intéressé aux moyens mis en œuvre dans cette entreprise et surtout à ses acteurs principaux que sont les militaires français et africains. En consultant les archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, j'ai pu constater que les fonds concernant la conquête du Dahomey étaient bien fournis, les documents qui y sont conservés ont tout de suite attiré mon attention. J'ai donc décidé de trouver un sujet de recherche sur cet épisode de la colonisation française et j'ai commencé à me documenter et à lire des ouvrages traitant de ce moment précis. Avant même d'avoir fait ce choix je voulais travailler sur les colonnes expéditionnaires et les soldats qui les composent pour en faire une histoire militaire et sociale, car le mode de conquête demande la formation de corps militaires qui suscitent déjà l'intérêt et l'admiration à l'époque. Je souhaite comprendre comment les Français ont pu conquérir ce territoire malgré l'environnement et le climat très souvent difficiles et meurtriers pour les Européens, auxquels les soldats sont confrontés dans les marches et les combats. C'est une histoire qui a donné naissance à des mythes, des épopées et qui a révélé la figure de personnages emblématiques aussi bien du côté des colonisateurs que de celui des colonisés.

Les origines du conflit franco-dahoméen

Il est important d'établir le contexte dans lequel s'inscrit mon sujet, c'est-à-dire comment le royaume du Dahomey finit par subir l'emprise de l'impérialisme européen et comment il tombe sous la domination coloniale de la France. Depuis le XVIIIe siècle, les Français sont présents sur les côtes de l'actuel Bénin et en premier lieu à Ouidah où la Compagnie française des Indes avait établi un fort qui passe sous l'autorité du roi en 1763 ; cette possession abritait aussi un comptoir commercial qui subsiste jusqu'au XIXe siècle. Successivement, les rois Guezo (1818-1858) et Gléglé (1858-1889) signent plusieurs traités d'amitié et de commerce avec les Français ce qui

⁷³ Eugène-Jean Duval, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 91.

permet à ces derniers d'établir leur protectorat et de faire reconnaître leur souveraineté sur le fort de Ouidah. Petit à petit ces accords amènent la « cession » de Cotonou à la France. Enfin, les Français établissent aussi un protectorat sur le royaume de Porto-Novo à la demande du roi Toffa, mais l'installation française gêne le royaume du Dahomey et entrave les expéditions militaires du roi Gléglé. Dès la fin de 1887, celui-ci fait savoir qu'il ne reconnaît plus le traité qui établit la cession de Cotonou à la France et réclame l'évacuation de Porto-Novo. L'étau se referme de plus en plus sur le royaume du Dahomey qui ne supporte plus la pression locale des Français, jusqu'en 1889, date à laquelle Gléglé finit par lancer ses troupes et dévaste le pays qui entoure le fleuve de l'Ouémé. Cette même année le roi meurt et est remplacé par son fils Béhanzin. Ce dernier reste fidèle aux engagements de son père et la première guerre franco-dahoméenne a finalement lieu du 21 février au 3 octobre 1890. Cette première guerre connaît deux moments forts ; le 4 mars les Dahoméens attaquent notamment les forces françaises cantonnées à Cotonou, certaines amazones arrivent même à pénétrer dans la ville avant d'être finalement repoussées par les tirailleurs. Elle est aussi marquée le 20 avril, par la bataille d'Atchoupa où les Français, commandés par le lieutenant-colonel Terrillon à la tête de 350 hommes et 3 pièces d'artillerie vont à la rencontre des Dahoméens qui marche sur Porto-Novo. En effet, Béhanzin a le désir de se venger et de punir le roi Toffa Ier, ce qui est une des explications de l'action de ses forces armées dans la région ⁷⁴. Ce conflit a bien sûr de nombreuses répercussions sur les événements à venir car il se conclut par l'occupation militaire définitive du port de Cotonou par les hommes du commandant Terrillon et l'arrestation des autorités dahoméennes de la ville. En réaction le roi fait arrêter les 12 Européens présents à Ouidah parmi lesquels 8 Français sont gardés en otages et conduits à Abomey. De plus, un blocus est mis en place sur la côte tandis que la Marine devient responsable des opérations. L'ensemble de ces décisions se fait sous la direction de Jean Bayol, lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud, dont la responsabilité est évidemment immense dans les événements qui débouchent sur le conflit entre la France et le Dahomey ⁷⁵. Cette guerre est en quelque sorte un prélude à la conquête. En effet, les Français protègent ce qu'ils considèrent comme étant leurs possessions et mesurent par conséquent la détermination des troupes de Béhanzin ainsi que la volonté de ce dernier de ne pas se laisser faire.

Mais le gouvernement français souhaite apaiser les tensions et tente de trouver un terrain d'accord avec Béhanzin dont l'objectif est de préserver les terres sacrées et inaliénables de son royaume. Ainsi, le 3 octobre 1890, un nouveau traité est signé entre les représentants de Béhanzin et le commandant de Montesquiou-Fezensac ainsi que le capitaine Decoeur, qui reconnaît le protectorat français sur Porto-Novo et l'occupation de Cotonou contre le paiement d'une

⁷⁴ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 344.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 304.

indemnité de 20 000 F. Des discussions et des débats ont lieu en métropole entre les partisans de la lutte contre Béhanzin et ceux qui veulent agir de manière plus diplomatique. Ces derniers réticents à la lutte sont une minorité dont Paul Déroulède à droite et Georges Clemenceau à gauche, mais la seule véritable voix qui se prononce contre est celle du député Alfred Martineau qui durant son mandat avait pour habitude de prendre position « contre les procédés barbares, onéreux et stériles de conquête qui étaient de mode à cette époque ⁷⁶ ». Finalement ils ne font pas le poids face aux Secrétaires d'Etat aux Colonies qui se succèdent : Eugène Étienne et Émile Jamais en 1892, Théophile Delcassé en 1893 ; pour eux : « il ne saurait être question de s'arrêter à la côte seulement ⁷⁷ ». Cependant, en général, le début d'un conflit important est souligné par un acte marquant ou ce qu'on appelle un *casus belli* qui permet de légitimer le lancement des opérations ⁷⁸. Or, le mois de mars marque une étape décisive dans la marche vers la guerre car « une famine terrible » causée en très grande partie par le blocus des vivres sur la côte affaiblit le royaume du Dahomey et engendre des problèmes économiques pour ses troupes ⁷⁹. Le 26 mars 1892, ces dernières attaquent, pour se ravitailler, des villages pourtant placés sous la protection des Français. Dans les jours qui suivent le lieutenant-gouverneur Victor Ballot et son équipe font une reconnaissance sur le fleuve Ouémé à bord de la canonnière *Topaze*. L'équipe essuie des coups de feu et enregistre trois blessés. Le *casus belli* est alors trouvé et n'est pas abandonné ⁸⁰.

Le 11 avril 1892, les trois millions demandés par le ministère pour envoyer un renfort de troupes au Dahomey sont votés par 376 voix contre 134. Ces renforts doivent normalement se borner à assurer la défense des établissements de la côte et éventuellement exercer « une action offensive à court rayon » autour de Cotonou et Porto-Novo ⁸¹. Le président du Conseil Émile Loubet se défend de vouloir mener une politique d'expansion et veut seulement faire respecter ses nationaux du commerce sur la côte. En réalité, le gouvernement cède aux pressions commerciales des marseillais Cyprien Fabre et Jules Charles-Roux, qui souhaitent s'assurer le monopole des achats d'huile de palme aux dépens de la concurrence allemande ⁸². Sur place, les négociants sont

⁷⁶ Lucien, Heudebert, *Au pays des Somalis et des Comoriens*, Paris, Librairie Orientale et Américaine, 1901, p.4.

⁷⁷ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 345.

⁷⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 53.

⁷⁹ Une crise qui ne s'améliore pas avant le début et même la fin de la conquête car Dodds écrit en juin 1892 : « La famine et la misère sont extrêmes au Dahomey », Hélène d'Almeida-Topor, *Histoire économique du Dahomey (Bénin) (1890-1920)*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 147.

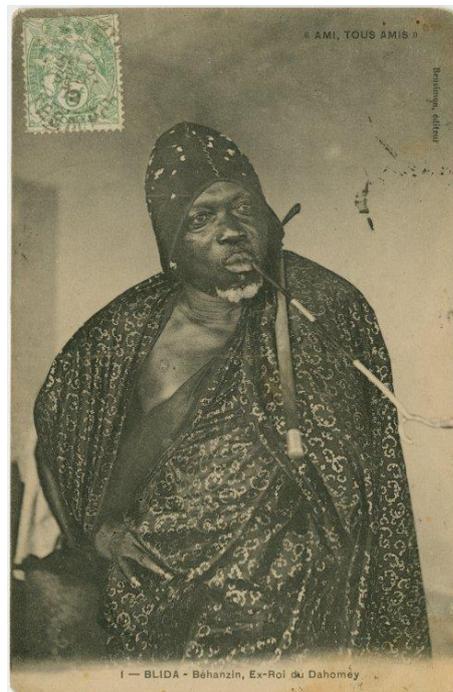
⁸⁰ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 336.

⁸¹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 54.

⁸² Sur les enjeux économiques de la conquête du Dahomey, Hélène d'Almeida-Topor montre la forte influence des maisons de commerce sur les décisions du gouvernement : « Les chefs des deux plus importantes maisons de commerce, Mante et Fabre, de Marseille, avaient écrit, chacun de leur côté, au ministre de la Marine et des Colonies ainsi qu'à celui des Affaires étrangères, pour obtenir l'intervention du gouvernement contre les prétentions de ce pays. Fabre, en particulier, s'exprimait sans ambiguïté : « La France ne doit pas abandonner et laisser prendre ce qui lui appartient ». », dans *Histoire économique du Dahomey, op. cit.*, p. 137. Voir aussi : X. Daumalin, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels, 1841-1956*, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie, 1992.

appuyés par les fonctionnaires et les militaires, qui jugent nécessaire de faire chuter le pouvoir local et de contrôler toutes les douanes ⁸³.

Le gouvernement français envoie donc le colonel Dodds qui débarque à Cotonou pour former un corps expéditionnaire fort de 2092 hommes dont des légionnaires, des spahis, des tirailleurs sénégalais et haoussa, ainsi que de l'artillerie. Le royaume de Porto-Novo fournit de son côté 2600 porteurs. La colonne française se met en marche et livre de très difficiles combats, causant des pertes importantes dans l'armée dahoméenne, elle prend toutes les villes les unes après les autres, situées sur l'itinéraire choisi par les Français et menant à la capitale du royaume ; malgré une forte résistance telle que les Français en ont rarement vu en Afrique, le roi, voyant qu'il ne pouvait plus arrêter leur marche, finit par incendier la ville d'Abomey avant de s'enfuir vers le nord. Le 17 novembre 1892 le colonel Dodds peut enfin pénétrer dans la capitale désertée par les Dahoméens et proclame peu après la déchéance de Béhanzin, le protectorat de la France sur le royaume du Dahomey et l'annexion de divers territoires sur la côte allant de Porto-Novo à Ouidah. Alfred Dodds est promu général et revient dans la colonie du Bénin nouvellement constituée pour achever la « pacification » du pays lors de la campagne de 1893-1894 sous forme de « colonnes volantes » ayant avant tout pour but de capturer Béhanzin et les restes de son armée qui subsistent dans le pays. Ce dernier apporte sa reddition le 26 janvier 1894 et est déporté à la Martinique puis quelques années plus tard, en Algérie où il meurt en 1906.



Carte postale représentant « Béhanzin, ex-roi du Dahomey » à Blida (Algérie), où il est en résidence surveillée.

⁸³ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 41.

Popularité de la conquête en métropole

Les entreprises militaires conduites à partir de 1890 au Soudan, au Tchad, sur le golfe de Guinée semblent bénéficier, de la part du public métropolitain, d'une sympathie souvent fervente, et selon toute apparence, largement partagée. La campagne du Dahomey, quant à elle, semble marquer à cet égard un tournant décisif. En effet, les épisodes de la lutte entreprise contre Béhanzin suscite d'innombrables récits présentés par les journaux de presse comme dans *l'Illustration*, *Le Petit Journal*, ou encore le *Tour du Monde* pour les plus connus, et les livres illustrés faisant alors découvrir le « redoutable roi fétichiste », avec ses « guerriers fanatiques » et sa garde de farouches « amazones », tout en donnant une évocation des pays exotiques ⁸⁴. Cependant, ces lectures suscitent sans doute la rêverie autant et plus qu'elles n'informent. De plus, en France et après la guerre de 1870 où elle a jeté toutes ses forces, le service colonial n'est imposé pratiquement qu'à « des troupes de métier, mieux aguerries physiquement et moralement, et dont les hommes ont accepté le risque d'aller n'importe où, et particulièrement « là où on meurt », selon la proclamation adressée aux légionnaires par le général François de Négrier en 1884 ⁸⁵ ». L'opinion publique est donc moins réticente aux expéditions coloniales que ce fut le cas dans la première moitié du XIXe siècle, mais les défaites graves et coûteuses pour l'armée conquérante déclenchent toujours un élan d'indignation et d'émotion dans l'opinion. C'est d'ailleurs le cas lorsqu'elle apprend le désastre de la bataille de Dogba du 19 septembre 1892 ce qui prouve qu'on ne considère pas non plus comme négligeable le prix qui doit être acquitté pour les conquêtes. De même, au cours de l'expédition, un article intitulé *Les Mouches* est publié dans le *Figaro* (le 2 août 1893) dans lequel l'auteur critique la politique de vigueur menée par le gouvernement et le parlement vis-à-vis du roi du Dahomey. En effet, l'auteur cherche à rendre la Marine responsable de la continuation des hostilités malgré la possibilité qu'elle avait d'y mettre fin. Sa publication interpelle le Ministre de la Marine qui trouve étonnant qu'un simple rédacteur de journal puisse être aussi bien renseigné sur le cours des opérations. Après une rapide enquête, on apprend que l'auteur de cet article a été mis en rapport avec un officier de retour du Dahomey qui lui a donné ses renseignements personnels. Cela confirme les craintes du Ministre qui, dans une lettre destinée au Président du Conseil veut effectivement rappeler une chose : « Il y a, vous le savez, les partisans de la générosité qui avait de chauds représentant, même à Kotonou, parmi certains de nos officiers. » Ainsi l'on trouve des opposants à cette entreprise jusque dans l'état-major même du colonel Dodds ⁸⁶.

⁸⁴ Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Pluriel, 1972, p. 148.

⁸⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 76.

⁸⁶ ANOM - DAHO V 9 : Correspondance (1893). Envoi de troupes, d'armement et d'équipement ; personnel militaire.

Le royaume du Dahomey, Béhanzin et son armée

Les bornes chronologiques de mon sujet de recherche sont comprises entre août 1892 lorsque le corps expéditionnaire est créé, et janvier 1894 suite à la reddition du roi Béhanzin ce qui met fin à la conquête. Lors de ces recherches je souhaite entrer dans le quotidien des marches, des bivouacs et des combats qui opposent le corps expéditionnaire français à l'armée royale du Dahomey. Pour cela il est important de démontrer quelles sont les particularités du royaume qui lui fait face tant au niveau politique, militaire que culturel, mais aussi en tenant compte de son climat et de la nature de son terrain pour comprendre en quoi cette campagne se différencie de celles que les Français ont déjà menées en Afrique.

Le Dahomey est un État en apparence solide mais que les Européens connaissent mal. En effet, malgré les nombreuses missions d'exploration menées dans le pays et l'ancienneté des rapports commerciaux entre la France et le Dahomey, il y a une ignorance réciproque des deux États qui s'opposent dans cette guerre. Cette ignorance est encore plus évidente lorsqu'on lit l'abondante correspondance du palais d'Abomey aux gouvernements français, anglais ou allemand pendant la conquête : « Béhanzin ne savait pas ce qu'étaient l'Europe et la France ⁸⁷ ». Les descriptions qu'ont apportées certains voyageurs aiment comparer la construction étatique du Dahomey à celles de l'Occident mais la réalité est bien plus complexe. En effet, au XIXe siècle, cette monarchie connaît une crise interne ; elle est minée par trois ferments de désagrégation. Tout d'abord, la lente maturation des institutions qui a abouti à la participation désastreuse des princes ministres d'État au pouvoir depuis un demi-siècle prouve que le roi, pourtant considéré comme sacré, n'est pas tout-puissant. Ensuite, bien qu'elle soit réussie sur le plus long terme, les Européens imposent la reconversion économique, avec le passage de la traite négrière à une économie dominée essentiellement par l'huile de palme. Enfin, les pressions extérieures exercées par la France et les autres puissances coloniales troublent la politique intérieure du royaume notamment avec l'affaire de Cotonou et le soutien des Français au roi Toffa Ier, de Porto-Novo, qui cherche alors à s'affranchir de la domination dahoméenne ⁸⁸.

Comme ailleurs en Afrique, les sacrifices humains et l'esclavage sont encore pratiqués dans le royaume de Béhanzin, et pour les faire subsister, ce dernier a besoin de prisonniers qui sont razzés dans les territoires voisins pendant des campagnes militaires auxquelles le roi doit lui-même participer en tant que chef suprême des armées. Mais cette fois-ci le royaume qui,

⁸⁷ Luc Garcia, *Le Royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale : affrontements et incompréhension (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, p. 11.

⁸⁸ *Ibid.*

d'après les traditions orales ne connaît jusque-là que des victoires (malgré des pertes parfois importantes), doit se battre contre les Français. En effet, les succès réguliers qui étaient favorisés par les tactiques de diversions, d'encerclements et de surprises nocturnes qu'on retrouve d'ailleurs dans la guerre face aux Français, ne sont plus considérés comme suffisants ; les Dahoméens s'adaptent donc aux stratégies de guerre européenne ⁸⁹. Il convient alors de présenter cette armée royale et de montrer les modifications qu'elle s'est imposée pour pouvoir faire face au corps expéditionnaire du colonel Dodds.

L'armée que détient Béhanzin est un héritage de plus de 150 ans ; elle possède des structures, des moyens et des tactiques traditionnels solides comme celles que nous avons déjà citées plus haut (encerclements, embuscades, diversions, etc.) ⁹⁰. Le nombre de soldats qu'elle contient, femmes et hommes confondus, est estimé à environ 7500 sous le successeur de Gléglé au moment du déclenchement des hostilités en 1892. Cependant, l'armée régulière ne comprend guère plus de 2000 combattants des deux sexes, équipés en fusils perfectionnés soit : cinq compagnies d'une cinquantaine d'hommes chacune, une compagnie d'une quarantaine de fusiliers, 400 à 500 gardes du corps chargés de la protection rapprochée du souverain, et enfin le fameux corps des Amazones ⁹¹. Ces Amazones sont recrutées par une sélection portant sur l'ensemble des jeunes filles, depuis les princesses, en passant par les femmes de moralité douteuse, les criminelles condamnées, mais aussi parmi les volontaires dotées d'une condition physique exceptionnelle, les jeunes filles au caractère difficile et même par tirage au sort, jusqu'aux esclaves de guerre ⁹². Organisées selon une hiérarchie rigoureuse, astreintes au célibat, elles ne peuvent ni se marier, ni avoir d'enfant, la maternité étant un obstacle à l'activité militaire pour laquelle elles sont formées et à laquelle elles doivent en principe vouer toute leur vie ⁹³. Elles forment une troupe répartie en trois corps. Le premier est une troupe d'infanterie, armée de fusils, (des carabines modèle 1822 surtout ayant une portée de 100 mètres environ), d'arcs et de rasoirs de grandes dimensions (la lame mesure 45 cm de long, elles n'eurent cependant pas l'occasion de s'en servir pendant la campagne de 1892). Un autre corps constitue une troupe d'artillerie et un troisième se compose de chasseresses. En temps de paix, elles sont affectées au service du roi, et peuvent se voir confier des missions de renseignement mais elles sont soumises à un entraînement incessant et exigeant. En guerre, elles constituent peut-être un tiers de l'armée, et se battent avec un acharnement les menant parfois jusqu'à un anéantissement presque total ; ce qui

⁸⁹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 360.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 354.

⁹¹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 130.

⁹² Hélène d'Almeida-Topor, *Les Amazones. Une armée de femmes à l'époque précoloniale*, Besançon, Éditions La Lanterne Magique, 2016, p. 53.

⁹³ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 357.

ne manque pas d'impressionner les officiers et les soldats français ⁹⁴. Par ailleurs, pour assister leur armée, les Dahoméens se servent aussi de porteurs sans armes, triés parmi les captifs qui depuis des années, sont internés dans l'intérieur du pays ⁹⁵.



Amazones du Dahomey vers 1890 ⁹⁶.

Le service militaire qui s'apparente plus à une conscription temporaire de paysans est néanmoins obligatoire. Ce n'est pas une éducation militaire systématique mais les exercices de gymnastique occupent une place importante dans la vie de tous ces soldats. De plus, de longues marches, danses, sièges simulés organisés surtout par les amazones, contribuent à développer les forces physiques des uns et des autres ⁹⁷. Le commandement est composé aussi d'officiers qui comprennent des hommes et des femmes ⁹⁸. L'armée de Béhanzin a la conviction d'être dotée d'une supériorité magique depuis un mythe datant de 1890 ce qui encourage les hommes et les femmes qui la composent et donne à ces derniers des raisons d'espérer une issue heureuse des

⁹⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 297.

⁹⁵ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

⁹⁶ Stanley Bernard Alpern, *Amazons of Black Sparta : the Women Warriors of Dahomey*, Londres, Hurst, 1998.

⁹⁷ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 356.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 360.

affrontements à venir contre les Français ⁹⁹. Et cette confiance, qui est aussi celle de Béhanzin, s'explique également par les acquis de son armée car les Allemands lui vendent des armes depuis 1891 et entraînent ses guerriers au maniement de celles-ci ¹⁰⁰. Il y a en effet des officiers européens qui apprennent aux soldats à utiliser correctement les fusils vendus ainsi qu'à diriger les tirs de l'artillerie pendant les combats. Parmi ceux qui participent à la guerre aux côtés du royaume, 9 officiers ont été notamment recensés : 3 Belges et 6 Allemands ¹⁰¹. En effet, le Dahomey n'est pas isolé face à la France. Le roi entretient un réseau de relations internationales, notamment avec l'Allemagne, l'Angleterre et le Portugal au point d'amener ces pays à s'opposer ouvertement à la politique française ¹⁰². Il faut souligner que ce commerce d'armes qui persiste entre les marchands allemands et le roi du Dahomey, avant et pendant la conquête, est un fait important qui a de grandes répercussions sur la nature des combats entre 1892 et 1894. Après la première campagne une enquête est ouverte par Alfred Dodds lui-même qui souhaite avoir des explications de la part de Berlin car en effet la Conférence de 1884-1885 établit une liberté de commerce étendue dans les bassins du Congo et du Niger mis à part dans le domaine du transport d'armes. Or, ce ne sont pas moins de 1721 fusils de modèles Peabody, Snider, Winchester et Chassepot, 4 canons de la marque Krupp, 3 mitrailleuses de Reffye, 12 revolvers de marques diverses, des munitions et de la poudre qui ont été introduits par Lagos et Petit-Popo, et transportés par la société Woermann entre 1890 et 1892 ¹⁰³. Comble de perversité, les Chassepot proviendraient des saisies faites par les Prussiens après la capitulation de Bazaine à Metz, vingt ans auparavant ¹⁰⁴. Cependant, ces nouvelles armes sont dans l'ensemble, à peine plus modernes que celles qui avaient été achetées auparavant et sont toutes inférieures en rapidité et en précision comparé aux fusils à répétition Lebel 1886 que manient les soldats du corps expéditionnaire français ¹⁰⁵. En outre, la position de l'Allemagne devient délicate quand on découvre que ce sont les prisonniers de guerre de Béhanzin qui sont parfois échangés contre les armes ¹⁰⁶. Déjà bien avant la campagne de 1892, le roi est accusé de vendre des esclaves à des traitants allemands pour le Cameroun, et peut-être à des Belges pour le Congo, au prix de 400 F pour un homme et

⁹⁹ *Ibid.*, p. 305.

¹⁰⁰ Malgré cela, les troupes royales ne savaient pas toujours utiliser avec efficacité les armes modernes qui leur étaient livrées, la plupart du temps ils tiraient au-dessus de la cible visée, Luc Garcia, *op. cit.*, p. 12..

¹⁰¹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 393.

¹⁰² Luc Garcia, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰³ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 392. Sur le rapport des sociétés africaines aux armes à feu : Giacomo Macola, *The Gun in Central Africa. A History of Technology and Politics*, Athens, Ohio University Press, 2016 : bien que l'auteur ne traite que des sociétés d'Afrique centrale, on comprend bien que la domestication des armes à feux au XIXe siècle peut varier d'une société à l'autre, certaines notamment la refuse pour des questions de conservatisme militaire ou par une conception de la bravoure qui leur sont propre.

¹⁰⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 288.

¹⁰⁵ Hélène d'Almeida Topor, *Histoire économique du Dahomey (Bénin) (1890-1920)*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 140.

¹⁰⁶ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 394.

250 F pour une femme ; il semble que cette fois la monnaie d'échange ne soit plus la même ¹⁰⁷. Même les Italiens sont pris en flagrant délit par un aviso français en train de débarquer des munitions de guerre et des fusils italiens à l'adresse de Béhanzin en 1892 ¹⁰⁸.

Concernant leur organisation défensive face aux Français, les Dahoméens modifient certaines tactiques pour mieux s'adapter au comportement de la colonne française. Ainsi, ils mettent en place un système de tranchées en travers des routes du pays qui mènent à la capitale du roi, une stratégie sans doute influencée par les officiers européens présents dans l'armée royale. Cependant ils pratiquent toujours des embuscades, sur les campements français cette fois-ci, obligeant beaucoup de corps à corps pour les soldats de la colonne qui doivent sortir régulièrement leurs baïonnettes et donc prendre plus de risques. Une autre technique redoutable consiste à loger des tireurs en haut des palmiers à huile sur lesquels ils montent aisément et qui, grâce à un champ de tir dégagé, peuvent atteindre les cibles privilégiées que sont les tentes des officiers français et même pouvant aller jusqu'à tuer certains d'entre eux. Avec les amazones cachées dans les hautes herbes, ils encerrent l'adversaire par un système alterné de feux plongeants et ascendants qui surprend plus d'une fois la colonne ¹⁰⁹. Il faut noter que l'agence secrète d'espionnage du roi d'un côté et les éclaireurs français de l'autre jouent un rôle primordial dans cette guerre où le manque de renseignements perturbe beaucoup le déroulement de la campagne. Finalement Béhanzin utilise admirablement bien le terrain pour assoiffer l'ennemi plutôt que de le combattre à armes inégales et mène une forme de guérilla comme on en retrouve souvent dans les guerres coloniales du XIXe siècle ¹¹⁰. Les Français entrent donc en guerre contre un État militarisé ; l'armée royale est bien équipée et aussi très bien disciplinée. Notamment grâce aux amazones, Béhanzin peut se vanter de disposer, à la veille de la conquête, de la meilleure armée d'Afrique occidentale capable de mener une guérilla contre une puissance européenne ¹¹¹. On peut aisément la comparer à une autre armée que les Français combattent en parallèle en Afrique de l'Ouest, à savoir l'armée de Samory Touré. En effet, la force de celle-ci réside aussi dans ses fantassins organisés en plusieurs corps distincts avec la présence d'un corps d'élite et

¹⁰⁷ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁸ J. Bern, *L'expédition du Dahomey (août-décembre 1892), notes éparses d'un volontaire*, Sidi-Bel-Abbès, C. Lavenue, 1893, p. 193.

¹⁰⁹ Hélène d'Almeida Topor, *Les Amazones. Une armée de femmes à l'époque précoloniale*, Besançon, Éditions La Lanterne Magique, 2016, p. 146.

¹¹⁰ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 6. Aussi concernant la stratégie des « petites guerres » ou « guerillas », il est intéressant de lire Gérard Chaliand, spécialiste de la guérilla et du terrorisme ; il propose une analyse de cette spécificité militaire à travers l'histoire et notamment dans l'étude des conflits contemporains, de la guerre d'Algérie aux interventions occidentales en Irak et en Afghanistan. Selon lui la spécificité de la guérilla est d'être menée par des éléments irréguliers (« partisans », « insurgés », « révolutionnaires ») contre une armée régulière. Fondée sur la mobilité, la surprise et le harcèlement, son but traditionnel est d'affaiblir une armée, si possible en lui causant des pertes sensibles. La « petite guerre » est alors aussi vieille que la guerre elle-même.

¹¹¹ Olivier Banguiam Kodjalbaye, *Les officiers français : constitution et devenir de leurs collections africaines issues de la conquête coloniale*, Thèse de doctorat Paris X, Paris, 2016, p. 261.

d'une garde personnelle également soumis à un entraînement régulier. Le noyau dur de cette armée ne paraît guère supérieur à quelques milliers d'hommes mais ces derniers sont armés de fusils à chargement à culasse voir même à répétition ¹¹².

On ne doit pas oublier de prendre en considération la nature du terrain et le climat du pays auxquels les soldats doivent faire face. Le Dahomey a un climat équatorial plutôt que tropical ; comme pour la majorité des pays conquis par les guerres coloniales du XIXe siècle, il est situé entre le tropique du Capricorne et celui du Cancer, les années se divisent donc en deux saisons sèches et deux saisons de pluies. Grandes pluies de mai à juin, moindres de septembre à novembre. Du 15 juillet au 15 septembre, petite saison sèche. La grande saison sèche, parfaitement tranchée, dure de décembre à fin mars. Ce régime dicte sa loi aux opérations militaires, impossibles durant la saison humide dite d' « hivernage » qui dure du mois de juin au mois de septembre, mais qui restent difficiles pendant la saison sèche. C'est pourquoi la première campagne de 1892 est lancée à la fin du mois d'août tandis que la deuxième de 1893 commence au mois d'octobre. En effet, la saison des pluies fragilise rapidement les organismes et favorise des affections qui n'épargnent pas les Africains, mais auxquelles ils résistent généralement mieux¹¹³. Il faut aussi prendre en compte la nature du terrain et la végétation qui ralentissent considérablement la colonne, cela épuise les troupes : à cela s'ajoutent des maladies comme la dysenterie ou le paludisme. En effet, la végétation qui pèse tant sur les déplacements demande beaucoup d'interventions de la part du génie militaire qui passe une grande partie de la campagne à débroussailler le passage ou les campements du corps expéditionnaire. Le Dahomey est couvert d'une forêt équatoriale très défrichée et coupée par des éclaircies et des marécages puis, à mesure qu'on s'avance vers le nord, les soldats affrontent plutôt la brousse. Avec une température de 27 degrés en moyenne, le climat chaud et humide déclenche notamment quelques tornades durant la conquête.

¹¹² Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 298-300. Concernant les troupes de Samory, voir aussi les ouvrages de Julie d'Andurain *La Capture de Samory (1898). L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*, et Yves Person, *Samori: une révolution Dyula*.

¹¹³ *Ibid.*, p.13.

Le Petit Journal

TOUS LES VENDREDIS
Le Supplément illustré
5 Centimes

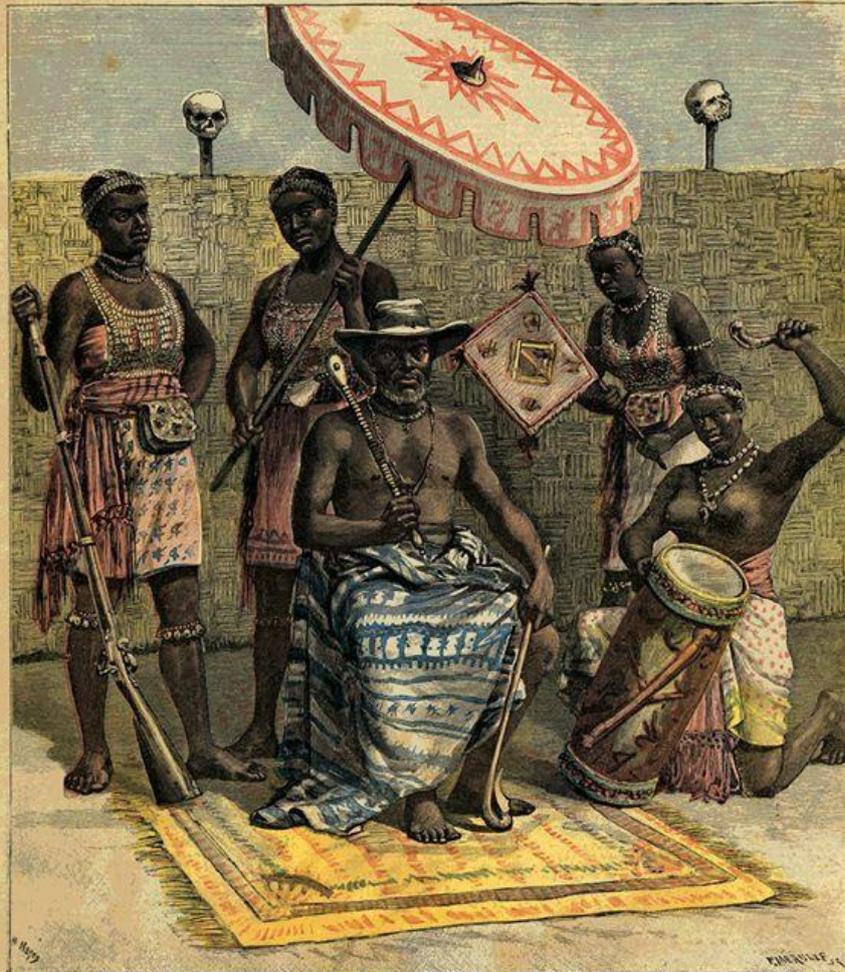
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES JOURS
Le Petit Journal
5 Centimes

Troisième Année

SAMEDI 23 AVRIL 1892

Numéro 74



BEHANZIN

Roi de Dahomey

Couverture du quotidien *Le Petit Journal* daté du samedi 23 avril 1892. A la veille de la conquête, la presse s'empare du sujet et dévoile à ses lecteurs le nouvel ennemi de la France : « Béhanzin, roi du Dahomey ». *Le Petit Journal* couvre les événements avec plusieurs unes illustrées tout au long de l'expédition française.

Présentation du sujet

Je souhaite analyser le quotidien des soldats du corps expéditionnaire français et leurs conditions de vie dans le cadre des deux campagnes militaires, aussi bien à l'intérieur du bivouac, durant les marches que lors des combats. Cela implique de travailler sur des thématiques très diverses : les services sanitaires et de l'hygiène, le moral et le comportement des soldats, les punitions de la justice martiale, la composition de l'équipement et de l'armement, l'efficacité et le contenu des ravitaillements de la colonne ; enfin on tire aussi beaucoup de conclusions en observant la relation des soldats avec les habitants du territoire conquis.

Aussi, la particularité intéressante de ce corps expéditionnaire est son hétérogénéité puisqu'en effet les origines de ses soldats sont multiples ; de ce fait il y a beaucoup de choses à dire sur les conséquences que cela peut avoir sur leur mode de vie au quotidien. Luc Garcia décrit cette hétérogénéité et présente ainsi la composition d'une compagnie de tirailleurs haoussa : « la première compagnie de 138 tirailleurs regroupait une bonne dizaine d'ethnies : des Sénégalais, Gabonais, Ouatchi, Egba, mulâtres portugais, Gun et Nago de Porto-Novo et du Nigéria, contre 6 vrais Haoussa ¹¹⁴ ! » On comprend de prime abord que les soldats d'une compagnie n'ont pas forcément la même origine que celle indiquée par le nom de cette même compagnie aussi bien que parmi les tirailleurs sénégalais il n'y a pas seulement des Sénégalais mais aussi des Africains d'origines très diverses. Il est intéressant de questionner cette particularité afin de comprendre comment une telle cohabitation est possible ou du moins dans quelle ambiance vivent ces soldats au sein d'une seule et même armée comme le souligne si bien L. Garcia :

Ce fut un amalgame d'Européens, de Noirs sénégalais, béninois et soudanais, d'arabes, de musulmans, de chrétiens, d'athées, de déistes et de païens, condamnés à vivre ou à mourir ensemble sous les coups des amazones, à attaquer et à défendre dans une mutuelle harmonie ¹¹⁵.

On comprend à la lecture du titre de ce mémoire, que ce travail se donne aussi pour objectif de montrer la particularité de cette expédition. Cette dernière peut en effet être qualifiée de « guerre sans front » au vu de la singularité des ennemis combattus et des territoires conquis et occupés. Cette expression de « guerre sans front » est utilisée par Joseph Adrien Djivo dans son ouvrage *Gbéhanzin et Ago-li-Agbo. Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome 1875-1900*, pour décrire la nature des combats que doivent mener les soldats du corps

¹¹⁴ On constate d'ailleurs que L. Garcia parle de « Sénégalais » et de « Gabonais » alors que ce ne sont pas des ethnies, il utilise donc lui-même des termes génériques qui englobent des groupes de soldats et qui ne se définissent peut-être pas en tant que « Sénégalais » ou « Gabonais », Luc Garcia, *Le Royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale: affrontements et incompréhension (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, p. 151.

¹¹⁵ *Ibid.* p.153.

expéditionnaire français. En effet, les soldats européens ont plutôt l'habitude de mener des guerres sur un « front militaire », c'est-à-dire une frontière contestée entre deux forces combattantes et qui peut être locale et tactique ou peut s'étendre sur un large théâtre d'opérations. Mais dans l'expédition du Dahomey la ligne de front n'existe pas, ainsi les soldats combattent dans des circonstances inhabituelles qui impactent complètement leur vie au quotidien.

La conquête du Dahomey est donc une entreprise coloniale menée par des hommes d'origines sociales et géographiques très diverses qui ont appris cependant à vivre et à combattre ensemble. Avec la présence des troupes de Marine, de la Légion, des spahis sénégalais et des tirailleurs, l'expédition est en somme un « véritable concours interarmées ¹¹⁶ ». Quels sont les enjeux d'une telle cohabitation au sein d'un seul et même corps expéditionnaire ? En bivouac, en marche ou au combat : comment se révèlent ces différences aux yeux du commandement et de l'ennemi ? En prenant en compte les spécificités de l'armée qui leur fait face on peut alors comprendre la conquête du Dahomey comme une « guerre sans front » et comme l'une des entreprises les plus difficiles de la colonisation française. Cependant, le but est de ne pas trop s'attarder sur les faits d'armes mais plutôt de regarder la banalité de la campagne et les souffrances des soldats et des civils au quotidien.

¹¹⁶ Eugène-Jean Duval, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 66.

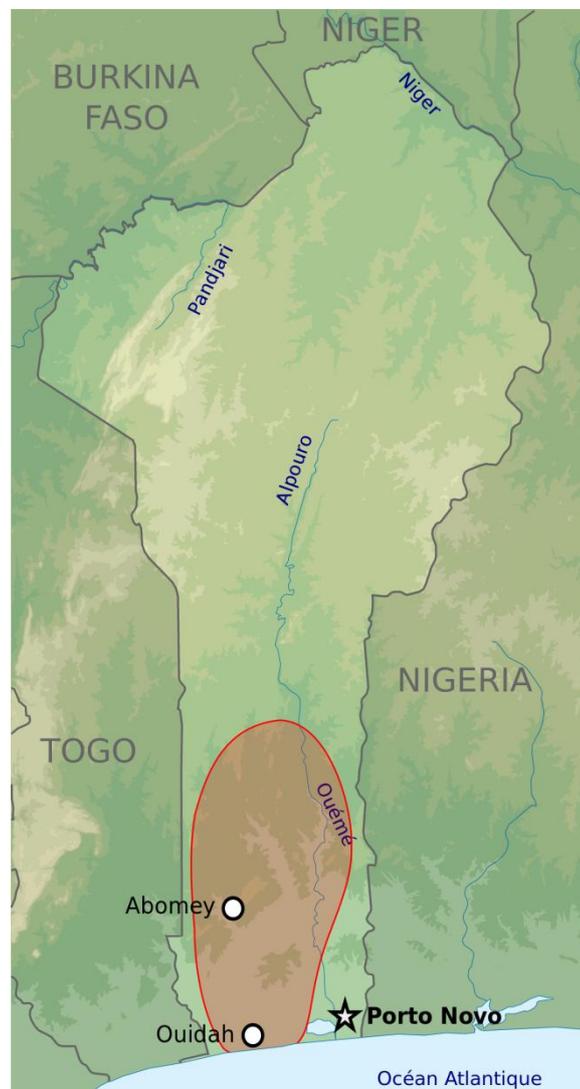
Chronologie

1er juillet 1851 :	Le lieutenant de vaisseau Bouet signe à Abomey avec le roi Ghézo (1818-1858), un traité d'amitié et de commerce qui reconnaît la souveraineté de la France sur le fort français de Ouidah.
1857 :	Les Mina vendent Grand-Popo aux autorités françaises.
19 avril 1878 :	Le capitaine de frégate Serval conclue à Ouidah avec les représentants de Gléglé (1858-1889) un traité de protectorat et enregistre la cession de Cotonou à la France.
14 avril 1882 :	Décret établissant le protectorat français sur le royaume de Porto-Novo à la demande du roi Toffa
24 décembre 1885 :	Traité entre la France et l'Allemagne fixant les zones d'influence respectives de ces États pour le Togo.
4 août 1886 :	Décret organisant les Établissement Français du golfe du Bénin sous l'autorité du gouverneur du Sénégal, réunissant les protectorat de Porto-Novo et les cités Popo.
Fin 1887 :	Gléglé fait savoir qu'il ne reconnaît plus le traité de 1878.
1889 :	Les troupes dahoméennes passe l'Ouémé et dévastent le pays.
10 août 1889 :	Traité entre la France et l'Angleterre fixant les zones d'influence respectives de ces États pour le Nigeria.
Novembre – décembre 1889 :	Mission de Jean Bayol (lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud), à Abomey. Il ne parvient pas à faire revenir Gléglé sur ses décisions.
Décembre 1889 :	Gléglé meurt ; il est remplacé par son fils Béhanzin.
Du 21 février 1890 au 3 octobre 1890 :	Première guerre franco-dahoméenne.
4 mars 1890 :	Assaut des Dahoméens contre les forces françaises établies à Cotonou.
20 avril 1890 :	Bataille d'Atchoupa. Les Français (commandés par le lieutenant-colonel Terrillon. 350 hommes et 3 pièces de canon) vont à la rencontre des Dahoméens en marche vers Porto-Novo.

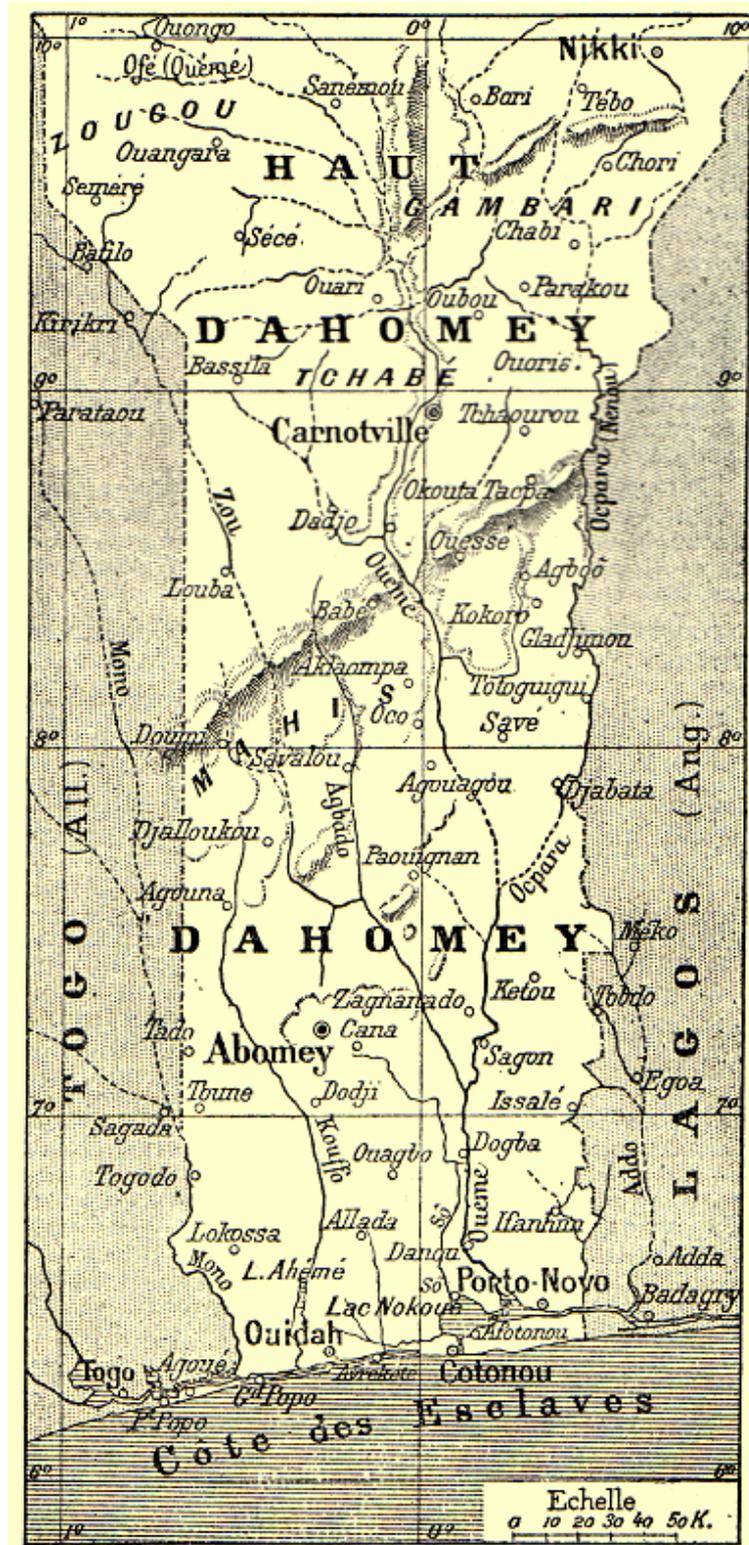
3 octobre 1890 :	Nouveau traité signé entre les représentants de Béhanzin et le commandant de Montesquiou-Fezensac et le capitaine Decoeur, reconnaissant le protectorat français sur Porto-Novo et l'occupation de Cotonou contre paiement d'une indemnité de 20 000 F.
Mars 1892 :	Béhanzin achètent des armes avec l'argent du traité et recommence à razzier le territoire de Porto-Novo. Les Dahoméens attaquent une canonnière française sur l'Ouémé et menacent Ouidah.
30 avril 1892 :	Le Gouvernement français décide l'envoi du colonel Dodds et d'un renfort de troupes.
Fin mai 1892 :	Débarquement des troupes françaises à Cotonou.
9 août 1892 :	Les bateaux de la rade (le <i>Héron</i> et l' <i>Ardent</i>) et ceux de la lagune (la <i>Topaze</i> , l' <i>Émeraude</i> et l' <i>Opale</i>), bombardent les villages occupés par les troupes de Béhanzin. Bombardement de Ouidah par le <i>Talisman</i> .
17 août 1892 :	Invasion du Décamé par le colonel Dodds où des villages révoltés contre le roi Toffa veulent s'allier à Béhanzin.
18 août 1892 :	La colonne française quitte Porto-Novo et se met en marche.
11 septembre 1892 :	Tout le corps expéditionnaire, à l'exception de la cavalerie, est réuni à Kesossa.
19 septembre 1892 :	Bataille de Dogba.
2 octobre 1892 :	Le corps expéditionnaire traverse l'Ouémé. A partir de ce jour, les engagements avec les Dahoméens sont quotidiens.
4 octobre 1892 :	Attaque générale contre le corps expéditionnaire français à Pogoussa (Pokissa).
6 octobre 1892 :	Combat d'Adegon.
12 octobre 1892 :	Combat d'Oumbouémédi. Les Dahoméens tiennent des tranchées que les légionnaires enlèvent à la baïonnette afin de poursuivre la marche.
13 octobre 1892 :	Les Français installent le bivouac à Akpa et détournent les tranchées dahoméennes.
14 et 15 octobre 1892 :	Attaque générale contre le bivouac français au nord du village de Coto. Pour la première fois, l'adversaire se manifeste avec de l'artillerie.

16 octobre 1892 :	Deuxième bivouac à Akpa, surnommé le « camp de la soif ». Réapprovisionnement et renforcement de la colonne ; le commandement procède à l'évacuation des blessés et des malades.
20 octobre 1892 :	Attaque générale à Akpa.
26 octobre 1892 :	La colonne franchit le Coto.
2 et 3 novembre 1892 :	Combats de Ouakon.
4 novembre 1892 :	Combat de Diokoué. Dernière grande offensive du souverain : il lance dans la mêlée l'ensemble de ses guerriers dont toutes ses amazones.
Du 5 au 15 novembre :	Des négociations sont entamées par Béhanzin mais se poursuivent sans résultat.
6 novembre 1892 :	Prise de Cana, ville sainte du Dahomey.
9 novembre 1892 :	Le colonel Dodds est promu général de brigade.
17 novembre 1892 :	Prise d'Abomey malgré les offres de soumission de Béhanzin. Celui-ci s'enfuit vers le Nord.
26 novembre 1892 :	Retour des troupes à Porto-Novo.
1er décembre 1892 :	Dissolution du corps expéditionnaire.
3 décembre 1892 :	Alfred Dodds proclame à Porto-Novo la déchéance de Béhanzin, le protectorat de la France sur le royaume du Dahomey et l'annexion de divers territoires sur la côte allant de Porto-Novo à Ouidah.
Mars 1893 :	Béhanzin ordonne de ne plus tirer sur les Français.
10 mars 1893 :	Décret constituant la colonie du Bénin.
Août 1893 :	Retour du général Dodds au Bénin. Formation des colonnes volantes.
Début octobre 1893 :	Trois groupes analogues à ceux de 1892 poursuivent Béhanzin et les restes de son armée qui subsistent dans le Nord du royaume.

15 janvier 1894 :	Ago-li-Agbo est proclamé roi du Dahomey par les Français à la place de Béhanzin.
26 janvier 1894 :	Alfred Dodds reçoit la soumission de Béhanzin ; celui-ci est déporté à la Martinique puis, quelques années plus tard, en Algérie où il meurt en 1906.
Février 1894 :	Rapatriement progressif des troupes françaises.
23 avril 1894 :	Le général Dodds rentre en France.
22 juin 1894 :	Victor Ballot est nommé gouverneur de la <i>Colonie du Dahomey et dépendances</i> .



Le Bénin actuel avec en rouge l'ancien territoire correspondant au royaume du Dahomey.



Le Dahomey vers 1900, situé entre la colonie allemande (Togo) et la colonie anglaise (Lagos). On distingue bien le fleuve Ouémé, l'ancienne capitale Abomey et les possessions françaises pendant la conquête : Cotonou, Ouidah et Porto-Novo.

Chapitre I - Vision globale des forces en présence. Origine et rôle des troupes au sein de la colonne

Il convient tout d'abord de présenter les différents acteurs de la conquête en commençant par leurs origines géographiques, sociales et ethniques. Ces premières informations nous permettent de mieux identifier ces hommes, leurs motivations et leurs expériences de la guerre avant qu'ils ne débarquent au port de Cotonou. Ce sont des critères essentiels qui influent sur le rôle que chacun doit jouer dans cette expédition et sur la place qu'ils occupent dans le corps expéditionnaire. Aussi, il faut évoquer la spécificité et la qualité des différents corps d'armes qui composent les colonnes pour comprendre la raison de leur présence au Dahomey. Présenter le nombre de soldats mobilisés est également important pour que l'on puisse se représenter le corps expéditionnaire avec ses effectifs, et le comparer à l'armée dahoméenne. En outre, il ne faut pas négliger la présentation des assistants et des auxiliaires de la colonne car ils sont garants du succès de l'expédition autant que les soldats. Enfin, il est important de connaître les divers moyens de transport terrestres et fluviaux qu'utilisent les soldats dans leur progression sur le territoire du Dahomey. Tous ces éléments nous donnent une base d'informations nécessaires à l'étude du quotidien de la conquête.

1 - Le choix du commandement : Alfred Dodds

Comme le chef de l'expédition a beaucoup de responsabilités dans la formation de son propre corps expéditionnaire et dans l'organisation complète de la campagne, le choix de l'homme en question n'est pas défini sans que ce dernier ne soit totalement en accord avec les demandes et les impératifs d'un tel devoir. Les officiers chargés de mener à bien une conquête coloniale ont toujours eu des responsabilités et une marge de manœuvre plus grandes en comparaison de ceux qui servent en métropole. En effet, rappelons que malgré les quelques progrès dans le développement du réseau français des lignes télégraphiques sous-marines, celui-ci reste tout de même loin derrière celui des Britanniques encore à la fin du XIXe siècle. Il est important de le préciser car cela signifie qu'il peut s'écouler généralement un mois entre un ordre et un contreordre

en raison de l'éloignement qui sépare la colonie et Paris ¹¹⁷. A cet égard, la France est en réalité dépendante des réseaux britanniques pour communiquer avec ses possessions territoriales en Afrique et en Asie, tout comme le sont d'ailleurs les autres puissances coloniales à cette époque. Le véritable contrôle du gouvernement sur le déroulement d'une campagne coloniale est donc illusoire. C'est pourquoi la désignation d'un chef est sans doute l'acte le plus important parmi les décisions à prendre par le Ministère de la Marine. Ce dernier souhaite évidemment que le budget voté pour la campagne apporte, à la fin de celle-ci, les intérêts qu'une victoire et que les compensations de la part des vaincus pourraient lui rapporter.

Ainsi, pour mettre un terme au conflit ouvert qui oppose le royaume du Dahomey et les Français, et en vertu d'un décret daté du 30 avril 1892, le colonel Alfred Amédée Dodds, de l'infanterie de marine, est chargé par le Ministère Cavaignac (gouvernement Émile Loubet), de constituer le corps expéditionnaire du Dahomey avec le titre de commandant supérieur des Etablissements français du golfe du Bénin. Par ailleurs ces Établissement français avaient été organisés par le décret datant du 4 août 1886 et placés sous l'autorité du gouverneur du Sénégal, réunissant les protectorats de Porto-Novo et les cités Popo ¹¹⁸. Il convient de présenter le portrait et la carrière de cet officier ; en effet, ses compétences et son expérience expliquent la raison pour laquelle il est nommé à ce poste.

Alfred Amédée Dodds est né à Saint-Louis du Sénégal le 6 février 1842 ; il est l'enfant de deux parents métis. D'une part, son père nommé Antoine Henri Dodds (1818-1882), était négociant à Saint-Louis, né lui-même de John Dodds, un officier anglais de Gambie, qui fut l'époux d'une métisse franco-sénégalaise, Sophie Feuilletaine (1797-1866), fille d'une femme peule et d'un officier puis négociant d'origine lorraine. D'autre part, sa mère était une signare, donc une « mulâtresse », nommé Charlotte Billaud de La Chapelle (1823-1890), elle-même née d'un père français qui voit le jour à La Grenade et d'une mère issue d'une vieille famille franco-sénégalaise ¹¹⁹. Cette filiation fait du général Dodds l'un des rares mulâtres à figurer sur la liste des officiers emblématiques du XIXe siècle ¹²⁰. Celui-ci débute sa scolarité à 18 ans en entrant, comme pour la plupart des officiers coloniaux, à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (en 1860), dont il sort en 1864 (il fait partie de la même génération que Gallieni). Suite à cette formation il fait alors ses premiers pas dans l'infanterie de Marine. Avec le grade de lieutenant, il est directement affecté à La Réunion où il se distingue pour la première fois en 1868 lors de la répression d'une insurrection. En effet, alors qu'il est blessé à la tête il empêche sa section de tirer sur la foule ce qui lui vaudra en partie d'être élevé au grade de capitaine. Il s'était signalé, écrit

¹¹⁷ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 11.

¹¹⁸ Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 45.

¹¹⁹ Olivier Banguiam Kodjalbaye, *Les officiers français...*, *op. cit.*, p. 189.

¹²⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 148.

Maurice Ricord « par le sens profond qu'il a de l'économie indispensable du sang humain ¹²¹ ». Puis il combat pendant la guerre franco-prussienne de 1870 où une fois de plus il se distingue puisqu'il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Comme Gallieni, il fut d'ailleurs fortement marqué par la défaite de la France qui éveille en lui la volonté d'aller chercher ailleurs quelques victoires à offrir à son pays. Ainsi, sa carrière militaire continue dans les colonies françaises : il est d'abord envoyé au Sénégal où il reste en poste de 1871 à 1878, puis après un bref séjour d'à peine une année en Cochinchine, il revient sur sa terre natale du Sénégal où il acquiert un certain nombre d'expériences. En effet, il commande des tirailleurs sénégalais et en devient chef de bataillon en 1878 à l'âge de trente-six ans. C'est à partir de là que sa connaissance des populations d'Afrique occidentale se développe. Dodds prend part aux opérations de la Casamance et du Cayor entre 1879 et 1883 et signe plusieurs traités de paix avec les chefs de ces régions du Sénégal récemment conquises. Nommé lieutenant-colonel en 1883, il participe aux combats dans le delta du Tonkin et reste en Indochine jusqu'en 1886. Enfin il devient colonel en 1887 à quarante-cinq ans et participe aux opérations de « pacification » du Fouta-Djalon en Guinée. En 1891, peu avant sa nomination pour le Dahomey, il combat des alliés de Samory, l'un des plus grands résistants africains à la conquête coloniale. Le colonel Dodds est fait commandeur de la Légion d'honneur et retourne en France prendre le commandement du 8^{ème} régiment d'infanterie colonial à Toulon. Il compte, au moment de diriger la campagne du Dahomey en 1892, vingt campagnes, une blessure et une citation ¹²². Son expérience en Afrique de l'Ouest est la raison qui motive le choix du Ministère Cavaignac de le nommer pour diriger le corps expéditionnaire du Dahomey ; son parcours montre clairement qu'il connaît une carrière remarquable dans l'armée française. En outre, il faut rappeler que le colonel Dodds est soutenu dans sa nomination au poste de commandant supérieur du Bénin, par le Ministre de la Guerre Georges Clémenceau, en raison de son affinité avec le groupe des radicaux français ¹²³.

Les antécédents seuls d'un chef suffisent à indiquer le sens de sa mission. En effet, le colonel Dodds a été choisi parmi le cercle limité des officiers d'outre-mer à cette époque car il entretenait des relations personnelles avec les populations sénégalaises, ce qui a donné l'opportunité à l'Etat français de « ramener au minimum les troupes européennes à envoyer au Bénin », selon les dires du Ministre Cavaignac ¹²⁴. L'expérience des guerres coloniales a en effet démontré qu'il vaut mieux recourir à des troupes locales car elles sont déjà « acclimatées » (même si l'on peut aussi justement dire que la forte mortalité infantile de l'époque n'a laissé vivre que les corps robustes et moins propices à contracter des maladies), mais aussi pour bien d'autres

¹²¹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 348.

¹²² Olivier Banguiam Kodjalbaye, *Les officiers français...*, *op. cit.*, p. 162-163.

¹²³ *Ibid.*, p. 159.

¹²⁴ Joseph Adrien Djivo, *Gbéhanzin...*, *op. cit.*, p. 350.

raisons qui se traduisent par la volonté d'épargner les militaires français et aussi de faire des économies. L'emploi de ces troupes constitue, à vrai dire, l'une des grandes constantes des guerres coloniales. Dès le début du mois de mai, le colonel Dodds part de Bordeaux et séjourne quelques temps à Dakar pour un but bien précis : recruter des soldats. Grâce à l'appui du gouverneur du Sénégal, il obtient de chefs à Saint-Louis, les contingents nécessaires pour la formation de trois compagnies de volontaires destinées à participer à la campagne du Dahomey. Comme la plupart du temps, le chef de colonne dispose donc d'une liberté à peu près absolue, il peut aussi choisir les officiers composant son état-major et son service de renseignements. Après une préparation minutieuse de la campagne, il arrive à Cotonou le 28 mai 1892 et y fait débarquer la première partie des troupes françaises et africaines ¹²⁵.

Il reste à établir maintenant la présentation de ces troupes, de leurs origines et la définition du rôle que l'état-major nouvellement constitué a attribué à chacune d'entre elles au sein du corps expéditionnaire. Cette analyse nous permet d'avoir une vision globale des forces en présence et offre la possibilité de comparer les identités et les particularités des nombreux soldats qui combattent et qui vivent ensemble pendant les deux campagnes militaires au Dahomey.



Le général Dodds ¹²⁶

¹²⁵ Pierre Auguste Roques, *Le Génie au Dahomey en 1892...*, *op. cit.*, p. 4.

¹²⁶ Photographie de Charles Ogerau, extraite de l'ouvrage de Maxime Petit (dir.), *Les colonies françaises, petite*

2 - Les troupes

Les tirailleurs « sénégalais » et « haoussa »

Comme ce fut le cas dans tous les corps expéditionnaires des conquêtes coloniales du XIXe siècle en Afrique, le colonel Dodds recrute des compagnies d'infanterie composées de soldats africains. Ici il s'agit notamment des « tirailleurs sénégalais ». Le terme de « tirailleur » a d'ailleurs une étymologie discutable mais selon le dictionnaire Larousse de 1906, il se définit par : « soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi ¹²⁷ ». Il faut remonter aux origines de ce corps devenu célèbre par l'utilisation systématique qu'en font les Français dans la formation de leur empire colonial, pour comprendre leur utilité dans la conquête du Dahomey. Le premier bataillon de « Tirailleurs sénégalais » a été formé en 1857 par Louis Faidherbe alors qu'il occupe le poste de Gouverneur du Sénégal dans un contexte de lutte coloniale contre El Hadj Omar et les troupes de l'empire toucouleur. En effet, on oublie trop souvent que les tirailleurs, avant de servir dans les deux Guerres mondiales, ont aussi joué un grand rôle au service de l'impérialisme français et du maintien de l'ordre au sein de l'empire. L'objectif de Faidherbe est donc de créer un corps armé composé de recrues locales qui soient assez bien formées pour pouvoir, au fur et à mesure, remplacer les troupes de soldats européens mal adaptées au climat et trop vite décimées par les maladies tropicales. Ce projet tend aussi à pallier le manque d'effectifs envoyés par la métropole dans les nouveaux territoires d'Afrique ; il est notamment inspiré par le mode de recrutement des Anglais. A partir de 1871, il devient de plus en plus lié à un besoin de faire des économies car au lendemain de la défaite de la France contre la Prusse, le budget de l'armée avait fortement baissé : il fallait donc trouver des soldats moins bien rémunérés que ceux de la France ¹²⁸. Pour autant il ne s'agit pas de faire disparaître les troupes françaises des colonies car même si la qualité des troupes locales est confirmée par leurs exploits, elles sont toujours considérées comme inférieures aux troupes européennes. Il est donc nécessaire de faire stationner en permanence dans les territoires d'outre-mer des troupes blanches ne serait-ce que pour les encadrer. Cela donne pour résultat la création d'une armée ni tout à fait française, ni tout à fait « indigène », mais composée des deux à la fois. Bien que la combinaison soit aussi complexe que le système colonial lui-même, le projet de Faidherbe est finalement mis en pratique et les « tirailleurs sénégalais » se retrouvent dans toutes les guerres coloniales françaises du XIXe siècle. Si bien que de 500 en 1857, leur effectif total s'est élevé à 15 000 en 1914 ¹²⁹.

encyclopédie coloniale, Paris, Larousse, 1903, p. 743.

¹²⁷ Amadou Ba, *op. cit.*, p. 10.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 49.

¹²⁹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 129.

Ces tirailleurs sont dotés d'un esprit de corps remarquable bien qu'ils soient composés de plusieurs ethnies différentes ; les recrues wolofs ou toucouleurs sont alors censées fournir les meilleurs combattants selon les représentations de l'époque. Néanmoins ce terme de « Sénégalais » est conservé bien que les soldats soient d'origines géographiques bien diverses. A ce sujet, la composition régionale ou ethnique des premiers recrutements est difficile à établir mais quelques estimations sont possibles. En effet, le recrutement au XIXe siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale repose partiellement sur le rachat d'esclaves avec la collaboration des élites locales. Ainsi : « les zones d'intense recrutement correspondent à des zones avec de fortes proportions de population esclave : Bakel au Sénégal, Kong et Odienné en Côte d'Ivoire, Kankan et Dinguiray en Guinée, et Bafoulabé, Kita, Bamako, Siguiri, Nioro et Sikasso au Soudan ¹³⁰ ». Ce mode de recrutement n'a d'ailleurs pas toujours fait l'unanimité chez les officiers car ces derniers constatent rapidement que les déserteurs dans les expéditions sont toujours d'anciens captifs. Certains pensent aussi qu'ils discréditent le corps des tirailleurs qui autrefois renfermait des recrues d'origines sociales plus élevées, dont « les fils des meilleures familles du pays » selon la déclaration du lieutenant-colonel Cullard ¹³¹. En effet, le recrutement reposait aussi sur l'incorporation de prisonniers de guerre, notamment les membres des familles des chefs vaincus par l'armée coloniale française ¹³² ; ils servent d'ailleurs d'intermédiaires entre les officiers français et les hommes de troupe qui eux appartiennent à des rangs sociaux inférieurs. Cependant, les Français font aussi appel aux engagements volontaires, et pour motiver les vocations, ils mettent au point toute une stratégie : « l'octroi de privilèges aux soldats après leur carrière militaire, les primes en début et fin d'engagement, la promotion sociale, etc. ¹³³ ». C'est pourquoi les tirailleurs sénégalais sont souvent considérés comme une armée de mercenaires pendant la période coloniale.

La formation du corps expéditionnaire pour le Dahomey n'a pas échappé à ces pratiques. Le colonel Dodds recrute notamment trois compagnies de tirailleurs « volontaires » du Sénégal : « 300 noirs, tirés de leurs brousse et intensivement instruits pendant un mois, purent dès lors être décrétés soldats ¹³⁴ ». On sent dans cette déclaration du capitaine Marceau un certain mépris pour ces méthodes de recrutement. En effet, les « volontaires » s'engagent seulement de façon temporaire, c'est-à-dire pour la durée des opérations, et sont formés à la hâte en quelques mois. Ils reçoivent, en plus de la solde habituelle, une prime de 40 F. qui se révèle être un appât efficace auquel on ajoute la promesse attrayante qu'ils pourront faire « razzias » et « captifs ».

¹³⁰ Cécile Van den Avenne, *op. cit.*, p. 72.

¹³¹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 69.

¹³² Cécile Van den Avenne, *op. cit.*, p. 71.

¹³³ Amadou Ba, *op. cit.*, p. 43.

¹³⁴ Capitaine Marceau, *Le Tirailleur sénégalais*, Editions Berger Levrault, 1921, cité par Eugène-Jean Duval, *op. cit.*, p. 66.

Cependant, et c'est ce qui explique l'utilisation des guillemets pour l'emploi du mot « volontaire », ces soldats sont en fait d'humble origine et très souvent réquisitionnés par les soins des chefs avec lesquels le colonel Dodds a conféré, pour qu'ils forcent les vocations hésitantes ¹³⁵. En effet, au vu du peu de recrues qui se sont présentées (100 en un mois), il est demandé au gouverneur du Sénégal de prendre des mesures « plus énergiques », si ce n'est de « lever des hommes d'offices ¹³⁶ ». Le 14 juin 1892, les chefs promettent au colonel Dodds de lui fournir en quinze jours, un contingent en rapport avec le chiffre de la population de leurs territoires. Les recrues sont ensuite habillées, armées, équipées comme des Tirailleurs puis encadrées et instruites pendant un mois environ par des officiers et des sous-officiers. Elles sont ensuite dirigées sur Cotonou où leur instruction est complétée. D'après le colonel Badens, commandant supérieur des troupes de la colonie du Sénégal et dépendances, le colonel Dodds « ne se fait pas d'illusion sur la valeur militaire de ces contingents, même pourvus de l'instruction sommaire qu'on pourra leur donner : il m'a dit « Ces gens-là sont bons pour la poursuite et le pillage ¹³⁷. » ».

Il faut différencier ces compagnies de « volontaires du Sénégal » de celles que le colonel Dodds recrute sous le nom de « compagnies de tirailleurs sénégalais réguliers » ; celles-ci sont composées de soldats expérimentés dont la plupart ont déjà fait campagne. En effet, dans chacune de ces compagnies recrutées, un tiers sont des anciens tirailleurs ; certains reviennent de la Casamance, d'autres sont tirés des postes du Fouta, d'autres encore viennent du poste de Nioro, sur la rive nord de la Gambie. Enfin, le colonel Dodds recrute quarante tirailleurs qui servaient d'escortes aux missions Lamadon et Binger, chargées de délimiter les possessions anglo-françaises, au nord de Sierra-Leone et vers Grand Bassam. En effet, « La mission Lamadon a été arrêtée par des gens de Samory et a dû interrompre ses opérations ; celle du capitaine Binger va avoir terminé son travail. Ces escortes vont bientôt devenir disponibles. » Pour ce qui est des deux-tiers restants qui composent ces compagnies, il s'agit : « de recrues ayant 3 mois de services et ayant fait le tir à la cible ¹³⁸ ».

Il est important d'établir ici l'effectif complet de ces compagnies pour se faire une idée des forces qu'elles représentent. Pour rappel, une compagnie est généralement composée d'environ 130 hommes et encadrée par trois officiers dont un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant ainsi que 9 sous-officiers en théorie. Dans le cas présent et grâce à son influence, le colonel Dodds arrive à recruter au total 397 soldats « volontaires », accompagnés de 33 soldats européens

¹³⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 146.

¹³⁶ ANOM – DAHO V 7. Campagne de 1892. Correspondance, télégrammes : envois de troupes, d'armement et d'équipement militaire.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

et commandés par 8 officiers, le tout réparti en 3 compagnies de tirailleurs « volontaires du Sénégal ». A cela s'ajoute 6 compagnies de « tirailleurs sénégalais réguliers » correspondant à un effectif de 673 soldats « indigènes », auquel il faut ajouter 53 Européens et 19 officiers (aussi européens)¹³⁹.

En réalité tous ces soldats recrutés n'incorporent pas directement le corps expéditionnaire puisque le colonel Dodds prévoit de laisser des troupes en garnison dans les possessions ou protectorats français du littoral. Il s'agit de Grand-Popo qui est situé à la frontière partagée avec la zone d'influence anglaise, de Cotonou qui est définitivement occupé par les Français depuis le 3 octobre 1890, et enfin de Porto-Novo, capitale du roi Toffa Ier allié de la France. Ainsi, le chef de l'expédition choisit de former un bataillon de 4 compagnies de tirailleurs sénégalais dont une de « volontaires », les 5 autres sont réparties dans les trois garnisons précédemment citées¹⁴⁰. Ce choix de conserver des troupes en réserve s'avère par la suite être un choix judicieux. Par ces précautions, le colonel Dodds se doute que la colonne n'avance pas sans difficultés et que les pertes d'effectifs doivent rapidement être comblées par l'arrivée de renforts car il est suicidaire de laisser un corps expéditionnaire immobile trop longtemps dans un environnement qui lui est si hostile. C'est ce qui arrive le 16 octobre 1892 au 2e bivouac d'Akpa où le colonel Dodds sent que la colonne a besoin de marquer un temps d'arrêt au vu des pertes subies dans les combats récents et du nombre d'hommes indisponibles pour cause de maladies¹⁴¹. C'est à ce moment que parmi les 500 hommes venus en renforts, assez de tirailleurs sénégalais étaient en réserve pour, d'une part restaurer l'effectif des unités affaiblies et, d'autre part renforcer le corps expéditionnaire par trois nouvelles compagnies. Ainsi, à la date du 20 octobre le corps expéditionnaire est composé de 7 compagnies de tirailleurs sénégalais et ce jusqu'à la fin de la première campagne¹⁴².

Tous les officiers qui commandèrent ces troupes « indigènes » les jugent sans égales : « Brave, ardent, vigoureux, discipliné, habitué à la guerre et à ses aventures, amoureux du panache, le tirailleur sénégalais réalise au plus haut point le type du soldat indigène¹⁴³. » Ces nombreux éloges encouragent à faire appliquer ce système de recrutement et de formation dans d'autres régions encore. C'est pourquoi après sa nomination, Alfred Dodds décide de recruter d'autres compagnies de soldats, cette fois-ci parmi les populations qui vivent dans la région du golfe de Guinée et surtout aux alentours du royaume du Dahomey. On leur donne le nom de « tirailleurs haoussa » bien que cette appellation ne corresponde pas à la véritable identité

¹³⁹ J. Bern, *L'expédition du Dahomey (août-décembre 1892), notes éparses d'un volontaire*, Sidi-Bel-Abbès, C. Lavenue, 1893, p. 136.

¹⁴⁰ Donc le bataillon de tirailleurs sénégalais compte environ 650 hommes en tout. J. Bern, *L'expédition du Dahomey (août-décembre 1892), notes éparses d'un volontaire*, Sidi-Bel-Abbès, C. Lavenue, 1893, p. 137.

¹⁴¹ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 43.

¹⁴² Jules Poirier, *Campagne du Dahomey. 1892-1894*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1895, p. 197.

¹⁴³ Citation du lieutenant-colonel Ditte dans : Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 141.

ethnique des soldats concernés. En effet, peu de véritables Haoussa figurent dans ce bataillon : « On croyait attirer, avec ce vocable de jeunes recrues haoussa, dont on appréciait la bravoure et l'endurance ». La distinction entre les « races guerrières » et non-guerrières avait en effet son importance au moment du choix des peuples dans lesquels il fallait recruter les soldats ¹⁴⁴. Les Britanniques sont les premiers à recruter des Haoussa et notamment le capitaine Clover dès les années 1860 ; plus tard, ils sont incorporés au corps expéditionnaire formé pour la campagne de 1872-1873 contre les Achantis ¹⁴⁵. Concernant le Dahomey, l'amiral de Cuverville avait tenté d'en recruter dans la région d'Ibadan au Nigéria voisin (pays dont cette population est majoritairement originaire). Peu avant le début de l'expédition française, par décret du 23 juin 1891, le premier corps de ces tirailleurs est constitué ¹⁴⁶.

Cependant, tout au long de la conquête, la campagne de recrutement est difficile et ne donne que des résultats insuffisants au point de vue numérique. Le colonel Dodds attribue le peu de fréquence des engagements à ce fait que : « les indigènes ignorent les avantages que leur procure leur entrée au service de la France, et souvent les moyens d'entrer à ce Service, nos relations directes avec eux étant trop peu étroites encore ¹⁴⁷ ». A la date du 12 août 1892, le bataillon de tirailleurs haoussa ne comprend que deux compagnies formées en grande partie avec des Tirailleurs Gabonais. Malgré toute la publicité qui est donnée dans le pays à l'ouverture des engagements, il ne s'est présenté que cent recrues et le commandement fait déjà face à un grand nombre de désertions. Pour tenter d'en motiver davantage et de faire rester ceux qui se sont déjà engagés, le colonel Dodds décide de verser la prime, ni au moment de l'engagement du soldat pour faire cesser les désertions, ni à l'expiration du temps de service car : « en la payant au moment de la libération, on place l'homme dans un fâcheux état d'esprit, il attend avec impatience l'époque de sa libération et ne fait plus son service avec goût ». Ainsi, la prime est versée par à-comptes, pendant toute la durée du service : « Ce système rendra puissant en le maintenant présent, l'appât du gain qui est la plus sûre garantie du bon service des troupes noires ¹⁴⁸. » A la veille de la deuxième conquête, le 12 août 1893, le général Dodds qui rencontre toujours des lacunes dans le recrutement des tirailleurs haoussa décide d'employer des « agents indigènes » trouvés dans le pays, pour rechercher des hommes disposés à servir en tant que tirailleur dans les troupes françaises, et qui savent où et à qui amener ces volontaires. Ces agents recruteurs reçoivent une prime pour chaque engagement procuré par leurs soins ¹⁴⁹.

¹⁴⁴ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 151.

¹⁴⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 141.

¹⁴⁶ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 151.

¹⁴⁷ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*

Quoi qu'il en soit, en août 1892, trois compagnies sont recrutées au Dahomey pour un total de 371 soldats, accompagnés de 53 Européens et 13 officiers. Deux de ces compagnies sont choisies pour entrer dans la colonne de marche et de combat ce qui correspond en tout à environ 300 tirailleurs haoussa ; la dernière est laissée en garnison à Porto-Novo où elle continue de se former. Cependant, l'utilisation des Haoussa est souvent critiquée et certains officiers regrettent que l'on s'encombre de ces ethnies au détriment de véritables « races guerrières » : « les tirailleurs haoussa appartiennent à la race nago, race très peu guerrière, ils désertent volontiers dès qu'ils ont entre les mains une certaine somme d'argent ¹⁵⁰ ». Pour ces recrues, l'instruction au combat est moins poussée et leur entraînement est formel, après tout on ne tient pas à faire d'eux les égaux des Européens. De plus, leurs corps étant déjà adaptés et assez résistants face au climat, on considère qu'il ne reste plus qu'à leur apprendre à tirer et à marcher en colonne pour en faire d'excellents soldats capables de combattre tout au long de la campagne ¹⁵¹.

On constate que toutes ces unités « indigènes » (sénégalais et haoussa) sont systématiquement accompagnées d'éléments européens, ce qui ne permet pas non plus de les considérer comme mixtes car ces éléments participent plutôt à l'encadrement des troupes. En effet une compagnie « indigène » de l'armée coloniale comporte, en plus des officiers, plusieurs cadres européens et sous-officiers dont les principaux sont en théorie, un adjudant, un sergent-major, un caporal-fourrier, et plusieurs sergents pouvant aller jusqu'au nombre de huit ¹⁵². Cela permet aussi de garantir le loyalisme des soldats et de leur donner bon moral lorsque des Blancs combattent à leur côté ; le but est aussi de leur enlever l'impression d'être des sacrifiés. Cependant, il est important de noter que ces cadres ne sont pas forcément européens. Bien au contraire, les sous-officiers et petits gradés « indigènes » sont très nombreux, c'est même une attitude caractéristique de l'armée coloniale française. En revanche les officiers « indigènes » ne sont qu'une poignée et à vrai dire ils ne sont que deux dans le corps expéditionnaire du Dahomey, chacun dans le commandement d'une compagnie de tirailleurs sénégalais « réguliers », en tant que lieutenant et de sous-lieutenant. Cependant, aucun d'entre eux ne peut, même par intérim, exercer le commandement d'une compagnie, ils sont toujours subordonnés à d'autres officiers français et sont considérés comme inférieurs à eux, même lorsqu'ils ont un grade équivalent ¹⁵³.

Pour résumer, les compagnies d'infanterie à titre « indigène » présentes dans le corps expéditionnaire au mois d'août 1892 sont au nombre de six dont trois de tirailleurs sénégalais

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ On sait notamment que les Français enseignent « la marche au pas par les couleurs (le pied gauche étant marqué de blanc) plutôt que le classique gauche-droite. », Jacques Frémeaux, op. cit., p. 162.

¹⁵² *Ibid.*, p. 173.

¹⁵³ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais : aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon, 1857-1880*, Gorée, Editions du Musée historique du Sénégal, 2008, p. 49.

« réguliers », une de tirailleurs « volontaire » du Sénégal et deux de tirailleurs haoussa. Cependant, elles ne sont pas les seules à composer l'infanterie de la colonne et doivent marcher aux côtés d'autres troupes, cette fois-ci européennes, dont il convient de définir aussi l'origine et l'identité.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dans cette image d'Epinal éditée en 1893, on peut notamment observer les uniformes des soldats et les positions de tir qui leur sont enseignées ¹⁵⁴.

¹⁵⁴ *Imagerie d'Epinal. N° 245, Combats au Dahomey. Tirailleurs sénégalais et haoussas : [estampe], Pellerin et Cie, 1893 [en ligne], Gallica, consulté le 30 mai 2020.*

Les troupes d'infanterie de marine et la Légion étrangère

Dans le corps expéditionnaire du Dahomey, les troupes d'infanterie dites « européennes », mais que l'on retrouve aussi dans les documents officiels sous l'appellation de « troupes blanches », sont à séparer en deux catégories. Tout d'abord les troupes d'infanterie de marine, et enfin, bien plus importantes ici, les compagnies de la Légion étrangère. Ces deux corps de l'armée coloniale française font partie de deux ensembles bien distincts et de volume équivalent.

En effet, l'infanterie de marine appartient aux Troupes de Marine qu'on appelle ensuite « Troupes coloniales » à partir de la loi du 7 juillet 1900 rendant cette armée dépendante du Ministère de la Guerre et non plus du Ministère de la Marine. Les soldats, que l'on a souvent nommés par l'appellation triviale de « Marsouins », ont contribué à la conquête de vastes territoires depuis la création de ce corps par le cardinal de Richelieu en 1622. Dans ses débuts les Troupes de Marine était seulement destinées à former les garnisons des vaisseaux de la marine française. Alors que leurs effectifs atteignaient 20 000 hommes à la fin du Second Empire, ils s'élèvent à environ 40 000 hommes en 1914¹⁵⁵. Les officiers qui s'engagent dans l'infanterie de marine et qui sont volontaires pour les expéditions coloniales sont connus pour être « de jeunes gens sortis du rang comme le futur général Marchand, ou bien assez indisciplinés, comme Charles Mangin, ou bien encore assez mal notés ». Pendant la conquête du Dahomey, ils s'engagent volontairement ; la plupart d'entre eux ont participé successivement à la guerre de 1870 et à la campagne du Tonkin. Il n'y a pas de brusque conversion de l'armée française aux carrières coloniales au lendemain de la défaite de 1870 et l'affectation dans ce corps est longtemps considérée comme une sorte de punition. L'infanterie de marine est appelée la « parente pauvre de l'armée française » mais elle est un outil essentiel de la conquête de l'Afrique occidentale¹⁵⁶. Ses troupes ont très souvent combattu aux côtés de soldats « indigènes » comme dans le cas présent au sein du corps expéditionnaire du Dahomey.

Quant à la Légion étrangère, c'est à l'armée d'Afrique qu'elle appartient qui est en réalité une armée d'Afrique du Nord puisque son origine remonte à la conquête de l'Algérie dès 1830 (les régiments participeront à la conquête de la Tunisie et du Maroc). Elle se compose aussi notamment de « zouaves », de Chasseurs d'Afrique, de tirailleurs et des fameux spahis dont je parlerai plus tard. En 1914, l'armée d'Afrique rassemble environ 150 000 hommes. Le colonel Dodds fait appel à un bataillon de 800 légionnaires pour former sa colonne expéditionnaire et

¹⁵⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 83-84.

¹⁵⁶ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes...*, *op. cit.*, p. 85.

prévoit de leur donner un rôle qui va s'avérer indispensable ; il compte sur leur puissance de feu, leur endurance et leur efficacité, pour défaire l'armée dahoméenne.

La compagnie d'infanterie de marine de 151 Marsouins commandée par 3 officiers fait partie de la colonne mais n'est pas exposée aux plus grands risques puisqu'elle est chargée de s'occuper du service de convoi de ravitaillement entre le fleuve Ouémé et la colonne, et de l'évacuation des blessés ¹⁵⁷. Ce choix est fidèle à la volonté de minimiser les efforts et les pertes des soldats français qui ont une plus grande difficulté à supporter les marches sous un climat éprouvant pour eux. En principe ils sont donc plutôt employés à la garde des forts et des points stratégiques ¹⁵⁸. On peut alors se demander pourquoi la Légion étrangère occupe une place si importante dans l'ordre de marche de la colonne alors que les opérations sont d'habitude réservées aux unités mixtes et « indigènes ». Pour cela il faut rappeler l'origine et les particularités de ce corps d'armée. En effet, la Légion se différencie par son mode de recrutement mais aussi par la spécificité des missions qui lui sont confiées. Comme son nom l'indique, elle recrute des soldats de toutes nationalités, surtout européennes, même si la moitié d'entre eux, à la fin du XIXe siècle, sont des Français d'Alsace-Lorraine qui ont préféré quitter leur région après l'annexion par l'Allemagne en 1870 ¹⁵⁹. En effet, « l'origine nationale des hommes présents au sein des régiments étrangers reflète parfaitement les troubles qu'ont connus le monde, et particulièrement l'Europe, depuis le milieu du XIXème siècle ». Il est difficile d'en savoir plus pour cette période car le légionnaire est un étranger qui a la possibilité de s'engager sous anonymat (sous une identité d'emprunt) ; leur lieu de naissance précis est donc souvent inconnu ¹⁶⁰. Avant 1835 les légionnaires étaient répartis au sein des unités selon leurs origines nationales mais à partir de cette date la règle de l'amalgame devient le principe de base de l'organisation légionnaire : « Il donne un caractère pratiquement constant, malgré les vagues de nationalités qui se succèdent à la Légion et favorise le développement de l'esprit de corps ¹⁶¹. » Le français n'en reste pas moins la langue de commandement et de service.

Les légionnaires sont reconnus pour leur rusticité et leur endurance d'autant plus qu'ils ont déjà fait leurs preuves au Tonkin (1883-1885), et notamment par leur capacité de résistance à un climat ardent. La Légion étrangère a une réputation de solidité, de bravoure et d'abnégation ; elle est envoyée sur tous les fronts. Notons d'ailleurs que les Français sont les seuls à faire usage de telles troupes outre-mer. Lorsque l'appel aux volontaires est lancé dans les garnisons algériennes

¹⁵⁷ J. Bern, *op. cit.*, p. 141.

¹⁵⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 162.

¹⁵⁹ *Ibid.*, « Ce n'est pas, loin de là, une unité purement étrangère : vers la fin du XIXe siècle, elle comprend en effet pour moitié, soit des soldats français libérés du service mais qui n'ont pu entrer dans les Troupes de marine, soit des Alsaciens-Lorrains qui ont refusé de servir l'Allemagne. », p. 109.

¹⁶⁰ Yves Jeanclos, *La France et les soldats d'infortune au XXe siècle*, 1999, p. 157.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 160.

de la Légion, ces derniers sont si nombreux à vouloir venir que des critères de sélection sont établis. Tout d'abord, ils doivent être âgés d'au moins 25 ans, puis ce sont les plus robustes, les plus aguerris et les mieux notés comme « bons sujets » qui sont choisis pour constituer les deux bataillons à envoyer au Dahomey ¹⁶². Ils sont recrutés à Oran et Sidi Bel Abbès et forment en tout quatre compagnies avec, dans chacune d'entre-elles, 200 hommes. La totalité (800 hommes encadrés par 22 officiers) est amenée par un navire de l'État le *Mytho* ainsi que par le vapeur affrété la *Ville-de-Saint-Nicolas* et arrive le 23 août 1892 en rade de Cotonou. Les légionnaires sont aussitôt répartis, et sans réserve, dans la colonne d'opérations ¹⁶³.

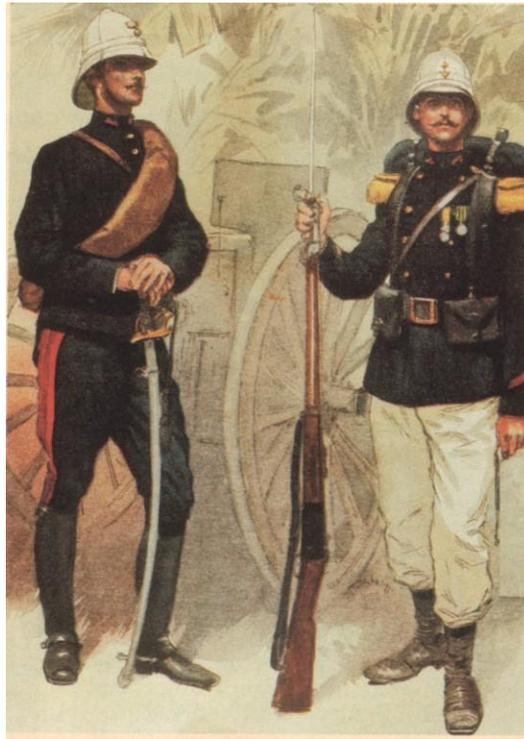
On note donc qu'à défaut de pouvoir mettre uniquement des compagnies « indigènes » dans l'infanterie de sa colonne, le colonel Dodds doit recourir à des troupes « européennes ». Mais l'infanterie de marine, comme on a pu le voir, n'est pas exposée aux risques des combats au corps à corps ainsi qu'aux dangers que peuvent engendrer pour un groupe, l'éloignement des postes de ravitaillements et de soins. L'objectif est donc de préserver les effectifs de ces unités dont les pertes impactent, avec une certaine logique, d'avantage l'opinion de la métropole. Les compagnies de la Légion étrangère, quant à elles, sont choisies pour leur expérience coloniale et leur statut de « troupes spéciales ». Elles sont composées de soldats considérés comme « plus acclimatés, plus âgés, plus forts », et donc capables de résister aux dures conditions de vie qui leur sont imposées en colonne. En effet, pour éviter les trop grandes pertes en vies humaines, on ne recrute plus les « premiers numéros du contingent, c'est-à-dire des jeunes gens de vingt ans qui ne sont ni faits à la fatigue, ni au climat, et qui constituent la fine fleur du pays ¹⁶⁴ ».

Le corps expéditionnaire du Dahomey formé en août 1892 est donc un assemblage de plusieurs unités d'infanterie d'origines bien diverses qui combattent, marchent et vivent côte à côte pendant plusieurs mois. Pour bien visualiser les effectifs, l'infanterie se compose donc, au départ de la campagne, de 11 compagnies dont 4 de tirailleurs sénégalais, 2 de tirailleurs haoussa, 1 de l'infanterie de marine et 4 de la Légion étrangère. Pour une moyenne de 180 hommes chacune cela fait un total de 2000 fantassins dont 930 « indigènes ». Cependant ces soldats sont éclairés et appuyés par des escadrons de cavalerie dont la composition et le rôle doivent être définis.

¹⁶² J. Bern, *op. cit.*, p. 27.

¹⁶³ Pierre Auguste Roques, *Le Génie au Dahomey en 1892...*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁶⁴ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 350.



Troupes de Marine, fin XIXe siècle : officier et marsouin.

La cavalerie : les spahis sénégalais

Le colonel Dodds tient à ce que la colonne soit soutenue et éclairée par des cavaliers bien que la véritable utilité de leur présence soit parfois remise en cause par la nature du terrain sur lequel ils opèrent. La préparation minutieuse de la campagne comprend le renseignement sur le futur théâtre des opérations, ce qui permet de décider quelles troupes et quels moyens doivent être engagés. Rappelons que le royaume du Dahomey s'étend sur un terrain parsemé de marécages, de lacs et de lagunes, ce qui en fait une zone très humide avec une végétation très dense. La nature de ce terrain empêche le déploiement utile et efficace d'une cavalerie qui puisse véritablement changer la donne des combats par la puissance de sa charge, comme cela a pu être le cas dans les campagnes précédentes au Soudan ¹⁶⁵. C'est un constat qui peut aussi se confirmer par le simple fait que l'armée de Béhanzin ne détient pas de cavalerie, cette dernière ne semble donc pas utile pour le roi pourtant habitué à mener des batailles dans ces régions. Cependant, le

¹⁶⁵ Par exemple dans la conquête du Soudan français (1887) où les spahis soudanais prirent une part glorieuse.

colonel Dodds décide de recruter deux escadrons de spahis ¹⁶⁶ sénégalais et leur attribue un rôle de reconnaissance au sein de la colonne ce qui paraît déjà mieux correspondre aux difficultés imposées par le terrain. Il faut dire que pour les combats, on retrouve souvent, pour détourner ce problème, un ordre qui consiste à tirer parti de la mobilité de la cavalerie pour la faire intervenir rapidement, mais à la faire combattre à pied ¹⁶⁷.

Il convient de rappeler rapidement l'historique des spahis sénégalais, qui participent à toutes les conquêtes coloniales françaises en Afrique au XIXe siècle. Pour expliquer l'origine de ces unités il faut évoquer une nouvelle fois l'Armée d'Afrique qui comporte les spahis algériens. C'est un corps de cavalerie « indigène » (donc ici des populations locales d'Algérie et notamment des Mamelouks) qui participe à la conquête de l'Algérie par les Français. En 1845, elle est réorganisée en trois régiments, respectivement à Alger, Oran et Constantine, et à cette date, un escadron du premier régiment basé à Alger est mis à la disposition du département de la Marine et envoyé au Sénégal pour renforcer la garnison de Saint-Louis ¹⁶⁸. Petit à petit des éléments sénégalais sont employés pour remplacer les Algériens, et donne finalement naissance au premier escadron de spahis sénégalais. Bien sûr avec l'appui toujours déterminant de Faidherbe qui voit dans ces cavaliers un moyen de concrétiser son projet consistant à créer une grande armée coloniale composée à majorité d'éléments « indigènes ». Néanmoins, la particularité de cette unité est qu'elle est aussi constituée d'éléments européens ce qui la définit comme une unité « mixte ». La collaboration entre Français et « Sénégalais ¹⁶⁹ » semble être d'ailleurs une réussite, l'inspecteur général de Vassoigne écrit à leur sujet :

On peut constater que les spahis noirs vivent en bonne intelligence avec leurs camarades européens. [...] l'entente et la camaraderie ne laissent rien à désirer entre spahis indigènes et les spahis européens. Il paraît exister entre eux une grande émulation, qui rend le commandement facile ¹⁷⁰.

Lors de la campagne du Dahomey, le colonel Dodds amène donc avec lui deux escadrons de spahis sénégalais dont un « régulier » et un « irrégulier » (ou de « volontaires »). Tout d'abord, l'escadron de « réguliers » est composé de spahis venus d'Algérie en même temps que la Légion et complétés par des éléments pris aux spahis sénégalais lors de l'escale faite à Dakar. Cet

¹⁶⁶ « Le mot Spahi n'est rien d'autre qu'une déformation française de cipaye de l'armée anglaise. » Amadou Ba, *op. cit.*, p. 30.

¹⁶⁷ Jacques, Frémeaux, *op. cit.*, p. 199-200.

¹⁶⁸ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les spahis sénégalais : une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale*, Gorée, Editions du Musée historique du Sénégal, 2007, p. 17.

¹⁶⁹ Tout comme pour les tirailleurs sénégalais, il faut rappeler que ce corps est progressivement rejoint par des cavaliers d'origines géographiques diverses et non pas seulement sénégalaise.

¹⁷⁰ En 1868, Élie de Vassoigne est nommé général de division Inspecteur Général des Troupes de la Marine et des Colonies. C'est à partir de 1869 qu'il fait de nombreuses inspections notamment au Sénégal. La description qu'il fait de ce corps de cavalerie correspond donc à l'éloge d'un militaire qui veut avant tout convaincre le ministère de continuer à utiliser les spahis dans les expéditions coloniales. Guy Thilmans, Pierre Rosière, *op. cit.*, p. 33.

escadron se compose en tout de : 5 officiers, 40 européens et 67 « indigènes ». Les spahis « volontaires », eux, sont formés de cavaliers enrôlés pour la durée de la campagne, de la même manière qu'on a recruté les compagnies de tirailleurs volontaires du Sénégal. Cet escadron se compose de : 3 officiers, 5 européens et 113 « indigènes ». Ils sont donc engagés uniquement pour la durée des opérations, le témoignage laissé par un des officiers de spahis qui a fait la conquête décrit sa rencontre avec eux à Dakar :

Cet escadron de mercenaires, campé près du village nègre, était bizarre au possible. Vêtus de boubous multicolores, le corps garni de grigris, d'amulettes efficaces qui doivent les garder de toute malencontre, ces gens venus du N'Diambour, du Cayor, du Saloum, du Ouolof, du Sin, portent le sabre en sautoir, fixé par une corde tressée de lanières de cuir. Chaque groupe est placé sous la direction d'un chef de pays, roi, prince ou fils de roi¹⁷¹.

La cavalerie présente dans le corps expéditionnaire du Dahomey compte en tout environ 200 hommes avec presque 240 chevaux. Mais dès le début de la campagne, les difficultés du terrain s'imposent aux nouveaux arrivants. Alors que l'avant-garde est arrivée à Dogba par les routes que les auxiliaires de la colonne ont ouvertes dans les forêts où doit s'opérer la concentration des troupes, l'escadron de spahis irréguliers n'a pu les suivre par suite de la crue des eaux¹⁷². Ce contretemps donne un exemple des problèmes qu'ils seront amenés à rencontrer durant la campagne.

L'artillerie et le génie militaire

On ne peut s'imaginer une expédition coloniale sans la présence de l'artillerie aux côtés des troupes. Elle est considérée comme l'arme de supériorité par excellence et reste, en principe, le monopole des Européens. Le colonel Dodds arme sa colonne expéditionnaire avec trois sections d'artillerie, chacune étant composée de deux canons de 80 m/m de montagne¹⁷³. Plus précisément, le « canon de Bange de 80 mm » ou « modèle 1877 » est un canon rayé en acier à chargement par la culasse conçu par Charles Ragon de Bange, polytechnicien et colonel de l'artillerie. Cette arme connaît son apogée lors des conquêtes coloniales et massivement pendant la Première Guerre mondiale. Les pièces d'artillerie monopolisent un certain nombre de soldats

¹⁷¹ E. Nuelito, *Au Dahomey. Journal d'un officier de spahis*, Abbeville, Paillard, 1897, p. 45.

¹⁷² *Ibid.*, p. 90-91.

¹⁷³ Jules Poirier, *Campagne du Dahomey. 1892-1894*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1895, p. 149.

spécialement destinés à les servir, et de porteurs qui doivent les transporter tout au long de la campagne. Avant tout, précisons que ces sections sont des unités « mixtes », bien qu'en règle générale les soldats africains ne tiennent qu'une place subalterne dans l'artillerie, celle-ci étant plutôt l'apanage des cadres et soldats européens. En effet les batteries d'artillerie emploient de nombreux tirailleurs sénégalais et haoussa comme auxiliaires « servants » chargés d'approvisionner la pièce et de l'entretenir ; ils doivent aussi visiter régulièrement le matériel et les munitions, ainsi qu'en assurer la conservation. En outre, ils sont chargés, la nuit, du service de garde et ont la surveillance et la direction de tous les services et corvées confiés au « personnel indigène ¹⁷⁴ ». Seuls les soldats européens occupent la fonction de pointeur ¹⁷⁵. Ces derniers sont chargés d'utiliser l'artillerie, ce sont des artilleurs de marine, aussi surnommés « Bigors » ; ils appartiennent aux troupes de Marine au même titre (bien qu'ils soient nettement moins nombreux), que l'infanterie de marine déjà citée plus haut ¹⁷⁶.

Dans le corps expéditionnaire du Dahomey, chaque section est commandée par deux officiers tandis que les troupes pour chacune d'entre-elles ont un nombre à peu près égal d'Européens et d'Africains. Effectivement, à la date du 16 octobre 1892 lors du 2e bivouac d'Akpa déjà cité plus haut et avant l'arrivée des renforts, la première section est composée de 51 soldats dont 25 « indigènes », puis pour la deuxième section ces derniers sont au nombre de 21 pour 47 soldats et enfin 23 pour 51 soldats dans la troisième section ¹⁷⁷. Il s'agit ici seulement de l'artillerie qui accompagne la colonne mais le colonel Dodds n'oublie pas non plus d'organiser la défense des garnisons sur la côte et d'armer les canonnières chargées de transporter les troupes sur le fleuve de l'Ouémé. Je traite un peu plus loin et avec plus de précisions le cas de ces moyens de transport qui, comme son nom l'indique, sont armés de canons permettant d'appuyer la colonne dans certains cas ou tout simplement de se défendre en cas d'attaques dahoméennes provenant des berges du fleuve. L'artillerie sert principalement à renverser les lignes de fantassins ennemies et les batteries d'artillerie adverses. Elle demande à la fois la qualité professionnelle des artilleurs de marine pour que les tirs soient bien ajustés, mais aussi la quantité du personnel chargé d'assurer la mobilité des lourdes pièces sur des routes difficiles traversant souvent des zones marécageuses. Pour faciliter leur passage, les sections d'artillerie sont précédées généralement par un détachement du génie militaire dont nous allons présenter ici la composition et rendre compte du rôle capital qu'il joue au sein de la colonne.

¹⁷⁴ ANOM – DAHO V 6. Campagne de 1892. Observations sur l'armement, l'habillement et l'équipement (1^{er} avril 1893).

¹⁷⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 164.

¹⁷⁶ Il est intéressant de constater que les artilleurs de marine constituent l'un des groupes professionnels les moins connus du monde colonial. Parce qu'ils sont peu nombreux mais aussi car ils étaient sous le contrôle, à la fois des ministères de la Marine et de la Guerre, Julie d'Andurain, « Formation et sélection des artilleurs de marine à Polytechnique », *Revue historique des armées*, 271 | 2013, 20-32.

¹⁷⁷ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 186.

Le détachement du génie formé et incorporé au corps expéditionnaire est indispensable pour toutes les campagnes coloniales qui opèrent systématiquement dans des régions mal connues des Européens. Généralement, les membres du génie militaire sont chargés à la fois de construire des routes, des ponts et même des chemins de fer ; ils sont formés à l'édification des abris et des fortifications et doivent assurer les communications comme celle de la télégraphie. Leur rôle est particulièrement important outre-mer où la plupart des infrastructures sont évidemment inadaptées à la circulation d'une armée européenne ¹⁷⁸.

C'est le cas du corps expéditionnaire français du Dahomey qui, par choix du colonel Dodds, n'emprunte pas les routes principales du royaume habituellement utilisées pour le commerce qui relie la capitale aux comptoirs de la côte. En effet, il choisit plutôt de longer le fleuve de l'Ouémé qui a l'avantage d'être navigable aux hautes eaux par les canonnières jusqu'à un point situé à une distance de 60 km environ d'Abomey ¹⁷⁹. Mais ce choix apporte des désavantages puisque les Français s'engagent sur une route qui ne peut accueillir une telle armée avec ce qu'implique le déplacement de son artillerie, sa cavalerie et ses voitures Lefebvre. Mais c'est le prix à payer pour ne pas subir de front la stratégie de guérilla et les attaques surprises de l'armée dahoméenne qui seraient encore plus efficaces sur les routes principales. Pour la colonne, les emprunter reviendrait à s'exposer à un danger évident et à faire preuve d'une imprudence folle. Ainsi le détachement du génie a pour mission, à la fois d'ouvrir la route de la colonne jusqu'à la capitale, d'aménager les étapes, les postes et les lieux de vie en général des troupes, mais aussi de créer une ligne télégraphique qui puisse permettre au commandement de garder contact avec les garnisons de l'arrière. Le détachement du génie est dirigé par des officiers-ingénieurs formés à l'École d'application de l'artillerie et du génie de Polytechnique créé à Metz en 1794 puis transférée à Fontainebleau après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine ¹⁸⁰. Pour la colonne du Dahomey, le colonel Dodds fait donc venir un détachement créé à Montpellier au moyen d'hommes prélevés sur les quatre premiers régiments de l'arme du génie français. Il rejoint la Légion étrangère ainsi que l'escadron de spahis recrutés en Algérie sur le transport de l'état le *Mytho*. Ensemble ils arrivent le 23 août 1892 à Cotonou. Le détachement représente une troupe de 60 membres dont 6 sergents, 8 caporaux, 42 sapeurs-mineurs et 4 sapeurs-conducteurs, encadrés par deux officiers, le lieutenant Mouneyres et le capitaine commandant Pierre Auguste Roques ¹⁸¹. Les sapeurs-mineurs sont des ouvriers européens ou sénégalais mis à la disposition du génie qui concourent à la préparation des routes ; de plus ils dirigent et surveillent tous les travaux de terrassement. Il est important de rappeler que ces grands

¹⁷⁸ Jacques, Frémeaux, *op. cit.*, p. 213.

¹⁷⁹ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 6-7.

¹⁸⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 214.

¹⁸¹ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 12.

travaux demandent une main d'œuvre qui ne peut être constituée à partir des membres de la colonne expéditionnaire. Ce sont donc les porteurs de la colonne ou les populations des territoires traversés qui en fournissent la plus grande partie ¹⁸². Les sapeurs-conducteurs sont des Européens et des Africains qui travaillent de concert et dont le concours est considéré comme « excessivement précieux » : ils sont chargés de bâter, conduire et soigner les mulets. Ils les mènent à l'abreuvoir, quelquefois à de très grandes distances, puis en outre, deux fois par jour, vont au fourrage (chercher de quoi les nourrir) : « Ce service qui peut paraître doux est cependant un des plus pénibles ; aussi très peu de conducteurs ont pu le supporter et arriver jusqu'à Abomey ¹⁸³ ». En somme, les conducteurs européens, en raison de leur service particulièrement difficile, sont remplacés en totalité par des conducteurs sénégalais à la fin de la première campagne.

Lorsque le détachement du génie débarque à Cotonou il apporte avec lui du matériel spécialement conçu pour le Dahomey. En effet, ce matériel est garant des bonnes conditions de vie des soldats, c'est pourquoi il est important qu'il soit adapté à la campagne militaire. Tout d'abord, les modèles de tente généralement utilisés sont trop lourds et n'offrent qu'un abri illusoire pour les soldats qui s'appêtent à dormir sous le climat équatorial. C'est pourquoi le détachement apporte avec lui une cinquantaine de baraques Doeker, un modèle choisit par le colonel Dodds, soucieux d'offrir le plus léger qui soit et qui permette aux hommes de s'y tenir debout. Parmi elles, une vingtaine de grandes baraques peuvent recevoir chacune 30 hommes, tandis qu'une trentaine, plus petites, peuvent en recevoir 16 en théorie ¹⁸⁴. Ces baraques utilisent pour la toiture les toiles des tentes-abris habituellement utilisées sur lesquelles on rajoute du feuillage trouvé sur place. Cela afin d'empêcher la température de s'élever à l'intérieur de l'abri comme cela arrive lorsqu'elles reçoivent directement les rayons du soleil ¹⁸⁵. Le génie apporte aussi un matériel qui comprend l'assortiment nécessaire pour la construction d'une ligne télégraphique de 100 km et l'organisation de quatre postes télégraphiques avec appareils Morse ¹⁸⁶. Le colonel Dodds, quant à lui, se charge d'acheter à Grand-Popo, Porto-Novo et Lagos 3000 « coupe-coupes », réalisés sur place, qui servent à armer les porteurs et les travailleurs auxiliaires de la colonne dont la première mission consiste à rendre les routes praticables jusqu'à la capitale du roi Béhanzin ¹⁸⁷.

¹⁸² *Ibid.*, p. 16.

¹⁸³ ANOM – DAHO V 6. Campagne de 1892. Observations sur l'armement, l'habillement et l'équipement (1^{er} avril 1893).

¹⁸⁴ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 149.

¹⁸⁵ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 8-9.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 12.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 17.

Tirailleurs, légionnaires, spahis, artilleurs ou sapeurs du génie, tous ces soldats forment ensemble le corps expéditionnaire du Dahomey. Face à l'armée de Béhanzin, ces soldats ne peuvent en revanche espérer la victoire sans le concours d'une multitude d'auxiliaires et l'assistance des convois auxquels ces derniers prennent part. Porteurs et voitures Lefebvre, canonnières et convois de ravitaillement, infirmiers et ambulances, les moyens qu'ils mettent en œuvre sont indispensables à la colonne et au maintien des bonnes conditions de vie des soldats. C'est pourquoi il convient de rendre compte de l'origine et du rôle de ces hommes, militaires ou civils, qui accompagnent la colonne tout au long de la campagne mais qui n'ont pas pour vocation de combattre.

3 – Assistants et auxiliaires de la colonne

Les porteurs et le train régimentaire

Si les soldats européens aux colonies sont des marcheurs et des combattants, ils ne sont en aucun cas des porteurs, c'est pourquoi l'un des principaux soucis du commandement consiste à leur épargner les fatigues inutiles et dangereuses. Ce principe est appliqué à chaque fois qu'une entreprise coloniale est menée :

Le soldat européen ne doit débarquer que pour marcher et combattre ; c'est un instrument de combat perfectionné et supérieur, mais fragile, et que l'on ne saurait trop ménager en l'entourant de toutes les précautions hygiéniques que l'expérience des expéditions précédentes nous a enseignées [...] l'Européen aux colonies ne doit ni porter le sac ni remuer la terre, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles ¹⁸⁸.

La campagne du Dahomey n'y échappe pas et Alfred Dodds doit réquisitionner des porteurs en nombre suffisant pour que, d'une part, l'équipement que les soldats européens ont à porter soit allégé, mais aussi d'autre part pour assurer les divers convois de la colonne. Pour cela, il n'y a d'autres choix que de recruter sur place car il faut que les porteurs soient accoutumés au milieu où la colonne progresse. Ainsi, à la demande du colonel Dodds, ce sont les sujets du roi Toffa de Porto-Novo qui sont réquisitionnés pour remplir ce rôle. Au départ de la colonne, ils

¹⁸⁸ Cette citation provient de l'ouvrage du lieutenant-colonel Ditte intitulé : *Observations sur la guerre dans les colonies*, Panazol, Lavauzelle, 1905, dans : Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 420-421.

sont en tout 2239 porteurs toffanis (sujets de Toffa) répartis dans chaque unité du corps expéditionnaire français ¹⁸⁹. Il ne s'agit donc pas uniquement de porter le sac et l'équipement du soldat européen mais bien d'assurer le transport et l'acheminement de l'ensemble du matériel militaire et administratif nécessaire dans une campagne.

Les convois de porteurs sont organisés d'une manière toute militaire voire même bureaucratique car leur nombre est presque égal à celui des combattants de la colonne, le commandement prend donc des mesures pour ne pas laisser un probable désordre entraver le bon déroulement de la campagne. Ainsi, pour chaque porteur réquisitionné, Alfred Dodds ordonne de rédiger une fiche individuelle et numérotée avec inscrit dessus, le nom du porteur, le nom de son village et de son chef, la date de début et de fin de son temps de service. Ensuite : « Le numéro de la fiche, qui correspond à une unité ou à un corps précis (par exemple les n°333 à 351 au service d'ambulance) est reproduit sur un carton porté au cou par le porteur. ». En cas de fuite de ce dernier, le colonel Dodds n'a plus qu'à renvoyer la fiche à Porto-Novo où le roi Toffa doit retrouver le déserteur qui doit réintégrer la colonne ¹⁹⁰. On décide aussi de créer une hiérarchie au sein même des convois en nommant des chefs et des sous-chefs de porteurs qui se distinguent par le port d'insignes comme un bâton muni d'une cravate ou un brassard d'étoffe autour du poignet droit, de couleur rouge ou bleue suivant le grade. Eux-mêmes sont encadrés de sous-officiers « *indigènes* » et d'officiers européens. Enfin, pour savoir à quel service de convoi il appartient, chaque porteur est coiffé d'une calotte de couleur différente selon le groupe : vert pour le convoi de l'état-major, blanc pour l'administration et brun pour le service de santé (dans lequel ils servent principalement de brancardier) ¹⁹¹. Parmi eux notamment, 83 sont chargés de porter le matériel et l'équipement du génie militaire, tandis que pour l'artillerie, le 80 mm français de montagne approvisionné à 25 coups exige 16 à 32 porteurs ¹⁹². Pour le ravitaillement et l'évacuation des blessés, 88 assistent la compagnie d'infanterie de marine. Enfin pour le service de l'état-major et de l'administration, ils sont au nombre de 700. Les autres sont répartis dans les différentes compagnies d'infanterie de la colonne, seule la cavalerie n'a pas de porteurs sachant qu'elle dispose de 38 mulets pour les remplacer ¹⁹³.

Ceux qui décèdent ou qui désertent en cours de route sont remplacés au fur et à mesure avec les populations locales rencontrées par la colonne, ce qui signifie qu'en moyenne, une campagne coloniale peut recruter un nombre de porteurs deux fois supérieur à celui des

¹⁸⁹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 363.

¹⁹⁰ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 148.

¹⁹¹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 247.

¹⁹² *Ibid.*, p. 259-260.

¹⁹³ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

combattants de la colonne : « On obtient ainsi, selon les moyennes africaines, un total de 8500 porteurs, hommes et femmes, pour environ 4000 combattants, sans parler de 6000 travailleurs pour les travaux de route ¹⁹⁴. » Mais il faut ajouter que la colonne du Dahomey est aussi accompagnée de 132 mulets bien que l'usage de ces animaux soit souvent évité car l'étroitesse des routes empêche leur passage tandis que les forêts tropicales ou équatoriales infestées de parasites ont tôt fait de les décimer. D'après le rapport du vétérinaire M. Choteau, les mulets rentrés de la colonne étaient dans un état « épouvantable, ayant à peine la force de se traîner, couverts d'énormes plaies produites par le harnachement ¹⁹⁵ ». En effet, le temps et les circonstances n'ont pas permis d'organiser le service vétérinaire d'une façon complète. Par ailleurs, il n'y a pas de maréchalerie dans la colonie : « Jamais pendant la durée de la colonne, on ne s'est trouvé dans la nécessité de ferrer les animaux. D'un autre côté, la corne des mulets arabes acquiert une dureté telle qu'elle résiste à toutes les aspérités du sol ¹⁹⁶. »

Deux mulets suffisent à tirer les 300 à 400 kg que représente une voiture Lefebvre avec son chargement. Ce moyen de transport comprend des roues métalliques et un coffre, lui aussi en fer ou en aluminium, qui a l'avantage d'être étanche et flottant ce qui permet de s'en servir pour franchir les cours d'eau. C'est dans la conquête du Tonkin et du Dahomey que leur usage est expérimenté pour la première fois, le résultat est d'ailleurs plutôt convainquant puisque 5000 d'entre-elles sont utilisées pour l'expédition de Madagascar (1895). Les voitures Lefebvre permettent donc de réduire le nombre de porteurs à recruter dont la charge est limitée à 25 kg pour chacun d'entre eux ¹⁹⁷. Ensemble ils forment ce qu'on appelle le train régimentaire. Sans parler des animaux de bât qui subissent de lourdes pertes, les fatigues infligées aux hommes et aux femmes réquisitionnées par la colonne sont considérables. Ils sont gravement éprouvés par les fatigues et les maladies. Concernant les salaires, ils ne sont pas absolument négligeables selon les normes de l'époque car la rétribution des porteurs au Dahomey est de 0,50 F plus 500g de riz et 22g de sel par jour. Cependant cette solde est versée ultérieurement pour réduire les risques de désertion et c'est le roi Toffa qui perçoit les primes gagnées par ces porteurs, ce qui explique pourquoi il collabore avec autant de zèle n'hésitant pas à trancher quelques têtes pour dissuader d'autres candidats à la désertion ¹⁹⁸. Le train régimentaire, avec ses animaux de bât, ses voitures Lefebvre et ses porteurs, grossit fortement l'effectif de la colonne et réduit considérablement sa mobilité, de plus celle-ci s'étend sur une grande distance puisque l'unique route qui est empruntée ne peut offrir un large front. La vitesse devant obligatoirement se régler sur les éléments les plus

¹⁹⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 245.

¹⁹⁵ ANOM – DAHO XVI 4 : Service de santé et vétérinaire (1889-1895).

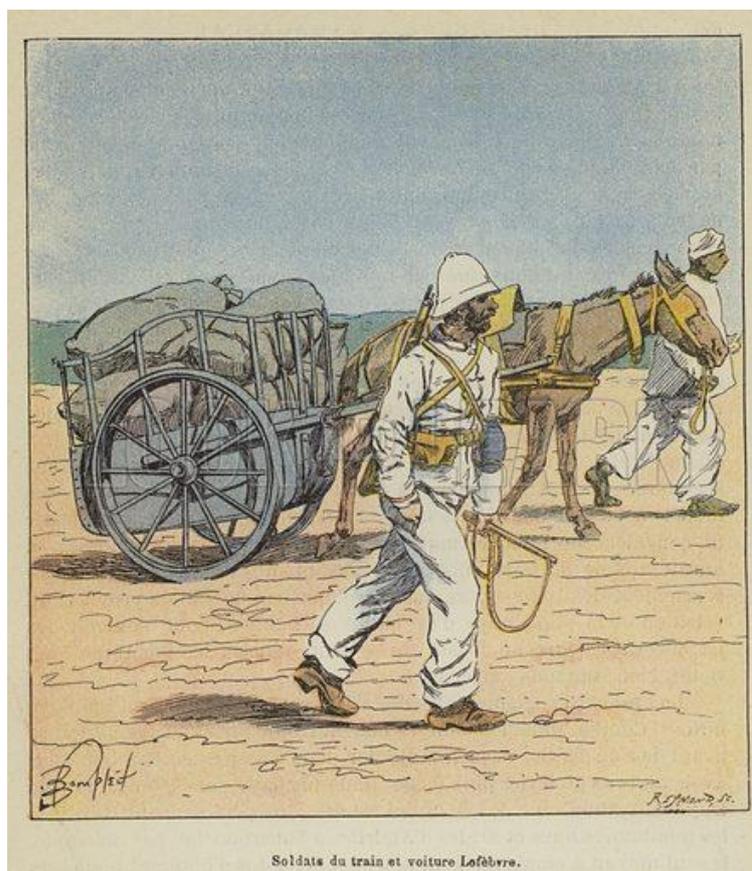
¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 11-12.

¹⁹⁸ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 148.

lents, le rythme ne dépasse pas les 3 ou 4 kilomètres par heure en général ¹⁹⁹. Au Dahomey la vitesse de marche du corps expéditionnaire est de 1,9 km/h en moyenne ce qui explique en partie pourquoi il lui faut près de trois mois pour réaliser l'itinéraire de 160 km qui séparent Porto-Novo et Abomey ²⁰⁰.

Mais cette faible moyenne, comparée aux autres expéditions coloniales, est avant tout le résultat de la lutte acharnée des Dahoméens qui harcèlent la colonne tout au long de la campagne. Sur le terrain, ils restent malgré tout le principal obstacle à la marche. Leurs nombreux assauts et embuscades laissent des morts et surtout des blessés qui doivent être rapatriés pour permettre à la colonne de continuer sa marche sans être davantage ralentie. Des médecins sont présents lors des combats mais des convois et des ambulances sont formés pour prendre en charge ces soldats par la suite. A ceux-là s'ajoutent les nombreux malades qui ne peuvent continuer à avancer et que les services de santé ont pour mission de garder en vie. Il convient de montrer comment s'organisent ces services et ces convois de rapatriement qui constituent en somme une autre catégorie d'assistants de la colonne.



« Soldats du train et voiture Lefebvre ²⁰¹ »

¹⁹⁹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 264.

²⁰⁰ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

²⁰¹ Cette illustration de L. Bomblet datant de 1897 concerne cependant l'expédition française de Madagascar (1894-

Le service de santé et les ambulances

L'organisation du service de santé de la colonne est une priorité pour le colonel Dodds qui connaît trop bien les désastres sanitaires et les pertes humaines inutiles que peuvent provoquer une mauvaise gestion de ce service. En effet, l'histoire médicale du corps expéditionnaire montre que cette expédition est, de ce point de vue, bien préparée, même si le nombre important de blessés au combat entraîne de grandes difficultés dans le fonctionnement du Service de Santé.

Il convient de présenter en premier lieu les trois ambulances chargées d'opérer durant les combats et qui marchent donc aux côtés des soldats. Chacune d'entre-elles est constituée d'un médecin-major, de deux infirmiers européens, le plus souvent appartenant à l'infanterie de marine, ainsi que trois infirmiers « indigènes » qui sont à la base des tirailleurs de compagnies formés à ce métier avant le début de la campagne. D'après le médecin-major P. Barthélemy, responsable d'une de ces ambulances, cette formation se limite à un apprentissage des premiers soins : « je m'étais surtout appliqué à leur apprendre de quelle façon il fallait relever un blessé et le mettre dans un brancard ²⁰². » Ce personnel est assisté par 19 porteurs pour le matériel et 52 porteurs de brancards ou de hamacs. De plus, une ambulance pouvait demander une aide à la Légion étrangère pour qu'elle lui donne des hommes afin de « surveiller les brancards et aider à relever les blessés sur le champ de bataille ²⁰³ ». D'autre part, le matériel que les porteurs se partagent est composé de plusieurs éléments indispensables pour les médecins. En effet, chaque ambulance est équipée de deux cantines médicales dont la première est réservée aux médicaments et instruments de chirurgie, tandis que la deuxième contient les objets de pansement, et appareils en tout genre. Elles pèsent ensemble un poids considérable de 120 kg qui demande 8 porteurs pour leurs services. En plus de cela vient s'ajouter un filtre Chamberland de 25 bougies à nettoyeur André, pour purifier l'eau qui entraîne sinon inévitablement des effets désastreux chez l'Européen qui la boit. Ce filtre pèse 72 kg et est transporté par 4 porteurs, cependant il est remplacé au cours de l'expédition par des filtres plus légers de 15 bougies chacun et qu'un homme peut porter tout seul. Puis, le médecin peut constituer une réserve de pansements individuels bien que, comme son nom l'indique, chaque soldat soit censé en garder un sur lui en cas de blessure dans un combat. Chaque ambulance doit avoir aussi un abri transportable confectionné à Porto-Novo avec des matériaux légers et qui peut abriter rapidement dans un bivouac des malades ou

1895), elle reste tout de même intéressante puisque les voitures Lefebvre sont identiques à celles utilisées au Dahomey.

²⁰² Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62843. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).

²⁰³ *Ibid.*

des blessés jusqu'au nombre de six dans une position couchée. Enfin, le médecin a l'initiative de prendre un petit baril d'une contenance de 25 litres rempli d'une infusion de thé aromatisé avec du tafia, à servir sur le champ de bataille pour les blessés dont les bidons sont vides et qui demandent à boire. A cela vient s'ajouter les brancards de la guerre apportés par la Légion étrangère, un précieux moyen de transport que l'on différencie des hamacs à 2 ou 4 porteurs confectionnés à Porto-Novo, beaucoup moins solides et moins confortables²⁰⁴.

Il existe en parallèle une ambulance « volante » unique qui accompagne la colonne et qui a pour rôle d'évacuer et de convoier les blessés sur l'arrière pour ne pas compromettre la santé des troupes. Elle les transporte par voie terrestre jusqu'au fleuve de l'Ouémé à l'aide des brancards, hamacs et même des voitures Lefebvre. Cette ambulance volante est sous les ordres du Docteur Carrière, assisté par le seul aumônier présent dans le corps expéditionnaire, l'abbé Vathelet. Ce dernier semble avoir des notions de médecine qui lui permette de s'occuper des blessés ou du moins de les accompagner car il est compté parmi les officiers de l'ambulance volante. Ce témoignage de la bataille de Dogba du 19 septembre 1892 où le commandant Faurax de la Légion étrangère est gravement touché par l'une des balles tirées par l'armée dahoméenne nous le montre bien : « Vers deux heures, la figure du blessé avait pâli ; l'abbé Vathelet, convaincu que la péritonite allait se déclarer, prévint par lettre les Pères des Missions de Porto-Novo de donner au commandant, dès son arrivée, les suprêmes consolations, ce qui fut exécuté²⁰⁵. »

En effet, tant que le corps expéditionnaire longe le fleuve, les blessés et les malades sont évacués directement sur Porto-Novo à l'aide des canonnières, mais suite à la bataille de Dogba, une ambulance principale sous les ordres du Docteur Rouch est construite sur l'ancien lieu où le bivouac a été attaqué pour servir de relais entre la colonne qui continue sa marche et l'hôpital de Porto-Novo. Puis à partir du 2 octobre, le corps expéditionnaire traverse l'Ouémé à 2 ou 3 kilomètres du gué de Towé et s'engage dans les terres en direction de la capitale après avoir déplacé près de ce même gué le nouveau poste qui assure le relais des convois sanitaires entre l'avant et l'arrière. A partir de Dogba puis plus tard de Towé, les évacués sont en effet transportés par deux canonnières, l'*Opale* et le *Corail*, et nourris par les soins du bord, pour être amenés à l'hôpital de Porto-Novo ou bien vers l'ambulance de Cotonou, le trajet par voie fluviale sur l'Ouémé ne dépassant pas habituellement 8 heures²⁰⁶.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 124.

²⁰⁶ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62843. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).

Tous les blessés et malades de la colonne sont ensuite répartis en fonction de leur état. D'après l'Ordre général n°47, seuls les militaires « indigènes » et les blessés européens sont évacués sur Porto-Novo ²⁰⁷. L'hôpital, sous les ordres du Docteur Rangé chef du Service de Santé, semble cependant offrir des conditions difficiles et inadaptées à qui souhaite profiter d'un peu de repos pour guérir, voilà ce que nous dit le témoignage d'un des soldats qui a fait la conquête :

J'allai d'abord visiter quelques camarades à l'hôpital. Cet hôpital consistait en baraquements de carton-pâte, démontables, dans l'intérieur desquels la chaleur était absolument insupportable. La toiture, en carton également, était protégée par du zinc, ce qui élevait encore la température. Que de souffrances, que de cris, que de pleurs, j'y ai vus et entendus ! C'est inimaginable ²⁰⁸!

Ce qui peut expliquer pourquoi les fiévreux européens sont plutôt évacués sur Cotonou à destination du navire le *Mytho* transformé en hôpital flottant ou sur d'autres paquebots affrétés, car l'administration ne voulait pas les garder à terre ²⁰⁹.

Ainsi, au fur et à mesure que la colonne avance, des postes et des ambulances sont laissés à l'arrière, ce qui lui permet de ne pas couper le lien et de ne se retrouver isolée dans un pays qu'elle ne connaît pas. Les chefs marchent rarement en avant sans assurer leurs relations avec leurs bases arrière. Alors que les convois comme l'ambulance volante ou encore des compagnies aidées de porteurs assurent ce lien sur terre, ce sont les canonnières, qui assurent le contact sur le fleuve. Une flottille est en effet mise à disposition de la colonne et tient plusieurs rôles pendant la conquête, il s'agit ici de les présenter.

Les canonnières et le ravitaillement : transport et acheminement

Dans la grande majorité des conquêtes coloniales, les corps expéditionnaires se servent d'un fleuve navigable comme d'une route ouvrant l'accès à l'intérieur des terres du pays. C'est pourquoi ces expéditions comportent nécessairement un service de marine dont le responsable est

²⁰⁷ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 151.

²⁰⁸ Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 22-23.

²⁰⁹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 149.

placé sous les ordres du chef de la colonne ²¹⁰. Dans le cas du Dahomey, Alfred Dodds choisit d'opérer sur l'Ouémé ce qui lui permet de s'approcher plus facilement de la capitale du roi Béhanzin. Il a pour cela à sa disposition une flottille de quatre canonnières qui ont pour mission de transporter des troupes, renforcer la colonne par sa puissance de feu, mais aussi assurer une partie du ravitaillement et l'évacuation des blessés ou des malades. Cette flottille est commandée par le lieutenant de vaisseau de Fésigny, qui en est donc responsable depuis l'embarquement jusqu'à la fin du débarquement ²¹¹. Sous son commandement, l'*Opale* est une canonnière à vapeur modèle *Yarrow*, un bâtiment qui se construit en Grande-Bretagne à la fin du XIXe siècle, de 30m de long, 5,5m large, et seulement 0,45 m de tirant d'eau. Il a l'avantage d'être démontable et transportable en pièces détachées et peut filer 10 nœuds (soit 18 km/h), grâce à une machine à vapeur chauffant au bois, qui actionne une roue à aube placée à l'arrière ²¹². Elle sert surtout à transporter du personnel et des troupes mais peut aussi stocker à son bord du matériel, comme ici celui de l'ambulance principale ²¹³. En effet, au-dessus du pont où se place l'équipage, un ouvrage supérieur porte des pièces d'artillerie légère. Pour le Dahomey, toute la flottille est armée de canons-revolvers Hotchkiss lui permettant d'apporter un soutien considérable à la colonne mais aussi de se protéger en cas d'attaque ²¹⁴. Les autres bâtiments sont le *Corail*, aviso de troisième classe, l'*Emeraude*, qui est chargé dans les débuts de l'expédition de tirer des grandes pirogues de charbon pour l'approvisionnement des canonnières à vapeur, et le *Topaze* qui transporte en partie le parc d'artillerie de la colonne ²¹⁵. Cependant, pour le transport, ces bâtiments ne sont que sommairement aménagés, avec des hamacs pour les hommes, et surtout des installations spéciales pour les animaux, qu'il convient de monter à bord, puis d'immobiliser le plus possible ²¹⁶. En plus de cette flottille qui opère sur l'Ouémé, plusieurs navires en rade de Cotonou assurent la sécurité du point de débarquement des troupes françaises. Cette flotte est composée du croiseur de troisième classe le *Talisman*, des trois avisos, la *Mésange*, le *Héron*, et l'*Ardent*, et enfin la canonnière le *Scorpion* et le transport-hôpital le *Mytho*. Avec son artillerie et quelques compagnies de débarquements, cette flotte est capable de défendre Cotonou en cas d'attaque imprévue de la part des Dahoméens ²¹⁷.

²¹⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 228.

²¹¹ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

²¹² Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 234.

²¹³ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

²¹⁴ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 11.

²¹⁵ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

²¹⁶ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 231.

²¹⁷ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

En plus d'acheminer du matériel et des troupes, les canonnières peuvent aussi assurer le ravitaillement de la colonne, du moins pour le début de l'expédition : « La colonne s'est jusqu'ici ravitaillée par voie fluviale ; au moment de quitter l'Ouémé, Adégon devient tête d'étapes. Le ravitaillement se fera désormais par convoi de terre²¹⁸. » En effet, au fur et à mesure que la colonne avance, une ligne d'étapes est organisée avec plusieurs postes de ravitaillement dans lesquels sont stockés les vivres et les munitions par les membres de l'intendance. Ainsi, un poste est d'abord établi à Dogba en même temps que l'ambulance principale puis un autre à Adégon qui est chargé de faire le relais pour la colonne qui s'éloigne du fleuve. Ensuite pour assurer ce ravitaillement, il faut organiser les convois et réunir les hommes qui ont pour mission de les acheminer. Ces convois sont constitués de porteurs qui transportent les vivres et les munitions, ces derniers sont escortés généralement par une compagnie ou par un escadron de cavalerie²¹⁹. Cette organisation permet de ravitailler la colonne en permanence même si son éloignement rend de plus en plus difficile la régularité des convois. D'autant plus que le chef de la colonne doit éviter tout désordre dans la marche et faire avancer de concert les troupes et leur convoi. En effet il faut assurer la protection de ce dernier qui est la plupart du temps un objectif essentiel des adversaires, la perte du convoi signifie au mieux la fin de la campagne, au pire la destruction de la colonne, surtout au Dahomey où les attaques brusques sont régulières²²⁰.

Les auxiliaires de la colonne, comme en témoigne leur nombre, la diversité des moyens qu'ils impliquent et l'organisation qu'ils demandent, sont d'une importance capitale dans le bon déroulement d'une campagne. L'efficacité du corps expéditionnaire et la survie de ses soldats dépendent entièrement du bon fonctionnement des services de santé et de ravitaillement ainsi que de l'assistance qu'apportent les porteurs et le train régimentaire. Le colonel Dodds, grâce à son expérience des guerres coloniales, organise la marche de la colonne en conséquence, il règle la répartition de ses troupes et n'hésite pas à opérer quelques changements au cours de la campagne afin de repartir de plus belle. La conquête du Dahomey se divise en deux campagnes distinctes, la première commence en août 1892 et se termine par la prise d'Abomey le 17 novembre 1892, mais Alfred Dodds comprend que le royaume ne peut être entièrement soumis tant que le roi Béhanzin, en fuite, n'offre pas sa reddition aux Français. C'est pourquoi une deuxième campagne est lancée sous forme de course-poursuite en octobre 1893 se terminant le 26 janvier 1894 lorsqu'Alfred Dodds reçoit la soumission de Béhanzin. Il convient de rendre compte de la répartition des militaires français et africains au sein du corps expéditionnaire durant les deux campagnes successives du Dahomey et de rappeler les différentes étapes qui rythment la conquête.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ « La cavalerie s'était portée plusieurs fois en arrière pour escorter des convois de vivres et de munitions. » : E. Nuelito, *op. cit.*, p. 221.

²²⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 277.

Chapitre II – Organisation et répartition des troupes durant les campagnes

Bien que les faits d'armes ne soient pas l'objet de notre étude, il est important d'évoquer ici l'ensemble des principaux combats ainsi que les événements notoires auxquels les soldats coloniaux sont confrontés durant les deux campagnes. Ce rapide historique nous donne une vue d'ensemble sur le déroulement de la conquête et permet de comprendre la façon dont sont organisées et réparties les troupes au fur et à mesure des combats. C'est une synthèse des différents ouvrages qui ont déjà été rédigés sur la conquête néanmoins complétée par des sources primaires imprimées ainsi que des documents d'archives.

1 - Première campagne (août – novembre 1892)

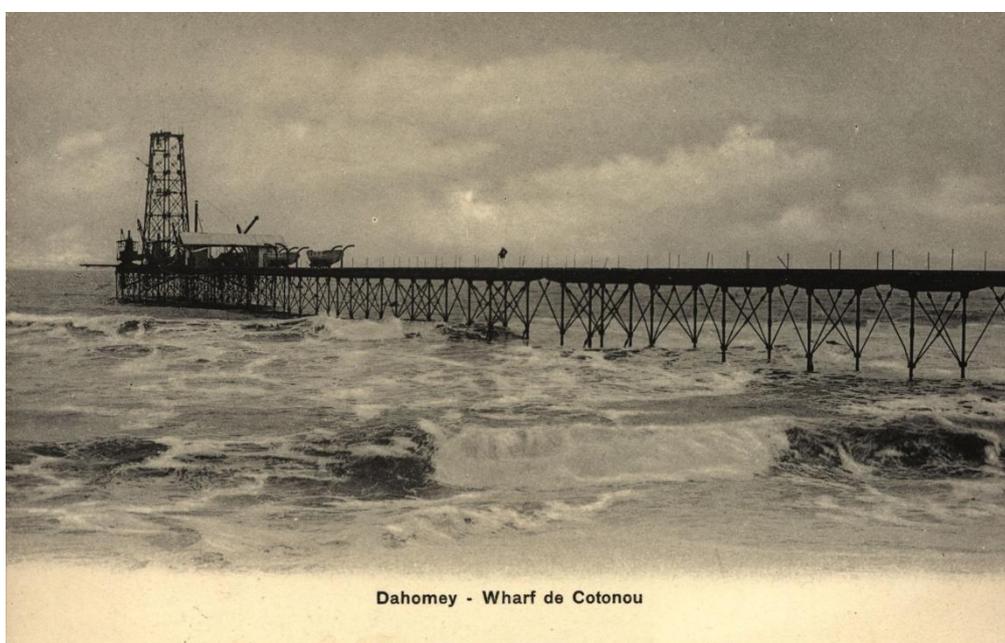
Débarquement et début des opérations

A la fin du mois de mai de l'année 1892, les troupes françaises débarquent donc à Cotonou grâce au wharf²²¹ sans lequel le débarquement eût offert des difficultés insurmontables. Le colonel Dodds les organise en formant d'une part le corps expéditionnaire qui compte 2092 soldats dont 930 « indigènes », mais d'autre part ceux-ci ne représentent pas l'ensemble des troupes éparpillées au Dahomey car il laisse aussi environ 884 soldats en plus dans les garnisons du littoral²²². Cependant, avant que la colonne ne commence sa marche, le colonel veut ouvrir la voie à ses troupes et éloigner le danger situé trop près des garnisons françaises. Il veut aussi couper court aux incursions des Dahoméens qui pratiquent le pillage et font de nombreux prisonniers aux abords de Cotonou. Le 9 août, les premières opérations consistent donc à bombarder les villages occupés par les troupes de Béhanzin avec les bateaux de la rade (le *Héron*

²²¹ Le wharf construit à Cotonou en 1891-1892 est un ouvrage de 280 m de long porté sur des pieux métalliques vissés sur le fond. Ce dispositif permet d'éviter le phénomène de barre qui rend délicat, voire dangereux, l'accès aux rivages du golfe de Guinée. Il est composé de débarcadères et de quatre grues tournantes rendant les plus grands services au corps expéditionnaire français du Dahomey. *Ibid.*, p. 233.

²²² Les chiffres varient en fonction des sources et des auteurs mais retenons ceux proposés par Luc Garcia, *op. cit.*, p. 150. Les autres estimations ne représentent pas une grande différence, Joseph Adrien Djivo parle d'un corps expéditionnaire de 2088 hommes de troupes, Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 363. Le nombre de soldats laissés dans les garnisons est celui retenu par J. Bern, bien que ce dernier ait tendance à grossir les effectifs (il compte en effet 2700 soldats dans le corps de marche), J. Bern, *op. cit.*, p. 136.

et l'*Ardent*) et ceux de la lagune (la *Topaze*, l'*Émeraude* et l'*Opale*). Pour éliminer tout danger, Alfred Dodds envoie en plus le commandant Stéphani de l'infanterie de marine s'emparer avec une petite colonne du village de Zobbo sur les bords du lac Denham dans le but de dégager le territoire de Cotonou. L'ordre est donné aussi au croiseur le *Talisman* de bombarder Ouidah. Enfin, le 17 août, Alfred Dodds envoie quelques unités, envahir le Décamé situé au nord du royaume de Porto-Novo, sur la rive gauche du fleuve Ouémé, où des villages se sont révoltés contre le roi Toffa et veulent s'allier à Béhanzin. Ces opérations permettent de soumettre les populations du pays que la colonne doit traverser et ouvrir les routes pour le passage de l'expédition, le commandement y voit aussi un moyen d'avertir le roi du Dahomey sur les événements à venir ²²³.



Carte postale intitulée : « Dahomey – wharf de Cotonou »

Pendant ce temps-là, le colonel Dodds installe son quartier général à Porto-Novo et accélère les préparatifs de départ en vue de la concentration des troupes à Késounou. A la date du 18 août, cette partie de la colonne quitte la capitale du roi Toffa et se met en marche. Lors de la revue de départ sur le plateau des Amazones, un témoin oculaire décrit les troupes qui défilent devant ses yeux :

²²³ J. Bern, *op. cit.*, p. 124-125.

Sauf la compagnie de l'infanterie de marine et quelques artilleurs, toutes les troupes étaient noires et ont défilé avec un entrain superbe devant le colonel et son état-major. On a remarqué l'allure des compagnies de volontaires ; ces hommes, ayant trois mois de service à peine, marchaient comme de vieux soldats²²⁴.

Tandis que les unités qui ont participé aux opérations du Décamé se rabattent à l'ouest sur l'Ouémé, les nouveaux renforts de la Légion étrangère et du détachement de génie, qui sont arrivés à Cotonou le 24 août, remontent aussi vers Késounou par les chemins de la rive gauche ou en pirogues remorquées par les canonnières²²⁵. Sur le chemin de la colonne partit de Porto-Novo, les villages de Takon et Katagon sont détruits pour ne pas avoir voulu se rendre, et leurs habitants prennent la fuite après avoir dirigé quelques tirs sur les tirailleurs. Enfin, le 2 septembre 1892 à Késounou, l'intégralité du corps expéditionnaire est réunie à l'exception des spahis irréguliers qui n'arrivent à Cotonou que le 3 au soir sur la *Ville-de-Céara*, un paquebot de la Compagnie des Chargeurs Réunis²²⁶. De plus, comme déjà dit plus haut, ils ne peuvent rejoindre tout de suite la marche à cause du terrain accidenté par de fortes pluies.

Le colonel Dodds organise alors ses troupes en trois groupes avant de commencer la marche sur le Dahomey. Chaque groupe, bien qu'il forme une unité distincte et qu'il soit doté de tous les auxiliaires pour pouvoir opérer isolément, doit cependant concourir à la défense générale. Ils marchent séparément mais tracent à tour de rôle la voie aux suivants²²⁷. Concernant les effectifs, chaque groupe comporte un état-major, trois compagnies d'infanterie, une section d'artillerie avec deux pièces de 80 mm de montagne, un détachement du génie militaire (avec une réserve d'outils), une ambulance et un nombre correspondant de porteurs. De plus, le génie, la compagnie d'infanterie de marine et la cavalerie sont des éléments hors-groupe, sous les ordres directs du colonel. Il convient donc de présenter la façon dont sont réparties toutes ces unités afin de visualiser l'aspect physique que peuvent prendre les groupes expéditionnaires dans une campagne coloniale, notamment en observant les chiffres et en prenant compte de la diversité des soldats qui les composent.

Ainsi, le premier groupe est dirigé par le commandant Riou de l'infanterie de marine et contient une compagnie de volontaires haoussa, une de tirailleurs sénégalais, une autre de la Légion étrangère, une section d'artillerie, un détachement du génie et une ambulance, ce qui

²²⁴ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 90-91.

²²⁵ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 153.

²²⁶ Cette compagnie de navigation est fondée en 1872 au Havre et assure notamment la desserte maritime de la côte africaine occidentale avec plusieurs navires à vapeur. E. Nuelito, *op. cit.*, p. 79.

²²⁷ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 153.

représente en tout 16 officiers et 533 hommes de troupes dont 286 « indigènes ». A cela s'ajoute un convoi de 477 porteurs et 21 mulets. Ensuite, le deuxième groupe est dirigé par le commandant Faurax de la Légion et contient une compagnie de tirailleurs sénégalais, deux compagnies de la Légion, une section d'artillerie, un détachement du génie et une ambulance, ce qui représente en tout 19 officiers et 612 hommes de troupes dont 169 « indigènes ». A cela s'ajoute un convoi de 469 porteurs et 16 mulets. Enfin, le troisième groupe est dirigé par le commandant Lasserre de l'artillerie de marine et contient une compagnie de tirailleurs sénégalais, une de volontaires haoussa, une autre de la Légion, une section d'artillerie, un détachement du génie et une ambulance, ce qui représente en tout 15 officiers et 517 hommes de troupe dont 268 « indigènes ». A cela s'ajoute aussi un convoi de 422 porteurs et 16 mulets. Concernant les éléments hors-groupe, tout d'abord le génie est dirigé par 2 officiers et contient 60 hommes de troupe avec, pour transporter leur matériel, un convoi de 83 porteurs et 1 mulet à leur disposition. La compagnie d'infanterie de marine, quant à elle, est commandée par 3 officiers et contient 111 soldats accompagnés d'un convoi de 88 porteurs. Puis la cavalerie commandée par 9 officiers, contient 219 spahis dont 177 « indigènes », sans oublier les 230 chevaux de selle et 38 mulets. Enfin pour finir, les services et les convois administratifs sont à la charge de 2 officiers et 36 hommes de troupe dont 30 « indigènes », on peut imaginer l'énorme quantité de documents et de papiers militaires qui sont utilisés lors de la campagne puisque ce service est assisté par 700 porteurs et 40 mulets ²²⁸.

Les effectifs de la colonne ²²⁹

Officiers	Troupes	
État-major	9	4
Génie	2	60
Infanterie de marine	3	111
1er groupe	16	533 (dont 286 indigènes)
2e groupe	19	612 (dont 169 indigènes)
3e groupe	15	517 (dont 268 indigènes)
Cavalerie	9	219 (dont 177 indigènes)
Services	2	36 (dont 30 indigènes)
TOTAL	75	2092 (dont 930 indigènes)

²²⁸ Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

²²⁹ Les tableaux proviennent de l'ouvrage de Luc Garcia : *Le Royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale : affrontements et incompréhension (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988.

Répartition des porteurs

Premier groupe	477
Deuxième groupe	469
Troisième groupe	422
Génie	83
Infanterie de marine	88
Service administratif	700
TOTAL	2239

Animaux (mulets)

1er groupe	21
2e groupe	16
3e groupe	16
Génie	1
Cavalerie	38
Convoi administratif	40
TOTAL	132

Cette énumération des effectifs de la colonne montre bien par son exhaustivité que les groupes sont équilibrés par un nombre de soldats « indigènes » à peu près équivalent à celui des soldats européens sauf pour le deuxième groupe qui est le seul à comporter deux compagnies de la Légion. Cependant, bien que Béhanzin soit considéré comme l'un des plus grands résistants à la colonisation française, le corps expéditionnaire du Dahomey n'en reste pas moins modeste si l'on compare son effectif aux 15 000 militaires envoyés à Madagascar pour l'expédition de 1894-1895 ou encore aux 10 000 hommes qui ont fait la conquête du Tonkin entre 1883 et 1885. Bien sûr ce faible effectif répond aux impératifs du terrain sur lequel les soldats avancent et où un sureffectif n'apporte pas plus d'avantages si ce n'est même un lot d'inconvénients en plus.

La colonne face aux forces de l'armée royale

Les trois groupes de la colonne commencent donc leur longue marche en se suivant les uns derrière les autres jusqu'à Fauvié où ils campent ensemble le 7 septembre. Les reconnaissances constatent que les villages aux alentours sont abandonnés et la marche se fait jusqu'ici sans encombre car les renseignements affirment que Béhanzin attend plutôt la colonne du côté d'Allada dans la forêt alors que cette dernière longe le fleuve pour atteindre la capitale ²³⁰. Cependant, les troupes du roi s'organisent rapidement pour contrer l'avancée des Français. Elles sont divisées en trois groupes dont le premier est dirigé par Béhanzin lui-même à la tête des amazones et de la garde royale, qui sont donc les meilleures troupes, et se positionne entre

²³⁰ J. Bern, *op. cit.*, p. 142.

Abomey et Allada. Le deuxième groupe est sous le commandement du *gaou*, chef suprême de l'armée, et se situe vers Godomey et Abomey-Calavi. Enfin, le troisième groupe est commandé par le *méhou*, général en chef de l'armée et vient occuper la rive gauche de l'Ouémé pour barrer la route des Français ²³¹. De son côté, la colonne continue sa progression et alors que le premier groupe établit son bivouac à Oboa, les deux autres s'installent le 18 septembre dans la formation habituelle du carré à Dogba pour y créer un poste. C'est ici que doit se faire la concentration des troupes, sans compter la cavalerie qui est à Porto-Novo et qui n'a pas encore reçu l'ordre de rejoindre le gros de la colonne ²³². C'est le lendemain matin à cinq heures que le bivouac est attaqué par près de 4000 soldats de l'armée dahoméenne embusqués près du bivouac avec le corps des Amazones en première ligne. C'est la première démonstration de la force dahoméenne à laquelle les soldats font face. Bien que les trois assauts successifs soient finalement repoussés par la puissance de feu des légionnaires et des tirailleurs, l'expédition déplore 4 tués dont le commandant du deuxième groupe Marius Faurax et 13 blessés ²³³. Le fort qui est construit sur les lieux du combat est alors baptisé Fort Faurax. Dogba est désormais une étape importante pour les convois de ravitaillement et une ambulance principale y est aussi installée. Les soldats du corps expéditionnaire sont désormais prévenus, les blessés sont évacués sur l'hôpital de Porto-Novo et la colonne continue sa marche à la recherche du point le plus favorable pour traverser le fleuve et se diriger par la rive droite sur Abomey. Le 28 septembre à Tohoué (Towé), les canonnières *Opales* et *Corail*, avec à leur bord des sections de la Légion étrangère, sont envoyées en reconnaissance en avant de la colonne, pour éclairer la marche et sont prises à parti par un millier d'hommes embusqués sur les deux rives du fleuve. Les Dahoméens ouvrent un feu très nourri sur les deux bâtiments français qui ripostent avec leurs canons-revolver Hotchkiss pendant que les sections de la Légion répondent par plusieurs salves de tirs et repoussent une fois de plus l'attaque de l'armée royale. Dans cette bataille, un légionnaire est tué et 13 hommes sont blessés dont 4 d'équipage et 7 de la Légion, mais les pertes du côté dahoméen se comptent par centaines. Le même jour la cavalerie rejoint la colonne et pour la première fois dans cette campagne le colonel Dodds est en possession de tous ses moyens d'actions ²³⁴.

Enfin le 2 octobre, le corps expéditionnaire arrive au gué de Tohoué. Ce point pose la limite de la partie navigable du fleuve pour les canonnières françaises. C'est donc ici que les troupes traversent l'Ouémé d'ailleurs sans difficultés particulières puisque les Dahoméens, au lieu de faire obstacle sur le pont, préfèrent se concentrer auprès du village de Poguessà à une dizaine

²³¹ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 156.

²³² E. Nuelito, *op. cit.*, p. 97.

²³³ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 175.

²³⁴ J. Bern, *op. cit.*, p. 173-175.

de kilomètres du fleuve. Ce village représente pour eux une position très forte car il est défendu par des pièces d'artilleries achetées aux traitants allemands de Ouidah. De son côté, la colonne progresse sur la rive droite du fleuve et la cavalerie jusque-là inutile, est désormais amenée à jouer un rôle de reconnaissance dans la marche. En effet la nature du terrain présente davantage d'espace avec des plaines lui permettant enfin de se déployer efficacement. Ce changement de terrain profite aussi à l'artillerie qui peut désormais être plus mobile ²³⁵. Ce soutien est un bon avantage pour le corps expéditionnaire qui, à partir de ce jour, doit répondre aux assauts quotidiens lancés par les Dahoméens. Justement, le 4 octobre, le combat de G'bédé signe la deuxième attaque générale à laquelle le corps expéditionnaire doit faire face. Le combat dure trois heures et s'étend, dans l'élan de la poursuite des Dahoméens, sur 4 kilomètres jusqu'au village de Poguessa où les combats cessent enfin. De nombreux morts sont encore à déplorer du côté de la colonne ; neuf sont tués parmi lesquels deux officiers, et 33 sont blessés. Les soldats sont fatigués de ces attaques incessantes, le colonel installe donc le bivouac à Poguessa situé à environ 15 km du gué de Tohoué et à 35 km d'Abomey. Mais l'armée royale s'acharne à défendre la route qui mène à la capitale et, le 6 octobre, une reconnaissance est à nouveau attaquée par un très fort parti de l'armée royale obligeant les compagnies de tirailleurs à mener une charge à la baïonnette pour repousser l'ennemi toujours en surnombre. Encore 7 tués et 22 blessés sont comptés dans les troupes françaises. Le 10 octobre, après quatre jours de repos, la colonne quitte Poguessa en laissant un poste d'appui pour relier les correspondances et les ravitaillements de la colonne ²³⁶. Le colonel Dodds ordonne l'installation du bivouac à Sabovi le 11 octobre mais le repos est de courte durée car dès le lendemain un nouveau combat à lieu à Oumbouémédi. Cette fois les Dahoméens tiennent des tranchées que les légionnaires doivent enlever à la baïonnette afin de pouvoir poursuivre la marche. Cette offensive coûte huit tués et trente-sept blessés dont trois officiers ²³⁷.

L'armée dahoméenne est désormais retranchée derrière une rivière du nom de Koto. Pour prendre cette ligne, le colonel préfère demander à Cotonou des renforts en hommes et en munitions. Il ordonne que toutes les troupes disponibles de l'armée de terre qui sont restées à la garde des places de Porto-Novo, Cotonou et Grand-Popo, rejoignent la colonne. Alfred Dodds compte sur les compagnies de fusiliers marins dont disposent les navires de guerres en rade pour prendre leurs places dans ces garnisons ²³⁸. En effet, le commandement prend ses précautions bien que les pertes dahoméennes soient largement plus nombreuses que celles du corps expéditionnaire. Le 13 octobre, la colonne marche sur Akpa défendu par un camp de guerre qu'il

²³⁵ *Ibid.*, p. 180.

²³⁶ *Ibid.*, p. 209-210.

²³⁷ *Ibid.*, p. 234-235.

²³⁸ *Ibid.*, p. 237.

faut enlever à l'arme blanche. Mais le ravitaillement est difficile et les soldats sont assoiffés à cause des combats. Le lendemain la colonne fait donc un vaste mouvement tournant pour aller aux sources du Koto afin de se ravitailler en eau. Les Dahoméens y voient une possible faille et viennent à trois reprises différentes dans les journées du 14 et du 15 octobre pour attaquer la colonne et notamment l'empêcher d'accéder aux sources si précieuses de la rivière. Le 16 octobre, le colonel Dodds décide de reprendre le bivouac d'Akpa pour faciliter les ravitaillements en vivres et en munitions, ce bivouac reste dans la mémoire des soldats sous le nom de « camp de la soif » : « Certains mordillaient des morceaux de bois vert ; d'autres collaient leurs lèvres à des objets métalliques pour éprouver une sensation de fraîcheur, d'autres enfin ingurgitaient quelques gouttes de tafia. Quelle amère dérision ²³⁹ ! » C'est une averse presque miraculeuse, comme il en tombe dans les régions équatoriales, qui permet finalement d'étancher la soif des soldats.

Le renforcement du corps expéditionnaire

A ce jour, tant par les garnisons qu'il a fallu laisser dans les postes de l'arrière que par le feu et par les maladies, le corps expéditionnaire ne compte plus que 63 officiers européens, 2 officiers « indigènes », 1732 hommes dont 819 « indigènes », 2000 porteurs, 160 chevaux et 47 mulets ²⁴⁰. Les hommes et les bêtes sont exténués de fatigue donc un repos de quelques jours s'impose, ce qui permet à la fois d'attendre l'arrivée des renforts nécessaires pour reprendre efficacement la marche en vue d'une action décisive. En effet, le colonel Dodds décide de reconstituer la colonne et de la réapprovisionner, mais aussi de procéder à l'évacuation des blessés et des malades.

Le 20 octobre, le commandant Audeoud arrive avec un renfort de 500 tirailleurs sénégalais amenés de la côte. Le colonel Dodds en profite pour modifier son dispositif en constituant quatre groupes au lieu de trois. Le colonel sait qu'il dispose avec les légionnaires de son meilleur outil pour forcer le passage en direction d'Abomey. Chacun de ces groupes est composé de trois compagnies d'infanterie dont une de la Légion étrangère, d'une section d'artillerie (sauf le quatrième groupe) et d'une ambulance. Le premier de ces quatre groupes nouvellement constitués est dirigé par le commandant Riou, il a sous ses ordres une compagnie de la Légion, une compagnie de tirailleurs haoussa et une de tirailleurs sénégalais. Le deuxième

²³⁹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 185.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 186.

groupe, sous les ordres du capitaine Drude est composé d'une compagnie de la Légion, et de deux compagnies de tirailleurs sénégalais. Le troisième groupe, quant à lui, est commandé par le capitaine Poivre et contient également une compagnie de la Légion, une de tirailleurs sénégalais et une de tirailleurs « volontaires » du Sénégal. Enfin, le quatrième groupe est sous les ordres du capitaine Audéoud avec une compagnie de la Légion et deux compagnies de tirailleurs sénégalais²⁴¹. L'ambulance du quatrième groupe est dirigée notamment par le Docteur Rouch qui a aussi rejoint la colonne à Akpa puisque l'ambulance principale de Dogba, dont il avait auparavant la direction, est démantelée afin de renforcer le service sanitaire du corps expéditionnaire²⁴².

Les quatre groupes après l'arrivée des renforts

1^{er} groupe Commandant Riou	2^{ème} groupe Capitaine Drude	3^{ème} groupe Capitaine Poivre	4^{ème} groupe Capitaine Audéoud
1 ^{ère} compagnie de la Légion. Capitaine Demartinécourt.	3 ^{ème} compagnie de la Légion. Capitaine Drude.	4 ^{ème} compagnie de la Légion. Capitaine Poivre.	2 ^{ème} compagnie de la Légion. Capitaine Jouvelet.
1 ^{ère} compagnie de tirailleurs haoussa. Capitaine Sauvage.	5 ^{ème} compagnie de tirailleurs sénégalais. Capitaine Gallenon.	1 ^{ère} compagnie de volontaires sénégalais. Capitaine Robard.	3 ^{ème} compagnie de tirailleurs sénégalais. Capitaine Ribba.
12 ^{ème} compagnie de tirailleurs sénégalais. Capitaine Berard.	4 ^{ème} compagnie de tirailleurs sénégalais. Capitaine Combette.	9 ^{ème} compagnie de tirailleurs sénégalais. Capitaine Dessart.	10 ^{ème} compagnie de tirailleurs sénégalais. Capitaine Collinet
1 ^{ère} section d'artillerie. Capitaine Delestre.	12 ^{ème} section d'artillerie. Lieutenant Valabrègue.	3 ^{ème} section d'artillerie. Lieutenant Jacquin.	

Dans la même journée où les renforts arrivent, le colonel Dodds ordonne un repli de quelques centaines de mètres et fait creuser des tranchées-abris sur chaque face du carré que forme le bivouac. Les Dahoméens en voulant surprendre la colonne en pleine retraite décident de lancer une attaque, mais les troupes françaises ont le temps de se retrancher et de s'abriter. Ces dernières sont prêtes à repousser les 4000 soldats de l'armée royale qui se lancent sur les quatre

²⁴¹ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 197.

²⁴² Archives du Musée du Quai Branly, Cote : D006501/62843. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).

faces du carré, tandis que des obus de l'artillerie allemande de Béhanzin venant du tata ²⁴³ de Kotopa, tentent aussi de les atteindre. Après six heures de combat, ils se retirent encore avec des pertes énormes. Du côté de la colonne 11 hommes sont tués dont deux officiers tandis que 35 sont blessés ²⁴⁴. Le 25 octobre, la colonne lève le camp et reprend sa marche en avant, le lendemain elle enlève les lignes défensives du Koto et franchit le fleuve. Les quatre groupes se retrouvent alors devant Kotopa et il s'en suit un échange de tirs d'artillerie entre les 80 mm de montagne des Français et les canons Krupp de Béhanzin. Puis sonne la charge et les soldats, baïonnettes aux canons, prennent d'assaut les tranchées dahoméennes. Le 27 octobre les deux forts du tata déjà incendié par l'artillerie tombent aux mains de la colonne. Cette dernière est désormais à quelques kilomètres en avant de Cana, la ville sainte du Dahomey, sa marche continue et les 2 et 3 novembre ont lieu les combats de Ouakon où le roi en personne dirige l'attaque du bivouac. Après une lutte de quatre heures, les Dahoméens sont encore repoussés et doivent fuir. Le lendemain, devant le village de Diokoué, poste avancé de la ville de Cana, a lieu la dernière grande offensive du souverain qui lance dans la mêlée tous ses guerriers, toutes ses amazones, un total de 6000 soldats que la colonne arrive tout de même à mettre en déroute. Alfred Dodds n'est plus très loin du but et les soldats sentent que la campagne touche à sa fin. A ce jour, et ce depuis le début de l'expédition, 11 officiers et 66 soldats ont été tués, on compte également au total 323 blessés depuis le début des combats ²⁴⁵.

Entre le 5 et le 15 novembre, plusieurs négociations sont entamées par Béhanzin mais se poursuivent sans résultat car le colonel ignore totalement les tentatives de diplomatie du roi. D'ailleurs, le 6 novembre est marqué par l'opération décisive de la campagne durant laquelle le corps expéditionnaire entre dans la ville de Cana. Cela ne se fait pas sans une vive résistance de la part des Dahoméens qui alignent 12 pièces d'artillerie afin de protéger les derniers remparts qui séparent l'armée coloniale de la capitale du royaume. Mais cela ne suffit pas à arrêter le corps expéditionnaire ainsi que sa puissance de feu et l'armée royale doit une fois de plus abandonner ses positions en laissant un grand nombre de morts sur le terrain. Le 15 novembre, le colonel Dodds reçoit une dépêche du ministre de la Marine l'informant qu'il est promu général de brigade pour ses services de guerre rendus au Dahomey. On ne recense plus à ce moment-là que 1619 combattants au sein de la colonne, comprenant 57 officiers et 934 « indigènes ». Elle a eu au total 430 blessés, dont 34 officiers et 216 « indigènes » ainsi que 81 tués parmi lesquels 11 officiers et 33 « indigènes ». A cela s'ajoute 173 européens et 32 « indigènes » morts de maladie ²⁴⁶.

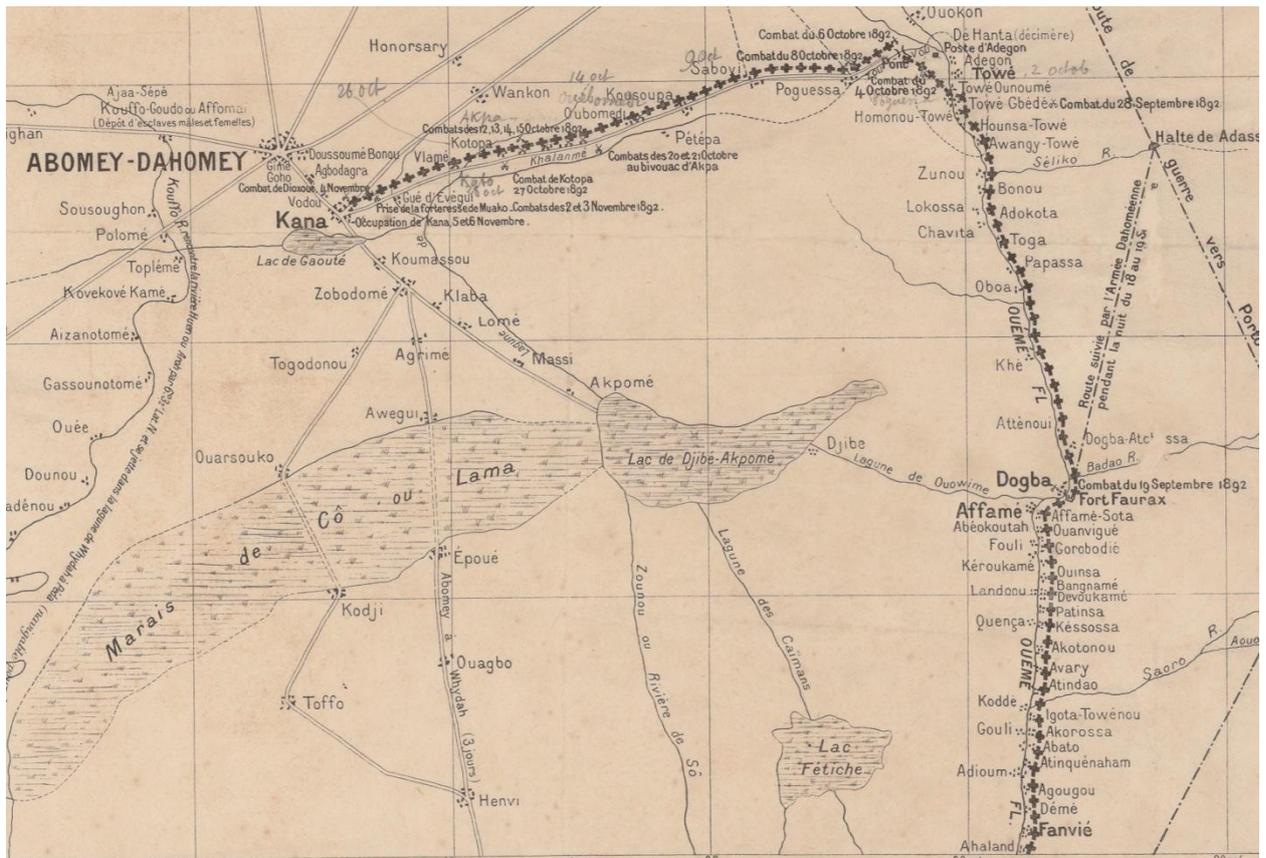
²⁴³ Un tata est une fortification militaire que l'on retrouve souvent en Afrique de l'Ouest et qui prend la forme d'une muraille entourant un village. Il peut aussi désigner le village fortifié lui-même.

²⁴⁴ J. Bern, *op. cit.*, p. 292-293.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 313.

²⁴⁶ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 375.

Cana n'est qu'à une quinzaine de kilomètres d'Abomey et les deux villes sont séparées par une route de 30 à 40 mètres de largeur qui donne accès à la capitale. Aucune troupe ennemie ne se montre pendant cette dernière marche et le 17 novembre, la colonne pénètre dans la capitale sans aucun combat, découvrant une ville en ruine, détruite par les flammes. En effet, Béhanzin a ordonné d'y mettre le feu avant de s'enfuir vers le nord avec le reste de son armée. Le corps expéditionnaire peut donc établir son bivouac dans son enceinte sur la place du grand palais de Simbodji ²⁴⁷.



Carte des opérations militaires au Dahomey. On voit les étapes importantes de la colonne : Fanvié, Dogba, Towé (Tohoué), Poguessa, Akpa, Kotopa, Kana et Abomey ²⁴⁸.

²⁴⁷ J. Bern, *op. cit.*, p. 353.

²⁴⁸ Carte du graveur E. Morieu : supplément au journal *La Politique coloniale* du 19 novembre 1892. [en ligne] Gallica.

Les troupes d'occupation

Alfred Dodds créé un nouveau poste à Goho, à trois kilomètres de la capitale, afin de tenir le haut pays et d'en préparer la soumission. Il y installe une garnison forte de trois compagnies « indigènes » et d'une compagnie de la Légion, donc environ 500 soldats, puis organise le retour du reste des troupes sur Porto-Novo ²⁴⁹. Le 26 novembre la colonne est divisée et rentre en plusieurs fractions, d'abord jusqu'à Adegon à pieds puis s'embarque dans des pirogues sur l'Ouémé pour descendre vers Porto-Novo ²⁵⁰. Le 1er décembre, le général Dodds dissout la colonne et commence à organiser les troupes d'occupation. Huit jours plus tard, le chef des troupes françaises créé le « Régiment de marche du Dahomey » spécialement constitué pour une nouvelle campagne. Avec des troupes venues d'Algérie, environ 150 hommes, et les débris de l'ancien bataillon il forme notamment deux nouvelles compagnies de Légion. Elles vont participer, jusqu'en janvier 1894, aux diverses opérations qui doivent conduire progressivement à la reddition de Béhanzin ²⁵¹. Le 3 décembre 1892, Alfred Dodds proclame à Porto-Novo la déchéance du roi toujours en fuite, le protectorat de la France sur le royaume du Dahomey et l'annexion de divers territoires sur la côte allant de Porto-Novo jusqu'à Ouidah. Enfin, le 10 mars 1893, un décret constitue la colonie du Bénin. Puis, Alfred Dodds retourne en France et s'absente donc pendant quatre mois du 23 avril au 30 août 1893 pour préparer la campagne à venir ²⁵². Il laisse dans la colonie une compagnie d'infanterie de marine, deux compagnies de tirailleurs sénégalais et un bataillon de tirailleurs haoussa pour constituer la force permanente d'occupation ²⁵³. Ces troupes restantes sont renforcées peu après par deux autres compagnies d'infanterie de marine envoyées du Sénégal et un bataillon de 700 hommes d'infanterie légère d'Afrique, soit un total de 2550 hommes dont plus de 80 officiers ²⁵⁴. Les hommes de d'infanterie légère d'Afrique qu'on appelle aussi « compagnies de Joyeux », n'ont pas encore été présentés puisque c'est la première fois qu'ils interviennent dans la conquête du Dahomey. Comme son nom l'indique, cette unité relève de l'Armée d'Afrique et a pour particularité son mode de recrutement. Elle regroupe en effet, sous forme de compagnies disciplinaires, des militaires libérés de prisons et de pénitenciers ou qui ont été sanctionnés durant leur service. Ces soldats sont donc majoritairement des jeunes gens au casier judiciaire chargé qui remplissent leurs obligations militaires en combattant dans les expéditions coloniales ²⁵⁵.

²⁴⁹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 209.

²⁵⁰ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 52.

²⁵¹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 375.

²⁵² Luc Garcia, *op. cit.*, p. 210.

²⁵³ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 376.

²⁵⁴ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 209-210.

²⁵⁵ François Michel, *La campagne du Dahomey, 1893-1894...*, *op. cit.*, p. 30.

Durant l'absence du général Dodds, l'implantation française, alors limitée au sud de la Lama, s'étend progressivement à l'ensemble du royaume entre avril et septembre 1893. Les garnisons du nord que sont Abomey, Goho, Cana et Kotokpa comprennent une compagnie européenne, quatre compagnies « indigènes », et une section d'artillerie. Et dans les régions dépourvues de postes fixes, deux « compagnies franches » assurent la sécurité intérieure. Créées à la fin du mois de janvier 1893, opératoires en avril et dissoutes en septembre, elles comprennent des colonnes très mobiles d'une centaine de « volontaires » européens et « indigènes », ces derniers étant recrutés localement ²⁵⁶. Leur but est de parcourir le pays de manière à « rassurer les populations », en détruisant les bandes de rôdeurs armés sous les ordres de Béhanzin qui peuvent y pénétrer ou s'y former ²⁵⁷. Ces « compagnies franches » sont disposées en colonne, par échelons, sur deux voies, la première, fluviale, sur le cours de l'Ouémé et la deuxième, terrestre, sur la route Ouidah-Allada-Abomey. Enfin, la réserve stationnée à Porto-Novo, Cotonou et Ouidah, est constituée de deux compagnies européennes et de deux compagnies de tirailleurs ²⁵⁸. Ces trois groupes autonomes sont laissés sous le commandement des colonels Lambinet et Dumas ²⁵⁹. Enfin des nouveaux renforts comptant au total 264 hommes d'infanterie de marine et 120 légionnaires, de vieux soldats rengagés et volontaires, portent l'effectif du corps d'occupation à 2 compagnies de Légion étrangère (soit 13 officiers et 319 hommes), 3 compagnies de bataillon d'infanterie légère d'Afrique (18 et 271), 4 compagnies d'infanterie de marine (10 et 419), 6 compagnies de tirailleurs sénégalais (26 et 881), 4 compagnies de tirailleurs haoussa (15 et 511), 1 compagnie de batterie d'artillerie (4 et 158), 1 compagnie de conducteurs (5 et 263), 1 compagnie d'ouvriers (3 et 32). Soit un total de 94 officiers et 2854 hommes ²⁶⁰.

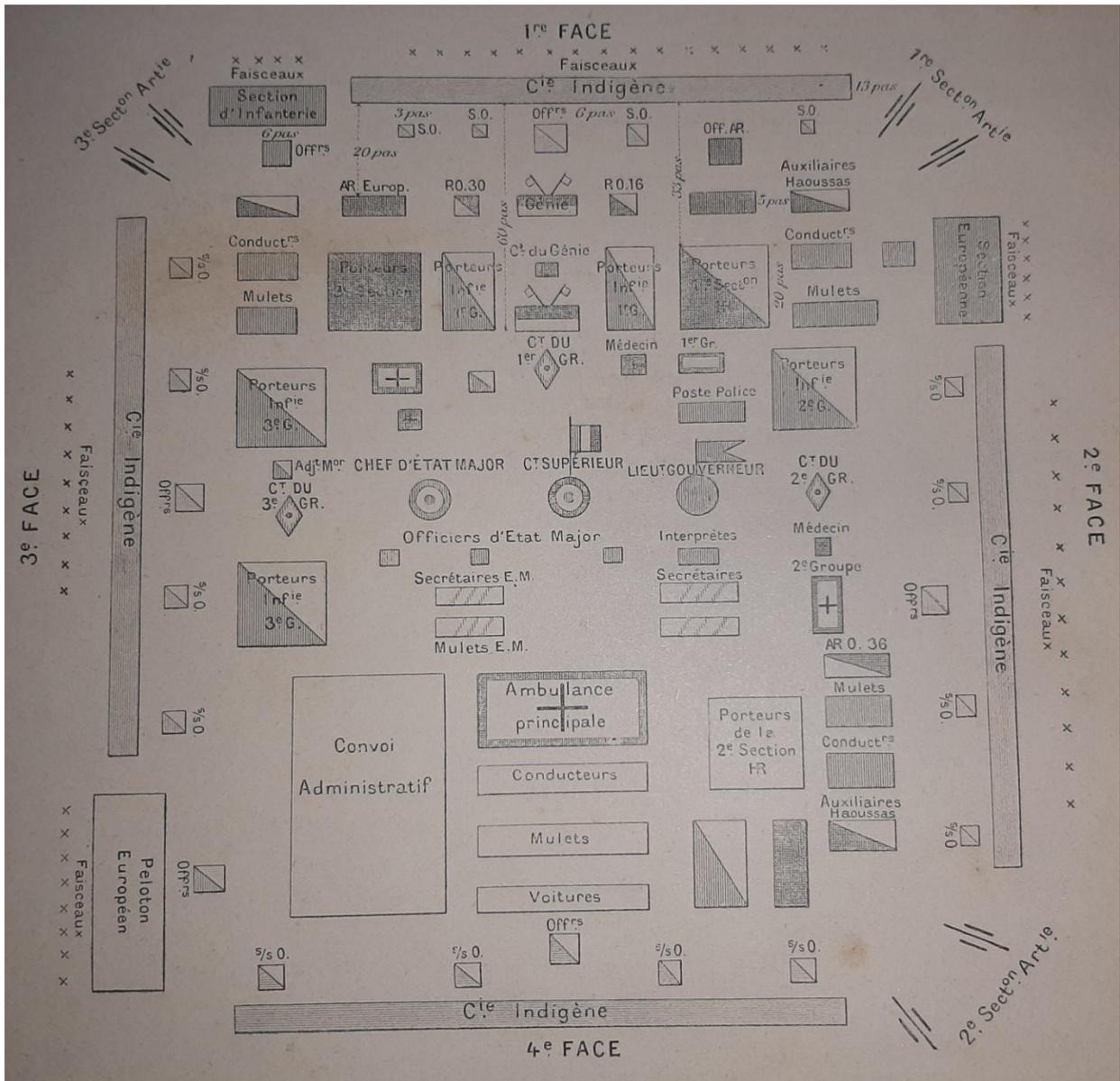
²⁵⁶ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 213.

²⁵⁷ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 370.

²⁵⁸ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 213.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 215.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 217.



Plan d'un bivouac de la colonne. On distingue notamment quatre faces occupées par quatre compagnies de tirailleurs et d'infanterie européenne, une section d'artillerie dans chaque angle et au centre l'état-major et l'ambulance principale ²⁶¹.

²⁶¹ Chaque face du carré est protégée par une tranchée-abri. Photographie de la gravure : *La France au Pays Noir. La campagne du Dahomey*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1895, p. 26.

2 - Deuxième campagne (octobre 1893 – janvier 1894)

La répartition des troupes

En Août 1893, le général Dodds revient au Bénin et lance, début octobre, la traque contre Béhanzin en commençant par former des colonnes afin de poursuivre le roi et les restes de l'armée dahoméenne qui subsistent dans le nord du pays. En effet, le 1er octobre 1893, Béhanzin se trouve dans un camp à Atchéribé sur le Zou, un affluent de l'Ouémé ²⁶². Le général français organise ses troupes en 6 groupes distincts qui ont chacun un rôle bien précis dans cette nouvelle campagne. Tout d'abord, il fonde une colonne principale composée de quatre groupes avec dans chacun d'eux trois compagnies d'infanterie dont une « européenne », une section d'artillerie, une ambulance et un train d'unité avec des mulets et des voitures Lefebvre comme pendant la première campagne. L'infanterie du premier groupe, sous les ordres du commandant Drude, est composée d'une compagnie de la Légion étrangère (118 hommes), une compagnie de tirailleurs sénégalais (121 hommes) et une de tirailleurs haoussa (121). Le deuxième groupe, sous les ordres du commandant Boutin, contient une compagnie de la Légion (118) et deux compagnies de tirailleurs sénégalais (103 et 118). Le troisième groupe, sous les ordres du commandant de Cauvigny, contient une compagnie d'infanterie de marine (115), une de tirailleurs sénégalais (90) et une de tirailleurs haoussa (104). Enfin le quatrième groupe, sous les ordres du commandant Chmitelin, contient une compagnie d'infanterie légère d'Afrique (83), une compagnie de tirailleurs sénégalais (81) et une autre de tirailleurs haoussa (63) ²⁶³.

En plus de la colonne principale, une colonne secondaire composée de deux groupes est formée. En effet, un cinquième groupe, sous les ordres du commandant Rouvillain-Saguez qui contient une compagnie d'infanterie de marine (40 hommes) ainsi qu'une compagnie de tirailleurs sénégalais (94) opère sur la rive gauche du Mono, le fleuve qui descend sur Grand-Popo à la frontière de la zone d'influence allemande. Le sixième groupe, sous les ordres du commandant Clément, contient une compagnie d'infanterie de marine (59) et une compagnie de tirailleurs haoussa (71) ; il opère dans la région du Décamé au nord du royaume de Porto-Novo ²⁶⁴. Ainsi, les corps de la colonne expéditionnaire sont répartis sur un large territoire et organisés en vue d'une marche ultime sur la région où évolue Béhanzin. Cette répartition des colonnes obéit à la

²⁶² *Ibid.*, p. 221.

²⁶³ *Ibid.*, p. 218.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 221.

volonté d'atteindre deux objectifs : couper d'abord les sources de soutien et de ravitaillement du roi et barrer les routes qui pourraient lui permettre de sortir de ses anciens domaines ²⁶⁵.

Le général Dodds fait aussi venir des « muletiers arabes » ou « conducteurs marocains » pour accompagner les troupes dans la suite des opérations. En effet, l'état sanitaire du Sénégal au mois de juillet 1893 empêche à l'état-major de prendre dans cette colonie le personnel nécessaire au Bénin comme il le faisait en 1892. Il demande donc de recruter en Algérie entre 150 et 200 « indigènes muletiers » pour qu'ils soient dirigés sur Cotonou, ces derniers contracteraient un engagement de 6 mois, voyage non compris, moyennant une prime de vingt cinq francs ; pendant toute la durée de leur présence, ils reçoivent la même solde que les soldats « indigènes » du Bénin, soit 0.50 F. par jour ainsi que des vivres : « chaque engagé sera pourvu par vos soins d'un chapeau de paille ²⁶⁶. » Il est intéressant d'expliquer sous quelle condition ils acceptent de s'engager dans l'expédition française au Dahomey : dans un premier temps les nombreux arabes qui se présentent à l'inscription maritime dans les journées des 19, 20 et 21 juillet refusent de s'engager car ils considèrent les salaires offerts comme insuffisants. Ils demandent surtout à être payés de la prime de 25 francs avant le départ pour pouvoir se munir de ce qui leur semble nécessaire. Ces nouvelles conditions sont acceptées par l'état-major et les intéressés commencèrent aussitôt à se faire inscrire ; deux jours avant l'arrivée à Oran de l'embarquement *Espagne* le nombre d'engagements souscrits était suffisant pour assurer le premier convoi avec un chiffre de cent partants : « l'espace disponible sur l'*Espagne* ayant permis de faire monter à bord les marchands demandés par les engagés, ceux-ci ont été consignés et aucun n'a pu disparaître avec l'argent reçu ²⁶⁷. » Par exception une prime de 45 F. est accordée à un des muletiers qui a servi d'interprète pendant toute la période de recrutement. Plus tard, le 13 août 1893, soixante nouveaux « conducteurs marocains » sont embarqués à Oran sur le *Liban* dont le recrutement a pu s'opérer sans difficultés.

Tout comme pour la première campagne, les troupes ont aussi besoin de porteurs pour assister les soldats et assurer les convois. Mais le recrutement pose de gros problèmes à cause des abus et du procédé impopulaire utilisé en 1892. En effet, la moitié des toffanis réquisitionnés étaient morts dans les marches et les autres avaient déserté ou s'étaient retrouvés sans un sou ²⁶⁸. Le général Dodds a donc recouru cette fois-ci à des engagements « volontaires », auprès des populations qui se réfugient autour des postes, comme ce fut le cas à Goho. Ce sont surtout des

²⁶⁵ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 386.

²⁶⁶ ANOM - DAHO V 9. Correspondance (1893). Envoi de troupes, d'armement et d'équipement ; personnel militaire.

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ François Michel, *op. cit.*, p. 61.

Nagos, une population réduite en esclavage par les Dahoméens, qui viennent dans certains cas offrir leur soumission à un poste ou à une colonne pour échapper à la captivité. Le corps expéditionnaire en recrute cinq cents pour renforcer les voitures et les mulets : « Ils attendaient plus d'un millier d'autres porteurs, également volontaires, engagé à temps, payés et habillés, et surtout assurés de ne pas monter au front, tant la crainte des guerriers dahoméens décourageait toutes les bonnes volontés ²⁶⁹. » Mais les conditions ne semblent pas évoluer pour eux au vu des désertions également recensées dans la deuxième campagne. Concernant les services de marine sur l'Ouémé, le général Dodds complète la flottille, composée de trois canonnières, l'*Opale*, la *Topaze* et l'*Émeraude* avec trois nouvelles acquisitions, l'*Olinda*, le *Marmet* et la *Moscat* ²⁷⁰. Elles ont le même rôle que durant la première campagne, c'est-à-dire, assurer le transport des troupes, le ravitaillement et l'évacuation des blessés ou des malades.

Au commencement des opérations, le premier objectif est d'occuper la ville de Zagnanado situé entre l'Ouémé et le Zou, un affluent de ce dernier, pour y créer un poste de ravitaillement. Le 20 octobre, les 1er et 2e groupes s'y rejoignent l'un après l'autre et en font la tête d'étapes de la colonne en installant un magasin de vivres dans l'un des deux palais royaux de la ville. Pendant les jours qui suivent, des reconnaissances sont lancées sur les routes d'Atchéribé, et de Paouignan que le premier groupe atteint le 6 novembre ²⁷¹. Pour capturer Béhanzin, les militaires français n'hésitent pas à prendre des contacts avec les chefs locaux mais malgré les renseignements récoltés ce dernier est introuvable ²⁷². Pendant ce temps-là des négociations reprennent avec Béhanzin, le 4 novembre notamment, le général reçoit une lettre du roi qui promet de remettre des armes et des munitions en échange de quoi il demande à conserver son titre de roi. Ainsi, le 9 novembre, plusieurs armes sont abandonnées aux Français et en même temps de nombreux princes, ministres et cabécères (chefs supérieurs) offrent leur soumission au camp de Zoutenou, base de ravitaillement des troupes qui opèrent dans le nord. Le général leur laisse la vie sauve tout comme il promet de le faire avec Béhanzin s'il venait à se rendre, mais il informe qu'en aucun cas il ne peut lui rendre son pouvoir ²⁷³.

²⁶⁹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 217.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 218-219.

²⁷¹ Édouard-Edmond Aublet, *La guerre au Dahomey 1888-1893, 1893-1894: d'après les documents officiels*, Paris, Berger-Levrault, 1894, p. 76.

²⁷² Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 386.

²⁷³ *Ibid.*, p. 81.

Les pérégrinations des « colonnes volantes »

Les récents événements imposent une nouvelle organisation du corps expéditionnaire. En effet, les colonnes ne rencontrent plus de résistance comme en 1892 puisque l'armement et les troupes de Béhanzin sont assez réduits. Les trois premiers groupes sont donc allégés et constituent chacun leur « colonne volante ». C'est-à-dire que la réserve de munition des soldats qui paraît excessive est donc réduite car il n'y a plus de batailles semblables à celles de la première campagne, les troupes doivent seulement faire face aux embuscades sans cesse tendues par les Dahoméens. Les batteries d'artillerie sont également retirées pour donner plus de mobilité aux colonnes ²⁷⁴. Les mouvements des « colonnes volantes » sont appuyés par trois sections européennes et deux pelotons « indigènes » qui gardent aussi leurs magasins de vivres. Pendant ce temps-là le quatrième groupe, rallie et protège Zagnanado et fournit aussi l'escorte des convois sur les deux lignes de ravitaillement Zagnanado-Atchérigbé et Zagnanado-Paouignan ²⁷⁵. Ces modifications permettent d'élargir le champ des recherches grâce à la mobilité qu'elles apportent aux troupes et donc de multiplier les chances de capturer Béhanzin dans les plus brefs délais. Par la suite, le colonel Dumas entre dans Savalou le 19 novembre pour fermer la route qui mène à la colonie anglaise (Lagos) où le roi sait qu'il peut trouver refuge ²⁷⁶. Béhanzin tente de trouver une issue en s'échappant vers le nord puis vers le sud mais les « colonnes volantes » bloquent toutes les routes sans pour autant lui mettre la main dessus. Il décide de diviser ses troupes en plusieurs groupes pour brouiller les pistes puis, en raison de la poursuite incessante qui lui est donnée depuis des mois, il est forcé de réduire son escorte à trois ou quatre porteurs de hamacs. Vers la fin il choisit comme stratégie de se dissimuler dans la brousse et de laisser passer les reconnaissances françaises devant lui, quand ces dernières fouillent un village, le roi attend qu'elles partent puis s'y installe pour la nuit. Le commandant Boutin du deuxième groupe décrit les courses sans fin des soldats, de jour comme de nuit : « à la recherche de cet être invisible qui se nomme Béhanzin ²⁷⁷ ».

Pour accélérer les choses, le général Dodds décide d'interpeller Béhanzin par des actions politiques, en espérant qu'elles précipitent sa reddition. C'est pourquoi le 5 janvier 1894, il proclame la division du royaume en deux, celui d'Allada et celui d'Abomey. Mais surtout, le 15 janvier, à l'unanimité des princes et des chefs convoqués par le général, le fils de Glé-Glé et frère de Béhanzin dénommé Gucini, est désigné pour lui succéder. Il est solennellement proclamé roi

²⁷⁴ Edouard-Edmond Aublet, *op. cit.*, p. 86.

²⁷⁵ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 226.

²⁷⁶ Edouard-Edmond Aublet, *op. cit.*, p. 91.

²⁷⁷ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 387.

du Dahomey sous le nom de Ago-li-Agbo ²⁷⁸. Ainsi, le 25 janvier, après avoir échappé de quelques minutes à peine à une surprise de la colonne du commandant Drude, Behanzin se remet sans conditions entre les mains des Français. Une compagnie envoyée immédiatement pour s'emparer de sa personne le trouve, sur les indications d'Ago-li-Agbo, au village d'Acachaepa, près de Yego, et le ramène à Abomey ²⁷⁹. Cependant : « Pour le monarque lui-même, il ne s'est pas rendu, pas plus qu'il n'a été pris. Il a exigé qu'on vînt le chercher en un endroit que lui-même a fixé. La dignité et l'honneur se conservant jusqu'au bout ²⁸⁰ ».

Le rapatriement du corps expéditionnaire

Cette deuxième campagne prend fin le 26 janvier 1894 quand le roi Béhanzin arrive au poste de Goho pour donner sa reddition au général Dodds après un peu moins de quatre mois de course-poursuite ²⁸¹. Beaucoup moins marqué par les combats, cette fois-ci le corps expéditionnaire a surtout joué un rôle d'occupation et de soumission des populations qui refusent de coopérer avec les Français. D'ailleurs dès le mois de décembre, Alfred Dodds commence le rapatriement des troupes, jugeant que la question de la capture de Behanzin n'est qu'une affaire de jours et qu'en conséquence, la période des opérations peut être considérée comme close. Les premiers à quitter le Dahomey sont les soldats du bataillon d'infanterie légère d'Afrique qui partent sur un paquebot dès le mois de décembre après un an de service dans la colonie ²⁸². Le reste des troupes reste au Bénin pendant tout le mois de janvier, mais dès février 1894, le rapatriement méthodique recommence. Il reste à peine un quart de l'effectif dans chaque unité européenne ; les trois autres quarts sont, soit morts, soit déjà rapatriés pour cause de maladie ²⁸³. Sur les deux campagnes, les expéditions se sont traduites au budget par des dépenses qui dépassent 27 millions de francs. De plus, la situation relative au personnel armé s'exprime en 85 tués, 411 blessés et 205 morts de maladie, mais la tâche assignée au corps expéditionnaire du Dahomey est accomplie ²⁸⁴. Avant de s'embarquer pour la France le 23 avril 1894, le général Dodds laisse le commandement supérieur des établissements au colonel Dumas et exprime aux

²⁷⁸ Edouard-Edmond Aublet, *op. cit.*, p. 113.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 115.

²⁸⁰ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 399.

²⁸¹ Avec sa cour, il est déporté en Martinique, puis quelques années plus tard, en Algérie où il meurt en 1906.

²⁸² Edouard-Edmond Aublet, *op. cit.*, p. 138.

²⁸³ Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 41.

²⁸⁴ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 403.

officiers et aux troupes : « ses chaleureux remerciements pour l'énergie, la patience et le dévouement avec lesquels tous avaient supporté les fatigues et les privations, et l'avaient aidé sans relâche dans sa tâche délicate et difficile ²⁸⁵ ».

De leurs côtés, les légionnaires rentrent à Oran en laissant derrière eux 37 des leurs tués au combat tandis que 200 ont été blessés. Les compagnies d'infanterie de marine rentrent à Bordeaux, Marseille ou Dakar en fonction du régiment auxquelles elles appartiennent. Les compagnies de tirailleurs sénégalais qui ne sont pas laissées dans la compagnie rentrent à Dakar. Cependant le général Dodds laisse dans la colonie plusieurs troupes pour continuer l'occupation du pays et pour soutenir le roi nouvellement intronisé par les Français ²⁸⁶. Ainsi, un peloton d'infanterie de marine, une compagnie de tirailleurs sénégalais et une section d'artillerie restent à Abomey. Puis un bataillon entier de tirailleurs haoussa est réparti avec une compagnie à Zagnanado, une autre à Dogba et enfin deux compagnies à Porto-Novo. Enfin, le général laisse un peloton d'infanterie de marine à Cotonou puis, à Ouidah une compagnie de tirailleurs sénégalais et deux sections d'artillerie. Il convient d'ajouter une garde civile forte de 234 « indigènes » répartis en quatre brigades et affectés dans les garnisons du littoral ²⁸⁷.

²⁸⁵ Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 41.

²⁸⁶ « Le traité conclu par Dodds avec le roi Ago-li-Agbo n'empêchera aucunement le gouvernement français, seulement six ans après sa signature, de mettre fin à la royauté, avec d'ailleurs la complicité des notables, désireux de se débarrasser de la tutelle royale. » : Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 356.

²⁸⁷ Edouard-Edmond Aublet, *op. cit.*, p. 137.

Chapitre III - Les différences de traitement entre les diverses troupes du corps expéditionnaire

Il est intéressant d'établir les éléments concrets qui différencient chacun des soldats dans la façon dont ils sont traités par le commandement afin de mieux comprendre leurs statuts et la relation qu'ils entretiennent entre eux. Ce travail permet de mieux rendre compte de la réalité du quotidien de la campagne puisqu'il oblige à traiter au cas par cas les différentes troupes de ce corps expéditionnaire et à les mettre en comparaison. En effet on ne peut étudier ce corps expéditionnaire comme s'il s'agissait d'un groupe homogène de combattants.

1 - Rémunérations et régimes alimentaires : inégalité ou simple différence de régime ?

Le revenu pendant la campagne : une motivation qui varie selon l'origine du soldat

L'argent est très souvent le moyen le plus efficace qu'utilise l'armée pour réunir les soldats qui forment un corps expéditionnaire et cela aussi bien lorsqu'il s'agit de recruter des Européens que des Africains. C'est pourquoi la solde représente une grande partie du budget qui est investi dans les expéditions coloniales comme le montre ce tableau à propos de celle menée au Dahomey :

Dépenses de l'expédition du Dahomey (1894) ²⁸⁸

Postes	Pourcentage
Soldes et divers	40 %
Artillerie, matériels et munitions	30 %
Transports	15 %
Vivres et fourrages	10 %
Médicaments	3 %

²⁸⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 444.

En effet, les avantages financiers du service outre-mer ne sont pas négligeables et l'on sait qu'en métropole ce sont les couches les plus modestes qui fournissent, dans les troupes de Marine, l'écrasante majorité des volontaires pour les expéditions. Même si le peuple voit rarement d'un bon œil l'entrée dans l'armée, il peut néanmoins être attiré par la solde, par l'espoir de voir du pays, ou par une certaine attirance pour les armes²⁸⁹. L'armée leur fournit du moins le gîte, le couvert et une rémunération régulière. Elle leur offre aussi quelques perspectives de carrière car la forte mortalité et les besoins en encadrement des troupes « indigènes » permettent assez facilement à « un jeune homme sérieux et doté d'une instruction élémentaire » d'accéder au grade de sous-officier²⁹⁰. En plus de ces avancements, ils peuvent aussi recevoir plus facilement les primes qui accompagnent les nombreux grades de chevaliers ou d'officiers de la Légion d'honneur et les médailles militaires distribuées par l'Etat-major. Les campagnes outre-mer sont donc, pour les hommes de troupes, comme pour les officiers, l'occasion d'arrondir leurs maigres revenus ; ces indemnités diverses peuvent aller jusqu'à doubler la solde de base²⁹¹. Pour autant ces avantages financiers n'attisent pas la jalousie chez les militaires de la métropole car ils sont souvent considérés comme la juste compensation des risques et des épreuves qu'offrent la vie aux colonies. En effet celle-ci éprouve durement les organismes, et comme nous le verrons plus loin, les probabilités de décès prématuré sont très fortes. En outre, il faut ajouter que les campagnes sont très souvent génératrices de dépenses imprévues.

Il faut d'abord constater que la solde varie en fonction du type de soldat à qui elle est donnée, c'est-à-dire si elle est destinée à un Européen ou à un tirailleur. On sait que c'est une autre raison qui a poussé l'Etat à favoriser le recrutement de soldats « indigènes » au sein des troupes coloniales à savoir que le soldat « indigène » ne constitue pas moins une sérieuse économie budgétaire pour l'Etat français comparé au recrutement des soldats européens. En effet, « vers les années 1880 le soldat européen revient à 1015 F par an, le tirailleur à 425²⁹² ». Cet écart s'explique principalement par le fait qu'il faut ajouter aux frais de solde, les frais de déplacement du soldat européen depuis l'Europe et ceux du transport des denrées que les colonies ne peuvent pas lui fournir, en particulier le vin et la farine de blé :

²⁸⁹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 110.

²⁹⁰ *Ibid.*, p.114.

²⁹¹ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 293.

²⁹² Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 121. Il cite lui-même les chiffres proposés par l'historien Jean Ganiage.

Il est aussi difficile, et pour les mêmes raisons, de comparer les soldes des « indigènes » à celles des Européens. Ceux-ci sont payés en fonction des niveaux de vie des pays d'origine, en général plus élevés. [...] De toute façon, elle [la différence de solde entre européens et indigènes] ne paraît pas scandaleuse. Elle constitue comme une contrepartie normale à l'éloignement du pays natal, à la nécessité de disposer de ressources permettant de se réadapter, après le service, à la vie en métropole ²⁹³.

Cela participe aussi du fait qu'en aucun cas les soldats européens et africains ne peuvent être dilués au sein de l'armée, chacun y tient un rôle bien précis et donc reçoit un traitement différent parce que son origine diffère de celle de son « frère d'arme » ; c'est une différence que l'état-major ne peut effacer au vu du contexte colonial dans laquelle elle s'inscrit. Les tirailleurs ont donc leur organisation propre, avec des revenus qui diffèrent de ceux des troupes européennes pour des raisons bien précises et pas forcément discriminatoires ; Faidherbe lui-même insistait pour que les tirailleurs constituent « un corps tout à fait distinct de l'infanterie de marine » et c'est aussi pour qu'ils ne soient pas réduits à devenir des « auxiliaires noirs voués à faire les corvées à la place des Blancs ²⁹⁴ ».

Dans le corps expéditionnaire du Dahomey la solde n'est pas du même montant non plus pour le tirailleur « régulier » et pour le tirailleur « volontaire » puisque, bien que les deux touchent en théorie 1,30 F par jour, le « volontaire » touche une prime de 40 F en plus pour le temps des opérations auxquelles il participe. Cependant, pour le « régulier », aussi bien le sénégalais que le haoussa, l'Etat lui accorde une prime plus ou moins importante en fonction du temps pour lequel il s'est engagé. Plus la durée du contrat est longue et plus la prime est importante, elle peut aller de 180 à 300 F suivant qu'il s'engage pour deux, quatre ou six ans et le soldat perçoit au début de chaque année une fraction annuelle de cette prime soit 40,35 F, ou 50 F. A cet égard, il faut savoir qu'à partir des années 1890 la durée d'engagement est allongée, passant de deux ou trois ans à quatre ou cinq ans en moyenne dans l'armée française ²⁹⁵. Par ailleurs, concernant la solde des tirailleurs haoussa, cette dernière est portée à 1,45 F par jour au bout de 15 ans de services tandis qu'en cas de décès, l'Etat garde le complément restant ²⁹⁶. Ces primes sont accordées dans le but de rendre le recrutement certes plus attractif mais aussi pour des raisons idéologiques. Les conditions doivent être en effet suffisamment acceptables pour que l'on ne considère pas les tirailleurs en tant que simples esclaves au service de l'armée française alors que la colonisation lutte justement contre les pratiques esclavagistes au même moment en Afrique et notamment bien sûr au Dahomey.

²⁹³ *Ibid.*, p. 139.

²⁹⁴ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais... op. cit.*, p. 21.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 135.

²⁹⁶ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 152.

Au sujet des spahis qui rappelons-le ont la particularité de former une unité mixte au sein du corps expéditionnaire, on peut noter une exception quant à la solde qu'ils reçoivent pendant la campagne. Traditionnellement, et ce depuis que Faidherbe en prit la décision le 7 août 1855, à partir de cette date : « les spahis noirs sont désormais traités, tant pour la solde que pour la ration de vivres, comme leurs compagnons français. Ils vont être le seul corps indigène dans ce cas ²⁹⁷ ». En effet, une nécessaire égalité dans la cavalerie était maintenue entre les spahis blancs et noirs même si des différences existaient inévitablement dans la considération qu'on leur portait. Cela s'explique dans un premier temps par le fait que les spahis « indigènes » sont généralement issus de familles plus nobles et riches que celles dont proviennent les simples tirailleurs ; ces derniers sont pour la plupart d'anciens captifs rachetés ou des volontaires attirés par les avantages financiers qu'offre un engagement dans l'armée. Ainsi la solde des spahis est en théorie deux fois supérieure à celle des tirailleurs mais c'est aussi parce qu'ils ont davantage de dépenses à assurer. En effet, entretenir un cheval coûte cher, il faut le nourrir, le soigner, il y a d'ailleurs pour cela un ou plusieurs vétérinaires présents dans le corps expéditionnaire. Il faut aussi acheter le harnachement. Cependant cette égalité théorique de revenus entre les cavaliers blancs et noirs s'annule en pratique durant la campagne du Dahomey pour une raison très simple qui nous révèle une autre réalité de la conquête :

Il a été convenu qu'on dérogerait aux habitudes suivies au Sénégal pour les troupes indigènes. Les spahis n'emmèneraient point leurs familles. Femmes, enfants, resteront à Dakar. La moitié de leur solde sera touchée par leurs épouses pour l'entretien du ménage pendant leur absence ²⁹⁸.

Nous reviendrons plus tard sur le sujet des femmes et des familles de soldats « indigènes » accompagnant le corps expéditionnaire car il soulève beaucoup de questions et impacte sur plusieurs points la vie quotidienne de ces derniers durant la campagne. Pour l'instant il faut retenir que les spahis sénégalais ne touchent en réalité que la moitié de leurs soldes ce qui n'est pas forcément gênant pour eux puisqu'elle aurait servi à entretenir et à nourrir leurs familles ; la seule différence ici est effectivement l'éloignement de ces dernières. Il ne faut pas oublier aussi que le corps expéditionnaire est composé d'un escadron de spahis « réguliers » dans lesquels les cavaliers européens sont plus nombreux, et un autre de spahis « volontaires » dans lequel seuls les officiers et les sous-officiers sont européens. Les deux corps distincts, comme c'est le cas chez les tirailleurs, ne reçoivent donc pas la même solde et ce sont les « volontaires » qui coûtent assurément le moins cher à l'Etat.

²⁹⁷ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les spahis sénégalais... op. cit.*, p. 26.

²⁹⁸ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 45.

En pratique, la solde est loin d'être le seul revenu du soldat pendant la campagne. Ce qui le motive c'est aussi l'espoir de pouvoir toucher une part du butin de guerre dont les revenus qu'il offre à l'armée ne sont pas négligeables. Ce butin est considéré comme une compensation logique des dépenses investies dans la campagne militaire ; en principe, il est vendu aux enchères, parfois à ses anciens possesseurs, et le produit fait l'objet d'une répartition réglementaire. Est-ce que tous les soldats du corps expéditionnaire touchent une part égale de ce butin ? On peut imaginer que non mais à vrai dire il serait plus juste d'affirmer que tous ne convoitent pas la même part du butin car il s'agit moins ici d'argent que d'objets et même de sujets de valeurs. On peut lire dans les correspondances de soldats quelques passages intéressants concernant l'accaparement des objets du Dahomey et la constitution des collections des officiers coloniaux. Suite à la première campagne, le responsable du ravitaillement François Michel raconte dans une lettre envoyée à sa famille : « Je me suis rendu dans ces cases cet après-midi et n'ai rien trouvé méritant d'être emporté. Ma collection (mon antichambre) ne se fait pas vite. C'est que si l'on veut emporter quelques sièges ou autres objets, c'est rudement difficile ²⁹⁹. » On comprend plus loin pourquoi il n'est pas si simple de trouver puis de garder pour soi ce qui pourrait constituer un butin qui a de la valeur. En effet, il ne semble pas que les soldats et même la plupart des officiers de la colonne puissent les ajouter à leurs revenus : « ces messieurs (l'état-major) s'évanouissent sur toutes les belles choses que l'on trouve dans les cachettes et que les officiers en colonne ont la bêtise de leur envoyer ». ³⁰⁰. En effet, le général Dodds prend soin de rapporter le butin de guerre en France contrairement à ce qui était d'usage dans les expéditions antérieures et qui devait l'être aussi pendant la conquête du Dahomey :

Il est expressément entendu que tous les objets trouvés seraient partagés à la fin de la colonne. Mais je t'assure que les quelques bracelets, objets d'arts, armes rares ou bizarres, sont mis de côté par l'état-major. On a vu des choses épatantes dans les colis de messieurs les sergents de l'état-major, qui redescendaient des colonnes pleins d'objets divers et, en dehors des armes, on a trouvé des monceaux de pièces d'étoffe ³⁰¹.

François Michel est très critique dans ses lettres vis-à-vis de la conquête et dénonce vigoureusement la tournure qu'elle prend alors qu'il participe à la deuxième campagne militaire qui n'a plus grand-chose à voir avec la première maintenant que l'armée de Béhanzin est en déroute : « Oui, cette fin de colonne n'est plus qu'une chasse à la collection. Tous font leur collection : le directeur des Affaires politiques en fait une vaste mais c'est, paraît-il, pour

²⁹⁹ François Michel, *op. cit.*, p. 77.

³⁰⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 99.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 107.

l'Exposition de Lyon. Tas de fumistes³⁰² ! » Par ailleurs, si les prises de guerre effectuées renferment de précieux objets dahoméens, les soldats trouvent aussi une quantité prodigieuse d'étoffes de toutes sortes : « d'indienne, de soie, de laine, de velours³⁰³ », de provenance allemande qui étaient cachées dans les anfractuosités des rochers (on compte jusqu'à vingt-cinq de ces cachettes). En plus des fusils en énorme quantité et des barils de poudre « de quoi faire sauter la montagne », les officiers recensent :

[...] une superbe baignoire avec appareil à douches, un lit monumental avec baldaquin garni de soie cramoisis, une chaise-trône représentant 4 requins empalés par un tronc de palmier et un bœuf sur le devant, un fauteuil à bascule, des glaces de 2m50 de haut, une crédence dorée supportée par 4 requins en métal peint, un gros requin³⁰⁴ également en métal, un coq en zinc doré, du fil, du coton, de la verroterie plus ou moins artistique, d'immenses parasols, une carafe à musique³⁰⁵.

Le commandant Henry Caeffy peut profiter de ce butin de guerre, et hérite : « d'une grande canne Louis XV avec pomme d'argent, de quelques bijoux d'argent style dahoméen et d'une pièce de pagne, étoffe du pays ». Il est vrai que la conquête du Dahomey est connue pour l'importance de son butin de guerre mais la majorité des soldats ne semblent pas pouvoir bénéficier de l'obtention d'objets qui puisse véritablement augmenter leurs revenus par leurs valeurs.

Les soldats africains ont aussi l'espoir de s'accaparer quelques biens à rapporter chez eux, cependant, ce qui a pour eux le plus de valeur ne se trouve pas dans les coffrets ou les palais bien qu'ils puissent aussi les désirer. Ce sont plutôt les prisonniers dahoméens qui, lorsqu'ils ne sont plus utiles au commandement de par les renseignements qu'ils peuvent fournir, sont parfois laissés à ces soldats qui souhaitent les posséder. Il y a là bien sûr une ambiguïté vis-à-vis de cette pratique normalement prohibée par l'Etat-major surtout au vu de la politique abolitionniste menée par les puissances européennes à cette époque et qui est un justificatif même de l'expédition coloniale « civilisatrice ». Cependant, il se peut que certains officiers tolèrent dans certains cas, la mise en captivité et la réduction en esclavage d'un ennemi par leurs hommes, en particulier lorsque ces derniers l'ont eux-mêmes capturé. On peut trouver un exemple précis de cette pratique dans le journal d'un officier de spahis qui raconte comment, suite à une bataille, il permet à un de ces hommes de garder son prisonnier :

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Souvenirs de campagne au Dahomey 1892-1893. Commandant Henry Caeffy, officier de la légion d'honneur.

³⁰⁴ L'animal héraldique de Béhanzin est le requin ce qui lui vaut d'ailleurs le surnom de « roi requin ».

³⁰⁵ *Ibid.*

C'était Samba-Nor³⁰⁶ qui m'amenait ses prisonniers.

— Y en a ramené sauvages et une digaine³⁰⁷, me dit-il. Je me levai et allai trouver le commandant Villiers pour lui rendre compte de la mission de Samba-Nor et lui annoncer que nous avions en notre possession trois prisonniers.

— Faites-les conduire à la garde du camp, me dit le commandant, demain nous agirons.

Je revins à Samba-Nor qui n'entendit pas de cette oreille-là :

— Moi, y en a faire prisonniers les sauvages, y en a garder esclaves pour moi.

— Bien, lui dis-je, garde-les, tu en es responsable³⁰⁸.

Ainsi, on comprend d'une part que l'esclavage ne pouvait être aboli aussi facilement dans un pays qui le pratique depuis des siècles et dont même ses conquérants ont du mal à respecter son interdiction. Et d'autre part que chaque soldat du corps expéditionnaire peut espérer toucher une part du butin de guerre afin de compléter la solde reçue et d'assurer sa position de conquérant à la manière dont il le souhaite, c'est-à-dire en fonction de ses origines sociale et raciale ô combien essentielles et déterminantes dans ce contexte de conquête coloniale.

Rien n'est laissé au hasard dans la façon dont sont rétribués les soldats du corps expéditionnaire. Présenter leurs revenus ici permet de mieux comprendre les motivations concrètes qui poussent chacun à se lancer dans une telle expédition, ces motivations diverses et variées ont un impact sur la façon dont chacun va appréhender la conquête, qu'elles soient plus idéologiques pour les officiers, économiques pour les simples soldats ou bien carriéristes pour les deux. Cependant le revenu n'est pas le seul point sur lequel la différence d'origine du soldat influe de manière décisive car l'état-major ne l'oublie pas non plus dans sa manière d'organiser le ravitaillement de la colonne et son contenu. En effet les soldats reçoivent avec leurs soldes des indemnités de vivres adaptées à chacun. Mais la réalité quotidienne de l'expédition nous amène à présenter comment ils doivent parfois se nourrir en se servant sur le pays lorsque le ravitaillement ne parvient pas jusqu'à eux.

³⁰⁶ Samba-Nor est le boucher de l'escadron de spahis pendant la première campagne.

³⁰⁷ La note du texte original indique que « Digaine, en sénégalais, veut dire femme. » L'auteur fait peut-être référence au wolof.

³⁰⁸ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 192.

S'alimenter au quotidien dans la conquête du Dahomey

La composition de la solde dépend aussi du régime alimentaire de chacun des soldats puisqu'elle est plus ou moins élevée dans le but de compenser le type de ravitaillement que chacun reçoit. En effet tous les soldats ne reçoivent pas non plus le même ravitaillement en fonction de leurs origines. L'Etat-major s'adapte aux modes de consommation alimentaire des soldats africains et européens en sélectionnant pour chacun d'eux ce qui leur convient le mieux en termes d'alimentation. D'après l'article 5 de l'arrêté du 3 septembre 1857 (création de la première compagnie de tirailleurs sénégalais), les militaires servant au titre « indigène » ont droit à la « ration indigène » : « Comme le mentionne le lieutenant-colonel Millet en 1867, cette ration est la même que celle du soldat d'infanterie de marine, vin et eau-de-vie exceptés ³⁰⁹. » Ils reçoivent en remplacement du vin, une indemnité de 15 centimes par jour ³¹⁰. Mais durant la campagne du Dahomey on peut noter que les deux rations n'ont presque plus rien à voir entre elles. Voici, un aperçu des besoins journaliers par homme de la colonne :

Rationnaires européens et « indigènes » lors de l'expédition du Dahomey ³¹¹

	Européens	« Indigènes »
Alimentation de base (par jour)	0,750 kg de pain frais	0,446 kg de riz
Viande fraîche (par jour)	0,342 kg	0,210 kg
Conserve de bœuf (par semaine)	0,300 kg	0,900 kg

Les conserves de viandes, notamment le bœuf en boîte, sont introduites dans les troupes coloniales depuis 1870 et peuvent être consommées directement sous forme de *corned beef* (les français utilisent plutôt le terme de « singe ») ou, de manière plus digeste après cuisson. Les soldats européens recevaient aussi du lard salé une fois par mois, des légumes secs une fois par semaine, du riz quatre fois par semaine, des fayots deux fois par semaine, et du sucre, du café, du thé, du sel, du vinaigre, de l'huile d'olive, un peu de tafia ³¹² et un demi litre de vin de campagne par jour. « Une ration supplémentaire de 3 grammes de thé et de 12 centilitres de tafia dut être délivrée aux troupes en marche lorsque les circonstances ne permirent pas de délivrer la ration de

³⁰⁹ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais... op. cit.*, p. 140.

³¹⁰ Eugène-Jean Duval, *op. cit.*, p. 30.

³¹¹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 430.

³¹² Le tafia est une sorte de rhum à base de jus de canne à sucre principalement destiné à la consommation locale.

vin ³¹³. » Les soldats « indigènes » pouvaient avoir des biscuits à la place du riz et : « en marche, une ration supplémentaire de deux noix de kola ³¹⁴ par homme et par jour fut prévue ³¹⁵ ». Il y a donc des différences de qualité et de quantité des aliments qui sont donnés en fonction des soldats et qui s'expliquent par une volonté de respecter le mode de consommation de chacun :

On ne peut considérer la distribution de riz comme une inégalité. C'est plutôt une différence de régime. Les « indigènes » ne reçoivent ni vin (½ l par jour) ni tafia, ni lard, ni légumes desséchés, ni huile, ni vinaigre. En revanche, leur ration de sucre et de café est plus forte (respectivement 200g contre 50g et 40g), mais de moindre qualité ³¹⁶.

On remarque que tout est fait pour satisfaire au maximum le soldat en fonction de son mode de consommation habituel, ainsi le vin et la farine de blé sont amenés d'Europe pour satisfaire les Européens. Pour le casernement des troupes au Bénin, l'état-major fait apporter trois fours démontables, système Geneste-Herscher, avec tous les accessoires nécessaires à une boulangerie. Ces fours peuvent fournir 235 rations par appareil en 10 heures ; leur bon fonctionnement est garanti par l'emploi qui en a été fait, au Soudan et à Madagascar ³¹⁷. Les soldats africains, quant-à-eux n'ont pas besoin d'alcools puisqu'ils sont en majorité musulmans, mais ils peuvent consommer des noix de kola considérées comme source de stimulation mentale. Tout ceci est consommé pendant les étapes aux heures les plus fraîches de la journée et principalement pendant celle du soir en terrain facile « de manière à éviter d'imposer à l'organisme la digestion en plein effort ³¹⁸ ». Les porteurs en revanche sont beaucoup plus mal lotis et doivent se contenter de 500g de riz et de 20g de sel par jour en plus de leurs soldes de 0,50 F dont ils ne voient pas la couleur puisque ces dernières sont versées, au roi Toffa Ier pour les toffanis ou à leurs chefs de village pour les autres qui ont été recrutés en route, afin d'éviter qu'ils ne désertent de la colonne. Cela explique pourquoi à la suite de la colonne de 1892, 2 à 3000 porteurs seraient morts de faim et de fatigue tandis que les autres ont fini sans un sou puisque Toffa Ier gardait tout pour lui.

Mais comme on peut s'en douter, ce qui est prévu dans le ravitaillement ne correspond pas vraiment à la consommation réelle. Les soldats ressentent souvent la faim et la soif à cause des problèmes de ravitaillements dont les convois sont pris pour cible par l'armée dahoméenne :

³¹³ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 141.

³¹⁴ La noix de kola a une saveur amère et contient de la caféine. Elle est mâchée dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest encore aujourd'hui dans des contextes privés et sociaux.

³¹⁵ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 142.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 431.

³¹⁷ ANOM – DAHO V 9 : Correspondance (1893). Envoi de troupes, d'armement et d'équipement ; personnel militaire.

³¹⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 421.

N'ayant jamais appris à se satisfaire d'une poignée de maïs grillé et d'un petit poisson séché, ils [les soldats] s'attendaient donc à souffrir de la faim, et sans doute encore de la soif, devant l'incapacité des toffanis d'effectuer en deux jours l'aller-retour Akpa-Adégon, un peu plus de soixante kilomètres³¹⁹ !

Aussi, les journaux de marches nous disent que les porteurs transportent les ustensiles de cuisine des soldats mais en réalité, un officier fait remarquer ceci : « pouvaient-ils s'embarrasser d'ustensiles de cuisines, avec une charge sur la tête, qui dépassait régulièrement 30 kg et pour le soutien de laquelle ils n'avaient pas trop de leur main ! » Un autre de ses témoignages permet de mieux prendre en compte les difficultés de la vie en campagne et ses conséquences sur la qualité de l'alimentation des troupes coloniales ; contrairement à ce que l'on croit : « La cuisson du riz était impossible 8 fois sur 10, soit pour la raison ci-dessus, soit par suite du manque d'eau, soit enfin et surtout, par défaut de temps.³²⁰ » En effet, les archives montrent que se nourrir au Dahomey n'est pas une sinécure pour les soldats ; dans son journal de campagne, le médecin-major Danjou, chef de service du Bataillon étranger, informe souvent les autorités sur ces problèmes. Il arrive que la pluie journalière empêche la construction du four : sa compagnie est « au régime du biscuit, de la viande de conserve et des légumes d'administration. Aucun vivres frais si ce n'est le manioc que nous procurent les indigènes³²¹ ». A la date du 29 janvier 1893, il se plaint aussi que « les troupes n'ont pas touché de viande fraîche depuis 3 semaines ». Les Français ont rencontré les plus grandes difficultés à se procurer sur place les quantités de bœufs nécessaires à l'alimentation du corps expéditionnaire. Le 3 mai 1893, le général Dodds reçoit une lettre du commissaire adjoint Boucard, chef du service administratif à Porto-Novo, expliquant que l'administration ne trouve aucun fournisseur de bétail aussi bien dans la colonie que dans les contrées voisines. Dès lors, il est intéressant de se rendre compte des difficultés que représente l'organisation du ravitaillement d'un corps expéditionnaire. Ainsi, le Sénégal, éprouvé par une épizootie terrible, ne peut leur venir en aide. A Conakry, deux commerçants font des offres sans pouvoir s'engager à fournir régulièrement et finalement, pas une seule tête de bétail n'est arrivée de ce point. Grand-Popo ne livre à Ouidah qu'une cinquantaine de bœufs et environ trois cents moutons qui provenaient en partie du Togo allemand. Le service administratif espère que Saint-Paul de Louanda et Mossamedés (Angola) leur envoient ensemble cent cinquante bœufs par mois, bien que leur prix soit exceptionnellement élevé. En résumé, « depuis le Sénégal jusqu'à la Province portugaise d'Angola les ressources sont minimes, et d'autant moins sûres que sur aucun

³¹⁹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 190.

³²⁰ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

³²¹ Il s'agit de la compagnie de la Légion étrangère du capitaine Poivre stationnée à Godomey. SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Service de santé : correspondances du médecin aide-major de 1^{ère} classe Danjou au bataillon étranger.

point de la côte d’Afrique, les habitants ne se livrent à l’élevage du bétail. » Par conséquent, le département demande au général Dodds de mettre à l’étude la question du ravitaillement du Bénin en viande fraîche par l’expédition de bœufs de l’Algérie ou même de la métropole : « Un envoi mensuel de deux cents bœufs serait du plus grand secours pour l’approvisionnement de la colonie, jusqu’au moment où la diminution des effectifs viendrait à réduire l’importance des besoins ³²². »

En attendant, puisqu’il était difficile de trouver de la viande de bœuf pendant la campagne, les officiers n’avaient souvent d’autres choix que de donner de la viande de cheval à leurs hommes. En revanche cela n’est envisageable que si par exemple le cheval est blessé et donc n’est plus utile à la colonne : « Thomeuf [sous-officier d’artillerie de marine], toujours à la recherche d’une nourriture variée pour lui et ses hommes, vint nous demander un bifteck de cheval. Nous lui donnons pour sa section la moitié du cheval qui venait d’être abattu ³²³. » Ou bien d’autre part s’il n’a pas supporté le climat et qu’il est tombé malade :

Les chevaux amenés de France et d’Algérie étaient presque tous morts. Un cheval appartenant au lieutenant-colonel Mauduit était devenu aveugle. Il fallut l’abattre. La plupart des mulets venant d’Algérie ont eu le même sort. Ces pauvres bêtes, qui valaient de 600 à 1000 francs chaque en Algérie, nous ont assez souvent — à défaut de mieux — ravitaillés en viande fraîche ³²⁴.

Lorsque les soldats commencent à manger leurs chevaux ce n’est jamais vraiment bon signe mais il faut garder à l’esprit qu’ici la cavalerie n’est pas si indispensable qu’elle aurait pu l’être dans d’autres expéditions pour des raisons que j’ai déjà exposées plus haut. Il est intéressant aussi de constater que la distribution de cette viande n’échappe pas aux règles imposées par la hiérarchie militaire, ainsi : « Les filets furent réservés aux officiers et le reste distribué à la troupe ³²⁵. » A cet égard on peut se douter que les officiers peuvent systématiquement avoir accès à une meilleure alimentation que leurs hommes.

Au-delà de ce que la colonne peut fournir en alimentation, que ce soit par le biais du ravitaillement ou des chevaux et mulets abattus, les soldats n’ont parfois d’autre choix que de se servir sur le pays. En effet ils se nourrissent aussi beaucoup de ce que le territoire peut offrir en viandes, poissons et cultures. Cela signifie que les réserves des habitants sont régulièrement pillées : « Il [le reste de la colonne] rencontra un petit village abandonné, Atchionsa, entouré de cases-greniers encore remplies du maïs de la récolte, que certains soldats pillèrent sans vergogne,

³²² ANOM - DAHO V 9 : Correspondance (1893). Envoi de troupes, d’armement et d’équipement ; personnel militaire.

³²³ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 186.

³²⁴ Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 35.

³²⁵ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 111.

avant de retomber dans le paysage désormais familier ³²⁶. » Se servir sur le pays signifie aussi pratiquer la chasse et la pêche qui sont des activités très courantes, à la fois pour subvenir aux besoins de chacun mais aussi pour tromper l'ennui dans les moments plus calmes de la campagne. (On croise souvent dans les documents par exemple des épisodes de chasse aux caïmans et même de pêche à la dynamite) ³²⁷. Les soldats trouvent aussi dans les cachettes de Béhanzin de quoi améliorer leur quotidien : « On en sort environ 300 kilos de sel, 2 énormes sacs de noix de palme, 2 sacs de haricots, du maïs etc. » Les Dahoméens gardent aussi dans leurs tranchées une grande quantité d'alcool : « Une cachette contenant deux bombonnes d'eau de vie et 5000 cigares est découverte également ³²⁸. » Jusque-là, les pratiques décrites ont lieu durant les expéditions mais lorsque les troupes sont en garnison ou stationnées dans des postes à travers le pays conquis, les soldats doivent tout simplement acheter aux habitants des victuailles avec la solde qu'ils reçoivent. Ainsi la différence apparaît inévitablement entre les soldats européens et les tirailleurs puisque ces derniers doivent nourrir leurs familles et les faire vivre en plus de subvenir à leurs propres besoins, en prélevant sur leurs rations personnelles ce qui réduit considérablement leur valeur ³²⁹.

Les soldats peuvent aussi bénéficier des dons de *l'Association des Dames françaises* également appelée *Dames et femmes de France*, fondée en 1879 dans le but de préparer et d'organiser des moyens de secours qui, dans toute localité, peuvent être mis à la disposition des blessés ou malades de l'armée française. Reconnue d'utilité publique en 1883, elle est une des trois sociétés qui forme la Croix-Rouge française avant 1940. Durant leurs conseils d'administration, des fonds nécessaires sont votés pour faire un envoi de dons aux troupes du Dahomey. En effet, dès le lancement de l'expédition au Dahomey, l'association a envoyé des caisses de produits divers à l'attention du colonel Dodds pour qu'elles soient distribués outre-mer aux soldats français, dans le but de soulager leurs souffrances et d'améliorer leur quotidien. Elles envoient du vin en quantité, de la quinine, du lait stérilisé, des conserves alimentaires mais aussi des crayons, des porte-plume, des enveloppes, du papier à lettres, des boîtes de boutons, des aiguilles, du fil, des pipes, du savon et du chocolat ³³⁰. Ces colis sont très appréciés des soldats et ont un réel impact sur leur quotidien, on peut trouver dans de nombreux documents le nom de *l'Association des Dames françaises*, que ce soit dans le service de santé comme dans les correspondances du médecin Danjou au moment où il accompagne une compagnie de

³²⁶ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 161.

³²⁷ François Michel, *op. cit.*, p. 84.

³²⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

³²⁹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 431.

³³⁰ *Bulletin de l'Association des Dames françaises*, n° 4, Paris, mars 1893, p. 106.

légionnaires très affectée par la maladie : « Demande une distribution des dons des Dames & femmes de France avec avantages pour ces postes ³³¹. » Aussi le ravitaillement en colonne est nettement amélioré grâce à ces dons qui deviennent même parfois indispensables. Soldats, sous-officiers et officiers les accueillent toujours avec surprise et convoitise ; les caisses remplies de tabac, de pipes, de champagne et d'apéritifs leurs permettent de retrouver des habitudes de leur quotidien en France sans oublier les oignons et les pommes de terre inexistantes dans la colonie qui complètent les patates douces, igname et manioc, que fournissent les plantations royales ³³². Comme on peut l'imaginer, ces colis ont un effet décisif sur le moral des hommes qui réclament aussi des dons de livres et de papiers à lettre pour pouvoir écrire à leurs familles dans le but d'oublier un peu l'ennui et le cafard que procurent l'éloignement du pays natal.

En revanche on remarque à plusieurs reprises que les soldats, ayant mis beaucoup d'espoir en ces dons, se plaignent de ne pas avoir pu réceptionner les colis qui leurs étaient destinés. Ils ont effectivement tendances à disparaître ou à se faire intercepter par d'autres :

Si en France on me demande un jour ce que deviennent les dons des Dames Françaises, je dirai : Je crois que cette belle œuvre ne sera totalement récompensée des sacrifices qu'elle fait pour les troupes coloniales en campagne, que lorsqu'elle se décidera à prélever sur ses ressources une certaine somme, pour envoyer là-bas où se battent nos amis, nos frères, nos enfants, un membre autorisé et responsable, qui ferait lui-même le contrôle à l'arrivée des caisses, qui arrivent parfois vides, et qui les distribuerait suivant les besoins ³³³.

Ces plaintes concernent deux principaux problèmes, le premier est représenté par les miliciens postés sur la côte (gendarmes du pays installés suite à la première campagne) qui pillent les caisses destinées à atteindre des postes à l'intérieur du pays comme celui d'Abomey par exemple ³³⁴. Le deuxième problème recensé concerne la répartition des colis entre les différentes troupes présentes au Dahomey :

A Porto-Novo, qui ne recevait que les éléments indigènes, se trouvaient les caisses d'habillement, de linge, de pansements, de vins, de jeux, de tabac, etc. Sur le Mytho, où l'élément européen était hospitalisé, le cher aumônier se creusait la tête pour nous procurer ce que nous désirions ³³⁵.

³³¹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Service de santé : correspondances du médecin aide-major de 1^{re} classe Danjou au bataillon étranger.

³³² Luc Garcia, *op. cit.*, p. 199.

³³³ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 233.

³³⁴ François Michel, *op. cit.*, p. 129.

³³⁵ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 232.

En effet on se rappelle bien que les soldats européens et africains ne sont pas hospitalisés aux mêmes endroits et que notamment les malades européens sont mis en quarantaine sur le transport le *Mytho* transformé en hôpital flottant ou sur d'autres paquebots affrétés, car l'administration ne voulait pas les garder à terre. Il est en effet assez étonnant que la distribution se soit passée de la sorte puisque les produits envoyés sont pour la majorité clairement destinés aux Français (vins, champagne, papier à lettre, crayon, porte-plume, etc.) mais d'une part rien ne nous dit que ce n'était pas exceptionnel, et d'autre part il est fort possible que le commandement ait tout simplement voulu améliorer le quotidien des tirailleurs dans un souci d'équité et pour qu'ils ne se considèrent pas trop comme désavantagés vis-à-vis de leurs camarades européens. Ces cas de mauvaise distribution font scandale jusque dans la presse mais *l'Association des Dames françaises* se défend de ces critiques et assure dans son *Bulletin* avoir reçu les lettres de remerciements du général Dodds prouvant que les colis avaient bien été réceptionnés et qu'elle ne pouvait avoir un contrôle sur ce qu'ils devenaient une fois arrivés à destination. De son côté aussi le général tente de comprendre la cause de ces mauvaises distributions et il la découvre en lisant une des lettres qu'il reçoit d'un officier de la colonne : il se rend compte que son correspondant rédige ses plaintes sur du papier provenant des dons des *Dames de France*. On comprend alors que ce genre de dons est réservé aux hommes de troupe et plus particulièrement à ceux qui sont dans des postes isolés : « On espère donc que c'est par suite d'un hasard tout-à-fait exceptionnel que du papier de cette nature a été utilisé par un officier. » En effet, il semble que la solde et les indemnités que reçoivent les officiers leurs permettent de pourvoir à leurs frais, à des acquisitions de matériel de correspondance. Le général Dodds déplore donc que :

Les critiques injustes qui se sont produites il y a quelque temps dans la presse française au sujet de l'emploi et de la répartition des dons des Femmes de France dans les Colonies en général, n'ont eu sans doute d'autre fondement que quelques inconséquences de ce genre ³³⁶.

L'aide ne s'arrête pas aux simples frontières de la colonie car l'association s'occupe aussi d'aider les soldats rapatriés du Dahomey ou même du Tonkin à trouver des emplois pour se réinsérer dans la vie civile après la campagne. Ainsi elles font appel dans leur *Bulletin* aux lecteurs pour savoir s'ils ont des places en tant que domestiques, ouvriers, hommes de peine, soit à la ville, soit à la campagne ³³⁷. Des annonces sont régulièrement publiées nous donnant une idée de l'état de précarité dans lequel les soldats reviennent parfois de la colonie : « Deux fois par semaine il nous arrive des soldats venant du Dahomey et du Tonkin, pour nous demander des

³³⁶ ANOM - DAHO XI 4 : Hôpitaux, hygiène, régime sanitaire, personnel (1890 - 1896).

³³⁷ *Bulletin de l'Association des Dames françaises*, n° 9, Paris, août 1893, p. 236.

vêtements civils, sans lesquels il leur serait très difficile de se placer³³⁸. » L'association organise aussi des quêtes à l'occasion de bals, de mariages ou autres événements pour subvenir aux besoins des blessés et organiser des commémorations en l'honneur des soldats du corps expéditionnaire morts au Dahomey. Tout cela sans oublier les soldats qui ne sont pas tout à fait rentrés au pays, surtout ceux de la Légion étrangère qui sont stationnés en Algérie, à Arzeu (Arzew), lieu de convalescence où arrivent quotidiennement des : « douceurs qui sont scrupuleusement partagées entre tous³³⁹ ». Ou encore à Oran où malheureusement les dons sont dur à apprécier tant :

[...] par suite du changement de climat et de nourriture, la plupart des soldats avaient des embarras gastriques ; d'autres grelottaient de fièvre ; pas un n'était dans son état de santé normal. Pendant une semaine environ que nous sommes restés à Oran, tous les jours on emportait quelques légionnaires à l'hôpital. Plusieurs y moururent³⁴⁰.

Cela nous rappelle que les souffrances du soldat ne prennent que rarement fin au moment du rapatriement de la colonie et que, si pour certains les revenus leurs ont permis de mettre un peu de côté, d'autres sont confrontés à un retour plus difficile tant pour des raisons économiques que médicales.

2 – S'équiper et se vêtir dans la campagne coloniale

L'armement et l'équipement des soldats

On remarque aussi que les troupes sont physiquement différenciées par l'apparence qu'on leur donne, par leur armement, leur équipement et leur habillement. La plupart du temps ces différences sont justifiées par le commandement avec des arguments qui sont de l'ordre de la pratique et de la technique militaire pure, mais aussi de la symbolique que ces éléments représentent lorsqu'ils sont portés par le soldat. Choisir de donner aux hommes des armes de plus ou moins bonne qualité en fonction de leur appartenance au statut bien délimité de

³³⁸ *Ibid.*, p. 221.

³³⁹ Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 44.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 43.

« colonisateur » ou d'« indigène », est justifié non pas pour discriminer les soldats d'origines africaines mais pour offrir à chacun ce qui correspond le mieux à son expérience en général, tout en considérant avec clairvoyance le patrimoine culturel militaire auquel il appartient. Ainsi comme on peut s'en douter, la première des différences en termes d'armement entre les membres de la colonne du Dahomey concerne le fusil du soldat. Dans ce corps expéditionnaire les tirailleurs sont équipés de façon plus rustique que les unités européennes comme c'est le cas en général dans toutes les expéditions coloniales du XIXe siècle. Les troupes « indigènes » ont toujours eu des armes de modèle plus ancien, et déjà en 1878 alors que l'infanterie de marine est dotée du fusil Gras modèle 1874, les tirailleurs sénégalais doivent garder le fusil Chassepot modèle 1866 utilisé depuis le lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870³⁴¹. Le Chassepot est connu comme étant le premier fusil se chargeant par la culasse et aussi un des premiers fusils d'infanterie fabriqué en acier fondu ; il est donc catégorisé en tant qu'arme à « tir rapide », un tir qui peut aller jusqu'à 1650 m. Progressivement les fusils modèle 1866 sont transformés en modèle 1874 (Gras) avec lequel apparaît pour la première fois la cartouche métallique, ce modèle est utilisé dans toutes les campagnes coloniales, aussi bien en Afrique qu'en Extrême-Orient³⁴².

En 1892 au Dahomey, les tirailleurs sénégalais sont à leur tour équipés du fusil Gras modèle 1874, tandis que l'infanterie européenne s'arme du fusil Lebel modèle 1886. On comprend alors que le budget d'armement prévu par l'Etat-major pour offrir les meilleures conditions de combats aux soldats ne concerne en réalité que les unités européennes tandis qu'ils considèrent que le modèle anciennement utilisé par ces dernières suffit à contenter les unités « indigènes » de par le rôle qu'ils ont à jouer dans la campagne. Il est intéressant d'établir ici comment le commandement justifie cette différence qui semble réellement compromettre une égalité entre les soldats de la colonne dans leur possibilité de défense face à l'ennemi. L'argument le plus souvent avancé est que le fusil Gras, en tant que modèle ancien, est considéré comme plus simple et robuste puisque c'est un fusil à chargement par la culasse, mais à un seul coup, ce qui permet un meilleur contrôle du feu par les cadres européens. En effet ces derniers « s'efforcent de garder la maîtrise du feu en privilégiant les décharges par salves, en particulier pour les troupes « indigènes », considérées comme les plus émotives³⁴³ ». Donner aux tirailleurs un fusil moins performant correspond donc à un souci essentiel des cadres d'éviter le gaspillage des munitions, coûteuses et difficiles à remplacer, vu les problèmes d'approvisionnements : « On estime en effet, de façon générale, que les soldats « indigènes », soit par manque de sang-froid, soit par excès de

³⁴¹ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais...*, *op. cit.*, p. 137.

³⁴² *Ibid.*, p. 138.

³⁴³ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 330.

combativité, sont enclins à gaspiller leurs munitions ³⁴⁴. » C'est donc un argument qui se base sur la constatation d'un comportement considéré par les autorités comme étant intrinsèque à la nature du soldat africain. Pourtant on sait que certains tirailleurs « réguliers » présents dans le corps expéditionnaire du Dahomey n'en sont pas à leur première campagne et peuvent donc être considérés comme des soldats expérimentés. Cependant il est vrai que la grande majorité des tirailleurs sénégalais sont des recrues qui ont un mois d'instruction tandis que d'autres ont seulement trois mois de services et ont fait « le tir à la cible ³⁴⁵ ». À ce sujet, les exercices préparatoires de tir consistent simplement à donner aux recrues l'habitude des positions du tireur et de l'action du doigt sur la détente. Les officiers doivent s'assurer « en se faisant viser dans l'œil, que tous les hommes savent prendre la ligne de mire en pointant à bras franc ³⁴⁶ ». La raison de cette différence d'armement est donc aussi et surtout basée sur le fait que les soldats africains ont une formation bien plus sommaire que celle des soldats européens. En revanche, il n'en demeure pas moins que les tirailleurs ont un lien très fort avec leur fusil et ont conscience qu'il s'agit de leur instrument de travail : « beaucoup d'observateurs ont noté qu'ils y accrochent des gris-gris pour les rendre plus efficaces. Ils pratiquent aussi des marques, qualifiées de « mutilations », sur la crosse pour mieux les identifier, bien que chaque arme possède un numéro de série ³⁴⁷ ».

Par ailleurs nous sommes en droit de nous demander quelles sont les différences concrètes qui existent entre le fusil Gras modèle 1874 des tirailleurs et le Lebel modèle 1886 (fabriqué en juillet 1892, manufacture de Saint-Étienne) des soldats européens. Beaucoup de témoignages sur la conquête du Dahomey évoquent la puissance des Lebel 1886 qui à maintes reprises jouent un rôle décisif dans les combats. Avec des balles de 8 mm partant à une vitesse de 701 m/sec pour une portée utile de 400/800 m, un chargeur à dix cartouches permettant une cadence de tir pouvant atteindre de 15 à 20 coups/mn, le fusil à répétition des français est le plus rapide et le plus précis parmi tous ceux qui sont utilisés dans cette campagne ³⁴⁸. Concernant leur puissance, les tirs du Lebel font des blessures de balles explosives ; on peut se faire une idée de leur action désorganisatrice sur le corps humain en lisant le témoignage de ce soldat : « Quant aux effets de nos fusils dont on a tant parlé, ils sont terribles. Les balles parcourent les chairs en vrille et font en sortant des ravages considérables ». Autant pour les Dahoméens que pour les Français, ces

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 163.

³⁴⁵ ANOM - DAHO V 7. Campagne de 1892. Correspondance, télégrammes : envois de troupes, d'armement et d'équipement militaire.

³⁴⁶ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

³⁴⁷ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais...*, *op. cit.*, p. 139.

³⁴⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 205.

effets du Lebel sont une révélation : « les arbres les plus gros n'ont même pas pu servir d'abri à nos ennemis, car ils étaient traversés de part en part ³⁴⁹ ». Suite à la première campagne, les soldats constatent que la solidité du fusil modèle 1886, dans l'ensemble de ses parties, a dépassé toutes les espérances. D'après les rapports d'inspections, la pluie, même persistant pendant plusieurs heures, n'a pas empêché l'arme de fonctionner. La rouille, parfois très intense en raison des conditions spéciales de température du théâtre des opérations, ne paraît pas avoir nui sensiblement au jeu des différentes pièces. Seule peut-être l'action du sable a pu empêcher le fonctionnement de la culasse mobile et du mécanisme de répétition, mais cela ne représentait pas un problème majeur puisqu'on ne trouve du sable que sur la côte où il n'y a pas eu d'opérations de longue durée. Ainsi, les soldats européens combattent avec des fusils d'une qualité excellente : « On a même vu des armes qui avaient reçu une, deux et même trois balles (fusil du Caporal de Jeckey, de la Légion, 13 octobre) continuer à fonctionner ³⁵⁰. » En revanche la baïonnette et son fourreau sont moins solides que le fusil : ils sont en effet abîmés par « l'enchevêtrement d'arbres et de lianes que l'on traversait constamment ³⁵¹ ».

En face d'eux les Dahoméens sont armés avec des fusils achetés aux Allemands dont des fusils Gras identiques à ceux des tirailleurs du corps expéditionnaire, des carabines Winchester modèle 1873 ainsi que des vieux Chassepots dont beaucoup sont d'anciennes prises de guerre des Prussiens de 1870 ³⁵². A cet égard une anecdote montre bien le comble de perversité que peut représenter ce trafic d'armes aux yeux des soldats français. Durant un combat acharné avec l'armée royale, le capitaine Battreau de la Légion étrangère tue un Dahoméen et en ramassant l'arme de ce dernier constate :

Tiens! Le chassepot avec lequel j'ai fait la campagne de 1870. Je le reconnais à la crosse brisée par une balle prussienne à la bataille de Saint-Privat. C'est bien le matricule aussi. Ah ! Qui m'eût dit que je retrouverais ici l'arme avec laquelle je fis le coup de feu comme sous-officier il y a vingt-deux ans ³⁵³.

Certes l'épisode est tiré d'un récit qui est romancé dans le but de le rendre attrayant, et le cas est tellement extraordinaire qu'on a du mal à y croire mais qu'importe, ce qui compte c'est qu'on puisse saisir l'absurdité de cet événement plausible. Finalement, des soldats français meurent loin de chez eux, sous les coups de fusils qui ont été fabriqués sur leur propre sol natal.

³⁴⁹ Hélène d'Almeida-Topor, *Les Amazones...*, *op. cit.*, p. 144.

³⁵⁰ ANOM – DAHO V 6. Campagne de 1892. Observations sur l'armement, l'habillement et l'équipement (1^{er} avril 1893).

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² Hélène d'Almeida-Topor, *Histoire économique du Dahomey...*, *op. cit.*, p. 140.

³⁵³ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 170.

Concernant le reste de l'équipement des soldats, il est important de noter une autre différence de traitement car en effet l'Etat-major ne prévoit pas de porteurs pour acheminer les affaires des troupes « indigènes » pendant la marche du corps expéditionnaire. On sait que l'équipement du soldat français pèse en tout 27 kg mais la charge réelle de l'homme est fixée en tout à 15,645 kg correspondant à la somme du poids du fusil Lebel avec bretelle, de l'épée baïonnette, du ceinturon avec la cartouchière et des cartouches. Ces éléments représentent à eux seuls plus de 9kg (4,7 pour le fusil), à cela il faut ajouter un bidon d'environ 1 litre (1,42) et 1 jour de vivres (1,3kg). Tout le reste, soit 15 kg (effets individuels, toile de tente, trousse garnie, produit d'entretien, 2 jours de vivres) est confié à des porteurs, chacun chargé des affaires de deux soldats (donc 30kg en tout)³⁵⁴. Les soldats « indigènes », pour lesquels aucun porteur n'est prévu, doivent s'accommoder de 18 kg, obtenus en supprimant des 27 kg du soldat français, les vivres de réserve, une partie des cartouches (6 paquets au lieu de 15), et quelques effets (pas de casque colonial, mais une chéchia ; pas de gamelle, par exemple)³⁵⁵. Donc le résultat de cette différence de traitement montre que le soldat africain au sein du corps expéditionnaire doit transporter une charge plus lourde que le soldat européen et cela pour des raisons d'ailleurs évidentes aux yeux du commandement puisque c'est la possibilité même de pouvoir pratiquer cette différence qui l'a poussé à recruter ces soldats.

La tenue des troupes en campagne : l'apparence réelle de la colonne

Il s'agit ici de se représenter plus exactement l'apparence que peut avoir un corps expéditionnaire en campagne, loin des images d'Épinal et des descriptions qu'en ont fait la presse de l'époque toujours dans le but de faire admettre le bienfait de l'expédition auprès de l'opinion publique en métropole. En effet, si au premier jour de marche les hommes de la colonne apparaissent sous leur plus beau jour, les difficultés liées au terrain, au climat et aux épreuves qu'imposent l'armée adverse ne permettent pas qu'il en soit ainsi tout au long de la campagne.

Ainsi, d'après l'ordre général n°24 du colonel Dodds³⁵⁶, la tenue de campagne des troupes au Dahomey doit se constituer, premièrement pour les troupes européennes, du casque colonial de 270g qui permet de protéger la tête du soldat des tirs ennemis mais aussi du soleil tout

³⁵⁴ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 147-148.

³⁵⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 420-421.

³⁵⁶ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 330.

en lui offrant une meilleure circulation de l'air ³⁵⁷. Comme vêtements, le soldat porte un paletot cachou, un pantalon de treillis et une paire de brodequins enchâssés dans des guêtres en toile qui montent jusqu'aux genoux. En effet, il est indispensable de préserver la bonne santé des pieds pendant les grandes marches si souvent effectuées aux colonies. Ces souliers sont en revanche : « fatigants à mouvoir en raison de leur poids (1,25 kg) et le cuir dont ils sont faits exige un graissage constant ³⁵⁸ ». Les soldats sont aussi vêtus d'une chemise (gilet de flanelle ou tricot) et d'une ceinture de flanelle bleu clair longue de 3 m et large de 45 cm. Cette dernière pièce d'habillement contribue même à l'hygiène du soldat puisqu' : « elle a pour fonction de couvrir le ventre et les reins pour éviter les refroidissements, et prévenir diarrhées et dysenteries ³⁵⁹ ». Ces tenues sont censées variées en fonction du moment de la journée où elles sont portées, les Français portent donc le casque et la tenue de toile du lever au coucher du soleil, puis, le képi, le paletot de molleton et le pantalon de flanelle bleu foncé aux heures moins chaudes, enfin la nuit ils doivent conserver la chemise ou le tricot et la ceinture pour se garantir de l'humidité ³⁶⁰. Ces tenues se différencient en revanche de celles des légionnaires :

En France, la tenue de campagne bleue de l'infanterie de marine a longtemps paru bien adaptée aux besoins. Elle symbolise, avec l'Ancre, la spécificité de l'Arme, face aux unités de métropole ou à la Légion, qui portent le célèbre pantalon garance ³⁶¹.

On se situe donc face à une première distinction physique entre les différentes forces armées présentes au sein même du corps expéditionnaire.

En revanche du côté des soldats africains, les tirailleurs sénégalais ont tous une tenue assez semblable qu'ils soient « volontaires » ou « réguliers ». L'élément le plus reconnaissable est la chéchia qui est avant tout l'un des symboles les plus visibles de l'islam coutumier, elle couvre la tête, partie noble chez le musulman. C'est une coiffe étanche qui peut servir aussi de cartouchière : « Dans un vaste ourlet circulaire formé par le bas relevé, le « Sénégalais » dispose en couronne un supplément de munitions de tir que n'atteindra pas l'eau aux traversées des rivières et des fleuves ³⁶². » Les tirailleurs portent aussi une chemise (gilet de flanelle ou tricot), un paletot cachou et un pantalon de treillis comme les soldats européens, mais normalement en guise de souliers une paire de sandales bien qu'ils aient tous une paire de chaussures de rechange

³⁵⁷ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 423.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 422.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 424.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 425.

³⁶² Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs...*, *op. cit.*, p. 130.

ou de repos ³⁶³. Ensuite, les tirailleurs haoussa ont une tenue semblable à celle des tirailleurs sénégalais mais en plus ample qui se constitue d' « un large pantalon de toile, paletot de molleton marqué d'une toile au drap de Jonquille à chaque collet, souliers et guêtres fortes en toile blanche, très efficaces contre les chiques ³⁶⁴ et, sur la tête, une chéchia ³⁶⁵ ». Les spahis sénégalais quant à eux reçoivent comme habillement, aussi bien les « réguliers » que les « volontaires », une vareuse rouge qui les différencie beaucoup des autres soldats « indigènes » bien qu'ils portent eux aussi la chéchia ³⁶⁶.

La description qui vient d'être faite correspond plus à ce que les documents officiels nous livrent au sujet de l'apparence que le commandement souhaite donner au corps expéditionnaire plutôt qu'à la réalité. En effet beaucoup de ces règles de tenue en campagne ne résistent pas aux dégradations qu'impose la vie en campagne. Au bout de quelques semaines de marches et de bivouacs, les meilleures troupes perdent leur aspect brillant. Les moustaches et les barbes bien taillées perdent rapidement leur belle ordonnance car leurs propriétaires ne trouvent pas toujours le temps de s'en occuper : « Aussi, cheveux et barbes, qui n'avaient vu la couleur des ciseaux et du rasoir depuis longtemps, tombent-ils sous la main du légionnaire qui nous barbifie, contre un peu de tabac donné en paiement ³⁶⁷. » Il n'est pas surprenant que beaucoup d'hommes soient entrés dans la capitale du Dahomey avec des effets en assez triste état : les uniformes tombent en lambeaux, des cordons de fortune remplacent les ceintures ou les courroies de cuir tandis que les vestons de cachou sont percés aux coudes, fendus aux épaules, effilés aux manches, sans crochets et sans boutons.

Se chauffer confortablement tout au long de la campagne n'est pas non plus une chose facile car si les brodequins de l'infanterie de marine sont encore en assez bon état au moment de l'arrivée des troupes à Abomey : « il est vrai que l'huile de palme que les hommes ont fréquemment trouvée dans le pays, a beaucoup contribué à en assurer le bon entretien ³⁶⁸ », en revanche les légionnaires sont beaucoup moins bien protégés. Ces derniers n'avaient aux pieds que les « traditionnels et stupides godillots » maintenus par des petites guêtres blanches :

Après quelques jours de marche dans les broussailles, dans les marécages vaseux après, surtout, les pluies diluviennes d'octobre, elles furent réduites en bouillie ; si bien que les misérables troupiers de la Légion en étaient réduits à faire tenir leurs chaussures au moyen des courroies du havresac ³⁶⁹.

³⁶³ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 332.

³⁶⁴ Variété de puce commune en Amérique intertropicale et en Afrique.

³⁶⁵ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 151-152.

³⁶⁶ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 44.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 142.

³⁶⁸ ANOM - DAHO V 6. Campagne de 1892. Observations sur l'armement, l'habillement et l'équipement (1^{er} avril 1893).

³⁶⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du

La question est d'autant plus problématique pour les tirailleurs : « Les Africains marchent pieds nus, il n'a pas été facile de leur faire admettre le port des chaussures ». L'état-major redoutait ce problème récurrent dans les expéditions coloniales : « Le soulier de cuir est une véritable épouvante pour les indigènes, car ils le regardent pour la plupart comme un véritable instrument de torture ³⁷⁰. » En 1891, une inspection des troupes au Dahomey rapporte que si les Français devaient partir en guerre, les chaussures deviendraient inutiles aux tirailleurs. Puisqu'ils ne peuvent faire de longues routes avec des souliers, mais que d'un autre côté ils sont exposés à se blesser s'ils marchent pieds nus, le commandement décide de fournir aux tirailleurs au moins deux paires de sandales en parfait état dont ils ne se serviraient que pour partir en campagne : « Le capitaine en fera demander à Saint-Louis au maître-cordonnier du corps qui en fabrique de meilleures que celles que pourraient se faire les hommes avec des peaux de bœuf ³⁷¹. » Ainsi, leurs souliers et guêtres de campagne doivent être laissés en garnison comme inutiles et même nuisibles à la marche.

D'autres éléments de l'uniforme sont même détériorés volontairement car n'étant pas considérés comme réellement adaptés aux dangers de la campagne. Les casques, d'abord blancs et formant donc une belle cible pour les tireurs dahoméens, sont souvent verdis avec de l'herbe avant une bataille ou peints avec des mélanges de suie, d'encre et d'huile de palme afin que de cette couleur ils puissent mieux se camoufler dans l'environnement où ils progressent. Les casques s'approchent donc plus de la gamme des gris, violets et noirs plutôt que du blanc immaculé qu'on aime à présenter sur les images de la presse ³⁷². De même, les officiers qui ont pris part aux opérations ont constaté les conséquences de l'emploi de couleurs voyantes, pour l'habillement des troupes : « Le rouge, le bleu foncé, le blanc s'aperçoivent à des distances incroyables et, dans la brousse, tranchent d'une façon extraordinaire sur les fonds, paille ou vert que l'on rencontre habituellement ³⁷³. » Dès lors, les soldats privilégient l'usage des vêtements cachou car cette teinte est peu voyante et échappe entièrement aux critiques ci-dessus. Les officiers constatent aussi qu'il est nécessaire de différencier le moins possible leur vêtement et leur coiffure de ceux des hommes de troupe. Le bilan de la première campagne confirme en effet que cette différence trop frappante dans les corps « indigènes », leur a causé des pertes cruelles et hors de toute proportion en officiers : en effet, il y a, « sur seize officiers, trois tués plus un mort des suites de ses blessures ». Tandis que dans la Légion étrangère, où rien à première vue ne

capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

³⁷⁰ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs...*, *op. cit.*, p. 128.

³⁷¹ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

³⁷² E. Nuelito, *op. cit.*, p. 142.

³⁷³ ANOM - DAHO V 6. Campagne de 1892. Observations sur l'armement, l'habillement et l'équipement (1^{er} avril 1893).

distinguaient l'officier de l'homme de troupe, l'un et l'autre étant coiffés du casque : « la perte sur 19 officiers était seulement de 1 tué, plus un mort des suites de ses blessures ³⁷⁴ ». Il est donc intéressant de constater que les officiers, en voulant différencier les troupes africaines des troupes européennes (notamment avec le port de la chéchia), finissent par mettre leurs propres vies en danger. Ce constat amène un officier à rédiger l'observation suivante : « Aucun motif sérieux n'oblige d'ailleurs à coiffer de chéchias des indigènes qui ne connaissent absolument pas cette coiffure dans leur pays et recherchent avidement nos casques ³⁷⁵. »

Même avec un haut degré de préparation, les aléas de la campagne demandent toujours une certaine adaptation dans les moments les plus critiques : « Les légionnaires confectionnent, des sachets de toile qu'ils porteront sur la poitrine, maintenus par deux bretelles et dans lesquels ils pourront placer dix paquets de cartouches ³⁷⁶. » En comprenant cela au sujet des combattants on peut facilement imaginer la difficulté qu'ont les porteurs à rester présentable au vu de leur état d'extrême précarité durant la campagne : « Certains toffanis se déplaçaient nus, car ce qui restait de leurs caleçons et de leurs pagnes du début de la campagne ressemblait à des toiles d'araignée ³⁷⁷. » Ainsi, ces témoignages offrent une multitude de détails qui poussent à repenser l'image que l'on ait pu se faire d'un corps expéditionnaire colonial.



Photographie postérieure à la conquête (vers 1900), montrant un groupe de tirailleurs au Dahomey, pieds-nus ; ils portent les guêtres, la ceinture de flanelle et la chéchia.

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ *Ibid.*

³⁷⁶ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 142.

³⁷⁷ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 162.

3 - Accompagnement des femmes et des familles des soldats

Les vertus « féminines » au service de la conquête

Comme nous avons pu le voir, les troupes « indigènes » sont systématiquement soumises à un régime d'ensemble qui les différencie des troupes européennes. Si ces différences de traitement peuvent apparaître comme discriminatoires, certaines d'entre-elles ont aussi pour but de ne pas trop éloigner ces soldats de leurs habitudes ; cela permet de combattre notamment leur esprit de désertion. Les officiers français ont donc très vite compris qu'il était dans leur propre intérêt d'autoriser les tirailleurs sénégalais à se faire accompagner de leurs femmes et de leurs familles, du moins lorsqu'ils sont en garnison ; en revanche leur présence au sein des expéditions coloniales extérieures a été, en premier lieu, contestée. Ainsi, déjà sous le gouvernement Bouët-Willamez (gouverneur du Sénégal de 1842 à 1845), on demandait à laisser aux compagnies africaines la faculté d'habiter en famille dans les cases à l'écart du camp dans des cantonnements copiés sur les villages traditionnels, plutôt que de vivre en caserne avec le reste des troupes coloniales. Faidherbe lui-même était favorable à cette présence féminine, familièrement appelée « Madame Tirailleur ³⁷⁸ ». Puis en 1873, les statuts des tirailleurs sénégalais sont modifiés et le commandement autorise officiellement ces derniers à avoir leurs femmes auprès d'eux tant en garnison qu'en campagne. Cela va de pair avec une volonté générale de laisser une grande liberté aux tirailleurs, du moins en dehors des heures de service ³⁷⁹. Cette exception dans l'histoire militaire française avait pour avantage de rendre l'engagement volontaire plus attractif aux yeux des futurs tirailleurs africains qui, comme tout un chacun, ressentent le besoin d'avoir une vie sociale et familiale acceptable. Le nombre de ces engagements au fil des expéditions semble confirmer l'efficacité de cette méthode et laisse penser que « le genre de vie proposé aux nouveaux tirailleurs est psychologiquement bien conçu ³⁸⁰ ».

Ces particularités propres à la conquête coloniale ne sont en revanche pas toujours appliquées, et ce qui semble être une règle générale pour tous les soldats « indigènes » comporte en réalité de nombreuses exceptions. C'est effectivement le cas au sein du corps expéditionnaire du Dahomey où le commandement fait le choix de ne pas laisser les familles des spahis

³⁷⁸ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais...*, op. cit., p. 152.

³⁷⁹ János Riesz, « Les femmes des « Tirailleurs sénégalais » : Histoire et histoires », in : R. Antoine (Hg.), *Carrefour de cultures : mélanges offerts à Jacqueline Leiner*, Tübingen : G. Narr, 1993, p.387.

³⁸⁰ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs sénégalais...*, op. cit., p. 35.

sénégalais rejoindre la colonne, ce qui déroge aux habitudes suivies au Sénégal par les troupes « indigènes ». Ainsi, au moment du départ de la cavalerie africaine vers le Dahomey, femmes et enfants restent à Dakar et, de ce fait, il faut appréhender les conséquences financières qui s'apprêtent à toucher les familles à qui on enlève la première source de revenus : la solde militaire du soldat. Et c'est pourquoi durant cette campagne, « la moitié de leur solde sera touchée par leurs épouses pour l'entretien du ménage pendant leur absence ³⁸¹ ». On peut expliquer ce choix comme étant le fruit d'une réflexion autour du rôle spécial que joue la cavalerie dans la conquête, puisqu'elle est surtout vouée à faire un travail de reconnaissance ; les spahis doivent être ici des éclaireurs au service de la colonne, on attend d'eux qu'ils soient capables d'une grande mobilité. Ainsi, les familles n'auraient pas pu suivre ces cavaliers comme le font celles des tirailleurs qui, en tant que soldats d'infanterie peuvent profiter plus facilement de leur présence bénéfique lors des bivouacs. Cependant, on ne peut affirmer que cela soit la seule et unique raison qui puisse justifier cette différence de traitement. En effet, les tirailleurs haoussa non plus ne peuvent profiter de cette règle qui devrait pourtant s'appliquer à tous les soldats « indigènes » ; ils doivent également laisser derrière eux leurs femmes et leurs enfants de la même manière que les spahis ont dû le faire à Dakar ; certainement admise lorsque les engagés sont en garnison, la famille ne peut cependant pas les suivre au moment du départ en campagne :

Quant aux femmes des soldats haoussas qui, moins favorisées, n'avaient pas obtenu la même autorisation, elles nous ont offert au moment où l'on nous embarquait, un spectacle qui me toucha profondément. Au dernier moment, quand les jonques avaient déjà commencé à démarrer, il fallut l'intervention de la milice pour les séparer de leurs maris. Elles versaient des larmes en abondance et par dessus les jonques tendaient les enfants à leurs pères pour qu'ils les embrassent, une dernière fois peut-être. Plusieurs se sont jetées à l'eau avec leurs enfants lorsque les jonques se sont mises en mouvement et durent être repêchées par les matelots ³⁸².

Ainsi, le fait d'inclure la question des familles dans l'analyse du quotidien de ces soldats (qu'elles les accompagnent ou non durant la conquête) paraît essentiel dans le sens où elle influe, dans les deux cas, sur plusieurs thèmes importants tels que le revenu, l'alimentation, la vie affective, le moral et donc forcément l'aptitude au combat du soldat.

En analysant le mode de vie des tirailleurs sénégalais qui intègrent le corps expéditionnaire français du Dahomey, on peut comprendre ce qu'implique l'accompagnement de ces femmes et de ces familles dans le cadre d'une campagne extérieure. En effet, les officiers français savent que les africains recrutés n'acceptent de servir leurs conquérants et de s'éloigner

³⁸¹ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 45.

³⁸² L. Silbermann, *op. cit.*, p.34.

autant de leur pays d'origine que s'ils sont autorisés à rester près de leur famille et s'ils peuvent respecter leurs coutumes et leurs interdits religieux ³⁸³. C'est pourquoi le commandement se montre en général assez tolérant envers ces pratiques, et finit même par les encourager, du moins en ce qui concerne l'accompagnement des femmes, voyant cela comme un facteur de stabilité au sein de la troupe. En effet, les officiers sont satisfaits de voir que cette présence féminine rend plus acceptable l'existence des soldats « indigènes » durant la campagne et augmente leur efficacité militaire qui devient alors même supérieure à celle du soldat européen en Afrique ³⁸⁴. Les femmes leurs évitent des fatigues en les aidant de plusieurs façons : elles leurs préparent la nourriture et se rendent utiles aux yeux du commandement de la colonne puisque : « [...] l'intendance se trouve libérée de bien des contraintes, notamment du ravitaillement et de la préparation des repas ³⁸⁵ ». Elles représentent donc un avantage économique intéressant ; elles épargnent des frais au budget colonial en arrivant à nourrir leur famille et même à mettre encore quelque chose de côté avec la modeste solde du mari et la ration quotidienne qui leur est fournie ³⁸⁶. De plus, les femmes lavent le linge et soignent aussi bien leurs maris que les tirailleurs célibataires en cas de blessures ou de maladies. Les soldats sont donc mieux disposés à consacrer leurs forces pour le combat, d'autant plus que leurs femmes : « marchaient groupées en arrière de la colonne, chargées parfois d'une partie du paquetage ou du campement de leurs maris. Plusieurs portaient des enfants à dos ³⁸⁷ ». En effet les tirailleurs n'ont pas de porteurs à leur disposition à l'inverse des soldats français pour qui l'Etat recrutent des habitants des populations alliées parmi lesquelles se trouvent aussi, et c'est important de le préciser ici, un certain nombre de femmes.

Cette présence exceptionnelle est donc un avantage pour le tirailleur mais aussi pour le commandement qui peut y voir également une utilité militaire pendant les expéditions coloniales. Voici ce que dit le général Mangin au sujet des femmes des tirailleurs dans son ouvrage *La Force Noire* :

Non seulement elles ne ralentissent en aucune manière la marche de la colonne d'une garnison à l'autre, non seulement elles portent tout le mobilier de la maison sur la tête et leurs enfants sur la hanche, mais, dans des situations de crise, au moment d'une attaque par surprise, elles ne se laissent pas aller à la panique et elles soutiennent les opérations de combat de leurs maris. En cas de nécessité, elles portent le ravitaillement en munitions jusqu'en première ligne ³⁸⁸.

³⁸³ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 146.

³⁸⁴ János Riesz, *op. cit.*, p. 390.

³⁸⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 142.

³⁸⁶ János Riesz, *op. cit.*, p. 390.

³⁸⁷ L. Silbermann, *op. cit.*, p. 34.

³⁸⁸ Charles Mangin, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910, p. 294.

Cet extrait est, tout comme l'ensemble de l'ouvrage dont il est issu, d'un caractère fort élogieux mais non désintéressé à l'égard des troupes « indigènes » de l'armée française. Rappelons que *La Force Noire* est publié dans le but de faire comprendre à l'Etat et à l'opinion publique qu'il serait profitable de faire combattre ces hommes aux côtés des forces métropolitaines, si une guerre venait à éclater en Europe. Cela nous oblige à nuancer les propos qui y sont tenus, mais il n'empêche pas de croire en la forte probabilité que ce genre d'évènement ait eu lieu car : « Mangin lui-même peut témoigner de leur [celui des femmes des tirailleurs] comportement héroïque, ayant vécu un épisode au cours duquel une femme de tirailleur est morte près de lui, tandis que deux autres étaient blessés ³⁸⁹ ». A ce sujet, si lorsqu'une femme meurt on suppose qu'un tirailleur est rendu au célibat dans le cas où il n'aurait eu qu'une épouse, on peut alors se demander ce que deviennent ces femmes au moment où leurs maris viennent à mourir au combat. Le fait que : « dans certains cas, les nouvelles recrues se voient imposer une épouse, qui peut-être celle d'un prédécesseur ³⁹⁰ », permet de répondre en partie à cette question. En effet des femmes célibataires ne peuvent continuer à suivre la colonne si plus personne ne subvient à leurs besoins, cette situation est donc arrangée grâce à la venue de nouveaux tirailleurs engagés au cours de l'expédition. Cela soulève plusieurs questions autour des circonstances dans lesquelles les tirailleurs choisissent leurs femmes mais nous aurons le temps d'y revenir plus tard.

Mis à part ces quelques problèmes, la présence féminine au sein de la colonne ne semble donc en aucun cas être gênante ou un encombrement mais bien au contraire elle apporte un bénéfice sous plusieurs formes. Aussi, nous avons vu les avantages d'ordres pratiques et matériels, mais il est intéressant de mettre en lumière l'influence psychologique que peut avoir la présence des familles sur le moral des tirailleurs pendant les combats. Ce court passage nous montre, à travers la plume d'un officier colonial, le comportement de ces tirailleurs lors d'une attaque de leur colonne, durant sa marche vers la conquête de Tombouctou :

Les tirailleurs ont eu une peur horrible [...]. Aucun d'eux pourtant ne s'est enfui, parce que toute la colonne les regardait. S'ils avaient tourné le dos ou abandonné leurs chefs, de leur vie ils n'auraient pu rentrer dans leurs villages : les griots et les femmes se seraient moqué d'eux. Voilà ce qui les fait marcher : l'orgueil ³⁹¹.

Cet officier met en évidence l'influence bénéfique que le regard des femmes peut avoir sur la motivation des tirailleurs au combat, dans le sens où leur « orgueil » les empêche de fuir. Il

³⁸⁹ János Riesz, *op. cit.*, p. 389.

³⁹⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 143.

³⁹¹ Louis Frèrejean, *Objectif Tombouctou : combats contre les Toucouleurs et les Touaregs*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 151.

ne faut pas oublier que si le tirailleur ne fuit pas c'est avant tout parce que la désertion peut mener ce dernier à s'expliquer devant un conseil de guerre, et à être puni d'une lourde peine de prison. Mais il ne signifie pas non plus qu'il faille balayer entièrement cette idée d' « orgueil » car on peut aisément le lier au concept de masculinité et de virilité du soldat en tant que facteur ayant motivé de nombreux africains à s'engager dans l'armée française, dans le but de retrouver la fierté de combattant qui avait été perdu au moment où ils ont été conquis. L'engagement dans l'armée, le fait de recevoir un uniforme neuf, une chéchia, et une arme, offre la possibilité de passer du rôle de conquis, de dominé et de colonisé à celui de conquérant, dominant et colonisateur. Si la crainte de la défaite a une influence psychologique sur tout soldat, qu'il soit d'origine africaine ou européenne, on peut imaginer qu'elle soit encore plus forte chez les tirailleurs qui combattent sous le regard témoin de leurs femmes et de leurs enfants.

Les militaires français face aux particularités de cette présence féminine

Puisque les officiers autorisent leur présence, ils doivent donc aussi accepter les conséquences qui en découlent et prendre en charge un certain nombre de responsabilités qui ne peuvent être ignorées. Pour cela, des règles sont imposées aux personnes concernées dans le but de conserver l'ordre au sein des troupes et de maintenir le bon déroulement de la campagne ; tout d'abord le nombre de femmes pouvant accompagner un tirailleur est fixé par rapport au grade de ce dernier, à savoir : une pour le simple soldat, deux pour le sous-officier et trois pour le sous-officier ancien³⁹². Dans le but de « préserver la paix des ménages », on tient beaucoup à ce que les hommes mariés soient séparés des célibataires au moment de l'installation du campement, en effet : « Souvent l'officier fait office d'officier d'état-civil et de juge de paix³⁹³. » En aucun cas des litiges internes à la vie des familles ne doivent affecter la vie de la troupe et pourtant ces conditions exceptionnelles apportent bien des difficultés auxquelles le commandement militaire doit faire face. Quotidiennement, les officiers doivent gérer des plaintes diverses venant des femmes de tirailleurs ; par exemple le fait qu'une hiérarchie s'établisse entre les femmes d'après le grade du mari devient la cause de querelles et de jalousies qui doivent être apaisées. Ils sont aussi confrontés à des problèmes qui risquent de compromettre le respect du grade de certains tirailleurs :

³⁹² Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 143.

³⁹³ *Ibid.*, p. 142.

Ainsi, plusieurs épouses parmi les plus âgées sont venues se plaindre de leurs maris qui ne pensent qu'à leurs femmes plus jeunes et laissent les autres dans la misère. Ceci est aussitôt contesté par les hommes, de sorte que les plaignantes donnent libre cours à leur colère, perdent toute contenance et insultent leur maris ³⁹⁴.

De plus, même si l'approvisionnement des femmes et des familles n'est pas assuré par l'armée et que cette charge est plutôt laissée aux tirailleurs qui doivent partager leurs rations et leurs soldes, notons que « malgré tout, le commandement ne peut les ignorer totalement, vu leur importance, et doit veiller à faire acheminer des vivres qu'ils puissent acheter ³⁹⁵ ». Cela signifie qu'il faut trouver de la nourriture en dehors des rationnements prévus pour les soldats et donc se tourner vers ce que peut offrir le pays et les habitants qui l'habitent :

Le commandant peut aussi se montrer philanthrope. Ainsi, en vue de venir en aide aux pauvres femmes des tirailleurs, il va plus souvent à la chasse pour remplir les bouches affamées de son bataillon. Les femmes des tirailleurs lui en savent gré et organisent en son honneur un grand tam-tam ³⁹⁶.

La présence de ces familles n'est pas non plus ignorée au moment où il faut prévoir leur déplacement, à la fois à l'aller et au retour de la colonie. Alors que durant la marche en campagne, leur place est à l'arrière de la colonne, le commandement se soucie de les faire embarquer en même temps que leur maris dans les navires chargés de les transporter du Sénégal jusqu'à la colonie et inversement ³⁹⁷. Dans la conquête du Dahomey, les tirailleurs sénégalais sont donc les seuls à pouvoir être accompagnés de leurs familles contrairement aux spahis, aux tirailleurs haoussa et bien entendu aux soldats européens. En effet, on ne recense qu'une femme européenne qui soit venue dans la colonie au moment de la conquête, en revanche ce n'est pas celle d'un soldat :

Je dois ajouter qu'il y a aussi Mme Tournié, une toute jeune dame qui est venue rejoindre au Bénin son mari, le sous-commissaire Tournié, chef du service, qui se porte bien. [...] ; aucune, aucune distraction (Mme Tournié est la seule femme blanche au Bénin). Elle va partir le mois prochain ³⁹⁸.

On note néanmoins que des officiers sont autorisés à venir accompagnés dans la colonie, comme le lieutenant Mizon qui, revenant de son voyage dans l'Adamaoua (Nord du Cameroun actuel) arrive le 3 août 1892 à Cotonou à bord de la *Ville-de-Céara* avec « la petite Alima

³⁹⁴ János Riesz, *op. cit.*, p. 395.

³⁹⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 261.

³⁹⁶ János Riesz, *op. cit.*, p. 395.

³⁹⁷ SHD - GR5H171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major. Correspondances du Commandant Lambinet.

³⁹⁸ François Michel, *op. cit.*, p. 141.

S'nabou ³⁹⁹». Cet événement est tout de même assez exceptionnel pour que cela soit fait remarquer et laisse aussi penser qu'il est rare qu'un officier arrive dans la colonie accompagné de la sorte. En revanche c'est un peu plus loin que je traite longuement du rapport entre les militaires européens et les femmes du pays au moment de la conquête. En attendant il est intéressant d'évoquer qu'au sein de certaines colonie, (bien qu'on n'en trouve aucune trace dans celle du Dahomey) des liaisons passagères ait eu lieu entre des officiers français et des femmes de tirailleurs. Ces actes sont condamnés et clairement combattus par la justice militaire qui les considère alors comme des actes d'indisciplines :

C'est là une faute dont ceux qui la commettent ne soupçonnent certainement pas la gravité ; quelles que soient les circonstances, c'est d'abord un abus honteux d'autorité et une faute contre le devoir militaire aussi bien que contre le devoir moral. Enfin, aux yeux des indigènes, celui qui use de la femme d'autrui commet une action vile plus méprisable que le vol ⁴⁰⁰.

Certes, on peut imaginer qu'un sujet aussi tabou ait obligé l'Etat à étouffer certaines affaires et que par conséquent on en retrouve aucune trace écrite dans les archives. Il arrive cependant que la littérature coloniale en parle mais sans pour autant condamner ces actes ; ils sont justifiés la plupart du temps par l'évocation de la brutalité du mari dans les cas où leurs femmes sont séduites par les militaires français ⁴⁰¹. Pourtant il est dans l'intérêt du commandement de ne pas trop laisser se perpétrer ce genre d'actes puisqu'ils mettent en péril le maintien de l'ordre au sein des troupes dont il est garant.

En donnant l'autorisation à ces familles de suivre leurs maris pendant la conquête du Dahomey, le commandement prend conscience qu'il s'oblige à faire face à un certain nombre de difficultés comme celles que nous venons de citer. Ces efforts sont néanmoins nécessaires car les bénéfices qu'il peut aussi en tirer sont essentiels. En prenant cette décision, le commandement confirme le fait que la pratique du recrutement « indigène » ne peut se faire qu'en échange de concessions. L'entreprise coloniale a besoin de ces soldats pour accomplir son expansion territoriale, elle doit donc se plier à certaines de leurs exigences pour continuer à les voir s'engager dans les rangs de son armée. Mais ces concessions ne sont de toute façon pas inacceptables tant qu'elle ne s'opposent pas à la constante volonté de différencier les troupes « indigènes » des troupes européennes et qu'elles ne viennent pas brouiller les strictes frontières qui les séparent. La particularité de la présence des femmes et des enfants des tirailleurs au sein des expéditions rejoint donc le grand ensemble de règles que nous avons montré tout au long de ce chapitre à travers la solde, le régime alimentaire, l'habillement ou encore l'armement ; des

³⁹⁹ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 79.

⁴⁰⁰ János Riesz, *op. cit.*, p. 400.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 401.

règles qui sont érigées dans le but de ne jamais traiter les Africains au même titre que le sont les Européens : « Dans la plupart des récits dus aux auteurs coloniaux, les tirailleurs sont comme leurs femmes tenus à distance, d'une manière qui semble exprimer surtout l'intention de ne jamais les confondre avec les soldats français ⁴⁰². » Ainsi se révèle le problème du recrutement indigène qui est tout simplement extrêmement controversé dans le sens où :

D'un côté, on a besoin d'eux et on apprécie, chez les hommes les vertus militaires, chez les femmes les vertus « féminines » ; de l'autre côté, on s'efforce de les contenir à l'intérieur de barrières étroites et de les éloigner de toute égalité et de tout partage avec les soldats européens ⁴⁰³.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 395.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 401.

Chapitre IV – La santé des troupes

Il convient désormais d'aborder une thématique incontournable de l'histoire des conquêtes coloniales qui est au centre des préoccupations de chacun de ses acteurs. En effet, cette question de la santé des soldats est omniprésente aussi bien dans les écrits de l'administration et les correspondances officielles, que dans les témoignages et les souvenirs des soldats. Elle est une priorité, c'est elle qui indique au commandement l'ensemble des décisions à prendre ; c'est la clef qui permet d'approcher au plus près les réalités quotidiennes de ces soldats, et d'imaginer au mieux les pensées journalières auxquelles ils sont confrontés.

1 – Le feu de l'ennemi : premier responsable des pertes humaines pendant la conquête

L'efficacité des stratégies militaires dahoméennes

Il nous faut traiter en premier lieu la question des soldats du corps expéditionnaire qui sont blessés ou morts pendant les combats face à l'armée dahoméenne, ce choix est commandé par une raison simple mais qui est aussi essentielle. En effet, contrairement à ce qui est généralement constaté à l'issue des guerres coloniales du XIX^e siècle, le corps expéditionnaire du Dahomey connaît un nombre plus élevé de soldats morts ou blessés par le feu de l'armée adverse, que de soldats morts, décimés par la maladie ce qui constitue un phénomène tout à fait rare car normalement on constate qu' : « au total, les tués au feu ne représentent qu'une faible partie des pertes, et la majeure partie des décès enregistrés à l'occasion des guerres coloniales résultent de facteurs étrangers à la guerre proprement dite ⁴⁰⁴ ». C'est pourquoi nous traitons d'abord la question des blessés et des morts pendant les combats. Ce résultat inhabituel peut être compris en analysant deux thèmes distincts : premièrement les spécificités de l'armée dahoméenne qui détient une puissance de feu auxquelles les armées coloniales sont rarement confrontées à cette époque, et deuxièmement le rôle du service de santé mis en place par le colonel Dodds et son

⁴⁰⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 434.

État-major qui, grâce à son expérience, arrive à anticiper la plupart des problèmes sanitaires de la conquête. En effet, c'est tout l'inverse que l'on observe le plus souvent et, de ces résultats désastreux qu'ont connu un grand nombre d'expéditions coloniales : « Il faut en rendre responsables, pour l'essentiel, les mauvaises conditions sanitaires, elles-mêmes résultat des contraintes climatiques et de l'insuffisance des soins consacrés à la conservation des effectifs ⁴⁰⁵. » Concernant les chiffres, les sources divergent mais nous pouvons nous faire une idée générale du bilan humain de la conquête en présentant les résultats obtenus par chacun des principaux auteurs de la bibliographie qui se sont penchés sur la question. Ainsi, au cours de la campagne de 1892, sur les 2200 hommes engagés, nous recensons les chiffres suivants :

	Soldats tués	Soldats blessés	Soldats malades
Joseph Adrien Djivo ⁴⁰⁶	81 (« dont 11 officiers et 33 Noirs »)	430 (« dont 34 officiers et 216 Noirs »)	?
Hélène d'Almeida Topor ⁴⁰⁷	85 (« dont 15 officiers et 70 hommes de troupe »)	440 (« dont 29 officiers et 411 soldats »)	?
Pierre Aubry ⁴⁰⁸	74 (« dont 27 indigènes et 47 Européens »)	454 (« dont 229 indigènes et 225 Européens »)	225 « malades évacués sanitaires »

Tandis que pour l'ensemble des deux expéditions de 1892 et de 1893-1894, le bilan affiche en tout :

	Soldats tués	Soldats blessés	Soldats morts de maladie
Joseph Adrien Djivo ⁴⁰⁹	85	411	205

Ainsi le nombre de soldats tués et blessés étant plus élevé que le nombre de soldats malades, nous pouvons confirmer que c'est bien la guerre qui est responsable de la plus grande part des pertes humaines de la conquête du Dahomey. On constate néanmoins que c'est le résultat

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 375.

⁴⁰⁷ Hélène d'Almeida Topor, *Les Amazones...*, *op. cit.*, p. 149.

⁴⁰⁸ Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *Bulletin de l'Association amicale santé navale et outre-mer*, 2011, n° 121/ 91, p. 32.

⁴⁰⁹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 403.

d'une moyenne calculée sur l'ensemble de la conquête qui nous permet d'affirmer cela mais ce phénomène n'est pas représentatif de chaque situation. En effet l'intensité des combats et les pertes humaines qui en découlent varient au fur et à mesure que la colonne avance vers Abomey, ainsi : « jusqu'au 15 octobre, les pertes (plus de 400 tués, blessés ou évacués) étaient la conséquence des affrontements, avec un nombre insignifiant de malades. A partir du 16, la situation s'inversa : beaucoup de malades et peu de blessés ⁴¹⁰ ». On peut aussi éclairer ce constat en précisant que tous les soldats du corps expéditionnaire ne sont pas touchés de manière égale par ce phénomène :

Répartition par corps des décès sur le champ de bataille ⁴¹¹ :

Légion étrangère	41
Infanterie de marine	4
Artillerie	2
Tirailleurs sénégalais et haoussa	27
Total	74

Le cas de la Légion étrangère par exemple est digne d'intérêt puisque ce corps d'armée subi nettement plus de pertes que les autres : « Du bataillon de la Légion étrangère, parti avec 800 hommes, il n'y avait plus le 21 novembre 1892 que 394 hommes valides présents dans la colonne, 406 ayant été évacués, blessés ou malades, ou ayant été tués ⁴¹². » Cela s'explique par le fait qu'elle soit constamment envoyée en première ligne et très souvent située au devant des troupes afin de donner un bon rythme de marche à l'ensemble du corps expéditionnaire. De cette façon elle est régulièrement confrontée aux embuscades et aux lignes ennemis, du moins tant que le colonel Dodds n'impose pas la marche dite « en carré ».

Il faut s'intéresser à la nature des combats pour comprendre comment le corps expéditionnaire atteint ce nombre de blessés et de tués. Lorsque les armées coloniales combattent en Afrique, c'est très régulièrement à la « petite guerre » dont ils ont affaire, c'est-à-dire non pas à des batailles rangées comme il est d'usage en Europe mais plutôt à des formes de guérilla où la surprise et l'embuscade sont le plus souvent de mise. Les armées africaines connaissent bien le

⁴¹⁰ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 193.

⁴¹¹ Jules Poirier, *Campagne du Dahomey... op. cit.*, p. 285.

⁴¹² Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *Bulletin de l'Association amicale santé navale et outre-mer*, 2011, n° 121/91, p. 32.

terrain où la colonne progresse, elles ont bien souvent un nombre supérieur de combattants mais se retrouvent systématiquement en infériorité face à l'ennemi lorsqu'il s'agit de l'armement et de la discipline militaire. Cependant comme nous l'avons déjà fait remarquer dans l'introduction, l'armée dahoméenne est cette fois mieux armée et mieux disciplinée par rapport à ce que les Européens ont l'habitude de voir. Les soldats du corps expéditionnaire sont donc immergés dans un espace qu'ils ne contrôlent pas, où ils n'ont que très peu de visibilité et de recul face à la végétation très dense qui les entoure, tant dans la marche que dans le campement : « La brousse menaçante encerclait le camp, dont la sécurité n'était assurée que jusqu'à la lisière ⁴¹³. » Ils savent donc que c'est de cet environnement que le danger peut apparaître à tout moment, ces conditions obligent l'armée à entrer plusieurs fois dans un corps-à-corps, alors que la puissance de feu des fusils français est censée tenir les opposants à distance ; c'est ce qui explique ce nombre de tués et de blessés. Prenons pour exemple l'attaque qui a lieu à Dogba où la colonne installe son campement le 19 septembre 1892 ; c'est une des plus meurtrières de toute la conquête :

L'attaque dahoméenne avait surpris la colonne. Les sentinelles n'avaient pas reconnu leurs adversaires, qu'elles avaient confondus avec des porteurs effectuant à l'aube leur promenade hygiénique dans le bois. Cette méprise coûta cinq tués (dont deux officiers, Faurax et Badaire) et vingt-sept blessés, dont la moitié parmi les Européens, et ce malgré la puissance des balles Lebel ⁴¹⁴!

Le manque de renseignement est un handicap certain pour le commandement qui ne peut presque jamais situer son ennemi. En effet, les rapports écrits dans les journaux de marche des officiers ne cessent de rendre compte des difficultés très grandes que la brousse impose à la troupe européenne et notamment sur le fait qu'elle rende les reconnaissances excessivement pénibles ⁴¹⁵. Ainsi, les attaques surprises qui rythment la conquête amènent une ambiance pesante au sein de la colonne :

Les soldats redoutaient toujours une attaque surprise, comme à Dogba ; ils scrutaient les moindres accidents de terrain, ainsi que les profondeurs du feuillage, depuis la découverte des postes d'observation dahoméens nichés dans les arbres. La présence invisible des guerriers, leur audace éprouvée, le silence menaçant sous la voûte obscure, rendaient la marche particulièrement harassante ⁴¹⁶.

⁴¹³ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 156.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 160. On peut néanmoins apporter une petite nuance par rapport aux statistiques de Luc Garcia puisque d'autres sources, notamment l'ouvrage de Jules Poirier ainsi que le Journal de marche du Commandant Taverna, indiquent plutôt une part de 20 Européens pour 7 soldats « indigènes » blessés et non la moitié comme il le dit.

⁴¹⁵ Archives du Quai Branly, Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna, p.125.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 163.

Les Dahoméens contrôlent donc parfaitement bien le terrain et comme nous pouvons déjà le constater dans l'extrait ci-dessus, les témoignages insistent notamment beaucoup sur le danger qui provient du haut des arbres et qui oblige constamment les soldats à rester sur leurs gardes : « Du haut des palmiers, où ils se hissaient à l'aide de longues cordes, les Dahoméens tiraient sur le camp et particulièrement sur les tentes des officiers. Les effets de ce feu plongeant étaient des plus sûrs et des plus meurtriers, car c'est le seul tir que les Dahoméens exécutent au visé ⁴¹⁷. » Cette technique de tir explique pourquoi le nombre d'officiers tués est assez important par rapport au nombre total des hommes tués (11 sur 81 selon J-A Djivo, et 15 sur 85 pour H. d'Almeida Topor). Le colonel Dodds lui-même ainsi que son état-major ne sont pas à l'abri de ces attaques et représentent au contraire une cible privilégiée comme le montre par exemple ce constat où suite à une attaque : « [...] la tente du colonel Dodds ressemblait à une véritable passoire, elle était criblée de balles ⁴¹⁸ ». De plus, pendant que certains tirent du haut des palmiers à huile, « les amazones, cachées dans les hautes herbes enserrant l'adversaire par un système alterné de feux plongeants et ascendants – une tactique d'autant plus efficace qu'ils tirent progressivement et d'une manière suivie ⁴¹⁹ ». La troupe des femmes combattantes que les français surnomment « amazones » est la troupe d'élite du roi, sa technique de tir est donc particulièrement remarquée notamment parce qu'elle est adaptée à leur armement : « elles savent exécuter avec méthode une série de feux de file comme autrefois nos grenadiers dans les anciens régiments de la ligne ⁴²⁰ ». Les amazones se lancent en revanche bien plus souvent dans un corps à corps avec les soldats du corps expéditionnaire, car en effet un grand nombre de témoignages affirment que « les amazones, toujours en avant, poussaient leurs cris de guerre et venaient mourir au pied de nos hommes ⁴²¹ ».

Cependant, il est intéressant de constater que l'armée dahoméenne n'agit pas uniquement par le biais d'attaques surprises et d'embuscades mais qu'elle sait aussi utiliser des systèmes de tranchées ainsi que des lignes fortifiées qui doivent être conquises à la baïonnette, obligeant une fois de plus le corps expéditionnaire à entrer dans un corps-à-corps dangereux. Encore plus intéressant est de constater que ces systèmes évoluent tout au long de la conquête à tel point que le capitaine Roques du détachement du génie militaire, soupçonne les Dahoméens d'imiter les stratégies de la colonne car cette dernière creuse aussi des tranchées en particulier tout autour du bivouac lors des pauses et des arrêts pour la nuit. En effet, au début de l'expédition, la colonne croise des « trous dahoméens pour tirailleurs » qui selon le capitaine Roques :

⁴¹⁷ Jules Poirier, *op. cit.*, p. 181.

⁴¹⁸ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 129.

⁴¹⁹ Hélène d'Almeida Topor, *op. cit.*, p. 146.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 138.

⁴²¹ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 170.

[...] étaient généralement disposés en quinconce sur deux rangs, quelquefois sur trois. Leur profondeur était d'environ 1,40 m. [...] Accroupis dans ces trous, les Dahoméens ne se dressaient que pour lâcher leur coup de fusil et replongeaient aussitôt. A la base de la paroi antérieure était le plus souvent pratiquée une excavation permettant au Dahoméen de loger ses provisions, et peut-être aussi ses jambes pendant l'attente du combat ⁴²².

Puis plus tard dans la conquête, la colonne croise de véritables tranchées dahoméennes, ces travaux de campagne remplacent définitivement les simples trous sûrement considérés comme difficiles à commander puisque les soldats sont isolés :

Toutefois, ces tranchées se composaient d'une série d'éléments de 5 à 6 m de long, séparés par des intervalles pleins de 1,50 m environ. Elles étaient, en outre, disposées sur deux rangs. De plus, leur profondeur était exagérée (1,50 à 1,60 m), ce qui expliquait ce fait, qui nous avait déjà frappé, que les Dahoméens tiraient généralement un peu haut ⁴²³.

Ces précisions au sujet des techniques de tir et des stratégies militaires de l'armée dahoméenne nous permettent de mieux comprendre le nombre ainsi que le genre de blessures qui affectent les soldats du corps expéditionnaire français.

Les blessures de combats et les failles du service sanitaire français

En effet comme indiqué dans l'extrait ci-dessus, les Dahoméens tirent souvent mal et trop haut car ils n'ont pas toujours le temps d'apprendre à utiliser correctement les armes modernes que les Allemands viennent de leur vendre. Par exemple, à partir du 13 octobre 1892, ils utilisent des balles explosives dont ils se servent désormais à chaque engagement parce que Béhanzin vient de recevoir des nouvelles armes qui proviennent d'« une active contrebande à travers la frontière du Togo, [et cela] malgré la surveillance française ⁴²⁴ ». A cause du manque d'exercice, le point de chute de leurs balles n'atteint pas le premier rang de soldats du corps expéditionnaire (qui prennent la position à genoux aux premiers coups de fusil des Dahoméens), mais touche plutôt les officiers qui, debout portent les ordres et les réserves. Ainsi ces derniers sont finalement

⁴²² Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 37.

⁴²³ *Ibid.*, p. 41.

⁴²⁴ Hélène d'Almeida-Topor, *op. cit.*, p. 147.

exposés aux plus grands dangers, ce qui explique une fois de plus leur nombre important de blessés et de tués ⁴²⁵. Bien évidemment, les Dahoméens apprennent au fur et à mesure des combats à ajuster leurs tirs avec néanmoins toujours une légère hausse par rapport à la cible visée, ce qui donne pour résultat chez les soldats de la colonne une :

Fréquence des blessures de la région thoracique, de la tête, de la face et du cou chez les soldats tués sur le champ de bataille et la rareté des blessures de la région abdominale. Chez les blessés au combat il a été noté la fréquence des blessures des membres, et aussi de la tête et du thorax et toujours la rareté des blessures de l'abdomen ⁴²⁶.

C'est d'ailleurs ainsi que le photographe et officier de la colonne Ferradini est blessé, « la mâchoire fracassée et la langue traversée » par une balle ; évanoui au milieu du champ de bataille, il est transporté par un tirailleur sénégalais qui le met à l'abri puis est amené vers l'ambulance ⁴²⁷.

Outre ceux qui sont tués sur le terrain, il faut évoquer aussi ceux qui sont morts des suites de leur blessures car malgré les efforts fournis par le commandement dans l'organisation d'un service de santé efficace, on dénote néanmoins beaucoup de plaintes de la part des médecins de la colonne. Ces plaintes proviennent principalement du fait que le matériel sanitaire vient trop souvent à manquer ce qui les empêche d'accomplir correctement leur devoir, surtout lorsqu'il s'agit de l'évacuation des blessés. Ainsi, durant la campagne de 1892 les médecins doivent parfois s'improviser des brancards plus ou moins solides, toujours dangereux et fatigants pour les blessés. Par exemple, ils utilisent les couvertures et les toiles de tentes des hommes décédés et se servent du bois qui heureusement ne fait pas défaut dans la région, pour former les armatures ; et lorsqu'ils n'ont même pas de cordes et de ficelles pour fixer les montants :

Nous avons vu enlever les ficelles des paquets de cartouches, et les joindre bout-à-bout, pour en obtenir une longueur raisonnable. On arrachait l'écorce de certains arbres, que les porteurs tressaient ensuite. Les derniers mouchoirs furent découpés en bandelettes. Et de ces brancards phénomènes, il fallait que quatre porteurs songeassent à en tirer parti, sur un parcours minimum de 35 kilomètres ⁴²⁸.

⁴²⁵ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 163.

⁴²⁶ Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *op. cit.*, p. 32.

⁴²⁷ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 163-164. Cet incident explique peut-être pourquoi je n'ai pas trouvé de photographies de la conquête comme il en existe sur Madagascar ou sur le Soudan.

⁴²⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

Cela ne s'arrange pas lors de la deuxième campagne de 1893-1894 durant laquelle des compagnies sont postées dans plusieurs villages nouvellement occupés ce qui oblige une réorganisation complète par rapport à celle du service sanitaire de la première campagne où la colonne ne faisait qu'une. Ainsi, à la date du 8 mai 1893, le médecin aide-major Danjou, affecté au bataillon des régiments étrangers constate que le poste d'Allada ne possède ni hamac, ni brancards ou civières, soit de fortune, soit réglementaires. En effet, les ressources du pays et de la compagnie sont insuffisantes pour permettre d'en fabriquer sur place. Le médecin prévient alors qu'en cas d'évacuation nécessaire, il faut priver le malade - ou le blessé à transporter - de sa couverture pour lui improviser un brancard. Ce même médecin fait remarquer un constat identique le 25 août au poste de Kpomé qui ne possède ni hamac, ni brancards, tout en précisant que les compagnies qui occupent le poste (bataillon étrangers) sont totalement dépourvues du matériel de santé nécessaire dans une marche en colonne expéditionnaire ⁴²⁹. Il faut rappeler que la deuxième campagne est bien loin d'être aussi meurtrière que la première où les combats sont presque quotidiens, désormais l'armée de Béhanzin est réduite à un petit nombre d'hommes et de femmes qui sont dispersés dans le pays et dont la résistance consiste en un continuel harcèlement des troupes françaises. Le petit nombre de blessés et de tués ne profite donc que d'un service de santé de moindre qualité car plus difficile à assurer pour l'ensemble des nouveaux groupes disséminés au Dahomey.

Au delà de la question des brancards, les plaintes s'attardent aussi sur le matériel qui cette fois ne peut être remplacé par les moyens du bord. Il arrive que certains postes ne possèdent pas de cantines médicales (modèle de la guerre) et donc qu'aucune opération chirurgicale ne soit possible. Dans le poste d'Allada, le médecin Danjou note qu'il manque donc des objets de pansement de première nécessité pour blessures graves ou plaies sérieuses, tels que :

[...] gaze simple ou antiseptique, coton ordinaire ou hydrophile, compresses de toutes dimensions, bandes de gaze, toile imperméable etc. Le dernier envoi de médicaments contenait de la charpie, quelques bandes de toile et 35 pansements individuels insuffisants comme nombre, l'effectif actuel étant de 67 hommes

⁴³⁰

Cette précarité qui touche les soldats du corps expéditionnaire laisse imaginer aussi la situation des porteurs à qui on ne peut assurer le même service. Pourtant il arrive aussi que ceux-là se trouvent victimes collatérales des combats mais comme ils ne sont pas militaires les

⁴²⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴³⁰ *Ibid.*

médecins ne tiennent aucune comptabilité pour eux ⁴³¹. Ils ne sont pas pour autant abandonnés sur le champ de bataille et la dépendance de la colonne envers eux est si grande que cette dernière ne peut ignorer ceux qui doivent être secourus : « Elle [la colonne] offrait ainsi aux Dahoméens étonnés le spectacle inhabituel d'une longue file de blessés et de malades, en majorité des Noirs, y compris des toffanis, étendus sur les épaules des légionnaires blancs ⁴³². »

Le nombre de soldats tués et blessés pendant les combats confirme la résistance acharnée de Béhanzin et de son armée face au corps expéditionnaire français. Certes, l'armée dahoméenne subit énormément de pertes et les chiffres sont incomparables : en effet ses effectifs sont réduits presque à néant. Mais elle se distingue parmi toutes les autres armées africaines qui s'opposent à la conquête coloniale puisqu'elle s'est imposée comme le premier obstacle, devant celui de la maladie et du climat, auquel l'avancée des troupes doit faire face. Toujours est-il que les soldats de la colonne doivent aussi considérer avec beaucoup d'attention le danger que représente pour eux l'environnement dans lequel ils progressent et s'adapter aux réalités du terrain.

2 – Le confort et l'hygiène des soldats

Le corps expéditionnaire face à la faune et la flore dahoméennes

Il ne s'agit donc plus ici de parler des combats et de la guerre à proprement parler mais bien plutôt de tout ce qui préoccupe les soldats en dehors de celle-ci. Le major-général Sir Charles Edward Callwell, officier de l'armée britannique et membre de l'état-major pendant la Seconde guerre des Boers écrit fort justement que : « dans les expéditions coloniales, les armées européennes se battaient moins contre d'autres armées que contre la nature ⁴³³ ». En effet, il convient désormais de traiter des difficultés liées à l'environnement naturel dans lequel progressent les soldats du corps expéditionnaire français. Cette large question se divise ici en plusieurs thèmes dont chacun a pour but de mettre en lumière un problème représentatif de la

⁴³¹ Archives du Quai Branly, Cote : D006501/62840. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).

⁴³² Luc Garcia, *op. cit.*, p. 187.

⁴³³ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 411.

réalité quotidienne de ces soldats. Il est intéressant de présenter ici les éléments qui mettent en difficulté le maintien de la bonne hygiène du soldat ainsi que son confort ; cela nécessite que l'on s'intéresse aussi aux moyens trouvés par ce dernier dans le but de s'adapter face à la nature qui l'entoure, en particulier dans le cadre du bivouac et de la marche en colonne.

Chaque fois que la colonne doit établir un bivouac durant l'expédition, les soldats et les porteurs recommencent les mêmes gestes et les mêmes travaux avant de pouvoir véritablement se reposer. Ils se résument ainsi :

Les toffanis, munis de coupe-coupe, et les soldats, armés de haches, tranchaient, abattaient, défrichaient et dégageaient un champ de tir d'une centaine de mètres en avant de chacune des faces du bivouac. Ils dressaient ensuite leurs tentes, y installaient leurs effets ; puis chaque unité creusait sa tranchée à quelques mètres⁴³⁴.

D'une part, on comprend que la végétation empêche à la colonne d'avoir un recul nécessaire et une bonne visibilité autour d'elle permettant de voir l'ennemi venir de loin et donc d'anticiper ses attaques ; la densité de la flore du pays compromet la sécurité de ses hommes, c'est donc contre celle-ci qu'ils doivent combattre en premier. En effet, suite à la bataille de Dogba, un officier fait le constat suivant : « Sans les abattis⁴³⁵ qui protégeaient le bivouac, une partie des Dahoméens auraient pénétré dans le camp, et je ne songe jamais sans une certaine émotion à la terrible panique qui s'en serait suivie dans la demi-obscurité⁴³⁶. » Ainsi, l'efficacité de défense du bivouac ne prend effet que si tout est mis en oeuvre pour empêcher les intrusions ennemies en son sein. D'autre part, creuser la tranchée-abri sur chaque face par les corps qui l'occupent semble être la deuxième occupation essentielle à la protection du campement ; les soldats s'y précipitent à la moindre alerte. Cependant, l'accomplissement de ces tâches journalières n'est pas facilité par cet ennemi de nouveau genre que représente la flore du pays et oblige les soldats à créer une tactique spéciale :

Les soldats placés sur un rang, et tenant leur fusil des deux mains, les bras tendus avançaient lentement forçant les tiges à s'incliner, et les courbaient jusqu'à terre, comme aurait fait un rouleau agricole, instrument qui aurait été plus d'une fois d'une utilité réelle et pittoresque. Ailleurs lorsque les herbes étaient moins élevées, on plaçait les hommes sur deux rangs bouts à bouts ; puis au commandement de En avant ! la ligne piétinait et broyait tout devant elle⁴³⁷.

⁴³⁴ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 155.

⁴³⁵ Coupe opérée dans une forêt.

⁴³⁶ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 161.

⁴³⁷ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du

Au début de la campagne, la section du génie militaire utilise même des pompes à pétrole pour essayer d'incendier la brousse mais sans succès, la brousse étant trop verte et humide. Généralement, on constate que : « le soldat français, souvent ancien ouvrier, est réputé pour ses improvisations, dans lesquelles éclate sa légendaire débrouillardise ⁴³⁸», mais cette dernière se révèle d'autant plus au moment de l'installation des abris pour la nuit. Cette installation consiste normalement au montage des tentes dont les modèles sont spécialement conçus pour la conquête mais, comme pour la plupart des expéditions coloniales, les soldats au Dahomey jugent préférable la construction de huttes hâtivement bâties puis recouvertes par la toile de tente elle-même. En effet, cette dernière protège mal les soldats contre la chaleur, les pluies, voire le vent et sont très souvent atteintes par des rongeurs ou des termites en pays tropicaux. Les nombreuses intempéries, les averses et parfois les tornades, habituelles pour le climat du pays, ne permettent pas aux soldats d'avoir le confort prévu par le commandement et même imaginé par la presse en métropole. En effet, les conditions réelles des soldats contrastent beaucoup de l'image idéalisée que certains journaux tendent à faire relayer en France, comme le fait ici le *Petit Parisien* dans un article publié le 25 octobre 1892 :

Le soldat reprend son sac et déroule sa couverture. Ne croyez pas qu'il va s'étendre ainsi sur la dure, avec le sac pour oreiller. Nos troupes n'ont jamais couché par terre. Les porteurs indigènes ont, outre les havresacs, la charge d'un matelas qui, supporté à soixante centimètres du sol par quatre pierres accouplées en X, forme un lit véritable. Un hamac emporté en prévision de la marche sous bois est tendu au-dessus du lit en manière de tente. [...] L'extinction des feux sonne et l'on se couche sur un lit relativement douillet à l'abri des scorpions et de l'humidité ⁴³⁹.

Or, sur le terrain la force des éléments impose une toute autre vision, les porteurs ne peuvent pas se permettre de transporter des matelas en plus du matériel de la troupe qui est bien assez lourd, et le « lit relativement douillet à l'abri des scorpions et de l'humidité » ressemble plutôt à « une couche d'herbes humides, étendus sur la terre non moins humide ». Le campement ressemble le plus souvent à une « mare boueuse » où l'on ne peut songer à monter les tentes même si les soldats et les porteurs s'activent à débarrasser la vase à l'aide de pelles ou creusent des rigoles assez profondes pour permettre l'écoulement des eaux et l'assèchement du sol ⁴⁴⁰. Il arrive aussi que la nuit précipite le dénouement d'un combat et oblige les soldats à lâcher leurs

capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

⁴³⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 422.

⁴³⁹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 161-162.

⁴⁴⁰ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

fusils pour prendre les pioches et tenter de s'installer rapidement ; ainsi, chacun s'étend « sur les herbes foulées, couvertes de sang et de boue, pêle-mêle avec les cadavres dahoméens ⁴⁴¹ ».

Dans la deuxième campagne du Dahomey où c'est sous forme de garnison que les soldats occupent le pays, ces derniers sont aussi plutôt mal logés (même si cela reste confortable en comparaison des conditions de vie dans la première campagne), le pays ne dispose pas de casernes susceptibles de les accueillir. Ils ne peuvent pas non plus loger dans les cases des villages et les bâtiments de fortune comme les tatas et les magasins principalement à cause de leur insalubrité ⁴⁴². Ainsi l'habitat permanent des troupes consiste très souvent en des hangar-abris construits par les compagnies tandis que les hommes couchent le plus souvent sur des lits de camp en bambou, commun, dressé sur piquets à un mètre du sol ; il n'existe ni couchettes, ni taras ⁴⁴³, ni nattes ⁴⁴⁴.

Le manque de confort dans ces installations précaires influe très largement sur la santé des soldats ; la perméabilité des couchages laisse les hommes en contact avec le sol et sa faune dont certaines espèces infligent de grands maux qui d'ailleurs ne laissent pas indifférents les médecins de la conquête. Sans trop nous attarder sur les moindres détails qui peuvent paraître insignifiants, il faut tout de même évoquer les invasions de « myriades de fourmis » dérangées par les débroussailllements et les installations des troupes, imposant aux soldats de « cuisantes démangeaisons » et des nuits sans sommeil ⁴⁴⁵. Dans certains endroits traversés par la colonne comme Kpomé, il est aussi impossible de dormir sans moustiquaires, les piqûres des moustiques de ces régions-là empêchent le repos mais provoquent en plus chez les soldats, gonflements, épaisissements de la peau, rougeurs écarlates, les condamnant alors à l'immobilisation forcée ⁴⁴⁶. Pour combattre ces désagréments qui ne se limitent pas seulement à la nuit, certains officiers, peuvent se faire adresser l'étoffe nécessaire à la fabrication d'une « moustiquaire de voyage » qu'ils portent en marchant ; destinée à garantir la figure seulement, il faut imaginer les officiers portant ce qui prend la forme d'un cube de 60 à 70 centimètres dans toutes les dimensions ⁴⁴⁷. Enfin, pour détruire les insectes qui habitent en assez grand nombre les logements des soldats, les

⁴⁴¹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 171.

⁴⁴² Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 417.

⁴⁴³ Un tara est un lit bas fait de fibres végétales assemblées.

⁴⁴⁴ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁴⁵ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 155.

⁴⁴⁶ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁴⁷ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances d'un chef de bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

médecins ont l'idée de badigeonner les murs et le sol avec du lait de chaux permettant ainsi d'assurer aux hommes de troupe un repos plus complet pendant la sieste et pendant la nuit ⁴⁴⁸.

Outre ces légers problèmes dont on ne doit pas sous-estimer la capacité d'atteinte psychologique qu'ils ont sur les soldats et qui dégradent au quotidien leur confort de vie, les nombreux rapports des médecins de la conquête font comprendre que ces derniers s'inquiètent bien plus des ravages sanitaires causés par un insecte appelé la « puce chique ». Ce parasite semble être un problème majeur aux yeux des responsables du service de santé puisqu'il pourrait véritablement compromettre le bon déroulement de la conquête. Beaucoup de soldats sont évacués sur Cotonou en tant que blessés car atteints de lymphangite ⁴⁴⁹ des membres inférieurs, donc de plaies de nature ulcéro-endémique, consécutives à l'introduction de chiques sous la peau ⁴⁵⁰. Voici ce que nous dit au moment de la deuxième campagne le médecin Danjou du bataillon des régiments étrangers :

On ne peut plus compter à mon avis sur les troupes blanches qui ont fait la colonne, dans le cas où il y aurait à fournir un effort sérieux d'une certaine durée... Le mauvais état de leurs chaussures facilitant l'accès des chiques occasionne des plaies de pied en très grand nombre et met les hommes dans l'impossibilité de marcher ⁴⁵¹.

Pourtant, le commandement semble être en connaissance de ces problèmes avant même le début des expéditions et souhaite les limiter en consacrant dans les ordres généraux de l'état-major, un point que les soldats doivent obligatoirement connaître et suivre à la lettre. Ainsi on peut lire que : « pour éviter la pénétration de la chique sous l'épiderme des orteils et ne pas s'exposer à la pique d'insectes venimeux, les hommes ne doivent jamais marcher pieds nus ⁴⁵² ». Or, le médecin Danjou nous montre bien que le port des chaussures ne suffit pas à empêcher la propagation de ces insectes ; il est encore plus inquiet de constater le grand nombre de plaies aux pieds et aux jambes dans les troupes noires qui, selon lui, résultent en partie d'une absence de chaussures et de guêtres et aussi d'un défaut de propreté ⁴⁵³. Suite à ces remontrances, les soldats

⁴⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁴⁹ La lymphangite est une inflammation des vaisseaux lymphatiques le plus souvent dues à des bactéries et émanant d'une blessure de la peau.

⁴⁵⁰ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'état-major (1892-1893).

⁴⁵³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

sont alors obligés de vérifier leurs pieds et de les tenir constamment dans le plus grand état de propreté tandis que dans les garnisons ils doivent balayer le sol des hangar-abris chaque jour pour assurer l'expulsion de ces chiques ⁴⁵⁴.

Ce sujet a d'ailleurs intéressé certains médecins après la conquête qui découvrent par le biais de la presse les problèmes que représente la chique dans le quotidien des soldats en expédition coloniale. On peut donc lire dans le *Figaro* du 18 novembre 1892, le récit d'un soldat qui témoignent des souffrances endurées par les troupes au Dahomey et où il mentionne ce petit insecte. Le lendemain où l'article est publié, une lettre est envoyée au ministre de la Marine par un médecin nommé L. Hernandez de Figueroa dans laquelle ce dernier offre ses conseils et propose des solutions pour combattre la chique : « Il faut chercher le petit point souvent à peine visible ; l'ouvrir avec la pointe d'une aiguille ou d'une épingle et presser l'ampoule avec les deux pouces et faire sortir tout le sang. » Le médecin prévient aussi des complications qui se présentent lorsque ces plaies ouvertes entrent en contact avec un sol infecté : « Comme le tétanos est à craindre lorsqu'il y a une petite plaie ouverte il est bon d'y laisser tomber une goutte d'essence de térébenthine, ou de l'eau fortement phéniquée, ou même simplement de la cendre de cigare. » Ce médecin a raison de croire que ces informations sont susceptibles d'intéresser le commandement de la colonne du Dahomey ; en effet ces gestes simples empêchent aux œufs déposés dans la chair de se multiplier, ce qui souvent par la suite finit par déformer le pied du soldat et donc ne lui permet plus de suivre la marche du corps expéditionnaire ⁴⁵⁵. Bien après la conquête, le docteur E. Binet, médecin du Dahomey à l'exposition universelle, rédige un article dans la *Revue du Dahomey et dépendances* (publication mensuelle illustrée), dans le numéro du mois de novembre de l'année 1900, toujours au sujet de la puce chique qui selon lui « affectionne particulièrement le sable où elle vit à l'état de parasite libre », et affirme aussi qu'« on a même pu constater chez certains nègres la perte des phalanges des orteils ⁴⁵⁶ ». La chique est donc considérée comme un obstacle dangereux pour ces expéditions puisqu'elle affecte les pieds du marcheur ; marcher étant justement la première chose qu'un soldat de l'armée coloniale se doit de faire, de nombreux médecins prennent ce problème à bras-le-corps à la demande ou non de l'état-major.

⁴⁵⁴ *Ibid.*

⁴⁵⁵ ANOM - DAHO V 7. Campagne de 1892. Correspondance, télégrammes : envois de troupes, d'armement et d'équipement militaire.

⁴⁵⁶ ANOM - DAHO II 3. Correspondance, notes, articles de presse relatifs au Dahomey.

Les dangers liés à la température et à la consommation de l'eau

Si les soldats avancent parfois sous un temps humide provoqué par des intempéries, ces dernières s'accompagnent aussi de fortes chaleurs qui, lorsque le soleil apparaît, deviennent étouffantes ou bien mortelles pour l'Européen déjà épuisé par l'effort de la marche et des combats. En effet, ni l'abnégation reconnue de ces troupes, ni les précautions prises pour se protéger des rayons solaires ne peuvent empêcher plusieurs hommes, incommodés, de s'écrouler pour cause d'insolation et que l'ambulance doit ramasser en cours de route ⁴⁵⁷. Durant la deuxième campagne, la température augmente de jour en jour et le contact direct de rayons solaires sur la tête et le cou devient dangereux dès 8h du matin ⁴⁵⁸ ; c'est ainsi que le caporal Crauck de la 4e compagnie du bataillon d'Afrique tombe frappé d'insolation et meurt ⁴⁵⁹. Si les soldats noirs sont moins concernés par ces cas d'insolation, nombre d'entre eux doivent être soignés car atteints de coups de soleil tout comme les soldats blancs. Par conséquent et comme dans de nombreuses situations imprévues où se retrouve le corps expéditionnaire au Dahomey, l'improvisation est de mise. Premièrement pour les déplacements fluviaux : les pirogues qui doivent transporter des compagnies sont parfois recouvertes d'une protection fabriquée avec les toiles de tente et les couvre-pieds qui, une fois déroulés sont soutenus à l'aide de grandes branches de palmiers pouvant abriter les hommes des rayons ardents du soleil ⁴⁶⁰. Puis deuxièmement pour les déplacements terrestres : les médecins prescrivent aux hommes de placer sur le casque un morceau d'étoffe assez long et assez large pour protéger spécialement le cou et la nuque. En effet, il est remarqué que ces parties sont trop souvent à découvert puisque l'homme est obligé de regarder constamment le sol en raison de l'état des chemins et des difficultés de la marche ; dans cette position la partie arrière du casque ne peut plus protéger le cou et la nuque⁴⁶¹.

Ce problème nous amène vers un autre point essentiel de la question sanitaire des troupes puisque pour lutter efficacement contre la chaleur il faut surtout boire de l'eau, régulièrement, et faire en sorte que celle-ci soit potable. Se ravitailler en eau potable n'est cependant pas chose aisée pour un corps expéditionnaire colonial. Avant tout, il faut identifier les différentes sources d'où les soldats peuvent tirer cette eau, c'est-à-dire d'abord dans les puits présents au Dahomey qui sont généralement indiqués par les guides de la colonne. Lorsque ces derniers ne trouvent pas

⁴⁵⁷ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 161.

⁴⁵⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁵⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁴⁶⁰ *Ibid.*

⁴⁶¹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

ces précieux points d'eau, ou bien que les puits trouvés ont été comblés volontairement par les Dahoméens comme à Koussoukpa ⁴⁶², alors le détachement du génie décide généralement de creuser lui-même des puits dans lesquels ils peuvent trouver de l'eau en abondance comme lors de leur arrêt à Oumboumédi. Ces travaux sont aussi parfois sans succès, mais heureusement la colonne peut encore compter sur des tirailleurs haoussa qui, connaissant mieux la région, sont capables d'indiquer des endroits précis où l'on trouve l'eau à partir de deux mètres de profondeur⁴⁶³. Dans la deuxième campagne, il arrive que certains postes de garnison soient alimentés en eau à partir de sources très éloignées, comme à Allada où les résidents se servent à 3,5 kilomètres du poste dans une vallée boisée en forêt vierge. Dans ces cas là, une corvée d'eau peut demander un certain nombre de porteurs mais aussi bien souvent de porteuses. Ainsi, à Allada où stationne une compagnie de la Légion étrangère, la corvée d'eau est faite pendant un certain temps par une vingtaine de femmes des Popo, descendues du Nord et venues demander asile dans le poste. Lorsque ces femmes décident de partir et qu'aucun autre porteur ne peut faire la corvée, alors dans ce cas-là seulement, la troupe des légionnaires va elle-même à l'eau et assure son transport au moyen de tonnelets en bois de 25 litres ⁴⁶⁴. On remarque d'ailleurs que l'organisation et le règlement ne sous-estiment pas l'importance de l'hygiène car cette même source comprend trois bassins, chacun réservé pour un usage bien précis : un premier où l'on puise l'eau d'alimentation, un second qui sert d'abreuvoir pour les mulets du poste et les animaux de passage et un troisième utilisé comme lavoir ⁴⁶⁵. Les chefs sont aussi sensibles à la nécessité pour les soldats de se laver fréquemment et d'entretenir leur linge avec une eau pure ; Gallieni écrit à ce sujet que la douche est « le complément indispensable de toute installation coloniale », elle permet selon lui de lutter contre l'anémie ⁴⁶⁶. Ainsi, des douches commencent à être construites dans les différents postes du Dahomey pour chaque compagnie qui les occupent ⁴⁶⁷.

En ce qui concerne la consommation de l'eau trouvée dans le pays, les médecins sont tout à fait conscients des risques sanitaires qui peuvent en découler : « L'eau de mauvaise qualité est porteuse de nombreux agents épidémiques (dysenterie, choléra ou typhoïde), et de parasites variés (notamment le ver de Guinée en Afrique), particulièrement en milieu tropical ⁴⁶⁸ ». Les soldats ont donc pour ordre de ne la boire que si elle est préalablement stérilisée. Il existe durant la conquête du Dahomey deux moyens de stérilisation possible, elle se fait dans un premier temps

⁴⁶² Luc Garcia, *op. cit.*, p. 175.

⁴⁶³ Pierre Auguste Roques, *op. cit.*, p. 39.

⁴⁶⁴ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁶⁵ *Ibid.*

⁴⁶⁶ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 426.

⁴⁶⁷ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁶⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 426.

par un procédé de filtrage avec l'utilisation du « filtre Chamberland à nettoyeur mécanique », d'abord dans la campagne de 1892 où ils sont confiés à des porteurs (mais les troupes n'en sont pas toujours dotés puisque ces appareils sont encombrants et lourds), puis dans celle de 1893-1894 durant laquelle ils sont fournis aux différents postes du pays. Pour en décrire le fonctionnement, le médecin Danjou en visite au poste d'Abomey-Calavy le 29 mars 1893, indique que : « l'eau mise en distribution passe au préalable à travers des couches successives de sable et de charbon de bois. Au sortir du tube collecteur elle est très limpide, franche de goût et de couleur » ; le filtre en question « fonctionne parfaitement bien ⁴⁶⁹ ». Mais tous les postes ne sont pas forcément pourvus de filtre Chamberland en particulier les moins importants, ils peuvent aussi s'être abîmés à force d'usage ou encore avoir été fournis avec des pièces manquantes comme cela s'est déjà vu ; dans ces cas-là l'eau peut aussi être soumise à ébullition ou distillation. Cependant, lorsque les troupes sont trop nombreuses, faire bouillir l'eau est une entreprise très difficile à cause du manque de combustible. Enfin, il faut dire que les hommes assoiffés n'ont que très rarement la patience d'attendre la fin du processus de filtrage ou d'ébullition ⁴⁷⁰. Ainsi, les soldats sont parfois amenés à consommer l'eau sans passer par aucun de ces moyens de stérilisation : « On découvrit des trous d'une eau recouverte d'une substance grasseuse, qui décomposait la lumière en une infinité d'arcs-en-ciel. Viciée par la pourriture séculaire des excréments organiques, on la buvait néanmoins sans dégoût ⁴⁷¹. » A l'inverse, dans les cas où le risque de contamination est particulièrement élevé (les médecins pouvant procéder à des analyses), il arrive que l'eau soit soumise successivement aux deux procédés de filtrage et d'ébullition.

Ainsi, la consommation d'une eau potable dépend de la disponibilité du matériel et des différentes situations auxquelles sont confrontés les soldats pendant la conquête. Les imprudences facilitent le développement des maladies et des épidémies tant redoutées par le service sanitaire et le commandement, mais auxquelles le corps expéditionnaire français du Dahomey ne peut échapper.

⁴⁶⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁷⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 427.

⁴⁷¹ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 183.

3 – Les maladies des soldats

Dysenteries et paludisme

Les conditions d'hygiène et de confort que nous venons de présenter (mauvaise qualité de l'eau et de la nourriture, insalubrité fréquente des bâtiments, négligence quant aux conditions d'hygiène) sont donc autant de facteurs de vulnérabilité qui facilitent le développement de maladies et d'épidémies au sein des troupes. Le corps expéditionnaire au Dahomey est en particulier affecté par les dysenteries et le paludisme comme pour toutes les armées en campagne outre-mer ⁴⁷². Donc sur ce point là, les soldats du colonel Dodds ne sont pas en proie à une exception sanitaire, mais il est intéressant de montrer comment ces épidémies se traduisent en terme d'effets et de conséquences, à la fois sur les organismes (du point de vue humain) que sur les objectifs de la conquête (du point de vue stratégique). Aussi, cette analyse nous permet de comprendre comment les médecins font face à ces situations et comment ils tentent avec les moyens qui leur sont offerts, de préserver les effectifs de la maladie.

Tout d'abord il faut constater la différence du nombre de malades entre les troupes blanches et les troupes noires. Pour cela prenons les chiffres de l'ambulance d'évacuation formée à Porto-Novo le 4 octobre 1892 et dissoute à Cotopa le 28 janvier 1893, elle fonctionne donc pendant 116 jours et reçoit pendant ce laps de temps ⁴⁷³ :

Officiers	13
Sous-officiers, caporaux et soldats européens	351
Tirailleurs sénégalais et haoussa	29
Conducteurs marocains	70
Civil	1
Total :	464

⁴⁷² Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *op. cit.*, p. 32.

⁴⁷³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Rapport du médecin major Achard du bataillon des régiments étrangers, médecin chef de l'ambulance d'évacuation de la tête d'étapes.

Les soldats des troupes européennes sont donc nettement plus touchés par la maladie et cela peut se constater aussi au cours de la deuxième campagne où, au moment du rapatriement des troupes au mois de février 1894, il reste à peine un quart de l'effectif dans chaque unité européenne (les trois autres quarts sont, soit morts, soit déjà rapatriés pour cause de maladie)⁴⁷⁴. Les effectifs de la Légion étrangère qui composent les colonnes volantes sont particulièrement touchés à cause de l'augmentation constante de la température du jour et de la difficulté à trouver des points d'eau convenables. Ainsi, au sujet des légionnaires de la colonne volante n°2, le médecin Danjou note que : « les hommes sont en effet fatigués, anémies⁴⁷⁵ pour la plupart et il est à prévoir, si les opérations de guerre doivent encore se prolonger pendant un certain temps, que plus de la moitié de cet effectif, sinon la totalité, sera à relever et à être envoyé à la côte ». Le constat sanitaire concernant les tirailleurs de cette colonne est bien différent : « Quant aux troupes noires leur état sanitaire reste bon » ; bien qu'ils soient plus vulnérables face aux chiques ; par conséquent : « les plaies ulcéro-endémiques des membres inférieurs tendent chez eux à augmenter, et de nombre, et de gravité⁴⁷⁶ ». En effet, la santé des soldats de 1893 est bien plus affectée par la maladie que par les combats à l'inverse de ce qu'on observe dans la colonne de 1892 ; cela se ressent aussi dans le rythme de marche des colonnes volantes qui ralentissent quelquefois dans des proportions invraisemblables : dans la journée du 2 septembre la colonne volante n°2 fait 2 kilomètres en 5 heures⁴⁷⁷.

Les cas de dysenteries représentent une grande part des affections sanitaires qui touchent les colonnes françaises au Dahomey. Les médecins de la conquête pensent qu'il s'agit de dysenteries bacillaires pour lesquelles il n'existe aucun médicament actif à ce moment. Elles sont observées surtout dans la première campagne à partir du moment où le ravitaillement de la colonne en eau n'est plus possible, c'est-à-dire après le passage de la rivière Zouga au pont d'Adégon. En effet, jusqu'à ce qu'ils atteignent la source du Koto, les soldats sont tiraillés par la soif et n'ont plus d'autre choix que de se risquer à boire l'eau insalubre qu'ils trouvent dans le pays⁴⁷⁸. Dans cette partie de la conquête, les hommes se retrouvent souvent resserrés les uns contre les autres comme prisonniers dans les tranchées qui protègent les faces des bivouacs ; ils sont victimes d'une inaction particulièrement nuisible, de l'insalubrité permanente, de la température étouffante et du manque d'eau. Par ailleurs, il est important de citer l'exemple d'Adégon en tant que parfaite illustration des conditions d'hygiène dans lesquelles les soldats

⁴⁷⁴ L. Silbermann, *op. cit.*, p. 41.

⁴⁷⁵ État de faiblesse, dépérissement.

⁴⁷⁶ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁷⁷ *Ibid.*

⁴⁷⁸ Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *op. cit.*, p. 33.

sont parfois amenés à vivre ; il permet surtout de comprendre pourquoi la maladie se propage avec autant de rapidité dans les troupes coloniales. Ainsi durant la première campagne, Adégon abrite un camp dahoméen situé sur l'itinéraire de la colonne de 1892, deux combats très meurtriers y sont donc livrés entre l'armée de Béhanzin et les soldats du colonel Dodds⁴⁷⁹. Suite à ces affrontements, le camp d'Adégon situé au confluent du Zou et de l'Ouémé, devient un poste stratégique pour le corps expéditionnaire : il sert de point d'évacuation pour les convois de malades atteints notamment de la dysenterie qui maintenant se propage rapidement, et aussi de gîte d'étape pour les porteurs qui y séjournent en nombre lorsqu'ils ravitaillent les troupes en marche vers Abomey. C'est donc un lieu important de passage où les conditions d'hygiène sont déplorable :

Les eaux de l'Ouémé baissant journallement laissent à découvert une quantité de cadavres dahoméens et de chevaux morts dont l'odeur infecte le poste. De plus le sol est encore infecté par les déjections des deux à trois mille porteurs de la colonne qui sont passés à maintes reprises⁴⁸⁰.

C'est pourtant sur ce sol on ne peut plus malsain du poste d'Adégon que la compagnie du capitaine Foléa vient s'installer pendant la deuxième campagne. En moins d'un mois et demi, cette compagnie perd plus de 40 hommes sur un effectif de 130 environ. Les causes de décès sont le paludisme, la typho-malarienne et la dysenterie. La compagnie rentre alors à Cotonou avec ce qui lui reste d'hommes, et le capitaine meurt deux jours après d'un accès pernicieux⁴⁸¹. Les survivants sont pour la plupart rapatriés et le 19 mars 1893, suite à une visite médicale de santé ordonnée pour cette compagnie par le général Dodds, 15 hommes seulement sont reconnus aptes à faire colonne, la compagnie est par conséquent dissoute⁴⁸².

La contamination des diverses troupes qui se succèdent aux mêmes campements est un problème récurrent et responsable de grosses pertes d'effectifs. Les médecins prennent donc des mesures sanitaires pour y mettre fin et notamment en ce qui concerne les lieux d'aisance des soldats qu'ils considèrent comme l'origine même de la contamination. En effet des ordres sont transmis par l'état-major pour que les soldats utilisent des feuillées désinfectés journallement :

⁴⁷⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Rapport du médecin major Achard du bataillon des régiments étrangers, médecin chef de l'ambulance d'évacuation de la tête d'étapes.

⁴⁸⁰ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893). Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁴⁸¹ L'accès pernicieux se manifeste chez une personne atteinte de paludisme (manifestations tant viscérales, rénales que neurologiques). SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Rapport du médecin major Achard du bataillon des régiments étrangers, médecin chef de l'ambulance d'évacuation de la tête d'étapes.

⁴⁸² SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893). Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

[...] car le germe des maladies infectieuses comme la fièvre typhoïde, par exemple se déposant en majeure partie, dans les matières fécales et les déjections des malades, toutes les personnes qui se rendent à la même feuillée, et par elles, toute la troupe, peuvent contracter ces maladies épidémiques si souvent mortelles ⁴⁸³.

Un système plus sain est également organisé pour remplacer les feuillées là où il est possible de le faire, les médecins se rendent compte en effet que l'état de saleté des camps persiste malgré les ordres donnés. Ainsi, les lieux d'aisances sont détruits par le feu et à leur place des latrines à tinettes mobiles ⁴⁸⁴ sont installés, dans de nouveaux locaux et le plus loin possible des puits ⁴⁸⁵. Ce système de vidanges consiste en l'utilisation à cet effet de grandes caisses à biscuits en fer blanc, étanches et contenues dans leurs cadres en bois. Ces lieux d'aisance sont situés dans l'intérieur d'un parc à 50 ou 60 m du point habité. Tous les jours la corvée est faite et les matières de vidange sont portées hors du camp à 100 m environ, tout comme les ordures ménagères qui sont enlevées régulièrement et transportées en un point où elles sont brûlées en permanence ⁴⁸⁶.

Le paludisme est l'autre grande préoccupation des médecins au Dahomey, il est en revanche relativement peu meurtrier justement grâce à la prudence dont ces derniers font preuve à son égard ⁴⁸⁷. Mais de nombreux cas sont tout de même recensés pendant la conquête, en particulier suite à la chute de pluies assez fréquentes dans le pays ; cette maladie se manifeste dans des formes aiguë et chronique suite aux piqûres de moustiques infectés ⁴⁸⁸. Les médecins observent que le paludisme provoque chez les soldats atteints, une déviation et un ralentissement de la nutrition, suivis d'une période souvent assez longue de courbatures généralisées et de troubles intenses et tenaces des fonctions digestives, troubles qui entraînent l'apparition d'une maigreur et d'une anémie très grande ⁴⁸⁹. Cette anémie est souvent accompagnée de syncopes inquiétantes avec hypothermie et quelquefois menaces d'asphyxie rapide. Ces syncopes sont habituellement le prélude d'accès violents avec élévation énorme de la température (jusqu'à 40° chez plusieurs hommes) qui : « laissent l'individu dans un état de prostration et d'hébétude assez

⁴⁸³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁴⁸⁴ Récipient servant au transport des matières fécales et employé comme fosse d'aisances mobile.

⁴⁸⁵ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *op. cit.*, p. 33.

⁴⁸⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁸⁹ *Ibid.*

marquées, accompagnées de troubles de la vision⁴⁹⁰». Dans certains postes durant la deuxième campagne, le paludisme se révèle être l'affection dominante et peut sévir avec une certaine intensité même dans les points considérés les plus sains du Dahomey comme à Allada⁴⁹¹. Enfin, si l'on part du constat qu'en pays tropical, l'effort est considéré comme mortel pour l'Européen⁴⁹², il l'est encore plus lorsque ce dernier est atteint du paludisme ; en 1893 certains sont incapables de résister à plus de huit jours de marche et pendant une reconnaissance, un homme a dû être porté deux jours de suite⁴⁹³.

Les soldats d'origine africaine sont bien moins touchés par le paludisme mais ils ne bénéficient pas non plus d'une immunité congénitale comme on a tendance à le croire à cette époque. Certes, c'est bien la vulnérabilité des troupes européennes à ce type de maladie qui est une des causes du recours croissant aux soldats « indigènes » à cette époque, mais en réalité ces derniers ne sont pas non plus entièrement immunisés contre les épidémies. Ainsi, dans les troupes coloniales françaises :

En 1901 ; en AOF, les taux de mortalité sont respectivement de 15% pour les Blancs et de 29% pour les Sénégalais, ce qui s'explique par les efforts plus grands demandés aux contingents de recrutement local. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est le paludisme qui est chez eux la moitié des causes de décès, [...] ⁴⁹⁴.

Et cela s'applique aussi aux soldats des armées africaines qui résistent à la colonisation puisqu'en 1894, l'armée dahoméenne est touchée par une épidémie transmise par des bœufs que Béhanzin comptait faire vendre aux Français pour les contaminer, mais finalement l'opération décime ses propres troupes. Par ailleurs, en 1874, les Achantis qui combattent les troupes britanniques sont également victimes d'une épidémie, cette fois-ci de petite vérole et de dysenterie⁴⁹⁵. En revanche si on ne doit pas parler d'invulnérabilité, on peut affirmer que : « ceux-ci sont des hommes que l'hérédité ou l'exposition précoce aux pathologies tropicales a partiellement protégés contre les effets les plus graves de celle-ci, à moins que la très forte mortalité naturelle n'ait laissé subsister que les plus résistants⁴⁹⁶ ». Ainsi, pour en revenir à la première campagne du Dahomey, cette immunité partielle des Africains vis-à-vis du paludisme se

⁴⁹⁰ *Ibid.* Il faut noter d'ailleurs que de manière générale : « La vue même des soldats n'est pas toujours excellente, pour des raisons diverses (myopie congénitale, ou ophtalmies fréquentes chez les « indigènes »). » : Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p.329.

⁴⁹¹ *Ibid.*

⁴⁹² Un dicton colonial dit que « tout coup de pioche creuse un tombeau ». *Ibid.*, p.413.

⁴⁹³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁴⁹⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 416.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 302.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 415.

confirme puisque le médecin du premier groupe compte au total 39 Européens sur 261, et 4 Africains sur 295 évacués sanitaires pour paludisme, alors que ce groupe a autant d'Africains que d'Européens dans ses rangs au départ de la colonne ⁴⁹⁷.

Médecine préventive et traitements

Pour limiter les lourdes pertes qu'inflige généralement ce genre de maladies au sein des troupes coloniales, les médecins du corps expéditionnaire au Dahomey ont recours à plusieurs opérations de médecine préventive. La première d'entre elles consiste en la vaccination générale des troupes contre la variole : avant même le début de l'expédition, tous les soldats européens et africains sont vaccinés et aucun cas n'est à déclarer pendant la conquête. En revanche cela est bien différent pour les porteurs qui eux ne sont pas vaccinés ; ainsi des cas se déclarent à partir du 14 septembre 1892, déclenchant une épidémie qui arrête de se propager autour du 15 octobre grâce à une nouvelle campagne de vaccination auprès des porteurs ⁴⁹⁸. Cette anticipation prouve que l'expédition au Dahomey est précédée par des enquêtes ayant pour but d'identifier les maladies existantes dans le pays afin de ne pas envoyer les soldats vers un désastre sanitaire. En effet, le 3 mars 1892 se tient une séance du Conseil supérieur de santé des colonies dont les délibérations démontrent en effet l'anticipation dont fait part le gouvernement ; ainsi le Conseil constate les grands ravages de la variole parmi les populations locales et réalise qu'elle menace dangereusement les soldats européens appelés à servir dans la colonie. Pour remédier à cet état de choses, le conseil propose que l'Institut vaccinogène militaire de Bordeaux expédie au Bénin, par chaque courrier, une douzaine de tubes à vacciner, d'autant plus que cet Institut : « a déjà fait parvenir à cette colonie des tubes qui ont donné une réussite de 80% » et s'est mis « à la disposition du Département pour lui fournir gratuitement tout le vaccin dont il aurait besoin ⁴⁹⁹ ». Par la suite, cette décision permet donc aux médecins de pratiquer la vaccination d'une façon suivie rendant les cas de variole de plus en plus rares au Dahomey.

L'expédition est aussi le cadre d'une expérimentation à la fin de la première campagne en novembre 1892, montrant que la conquête coloniale donne aussi l'opportunité à des chercheurs d'essayer leurs découvertes sur les soldats avant même qu'elles soient officiellement appliquées en clinique. En effet, on se souvient que le tétanos inquiète beaucoup les médecins notamment à

⁴⁹⁷ Archives du Quai Branly. Cote : D006501/62843. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).

⁴⁹⁸ Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *op. cit.*, p. 34.

⁴⁹⁹ ANOM - DAHO XI 4. Hôpitaux, hygiène, régime sanitaire, personnel (1890-1896).

cause des plaies ulcéro-endémiques que provoquent les puces chiques sur les pieds des soldats. Ainsi, le docteur Marie Louis Rangé, médecin principal des Colonies utilise du sérum antitétanique dans la prévention du tétanos à l'hôpital de Porto-Novo ; ce sérum est envoyé par l'Institut Pasteur de Paris : « Six blessés furent inoculés, un seul fut atteint du tétanos mais le jour même de la première injection ⁵⁰⁰. » Les conquêtes coloniales peuvent donc bénéficier en avant-première de certains traitements qui, dans les cas où ces derniers sont efficaces, améliorent les chances de survie du soldat et permettent d'affirmer que les autorités se soucient particulièrement du maintien de leur effectif.

Ces vaccins sont effectués avant la première campagne pour la variole et après pour le tétanos mais un autre genre de médecine préventive est organisé qui, cette fois-ci, accompagne quotidiennement les soldats dans la conquête. En effet, les troupes au Dahomey sont sous chimioprophylaxie (ou chimioprévention) anti-palustre par la quinine et c'est la première fois qu'elle est utilisée dans les armées françaises ⁵⁰¹. Ce traitement contre le paludisme explique pourquoi très peu de soldats en sont morts ; ils doivent prendre de la quinine « à la dose de 10 à 30 cg par jour selon que la journée devait être plus ou moins fatigante ⁵⁰² ». Cependant beaucoup de soldats européens malades sont recensés car on constate chez eux une mauvaise observance à la chimioprophylaxie anti-palustre ⁵⁰³. Certains ne veulent tout simplement pas avaler ce médicament considéré comme « amer et désagréable au goût ⁵⁰⁴ ». Pendant la deuxième campagne, des mesures sont donc prises pour éviter que la distribution de la quinine ne soit illusoire. Avant de prendre part aux marches de reconnaissances, les hommes de troupe doivent normalement prendre une cuillerée à café ajoutée dans le café pris après le réveil ; cependant les médecins souhaitent que la solution soit désormais « donnée par un gradé à l'homme qui l'avalera, séance tenante, devant ce grade ⁵⁰⁵ ». Chaque officier est donc appelé à vérifier l'application rigoureuse de la médication préventive pour protéger l'état sanitaire de sa compagnie et la conservation de son effectif. Par ailleurs il faut dire que de nombreux cas de malades sont aussi recensés car en réalité les compagnies ne reçoivent pas toujours de quinine malgré les nombreuses demandes de la part du commandement ; ces problèmes de distribution sont la conséquence des difficultés générales de ravitaillement qui règnent dans la deuxième campagne ⁵⁰⁶.

⁵⁰⁰ Pierre Aubry, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *op. cit.*, p. 34.

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² *Ibid.*

⁵⁰³ Archives du Quai Branly. Cote : D006501/62843. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).

⁵⁰⁴ *Ibid.*

⁵⁰⁵ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁵⁰⁶ *Ibid.*

Au delà de ces médecines préventives officielles qu'organise le commandement, les médecins peuvent recourir à toutes sortes de remèdes dans le but de limiter les souffrances des soldats. Ainsi, des boissons diverses sont demandées par les médecins qui suivent les troupes dans les postes du Dahomey pour qu'elles soient ajoutées à leur ravitaillement. Le vin de Bordeaux par exemple est utilisé et réservé pour les malades ; le médecin est autorisé à le prescrire aussi souvent qu'il le juge nécessaire au rétablissement des hommes confiés à ses soins. Le vin de Bordeaux est considéré comme un produit de luxe et aussi bénéfique à la santé des soldats ; cependant, l'utiliser comme vin de ration entraînerait une dépense excessive donc c'est plutôt du « vin de campagne » qui est délivré chaque jour aux soldats européens avec leurs rations alimentaires ⁵⁰⁷. Des demandes pour que soient envoyés du thé ou de lait, parfois urgentes, sont aussi remarquées car ces produits sont considérés comme utiles au bon rétablissement de soldats selon la maladie dont ils sont atteints. Le médecin Danjou tient particulièrement à ce que les approvisionnements de l'ambulance soient améliorés dans l'intérêt des soldats :

J'avais alors un malade (tirailleur sénégalais) atteint de pneumonie et dont l'état du moment légitimait l'emploi du lait. Le restant des boîtes de lait que possédait le poste provenant des dons des sociétés françaises de secours aux blessés ayant été trouvées gâtées, ce produit a subitement fait défaut ⁵⁰⁸.

Ces problèmes liés aussi au manque de matériel de préparation empêchent les médecins de donner tous les médicaments nécessaires aux malades et blessés. Il arrive que pour limiter ces manques, les officiers eux-mêmes gardent sur eux, dans des petites caisses à compartiments, des médicaments indispensables aux colonies qu'ils ont pris la précaution de réunir avant la conquête. Certains ont une véritable petite pharmacie de poche qu'ils gardent pendant toute la campagne comme le fait cet officier des spahis sénégalais : « Ce fut le seul objet dont je ne me suis jamais séparé, et qui m'a rendu de véritables services, non seulement à moi, mais même à mes noirs ⁵⁰⁹. » Cela nous montre que l'expédition coloniale est préparée avec précaution par ceux qui commandent ; l'expérience des conquêtes leur permet d'anticiper les nombreux problèmes de santé auxquels les soldats sont confrontés au quotidien.

⁵⁰⁷ ANOM - DAHO XI 4. Hôpitaux, hygiène, régime sanitaire, personnel (1890-1896).

⁵⁰⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁵⁰⁹ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 75.

La santé physique des militaires n'est pourtant pas la seule à préoccuper les médecins puisque ces derniers s'inquiètent aussi de leur santé mentale ; la guerre étant ce qu'elle est, nous ne découvrons rien, chez les soldats du corps expéditionnaire du Dahomey, qui diffère beaucoup des troubles psychologiques généralement observés chez les hommes qui sont confrontés à la mort et à la violence des conflits. Cependant, il est intéressant de nommer ces troubles qui influencent le moral des soldats ; cela permet aussi d'observer ces derniers au quotidien tentant de s'occuper et de continuer à vivre par le biais d'activités spécifiques, dans le contexte précis d'une conquête coloniale.

Chapitre V – Le moral des troupes : comportements et activités des soldats au sein du corps expéditionnaire

Après avoir considéré le quotidien des soldats à travers les prismes de la guerre, de l'inconfort, des difficultés liés au terrain mais aussi des maladies, après avoir rendu compte de ce qu'imposent les réalités de la conquête coloniale sur la santé des soldats, il faut désormais présenter leurs capacités de résilience, c'est-à-dire la manière d'encaisser et aussi de réagir. Il y a chez eux des pensées et des gestes qui sont tout autant de réponses face à ce qu'ils voient ou ressentent au quotidien dans ce pays qui leur est entièrement étranger, en tout cas pour les soldats européens. Il y a beaucoup d'actes d'indiscipline envers la hiérarchie militaire qui, une fois dévoilés montrent un aspect différent de l'histoire des conquêtes coloniales et de l'épopée glorieuse si souvent présentée par la presse et les membres du parti colonial en France. D'autres actes sont aussi seulement des activités festives, des événements commémoratifs, et des petits loisirs du quotidien qui reflètent chez les soldats une volonté générale de continuer à mener une vie sociale tant pour oublier un peu les horreurs de la guerre que pour aussi et surtout tromper l'ennui qui règne hors des combats ou dans les postes de garnisons.

1 - La consommation d'alcool

Les causes et les conséquences de cette consommation

Les habitudes des soldats pendant la conquête en disent beaucoup sur leur moral ; quand l'heure est au combat, celui-ci est atteint brusquement par la violence que les hommes voient autour d'eux : la mort, les blessés mais aussi les malades, tandis que l'ennui est fréquent hors des exigences du service. Tous ces éléments font que les risques de succomber à l'alcoolisme ne sont que trop réels⁵¹⁰. En effet, le corps expéditionnaire du Dahomey n'est pas exempt des problèmes qui touchent généralement les armées à cette époque et l'abus des boissons fortes en est un vaste. Il faut aussi penser aux conséquences de ces habitudes car elles affaiblissent les organismes et favorisent diverses pathologies, ce qui ne manque pas d'inquiéter sérieusement le commandement⁵¹¹. D'ailleurs on voit progressivement les chefs et les médecins qui, conscients

⁵¹⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 107.

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 413.

des ravages de la consommation d'alcool dans les troupes, lancent des mesures pour tenter de la réduire. C'est pour cette raison que les soldats au Dahomey ont dans leurs rations quotidiennes de café ou de thé qu'ils consomment avant chaque départ de la colonne et dès que celle-ci s'installe à un endroit : « Les Français vont découvrir l'importance du café dans l'armée d'Afrique. Pris avec beaucoup de sucre et souvent du pain, il est célébré par les médecins comme particulièrement reconstituant ⁵¹². »

Parmi les sentiments qui influent sur le moral des troupes, il faut citer en premier lieu les bouleversements causés par la guerre en elle-même car ils sont certainement les plus importants. La guerre au Dahomey comme nous l'avons décrite plus haut, c'est-à-dire suivant les particularités de la guérilla, laisse imaginer l'état d'esprit qui règne globalement au sein des troupes : « L'interminable combat de la veille, l'irritant crépitement d'une mousquetade invisible, l'atroce appréhension du péril toujours présent, avaient exaspéré les soldats ⁵¹³. » Ils progressent donc dans un environnement constamment anxiogène, l'angoisse les suit à tout moment et pas seulement au moment de lancer l'assaut comme c'est plutôt le cas dans les guerres traditionnelles. Ainsi, les soldats doivent rester attentifs et sur leurs gardes même dans les moments de repos ; les soldats dorment la nuit avec leurs fusils entre les jambes. Lors d'une pause pendant la marche, un officier raconte comment un légionnaire, ancien déserteur des cuirassiers blancs allemands, sauve la vie du colonel Dodds :

[II] pousse un formidable rugissement, en faisant un bond de trois mètres. Ce colosse venait de voir briller à travers les hautes herbes le canon d'un fusil braqué sur le colonel Dodds. Il ne donna pas le temps au Dahoméen de lâcher la détente, d'un coup de coupe-coupe il lui trancha la tête et sauva d'une mort certaine notre grand chef ⁵¹⁴.

Certes, cet épisode est raconté dans le style des littératures coloniales de l'époque mais il illustre bien mon propos : ce qui est le plus éprouvant dans cette guerre, c'est qu'elle n'a pas de front, l'ennemi peut attaquer où bon lui semble et à tout moment. D'ailleurs au cours de la première campagne, alors que le nombre de blessés et de malades évacués ne cesse d'augmenter, les soldats commencent réellement à douter que la campagne puisse avoir une issue victorieuse : « La plupart considéraient comme un acte d'une témérité suicidaire la reprise immédiate des hostilités, et certains soldats parlaient même d'abandon ⁵¹⁵. »

⁵¹² *Ibid.*, p. 427.

⁵¹³ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 178.

⁵¹⁴ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 171.

⁵¹⁵ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 190.

Les soldats européens en particulier sont plus à même de contracter ces angoisses car ils ont affaire à une forme de violence inhabituelle ; la crainte d'être fait prisonnier par l'ennemi fait naître chez certains une réelle psychose sachant bien qu'ils ne peuvent bénéficier du statut de prisonnier de guerre comme cela est le cas dans les conflits européens :

Un légionnaire, terrassé et ligoté par une amazone pendant le combat, allait être emporté par les Dahoméens dans le camp ennemi, quand un tirailleur, passant au pas de course, apercevant son malheureux compagnon, se précipite sur l'amazone et la tue d'un coup de baïonnette. La secousse avait été tellement forte, que le pauvre légionnaire en devint fou. Ramené au bivouac, il voulait se suicider, se croyant encore entre les mains des noirs ⁵¹⁶.

Dans les guerres coloniales, les affections de nature psychologique ou psychiatrique sont en effet assez répandues, on recense des cas de dépressions nerveuses dont la violence de la guerre est un des facteurs essentiels. Ainsi, les suicides sont fréquents malgré même la désapprobation vive et sévère qui entoure cet acte ; on peut se faire une idée rien qu'en regardant les chiffres des Troupes de marine qui, en 1900 comptent 69 suicides pour 1000 décès dans les contingents blancs, contre 48 dans le reste de l'armée ⁵¹⁷.

Au delà de la violence de la guerre, il y a aussi les conséquences de la maladie, les fatigues et les privations. Dans les ambulances et les hôpitaux, l'état psychologique des malades couchés sur leurs brancards choquent tous ceux qui viennent les visiter, le paludisme notamment provoque des accès de fièvres violents chez ceux qui en sont atteints, ils se tordent, crient de douleurs et divaguent tant ils sont épuisés ⁵¹⁸. Durant la deuxième campagne, le commandant Chmitelin rapporte dans son journal de marche qu'un de ses hommes alors en traitement à l'infirmerie pour fièvre disparaît un jour et ne reparaît plus. Malgré les recherches nombreuses et minutieuses qui sont faites aux environs, cet homme ne peut être retrouvé ; l'officier le suppose mort d'un accès pernicieux ⁵¹⁹. Ce comportement étrange ne semble pas être un cas isolé surtout dans les moments où l'état de santé global des troupes est particulièrement faible ; la déchéance physique du malade est souvent suivie d'une déchéance mentale. Les médecins observent un état

⁵¹⁶ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 189.

⁵¹⁷ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 415.

⁵¹⁸ L. Silbermann, *op. cit.*, p. 39.

⁵¹⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

de misère physiologique à des degrés divers et remarquent que le paludisme apparaît chez certains sujets sous des apparences hystérisiformes⁵²⁰. Le médecin Danjou explique dans son rapport ses propres observations :

La dépression intellectuelle, mentale de l'homme ainsi atteint s'est affirmée chez certains sujets par une certaine émotivité facilement mise en jeu, par exemple, quand on questionne le malade sur sa santé (4 cas) : on voyait alors les yeux se mouiller de larmes et le malade sanglote (sans qu'il puisse d'ailleurs donner une raison de cet état)⁵²¹.

Il constate aussi que la mémoire diminue et observe surtout chez le plus grand nombre une lassitude, un laisser-aller qui appelle l'attention. En effet les malades dans les postes ne prennent plus soin de leurs personnes, ils se désintéressent de ce qui se fait et se dit autour d'eux, passant la plus grande partie de la journée sur leurs lits sans s'inquiéter même de manger et de boire. D'ailleurs les fonctions digestives subissent le contrecoup de cet état asthénique :

On constate une atonie générale⁵²² du tube gastro-intestinal caractérisé par un état saburral rebelle, une fétidité de l'haleine désagréable, une constipation opiniâtre contre lesquelles les purgatifs et les vomitifs répétés sont sans effets curatifs⁵²³.

Ces affections se mêlent aux sentiments d'ennui, de « nostalgie », et surtout de mal du pays qui caractérisent souvent le soldat combattant outre-mer. Les médecins diagnostiquent plus tard ce qu'ils appellent la « psychose des coloniaux », comme étant la conséquence de l'isolement ajouté à tous les maux que nous avons déjà nommés : « Les symptômes en sont variés : cyclothymie⁵²⁴, hyperactivité, comportements pervers, mythomaniaques ou paranoïaques⁵²⁵. » Avant que cette appellation ne soit trouvée, les médecins militaires distinguent deux formes bien différentes de nostalgie : d'un côté la nostalgie qui touche tous les colons et qui n'est donc que le résultat de l'exil et de la solitude, et de l'autre le « cafard » auquel il faut ajouter un effet de lieu : « l'influence délétère du climat tropical et de la société indigène⁵²⁶ » ; de plus on l'attribue seulement aux deux corps bien particuliers de l'armée

⁵²⁰ En psychiatrie, on appelle « hystérisiforme » ce qui ressemble à l'hystérie, c'est une névrose caractérisée par une exagération des modalités d'expression, pouvant se manifester par des crises convulsives ou des attaques.

⁵²¹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁵²² L'atonie est un signe clinique caractérisé par la diminution voire disparition du tonus et de la contractilité, le plus souvent musculaire.

⁵²³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁵²⁴ Trouble psychique faisant alterner des périodes d'excitation et de dépression.

⁵²⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 415.

⁵²⁶ Jean-François Staszak, « « On n'est pas un bon légionnaire quand on n'a pas le cafard » : enjeux médicaux, culturels et politiques d'un sentiment géographique (1880-1930) », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis

d’Afrique : la Légion et les Bataillons d’Afrique, réputés accueillir délinquants, criminels et fortes têtes. En effet, le « cafard » apparaît dans les années 1880 et interpelle en particulier les médecins militaires qu’ils qualifient de pathologie se reconnaissant par une : « usure du système nerveux, psychose, trouble ou aliénation mentale, neurasthénie, manie, aboulie, altération de la personnalité, modification du caractère et du jugement ⁵²⁷ ». Ils tiennent pour responsable de cette pathologie « le désœuvrement, le dépaysement, le milieu tropical (climat – chaleur et humidité, ou aussi bien sécheresse –, lumière, alimentation, etc.), l’alcool et la fréquentation des indigènes⁵²⁸ ». Ainsi, cet état psychologique est observé chez quelques soldats pendant la conquête du Dahomey mais dans certains postes le moral de la troupe est aussi excellent et les médecins sont persuadés qu’il suffit du départ en colonne pour amener une réaction bienfaisante chez ces hommes qui, d’après le médecin Danjou « ne demandent qu’à marcher ⁵²⁹ ».

Un comportement inévitable malgré les sanctions

La consommation d’alcool fait donc partie à la fois des causes et des conséquences de l’état psychologique des soldats. Le vin et les alcools qu’ils boivent leurs sont distribués parce qu’ils sont considérés comme des toniques utiles mais paradoxalement ils sont aussi « la plaie des colonnes » selon le général Garnet Wolseley ⁵³⁰. Ainsi, les officiers limitent les distributions d’alcools « forts » : « comme l’absinthe, les alcools amers, les alcools de production locale, dont certains sont totalement proscrits ». D’ailleurs la ration de tafia des soldats français au Dahomey est consommée uniquement mélangée à de l’eau ou à une infusion de thé ⁵³¹. Mais ces mesures sont loin d’être suffisantes pour éviter aux hommes de boire autant car en effet, les punitions disciplinaires recensées dans l’ensemble de la conquête sont majoritairement liées à des cas d’ivresses et d’ivrogneries.

La Légion étrangère est surtout connue pour ces pratiques, plus tard le jeune lieutenant Paul Rollet, futur « Père de la Légion », dans une lettre adressée à son père le 29 juillet 1901 durant son service en Algérie, écrit que : « lorsque les légionnaires ne sont pas ivrognes en

en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 26 février 2017. URL : <http://cdg.revues.org/680>.

⁵²⁷ *Ibid.*

⁵²⁸ *Ibid.*

⁵²⁹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁵³⁰ Cet officier britannique est connu pour avoir servi dans la guerre anglo-ashanti de 1873-1874. Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 428.

⁵³¹ *Ibid.*

arrivant, ils le deviennent presque tous, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent ⁵³²». En effet, le commandement de la Légion tolère parfois ces entorses aux règlements militaires quand ses soldats combattent outre-mer car cela permet de maintenir le moral et surtout « d'éviter les crises susceptibles de mettre en péril la cohésion de la troupe ⁵³³». Néanmoins, pour tenter de contrôler ces pratiques sociales, les cas d'ivresse pendant le service ne sont jamais admis, tandis qu'en dehors de celui-ci, dans les garnisons et les casernements, les débordements épisodiques et les désordres ayant souvent lieu sont en général considérés comme les « manifestations d'une tradition propre au « monde » de la Légion » et donc très peu réprimés ⁵³⁴.

Dans la conquête du Dahomey, les sanctions sont pourtant bien réelles et touchent à la fois la Légion étrangère, les Troupes de marine mais aussi les Tirailleurs sénégalais et haoussa. Ces derniers pourtant, à qui aucun approvisionnement en alcool n'est prévu pour des raisons d'interdits religieux, montrent bien que tous ceux qui souhaitent s'enivrer ne rencontrent aucune difficulté à le faire. En effet, les troupes rencontrent partout des cachettes et des ravins contenant les réserves que les Dahoméens abandonnent dans leur fuite ; ce sont principalement : « des caisses d'alcools, gins, tafia, absinthe et autres liqueurs de traites », elles sont tellement nombreuses que l'état-major décide « pour ne pas tenter les ivrognes de la colonne » de les faire détruire par le feu au fur et à mesure qu'elles sont trouvées ⁵³⁵.

La plupart des sanctions disciplinaires sont données pour cause de scandales ou de désordres au sein des garnisons et se traduisent par un certain nombre de jours de prison et de cellule de correction dans les cas plus graves, mais aussi par des « casses de grades » pour les sous-officiers. Ainsi, la sanction la plus grave qu'on trouve pour des indisciplines liées à la consommation d'alcool est de soixante jours de prison dont vingt-huit de cellule de correction. Elle est donnée par exemple au nommé Bertrand, Jean, François, Marie, soldat de 2^e classe à la 4^e compagnie du bataillon d'infanterie légère d'Afrique pour le motif suivant : « s'est enivré, a causé dans le camp un tel scandale qu'on a dû l'attacher et le bâillonner et a cherché à frapper les gradés de service ⁵³⁶». La même sanction est donnée au soldat de 2^e classe Cadel, Léon, Marius, du même bataillon que le précédent, parce qu'il « s'est enivré avec du vin de provenance illicite, au point qu'on a dû le remplacer dans son service de sentinelle ⁵³⁷». En effet des punitions

⁵³² André-Paul Comor, « Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, vol. 2, n° 222, avril 2006, p. 33-42.

⁵³³ *Ibid.*

⁵³⁴ *Ibid.*

⁵³⁵ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁵³⁶ *Ibid.*

⁵³⁷ *Ibid.*

disciplinaires sont données aux soldats sans pour autant qu'ils soient trouvés ivres mais qui sont accusés d'avoir bu des liqueurs qu'ils savaient provenir des cachettes de l'armée dahoméenne⁵³⁸. Soixante jours de prison sont également donnés à ceux qui profitent de leur situation pour voler les approvisionnements de la troupe. C'est la punition que reçoit le chasseur Rey, du bataillon d'infanterie légère d'Afrique qui :

Etant de service pour escorter un convoi de liquides, s'est enivré pendant le trajet, a causé du scandale dans le cantonnement et a obligé le sous-officier de sa section à le faire ligoter, pour le mettre en prison où il a continué à hurler une partie de l'après-midi⁵³⁹.

On peut lire un motif à peu près semblable pour la punition du soldat de 2e classe Riou, Jean Marie de la compagnie d'infanterie de marine du Sénégal : « ayant été chargé de garder les vivres de la compagnie a profité de l'absence du caporal d'ordinaire pour s'enivrer avec le vin de la compagnie, en a distribué onze litres à quelques uns de ses camarades⁵⁴⁰ ».

Une peine un peu plus légère correspondant à trente jours de prison est donnée aux soldats responsables de vol sans avoir été trouvé en état d'ivresse comme au canonnier ouvrier de 3e classe Auvray Georges, Gaston, qui, en « étant de distribution, a pris du vin de ration de ses camarades et l'a remplacé par de l'eau⁵⁴¹ ». La même punition est également donnée à ceux qui, en état d'ivresse, sont responsables de scènes de désordre comme le 2eme canonnier Michel de la 4e batterie d'artillerie de Marine : « Étant pris de boisson a frappé brutalement un de ses camarades, a répondu d'une façon inconvenante au maréchal des logis et a nécessité l'emploi de quatre hommes pour le conduire en prison⁵⁴². » Cette peine est aussi donnée à ceux qui récidivent comme le 2e canonnier servant Burtaire, subsistant au corps des tirailleurs haoussa : « Etant en état d'ivresse a causé pour la deuxième fois du scandale au camp, a résisté au caporal de chambrée et a nécessité l'intervention de la garde pour se rendre à la salle de police⁵⁴³. »

Un sous-officier trouvé en état d'ivresse et qui cause du désordre dans le poste peut aussi être puni par la « casse de son grade », ce qui signifie qu'il est rétrogradé et redevient soldat de 2e classe puisque le commandement estime que ce dernier a déshonoré le grade de sous-officier⁵⁴⁴.

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁴¹ *Ibid.*

⁵⁴² ANOM - DAHO V 10. Rapports, journaux de marche (1893 - 1896).

⁵⁴³ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁴⁴ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-

Cette sanction montre aussi que l'état-major ne peut laisser ces actes impunis en particulier lorsqu'il s'agit d'un soldat ou d'un gradé européen puisque ces derniers sont considérés en quelques sortes comme porteurs de la civilisation européenne auprès des soldats africains et des populations locales. En effet, les officiers sont soucieux de conserver l'image ou l'idée que représente l'armée coloniale qui est malgré tout la première représentante de la « mission civilisatrice » que le parti colonial souhaite mener en Afrique, ainsi les soldats français ne peuvent ternir impunément par leur comportement, l'image de la civilisation européenne devant les soldats africains.

Néanmoins ces habitudes d'ivrogneries et d'indisciplines existent aussi chez les soldats africains, notamment chez les tirailleurs sénégalais et haoussa, et les punitions qu'ils reçoivent sont identiques à celles des soldats européens. On retrouve alors des punitions de soixante jours de prison mais qui peuvent être suivies d'une exclusion du corps lorsque le soldat récidive trop souvent comme c'est le cas pour le tirailleur de 2e classe Alao de la 1ere compagnie de tirailleurs haoussa : « Habitudes d'ivrognerie invétérées, et en dernier lieu à Cotopa s'être mis dans un état complet d'ivresse et avoir fait dans les locaux disciplinaires un tapage de nature à déranger tout le poste ⁵⁴⁵», ou encore pour le tirailleur sénégalais Bokary-Diouf pour « avoir quitté son poste sans permission et être rentré en état complet d'ivresse (11e fois) ⁵⁴⁶». Ainsi, à l'expiration de leurs punitions, ces tirailleurs sont renvoyés du corps pour inconduite. Mais il semble que ces cas soient plutôt exceptionnels puisque l'état-major a en réalité bien trop de mal à recruter des tirailleurs pour se permettre de les renvoyer à la moindre indiscipline. Une simple punition de soixante jours de prison est donc le plus souvent donnée comme au tirailleur de 2e classe N'Dar Faye de la 1ère compagnie de tirailleurs sénégalais, pour le motif suivant : « s'être enivré et a menacé de son couteau les tirailleurs chargés de le saisir pour le conduire en prison ⁵⁴⁷».

Des punitions disciplinaires de trente jours sont également données pour des motifs très similaires, c'est-à-dire pour des tirailleurs et même des clairons (qui sont plus jeunes que la moyenne), trouvés en état d'ivresse pendant le service et qui le plus souvent créent le désordre et le scandale dans les campements et dont la plupart sont récidivistes. Dans ces cas-là ils sont bien entendu incapables de pouvoir prendre leur service de garde ou même de suivre leur compagnie lorsque celle-ci est appelée à faire partie d'une colonne ⁵⁴⁸.

On note qu'il y a aussi des sous-officiers africains rétrogradés pour ces mêmes raisons et qu'on remet tirailleur de 2e classe comme le caporal Falidou - Ali - Madou de la 1ere compagnie

major.

⁵⁴⁵ ANOM - DAHO V 10. Rapports, journaux de marche (1893 - 1896).

⁵⁴⁶ *Ibid.*

⁵⁴⁷ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁴⁸ *Ibid.*

de tirailleurs sénégalais pour le motif suivant : « Inconduite habituelle et en dernier lieu avoir, étant en état d'ivresse, été inconvenant envers un caporal-fourrier ⁵⁴⁹. » De même pour le caporal Karé-Bessi de la 1^{ere} compagnie de tirailleur sénégalais pour : « s'être enivré, avoir frappé un de ses subordonnés et avoir causé du scandale dans sa compagnie ⁵⁵⁰ ». Ces cas précis nous montrent que les soldats africains sont aussi bien capables d'indisciplines que leurs camarades européens et qu'ils ne sont donc pas des sujets passifs de la conquête au service complet du commandement de l'armée. Ils peuvent eux aussi transgresser les règles et les ordres mais également être tentés d'oublier l'ennui et les violences de la guerre en s'adonnant à la consommation des boissons alcoolisées qui circulent en grandes quantités au sein des différentes colonnes expéditionnaires du Dahomey.

2 - Les problèmes de discipline face à la hiérarchie

Les punitions disciplinaires des soldats européens

L'autorité militaire qu'exerce le commandement au sein du corps expéditionnaire du Dahomey est semblable à celle qui dirige habituellement les troupes coloniales. Pour comprendre sa spécificité, il est utile de présenter les différentes punitions qui sont habituellement données aux soldats pendant la conquête ; cela nous permet de mieux identifier les actes d'indisciplines et les désobéissances que commettent les soldats, et par conséquent, illustre mieux leurs quotidiens. Surtout, elles donnent plus d'éléments de compréhension sur la façon dont les nouvelles recrues africaines vivent sous cette autorité et démontrent la plupart du temps que les soldats africains ne sont pas les êtres soumis et silencieux contrairement à ce que l'histoire coloniale nous fait souvent croire. On peut déjà affirmer que le commandement sait faire preuve à la fois de sévérité pour maintenir l'ordre au sein de son corps expéditionnaire, mais sait pour autant ne pas trop en abuser, en particulier envers les soldats africains recrutés récemment qui ont pour habitude de désertir. Enfin, à l'issue de la campagne, il sait également récompenser ceux qui se sont battus pour la cause par des citations et des médailles militaires donnant droit à des avancements et des primes.

⁵⁴⁹ ANOM - DAHO V 10. Rapports, journaux de marche (1893 - 1896).

⁵⁵⁰ *Ibid.*

En général, que cela soit envers les soldats européens ou africains, « il faut se garder de l'image de troupes marchant seulement sous la menace du fouet ⁵⁵¹», d'ailleurs les punitions corporelles dans l'armée française sont abolies depuis la fin du XVIIIe siècle ⁵⁵². En revanche, bien qu'elles soient interdites, il est vrai qu'elles sont encore parfois pratiquées ; en effet d'après les officiers, ces punitions qui ne laissent aucunes traces dans les dossiers sont souvent préférées par les soldats aux amendes et aux peines de prison. L'enfermement est d'ailleurs jugé plus dur en particulier pour certains soldats africains qui n'ont pratiquement jamais vécu entre quatre murs ⁵⁵³.

La plupart des punitions sont données pour cause de négligences dans le service. Ainsi, nombreux sont les soldats qui reçoivent jusqu'à soixante jours de prison pour avoir quitté leurs postes de surveillance sans raisons valables ou bien pour avoir été retrouvés endormis ou assoupis. D'autres motifs récurrents concernent également la négligence des hommes par rapport au matériel, ce que les officiers ne pardonnent pas ; la même peine est donc donnée à ceux qui, en reconnaissance dans des territoires ennemis oublient leur fusils, ou à d'autres qui oublient leurs cartouchières ⁵⁵⁴. Ces actes ne sont pas considérés comme volontaires mais ils peuvent être dangereux et compromettre la sécurité des soldats et donc n'échappent pas aux sanctions comme le démontre la punition de trente jours que reçoit le canonnier Lameute pour : « avoir tiré en jouant avec son mousqueton, contre un de ses camarades, une cartouche qu'il croyait vide et qui contenait encore de la poudre, et avoir ainsi causé un accident qui aurait pu être très grave ⁵⁵⁵».

En revanche, des punitions sont aussi données aux soldats pour des motifs qui relèvent cette fois-ci de la désobéissance volontaire, voire même pour certain de l'insolence, donnant lieu à des scènes de confrontation directe avec la hiérarchie militaire. Ainsi, alors qu'on peut lire dans les ordres de l'état-major l'interdiction absolue aux hommes de troupe de sortir pour quelque cause que ce soit, du lever au coucher du soleil sans être coiffés du casque ⁵⁵⁶, on observe à l'inverse que le soldat de 2e classe au 1er régiment étranger nommé Ohmacht Oscar reçoit soixante jours de prison pour « avoir cherché à se rendre malade en se promenant tête nue au soleil ⁵⁵⁷». Cela montre que ces infractions ont parfois pour origine le refus catégorique de

⁵⁵¹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 175.

⁵⁵² *Ibid.*, p. 173.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁵⁴ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁵⁵⁵ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁵⁶ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁵⁵⁷ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 -

continuer à marcher et à combattre, comme on peut voir quelques décennies plus tard pendant la Première Guerre mondiale des soldats se mutilant les mains afin de se rendre inaptes au tir et d'être renvoyés à l'arrière du front. Ces actes d'indisciplines et ces preuves de mauvaise volonté de la part des hommes se limitent la plupart du temps à un refus d'obéir aux ordres ; ils peuvent aussi se montrer grossiers envers leurs camarades ou leurs chefs et vont jusqu'à provoquer des bagarres : trente jours de prison sont donnés au maréchal des logis Gauche de l'artillerie pour « avoir insulté grossièrement des soldats d'infanterie de marine, les avoir provoqués et avoir ainsi amené l'un d'eux à accepter de se battre avec lui ⁵⁵⁸ ». La même peine est donnée au maréchal des logis/fourrier Bruxelles, de la compagnie d'ouvriers d'artillerie pour « être intervenu sans motif dans une discussion entre un maréchal des logis d'artillerie et un sergent d'Infanterie de marine et avoir abusé de sa force physique pour se livrer à un acte de brutalité à l'égard de ce dernier ⁵⁵⁹ ». Par ailleurs les auteurs de vols avec effraction sont envoyés en conseil de guerre, le maraudage est généralement puni de trente jours tandis que les absences illégales sont punies de soixante jours ⁵⁶⁰.

On constate aussi que certains rejettent complètement l'autorité et ne veulent tout simplement plus participer à la conquête ; ces derniers sont punis par des peines beaucoup plus lourdes comme celle que reçoit le caporal Manuel dos Reis de la 1^{ere} compagnie du bataillon de tirailleurs haoussa qui est rétrogradé et remis tirailleur de 2^e classe pour le motif suivant : « Étant puni de prison, avoir au moment de pénétrer dans le local disciplinaire, arraché sa médaille et ses galons et les avoir jetés aux pieds du sergent de planton ⁵⁶¹. » Dans d'autres cas, les peines sont bien plus longues et donc ne sont pas effectuées dans la colonie comme c'est le cas pour le nommé Monceau Louis soldat de 2^e classe, ouvrier armurier au bataillon de tirailleurs haoussa, qui est condamné à un an de prison pour outrages par gestes envers un supérieur, en dehors du service ; il est dirigé sur la France par le prochain paquebot ⁵⁶². En cas de désertion, motif très grave, la peine n'est pas effectuée dans la colonie comme pour le nommé Kettenbaum, Jacob, soldat de 2^e classe au 1^{er} régiment étranger, condamné à la peine de sept ans de travaux publics pour désertion et emport d'effets ; ainsi, il est dirigé par le paquebot *le Pélion* sur l'Algérie où il est livré à l'autorité militaire d'Oran ⁵⁶³.

1897).

⁵⁵⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du chef de bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

⁵⁵⁹ *Ibid.*

⁵⁶⁰ *Ibid.*

⁵⁶¹ ANOM - DAHO XVI 10 : Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁶² *Ibid.*

⁵⁶³ *Ibid.*

Les soldats et les sous-officiers ne sont pas les seuls à faire preuve d'indiscipline car parmi les officiers qui mènent l'opération contre Béhanzin, certains reçoivent également des peines bien qu'elles ne soient pas aussi lourdes. En effet, la punition généralement donnée à ces derniers s'élève à quinze jours d'arrêts simples ⁵⁶⁴. Pourtant cette même peine est donnée pour des motifs très différents. Ainsi, le général Dodds qui s'occupe lui-même des affaires qui concernent les officiers, punit de quinze jours d'arrêts simples l'un d'eux qui a utilisé sans autorisation, pour le transport de ses bagages personnels, des voitures affectées à un des groupes de la colonne ; il les a donc détournées de la direction qu'elles devaient suivre. Faute de ces moyens de transport qui ne lui sont pas encore revenus, le groupe a été immobilisé partiellement et n'a pu exécuter la mission qui venait de lui être assignée. Les officiers sont en effet rappelés à l'ordre quand ils font abus d'autorité ou quand ils s'écartent de leur devoir de responsabilité. Ainsi, le lieutenant de vaisseau Germain commandant la flottille du Dahomey reçoit la même punition pour avoir été grossier à l'égard du commandant Tollon directeur d'artillerie ⁵⁶⁵.

Il y a également une affaire importante dont le caractère exceptionnel demande même une intervention du général Dodds, et qui donc se doit d'être citée ici. Il s'agit de l'affaire du pharmacien de 1^{ère} classe nommé Loste qui, par ses réclamations et ses nombreuses plaintes reçoit d'abord huit jours d'arrêts simples pour son « caractère désagréable et trop difficile » qui « rend impossible les relations de camaraderie » tandis que « les autres officiers refusent la continuation de la vie commune » avec lui. En effet, le pharmacien Loste se plaint d'une part de l'état défectueux des locaux affectés au service pharmaceutique à Cotonou et d'autre part du fait qu'il soit mal logé. Le général Dodds lui rappelle qu'il y a quelques mois il n'y avait même pas d'hôpital et qu'il est en campagne de guerre, par conséquent cette situation « présente forcément des inconvénients et des difficultés qu'il est d'un bon esprit militaire de savoir accepter ». En effet, aucun officier ne s'est plaint jusqu'ici alors que beaucoup d'entre eux ont vécu sous de simples abris de feuillages et parfois même en plein air ; les déclarations du pharmacien ne sont donc pas justifiées, de plus il « a été invité par le Général à rédiger sa correspondance officielle sur un ton moins acerbe ». Sa punition est finalement augmentée à quinze jours d'arrêts de rigueur pour « discours indiscipliné » et « pour sa persistance à présenter sous une forme inconvenante et voisine du persiflage des observations et des récriminations déplacées au sujet des mesures prises à son égard par ses supérieurs ⁵⁶⁶ ». Cette affaire certes exceptionnelle montre

⁵⁶⁴ Le militaire sanctionné de jours d'arrêts effectue son service dans les conditions normales mais il lui est interdit, en dehors du service, de quitter sa formation ou le lieu désigné par l'autorité militaire dont il relève.

⁵⁶⁵ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁶⁶ ANOM - DAHO XI 4. Hôpitaux, hygiène, régime sanitaire, personnel (1890 - 1896).

néanmoins la mauvaise volonté dont peut faire preuve un officier dans une campagne coloniale et permet de constater que le général Dodds, s'il est toujours disposé à examiner avec la plus grande bienveillance les justes réclamations qui peuvent lui être soumises par le personnel placé sous ses ordres, est en même temps, absolument décidé à ne pas tolérer les récriminations de ce genre ⁵⁶⁷.

Les punitions disciplinaires des soldats africains

Les soldats européens ne sont pas les seuls indisciplinés durant la conquête du Dahomey ce qui dément l'idée que les recrues de l'Afrique de l'Ouest sont des soldats soumis et passifs. En effet, l'historiographie de la colonisation française ne leur donne en général qu'un rôle mineur dans les expéditions de la fin du XIXe siècle, laissant penser qu'ils ne sont que de simples auxiliaires de second rang ⁵⁶⁸. Pourtant les soldats africains au service de la France sont acteurs de la conquête coloniale, d'une part car ils prennent autant de risques que les soldats européens au combat, et d'autre part car ils commettent aussi bien des infractions et donc désobéissent au règlement de l'autorité militaire. Les nombreuses punitions disciplinaires attribuées aux tirailleurs sénégalais ou haoussa pendant la conquête du Dahomey en sont la preuve. Pour autant, on ne peut pas affirmer que la discipline dans les troupes « indigènes » soit plus rigoureuse que dans les troupes européennes et que les punitions à leur encontre soient plus nombreuses ⁵⁶⁹ ; d'ailleurs on constate qu'il n'y a pas de révoltes de leur part à moins que les cadres aient la maladresse de se comporter comme les Allemands au Cameroun en décembre 1893 qui, « non contents de mal payer leurs tirailleurs originaires du Dahomey (une cinquantaine d'hommes), font fouetter des femmes devant leurs maris ⁵⁷⁰ ». En principe, l'autorité se veut, au moins en partie patriarcale : « il arrive que les officiers français de tirailleurs sénégalais laissent ainsi leurs hommes se tutoyer et leur serrer la main à l'occasion » ce qui démontre une familiarité pourtant peu probable dans le cadre de la culture européenne ⁵⁷¹. Enfin les officiers des troupes coloniales au Dahomey considèrent que la discipline envers les nouvelles recrues africaine est bonne et appropriée aux hommes qui la subissent ; ils arrivent assez rapidement à leur faire comprendre leurs devoirs de soldat ⁵⁷².

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ Amadou Ba, *Les « Sénégalais » à Madagascar. Militaires ouest-africains dans la conquête et la colonisation de la Grande Île (1895-1960)*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 17.

⁵⁶⁹ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 174.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 156.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 176.

⁵⁷² ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies,

En considérant l'ensemble des sanctions que les tirailleurs reçoivent, il faut garder en tête que les officiers voient le recrutement de ces africains dans l'armée du colonisateur comme « un moyen de contribuer à « l'œuvre civilisatrice »⁵⁷³ ». Ainsi, c'est en son sein que la plupart d'entre eux sont confrontés pour la première fois aux modes de fonctionnement et à la discipline des Européens ; après la conquête, beaucoup de ces soldats fournissent d'ailleurs les futurs petits cadres (interprètes, petits fonctionnaires des postes ou des douanes) nécessaires à l'administration coloniale⁵⁷⁴. Cependant il est vrai, rappelons nous, qu'une certaine tolérance à leur égard est souvent nécessaire car ils n'acceptent de combattre que s'ils peuvent garder des pratiques sociales, culturelles et religieuses, bien qu'elles soient parfois contraires à la « mission civilisatrice » qu'ils aident à accomplir en tant que membre de l'armée coloniale. C'est ainsi que leur butin se compose la plupart du temps de « captifs » et de « captives », c'est-à-dire d'esclaves, ce qui normalement est interdit⁵⁷⁵.

En général la conduite est bonne chez les tirailleurs ; à ce sujet il est intéressant de rappeler que les officiers se basent sur des théories pseudo scientifiques pour expliquer certains types de comportements qu'ils rattachent à l'origine raciale des soldats. Ainsi, le colonel Dodds écrit dans une lettre destinée au Ministre de la Marine le 12 août 1893, que les Haoussa qui appartiennent à la race nago considérée comme très peu guerrière, « ont le caractère souple et soumis, ils sont faciles à discipliner » mais que par conséquent, « ils désertent volontiers dès qu'ils ont entre les mains une certaine somme d'argent⁵⁷⁶ ». Néanmoins les officiers sont conscients qu'il y a beaucoup d'hommes punis de prison, ce qu'ils attribuent plutôt cette fois-ci aux nombreuses corvées auxquelles sont soumis les tirailleurs. En effet, ce sont ces corvées effectuées parfois pendant des mois entiers de façon ininterrompue qui les poussent aux réponses indisciplinées, aux négligences et aux manquements dans le service : « je suis persuadé que le capitaine verra se réduire le nombre des hommes punis de prison, quand les circonstances lui permettront de réduire les corvées ». Les officiers remarquent en revanche qu'ils aiment beaucoup l'exercice car il ne se produit jamais de pareils effets pendant ce dernier⁵⁷⁷.

soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁷³ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 121.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 174.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 469.

⁵⁷⁶ ANOM - DAHO XVI 10 : Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁷⁷ *Ibid.*

En réalité, les tirailleurs sont punis pour des motifs très semblables à ceux des européens ; certains peuvent aussi faire preuve de négligences dans le service comme le tirailleur sénégalais Samba Chian qui reçoit trente jours de prison pour « négligence de la surveillance des porteurs pendant la nuit », ou bien comme le sergent Shérif - Mama de la 2^e compagnie de tirailleur haoussa qui reçoit la même peine pour « négligence persistante dans son service, faisant partie de l'escorte de la mission Decoeur et pour avoir frappé violemment à l'occasion du service un de ses collègues, ce qui a décidé le commandant Decoeur à le renvoyer de sa mission ⁵⁷⁸ ». Parfois ils sont aussi indisciplinés et peuvent entrer en confrontation avec leurs chefs comme le tirailleur de 2^e classe Odcho puni de trente jours de prison pour : « indiscipline habituelle et en dernier lieu à Cotopa étant puni de prison, avoir refusé d'aller au peloton des punis, et avoir forcé le lieutenant commandant le détachement à intervenir pour le faire obéir ». Enfin ils peuvent aussi bien être insolents comme le caporal Amady-Samba de la 4^e compagnie de tirailleurs sénégalais car ce dernier, « ayant reçu l'ordre d'un sergent indigène de faire taire des tirailleurs qui faisaient du bruit après l'extinction des feux, a insulté ce sous-officier et excité les tirailleurs à continuer le bruit ⁵⁷⁹ ».

De la même façon, des peines plus longues sont généralement données pour les cas de vols, maraudages, bagarres et absences illégales. Ainsi, le clairon Mamadou-Kamara de la 4^e compagnie de tirailleur sénégalais, reçoit soixante jours de prison pour le motif suivant : « A la faveur de l'obscurité s'est introduit dans le logement d'un officier et y a pris une caisse qu'il a jeté dans la brousse en se voyant surpris ». Par ailleurs les conducteurs africains des colonnes semblent être intégrés à ce système judiciaire bien qu'ils ne soient pas soldats mais plutôt considérés comme des auxiliaires de la conquête ; ainsi, les conducteurs sénégalais Baba-Si, Commonaë, Boubâkar et Amady reçoivent la même peine pour : « avoir provoqué, avec des ouvriers sénégalais, une rixe qui a nécessité l'intervention du capitaine, puis l'envoi d'une patrouille pour assurer la sécurité publique ⁵⁸⁰ ».

Comme ceux que nous venons de citer, les militaires africains dont les condamnations ne dépassent pas deux ans de prison sont autorisés par le gouvernement à être maintenus dans la colonie. Au contraire ceux qui sont condamnés à des peines plus longues sont normalement envoyés en France le temps qu'elles soient purgées puis réintègrent ensuite leurs compagnies respectives ⁵⁸¹. Cependant, il semble que dans la conquête du Dahomey, les condamnés militaires africains (au début seulement les tirailleurs sénégalais puis finalement aussi les tirailleurs

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ *Ibid.*

⁵⁸¹ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs...*, *op. cit.*, p. 143.

haoussa), soient plutôt envoyés dans la colonie du Sénégal. Ce choix s'explique par deux raisons différentes : premièrement on constate un taux de mortalité généralement élevé chez les tirailleurs envoyés purger leur peine en France ⁵⁸² et deuxièmement les locaux pénitentiaires spéciaux font défaut dans la colonie du Dahomey. Ainsi, les militaires africains condamnés pour plus de deux ans sont envoyés, soit à la Prison de Dakar, soit à celle de Saint-Louis pour purger leurs peines d'emprisonnement ⁵⁸³. Le tirailleur de 2e classe au Régiment de tirailleur sénégalais nommé Moriba-Bakavoko alors condamné à cinq ans de travaux publics pour avoir outragé par gestes un supérieur à l'occasion du service, est donc dirigé sur le Sénégal par paquebot, tout comme le tirailleur sénégalais de 2e classe Demba-Seck condamné à la peine de trois ans d'emprisonnement pour « désertion avec emport d'effets ⁵⁸⁴ ».

Concernant les « casses de grade » des sous-officiers, les conseils de guerre respectent la volonté de Faidherbe, à savoir que les militaires africains comme européens sont pareillement dégradés dans la colonie ⁵⁸⁵. Ainsi, le caporal Indé de la 3e compagnie de Haoussa est remis soldat de 2e classe pour : « s'être enivré étant de service, et avoir commis un abus d'autorité envers un soldat indigène ». Cette condamnation nous montre par ailleurs que les officiers sont soucieux de préserver les soldats africains des injustices, au même titre que les soldats européens. On note que ces rétrogradations ont comme but principal de ne pas laisser certains compromettre la dignité du grade, c'est pourquoi le sergent indigène Bakary Garba de la 2e compagnie de Haoussa est remis caporal pour : « avoir emprunté à plusieurs de ses subordonnés de l'argent qu'il n'a pas rendu ». Des motifs de punitions révèlent parfois les problèmes liés au règlement du corps expéditionnaire et notamment celui de la présence des femmes des tirailleurs : ainsi, le caporal Ally de la 1ere compagnie de tirailleurs haoussa est remis soldat de 2e classe pour : « avoir malgré les injonctions du Chef de détachement, et sous prétexte qu'il ne voulait pas quitter ses femmes, refusé de suivre le détachement dont il faisait partie ». A ces indisciplines et ces désobéissances s'ajoutent parfois des motifs assez surprenants montrant le comportement totalement contre productif de certains soldats ; par exemple le sergent Lawani-Faladé de la 4e compagnie de Haoussa est remis caporal pour le motif suivant : « étant chef de corvée, avoir pénétré avec quatre de ses hommes dans une prison du roi d'Abomey, et y avoir délivré des prisonniers malgré les observations du gardien ». Dans le même registre on peut citer le caporal Sanessi de la 1ere compagnie de tirailleurs sénégalais puni de la « casse de son grade » pour le motif suivant : « étant chef de patrouille, pendant la nuit, n'avoir pas arrêté, selon la consigne

⁵⁸² *Ibid.*

⁵⁸³ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁸⁴ *Ibid.*

⁵⁸⁵ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs...*, *op. cit.*, p. 143.

qu'il avait reçue, des dahoméens rencontrés dans la brousse ». Ces exemples de punitions prouvent bien la mauvaise volonté systématique de certains à exécuter les ordres donnés par les sous-officiers et officiers européens⁵⁸⁶.

3 – Les activités physiques, intellectuelles et religieuses des soldats

Festivités et loisirs

Pour compléter la fresque qui illustre le quotidien des soldats en dehors des combats, il faut ajouter aux comportements déjà cités, les diverses activités et loisirs auxquels ils aiment se consacrer dans leur temps libre. Si jusqu'ici les pratiques que nous avons déjà présentées ne laissent entrevoir que la face assez sombre de leur quotidien, il ne faut pas oublier de considérer les quelques réjouissances et plaisirs qui en font aussi partie, autrement on ne se figure pas une assez juste image de l'ambiance qui existe au sein des troupes. En effet, en dehors des préoccupations, des anxiétés et des traumatismes qui sont tout autant de conséquences de la guerre, les soldats se laissent aussi aller aux distractions, aux amusements ainsi qu'aux différentes festivités destinées à célébrer des événements heureux. Le militaire tient toujours à conserver un certain nombre de traditions dont le but consiste la plupart du temps à se remémorer les illustres victoires de son régiment ou les moments qui ont marqués l'histoire de son pays.

Ainsi, les officiers organisent au début de la première campagne une retraite aux flambeaux le 22 septembre 1892 pour fêter le centenaire de la proclamation de la République française⁵⁸⁷. D'ailleurs il est intéressant de constater que cette date est encore considérée en tant que fête nationale alors que selon la loi Raspail du 6 juillet 1880, le jour officiel de la fête nationale est le 14 juillet. Néanmoins, le 22 septembre est largement célébré dans les troupes coloniales puisque pour l'occasion des coups de canons et les salves réglementaires sont exécutés tandis que la canonnière l'*Opale* lance des fusés et allume des feux de Bengale⁵⁸⁸. De plus, on

⁵⁸⁶ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁵⁸⁷ Archives du musée du Quai Branly. Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna. p.134.

⁵⁸⁸ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

accorde aux soldats une distribution extraordinaire de vivres, les rations de tafia et de vin sont doublées et même les porteurs reçoivent de l'administration un supplément de riz et de la viande⁵⁸⁹. Enfin c'est une retraite aux flambeaux qui est accompagnée de musique par les clairons de toutes les unités, africaines et européennes, auxquelles se joignent les fifres et les tambours de la Légion :

Fête nationale, revue des troupes, champagne chez le colonel après dîner, écrit M. d'Albéca. Les clairons, les tambours et fifres de la légion, conduits par le caporal tambour-major (qui avait sa canne), jouent des airs variés, la Retraite de Crimée, le Père la Victoire, la Charge et la Marche : Tiens, voilà du boudin ! voilà du boudin ! L'Opale tire des salves d'artillerie et lance des projections électriques sous un beau ciel étoilé. Les fusées lumineuses effrayent les lucioles et les chauves-souris⁵⁹⁰.

L'auteur témoin de cet événement semble vivre avec intensité ce moment, chacun se réjouit le temps d'une soirée tandis qu'ils s'apprêtent à se confronter aux plus grandes difficultés de la campagne. En effet, à partir du 2 octobre 1892 les engagements avec les Dahoméens sont quotidiens. La période de la conquête coïncide aussi avec la fête officielle des troupes de marine qui est célébrée le 31 août en souvenir de la bataille de Bazeilles ; c'est en effet durant cette bataille de la guerre franco-prussienne de 1870 que les régiments d'infanterie et d'artillerie de marine vécurent leur plus grand jour de gloire⁵⁹¹.

Hormis ces festivités qui restent tout de même exceptionnelles, les soldats s'adonnent chaque jour à des activités plus simples qui ont surtout pour but de tromper l'ennui. Parmi ces quelques occupations on en compte une qui semble être la plus indispensable aux yeux des soldats européens envoyés outre-mer : il s'agit de la lecture des correspondances écrites et des journaux de presse. En effet ce loisir leur permet d'assouvir un besoin constant de rester en contact avec d'abord leurs familles et leurs proches, mais aussi avec les mouvements d'idées ainsi que la grande actualité de la métropole⁵⁹². De cette façon les soldats essayent de conserver une certaine activité intellectuelle et peuvent aussi recevoir pour cela des livres de la métropole. Les officiers ont conscience de l'importance que représente ces activités pour le moral des soldats et en particulier pour les blessés, c'est pourquoi les médecins apprécient notamment les dons de l'association des Dames de France à qui ils peuvent demander que soit envoyés des livres ou des jeux dans la colonie. Pendant la deuxième campagne le médecin Danjou envoie donc une lettre à Paris à une certaine Madame Faure, présidente de la commission des *Bibliothèques de*

⁵⁸⁹ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 120.

⁵⁹¹ Eugène-Jean Duval, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 37.

⁵⁹² Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 107.

l'Association des Dames françaises car il se soucie d'égayer un peu le quotidien des malades de la Légion Etrangère au Dahomey ⁵⁹³. Néanmoins, on peut douter que l'efficacité de ce genre de service puisse s'étendre sur un trop large rayon ; en effet, il ne semble pas que l'ensemble des soldats ait accès à ce genre de divertissement si l'on en croit ce que nous dit François Michel dans sa correspondance où il note : « Pas de livres à lire, pas beaucoup de journaux » et à un autre endroit : « il n'y a absolument aucune distraction ⁵⁹⁴ ». Il est pourtant officier ce qui suppose qu'il doit être plutôt privilégié par rapport aux soldats du rang pour recevoir ce genre de colis, ainsi on imagine ce qu'il en est pour ces derniers.

Les soldats sont donc évidemment très attachés à la possibilité de garder un contact avec leurs familles et leurs proches ce que le service des Postes et des télégraphes mis en place dans la colonie leur permet de faire. A ce sujet il est d'ailleurs intéressant de constater que la transmission des correspondances destinées au corps expéditionnaire français du Dahomey est, à l'instar du service télégraphique, en partie dépendant du réseau anglais qui est plus développé que celui des français. Ainsi, durant la conquête, le directeur des Postes et des télégraphes utilise en partie la voie de Liverpool et des paquebots anglais. Le courrier français est alors divisé en deux parties égales, transporté d'un côté par des paquebots subventionnés français de la côte occidentale d'Afrique qui partent le 10 de chaque mois de Bordeaux et de Marseille alternativement et de l'autre côté par ceux qui partent vers le 25 du mois avec la voie de Liverpool ; dans le dernier cas les sacs de courriers sont déposés à Lagos dans la colonie anglaise puis acheminés jusqu'au Dahomey ⁵⁹⁵.

La presse elle-même est présente au sein du corps expéditionnaire en la personne de M. Abel Tinayre, reporter du *Monde illustré* ⁵⁹⁶ qui rapporte de la colonie des dessins de la conquête. Pendant que les hommes installent le campement on peut l'apercevoir par exemple : « assis sous un baobab, [qui] dessine consciencieusement le passage du fleuve ⁵⁹⁷ ». C'est une activité qui est nécessaire car il faut répondre à la forte demande de l'opinion publique en métropole qui aime s'informer sur les péripéties des troupes coloniales par le biais des illustrations de la conquête. Cet intérêt s'illustre aussi au moment de la lecture des quelques notes circulaires envoyées pendant la deuxième campagne aux différentes troupes ; on peut en effet trouver ce genre de

⁵⁹³ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁵⁹⁴ François Michel, *La campagne du Dahomey, 1893-1894...*, *op. cit.*, p. 86.

⁵⁹⁵ ANOM - DAHO V 9. Correspondance (1893). Envoi de troupes, d'armement et d'équipement ; personnel militaire.

⁵⁹⁶ Hebdomadaire d'actualité français qui alterne textes et illustrations une page sur deux, proposant des gravures pleines pages voire double pages. Le *Monde illustré* est un concurrent direct de l'*Illustration*.

⁵⁹⁷ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 151.

requête : « Prière de vouloir bien faire connaître d'urgence s'il se trouve dans les compagnies du bataillon d'Afrique, un sous-officier, caporal ou soldat, lithographe de profession ⁵⁹⁸, ou tout au moins connaissant le maniement de la presse d'autographie et du miméographe ⁵⁹⁹. »

L'autre principale ressource pour combattre l'ennui consiste à conserver une activité physique comme la chasse et la pêche qui permettent également d'améliorer le régime alimentaire quotidien des soldats et de varier les menus habituels du ravitaillement ⁶⁰⁰. Nous avons déjà traité en partie ce sujet mais il est important de le prendre en compte ici en tant que loisir. La pêche à la dynamite semble être notamment une pratique courante durant la conquête ⁶⁰¹: « Grâce aux cartouches de dynamite que le génie lance dans le cours d'eau, nous mangeons chaque jour de délicieuses carpes et des brochets ⁶⁰². » C'est finalement grâce à toutes ces occupations diverses que se maintient tant bien que mal le moral des soldats. Dans cette même optique on note que ces derniers se réjouissent aussi de la compagnie d'un chien qui les suit dans leur marche depuis le début ; considéré comme « l'ami de la colonne » et traité comme une véritable mascotte, ils sont cependant attristés d'apprendre sa disparition un matin : « Un magnifique chien, aimé, gâté et choyé par tous nos spahis, a été happé pendant la nuit par un caïman. Pernod, le fidèle compagnon de l'escadron sénégalais, s'était faufilé sur le bateau à Dakar, [...] ⁶⁰³. » Nous pouvons dès lors affirmer que ces hommes se préoccupent de préserver une vie sociale et de perpétuer des gestes ainsi que des sentiments qui puissent les divertir de la guerre. Ainsi, nous sommes en droit de nous demander ce qu'il en est de la question religieuse et de son importance dans la vie quotidienne des soldats.

⁵⁹⁸ La lithographie, apparue au début du XIXe siècle, est une technique d'impression qui permet la création et la reproduction à de multiples exemplaires d'un tracé exécuté à l'encre ou au crayon sur une pierre calcaire. Elle est employée pour illustrer les romans, les pièces de théâtre ou autres ouvrages ainsi que pour l'impression d'affiches.

⁵⁹⁹ L'autographie est un procédé directement issu de la lithographie tandis que le miméographe (ou machine miméographique) est une presse à imprimer à bas coût qui ne permet qu'un nombre de tirages limités. ANOM - DAHO II 3. Correspondance, notes, articles de presse relatifs au Dahomey.

⁶⁰⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 107.

⁶⁰¹ François Michel, *La campagne du Dahomey, 1893-1894...*, *op. cit.*, p. 84.

⁶⁰² SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Souvenirs de campagne au Dahomey 1892-1893. Commandant Henry Caeffy, officier de la légion d'honneur.

⁶⁰³ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 158.

Pratiques religieuses

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la présence de l'aumônier de la marine l'abbé Vathelet (1843-1893) pendant la campagne de 1892 est un premier indice qui prouve l'existence d'une vie religieuse au sein du corps expéditionnaire. Ce dernier possède déjà au départ des troupes la croix d'officier de la Légion d'honneur, la médaille du Tonkin et la médaille de Madagascar ⁶⁰⁴. En effet, des aumôniers suivent les expéditions coloniales et les armées européennes en général au XIXe siècle et parfois certains d'entre eux se distinguent comme l'abbé Gibert au Tonkin dont l'attitude lui vaut également d'être décoré : « en aidant à ramener les blessés, et en enterrant et bénissant les morts, catholiques, musulmans ou bouddhistes, sans acception de religion ⁶⁰⁵ ». Pourtant il semble que la présence d'un aumônier dans le corps expéditionnaire du Dahomey ne soit pas aussi évidente que cela puisque les petites colonnes (ici 2200 hommes) ne peuvent généralement guère compter sur eux. Les aumôniers sont effectivement peu nombreux et donc très souvent en sous-nombre par rapport à la masse des combattants ; ainsi, les plus grands corps expéditionnaires comme celui de Madagascar en 1894-1895 (composé de 15 000 militaires et 7000 convoyeurs) n'en compte que onze tandis que seulement quatre d'entre eux sont affectés en 1911 auprès du corps expéditionnaire du Maroc (23 000 hommes) ⁶⁰⁶. On sait aussi qu'il est fréquent de voir des combattants « indigènes » se faire accompagner, en particulier dans les expéditions coloniales britanniques, par des religieux musulmans ou hindouistes qui assurent leurs besoins spirituels ⁶⁰⁷. Quoi qu'il en soit, ces religieux ont un rôle à tenir et répondent à une certaine attente de la part des soldats.

Dans l'expédition au Dahomey, les pratiques religieuses n'ont assurément pas la même importance chez les soldats européens et chez les soldats africains. Pour les premiers il faut d'abord connaître l'état du sentiment religieux en France au moment de la conquête ; sachant que l'État et les Églises ne sont pas séparés avant 1905, on suppose donc que l'armée française est encore religieuse. Cependant cette généralité peut être nuancée si l'on considère le sentiment religieux dans l'armée française de la IIIe République comme découlant de deux tendances contradictoires. En effet : « L'armée française d'Afrique des années 1840, largement héritière de la Révolution et de l'Empire, est plutôt irréligieuse, tandis que celle des années 1860 est marquée par le renouveau catholique et la tendance à la bigoterie du Second Empire ⁶⁰⁸ ». Ainsi, le sentiment religieux n'est pas toujours profond ni unanime en fonction des époques et des

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 32.

⁶⁰⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 119.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 120.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 261.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 120.

individus ; on peut alors imaginer qu'il y a dans les troupes au Dahomey un sentiment d'anticlérisme qui encourage l'irréligion mais que les officiers, tenant d'une éducation plus bourgeoise, tentent de combattre.

Malgré tout, la présence de l'aumônier est toujours souhaitée et son aide est acceptée avec reconnaissance par les soldats ; il apporte un soutien moral par le réconfort dans les souffrances, et l'assurance d'une mort chrétienne « en dehors de tout discours moralisateur peu compatible avec la vie qu'ils mènent ⁶⁰⁹ ». Ses actions concrètes se résument d'abord par dire la messe comme le fait l'abbé Vathelet à l'église paroissiale d'Oran avant le départ des légionnaires pour la conquête. Ainsi, pour eux la campagne militaire s'ouvre par cet office et l'aumônier dépasse même à ce moment ce simple rôle puisqu'il s'élève aussi en tant que défenseur de la cause : « La messe terminée, l'abbé Vathelet prononce une chaude allocution pleine de feu et de patriotisme. Les cœurs battent la générale sous les uniformes ; instinctivement on porte la main à son sabre pour saluer d'un hurrah solennel le brave aumônier Vathelet ⁶¹⁰. » D'autres messes sont aussi célébrées pendant la campagne notamment à l'occasion des enterrements de soldats ; pour de tels événements un autel est dressé et l'abbé récite des prières avant que le corps en question « cousu dans une couverture et entouré de branches de palmier » ne soit enterré sur les lieux du combat ⁶¹¹. Son autre principale mission consiste à intervenir auprès des malades et des mourants en leur donnant les « suprêmes consolations » ou bien en prévenant par lettres les Pères des Missions de Porto-Novo de le faire à sa place dans les cas où les mourants sont rapatriés vers l'hôpital ⁶¹². Enfin, il baptise beaucoup de porteurs toffanis pendant la conquête mais aussi des tirailleurs ⁶¹³ même si normalement le prosélytisme chrétien auprès de ces derniers est découragé au sein des colonnes ⁶¹⁴.

En effet, l'exercice des religions est libre pour tous les soldats au sein de l'armée coloniale ; sous le Second Empire les recrues africaines musulmanes, au moment de leur engagement, prêtent d'ailleurs serment de fidélité à l'Empereur sur le Coran quand les soldats européens le font sur la Bible ⁶¹⁵. Cette tolérance religieuse n'est pas contestée puisque c'est une des conditions qui font que ces tirailleurs acceptent de partir en expédition aussi loin de chez eux. Par conséquent cela signifie que les traditions et les interdits alimentaires sont respectés par les tirailleurs musulmans d'autant plus que ce sont leurs femmes qui préparent les repas ou bien, ils

⁶⁰⁹ *Ibid.*

⁶¹⁰ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 32.

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 141.

⁶¹² *Ibid.*, p. 123-124.

⁶¹³ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 188.

⁶¹⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 143.

⁶¹⁵ Guy Thilmans, Pierre Rosière, *Les tirailleurs...*, *op. cit.*, p. 26.

se nourrissent eux-mêmes s'ils sont célibataires ⁶¹⁶. Cela n'interfère donc pas avec les repas des soldats européens à l'exception peut-être des cas où il s'agit de viande fraîche et où, comme cela se fait chez les spahis sénégalais, le boucher de l'escadron Samba-Nor tue les bêtes « à la mode musulmane ⁶¹⁷ ». Il y a aussi dans les auxiliaires de la colonne de 1892 un certain nombre de musulmans dont soixante-dix d'entre eux viennent de la région d'Abéokouta (bien plus au nord du royaume du Dahomey), pour accompagner la colonne en qualité d'éclaireurs ⁶¹⁸.

Quant à l'abbé Vathelet, celui-ci rentre en France après la première campagne avec le général Dodds, il est fait officier de la Légion d'honneur le 14 décembre 1892 mais il décède peu après, le 28 février 1893, ce qui ne lui permet pas d'écrire ses propres mémoires de la conquête ⁶¹⁹. Dans l'article du journal *La Presse* daté du 23 mai 1893, un article élogieux lui est destiné dans la rubrique intitulée *Les hommes du jour* et dans lequel on peut lire que l'abbé Vathelet, âgé de presque cinquante ans au moment de la conquête, était un homme « Grand, fort, robuste », qui « a supporté assez facilement les fatigues de la guerre et a été à l'abri des dangers du climat d'Afrique ». Considéré comme « bon, complaisant et serviable, il était l'ami des soldats qui luttaient pour la France sous le soleil de feu de la côte des Esclaves ⁶²⁰ ». Ainsi, le dévouement de cet aumônier semble avoir marqué les esprits et laisse penser que peut-être sa présence a aidé les soldats à garder le moral au milieu des réalités de la guerre.

Ainsi, nous avons présentés différentes activités et pratiques du quotidien des soldats qui cependant n'ont de répercussions que sur leur propre mode de vie autant au sein du corps expéditionnaire en 1892 que dans les colonnes volantes en 1893-1894 ; aussi nous avons tentés de comprendre les causes et les conséquences de ces comportements. Cela nous amène à considérer cette fois-ci les comportements qui ont inévitablement des répercussions sur ceux qui vivent en dehors de la colonne et donc sur les populations locales du Dahomey. En effet, il convient de se pencher sur les relations entre le corps expéditionnaire et les civils du pays, à la fois les porteurs, les prisonniers, ceux qui se soumettent, ceux qui se soulèvent, mais aussi toutes ces femmes qui ont croisés la marche des soldats.

⁶¹⁶ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 143.

⁶¹⁷ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 111.

⁶¹⁸ Archives du musée du Quai Branly. Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

⁶¹⁹ ANOM - DAHO V 10. Rapports, journaux de marche (1893 - 1896).

⁶²⁰ *La Presse*, 23 mai 1893, n° 367, Paris, [Gallica, date de mise en ligne : 03 avril 2008].

Chapitre VI – Le corps expéditionnaire et les habitants du Dahomey

Dans la conquête d'un territoire bien précis comme le royaume du Dahomey, certes les troupes coloniales sont avant tout confrontées à une armée adverse, mais elles entrent aussi en contact avec les populations civiles vivant sur ce territoire. Ces dernières sont d'ailleurs très souvent les premières victimes de la guerre c'est pourquoi il est intéressant de présenter les relations qu'elles entretiennent avec le corps expéditionnaire du Dahomey et ce qu'elles signifient pour le quotidien des soldats. On peut observer la façon dont se traduisent ces rapports aussi bien dans le cadre de la campagne de 1892 que dans celle de 1893-1894. Ainsi, durant toute la conquête les troupes coloniales cherchent à établir une collaboration avec les habitants en utilisant leur force de travail et en récoltant des renseignements en tout genre qui puissent leur permettre d'atteindre leur objectif final à savoir : la capture du roi Béhanzin. Cependant le but recherché est difficilement atteignable car la collaboration est loin d'être unanime chez les habitants du royaume aussi bien dans la première campagne que dans la deuxième où d'ailleurs les Français mènent une politique de première « pacification » ce qui apporte encore un nouveau genre de relation.

1 – Les conditions de vie des porteurs au sein de la colonne

Un recrutement difficile

Les premiers habitants qui se trouvent en contact avec les soldats sont les porteurs réquisitionnés en tant qu'auxiliaires de la conquête. Le cas de ces hommes et de ces femmes qui suivent les colonnes est très intéressant puisque ces derniers influencent beaucoup la vie quotidienne des soldats en cohabitant avec eux, en portant leurs bagages, leurs vivres ainsi que leur matériel ; ce sont aussi eux qui assurent les convois de ravitaillement et les ambulances. Nous avons déjà présenté leur organisation et leur rôle au sein de la colonne mais nous n'avons pas encore établi les problématiques que soulèvent cette cohabitation. Rappelons seulement que les porteurs, tout comme les guides, les interprètes et les espions de reconnaissance, sont

principalement recrutés chez les toffanis (sujets du roi Toffa 1er), mais aussi progressivement chez toutes les différentes populations que croise le corps expéditionnaire français. Ainsi, leurs rapports établissent un nouveau cadre de domination au sein de la conquête bien que n'étant pas ennemis mais bien alliés face à l'armée dahoméenne.

Le recrutement des porteurs est un problème constant pour l'état-major qui trouve difficilement des volontaires ce qui l'oblige à utiliser des méthodes très impopulaires et contestées jusque dans le rang des officiers. Au départ de la première campagne le roi Toffa 1er réussit à fournir le nombre nécessaire de porteurs demandé par l'état-major français mais non sans peine, un officier de la colonne décrit les conditions dans lesquelles se déroule ces recrutements : « Les Laris recruteurs ont été plus d'une fois bousculés et reçus à coups de bâtons et de fusils. Alors Toffa indigène faisait cerner le village pendant la nuit, coupait quelques têtes et mettait le feu aux quatre coins ⁶²¹. » En effet, d'une part les toffanis refusent le travail ingrat qui leur est imposé mais d'autre part ils sont aussi effrayés par l'idée de se confronter à l'armée dahoméenne dont ils connaissent la puissance. Puis, au fur et à mesure de la marche, l'effectif des porteurs réquisitionnés s'épuise en raison des maladies, des blessures et des nombreuses désertions, les Français sollicitent donc sans cesse le roi de Porto-Novo pour qu'il constitue de nouveaux renforts mais ces recrutements violents saignent littéralement son royaume tandis que les efforts ne comblent jamais les vides. La désertion est effectivement le principal problème, les porteurs s'enfuient à la moindre occasion et doivent être constamment encadrés et surveillés : « Ceux-ci filaient dans la brousse quand les tirailleurs leur barraient la route du fleuve, et inversement ⁶²². » D'autant plus que la plupart d'entre eux s'en vont avec leurs chargements, en particulier ceux qui se chargent des convois de ravitaillements, aussi bien par voie terrestre que par voie fluviale : « Elle [la colonne] recourut ensuite, sans plus de bonheur, aux piroguiers indigènes ; mais ceux-ci disparaissaient souvent avec leur chargement ⁶²³. » Et s'ils ne partent pas avec, ils les abandonnent tout simplement au milieu des chemins ; ce dernier cas s'observe généralement lorsque les porteurs prennent la fuite par crainte de l'armée dahoméenne. En effet, Béhanzin attaque et harcèle les convois pour créer le désordre dans le réseau des communications entre les postes français. Le jour où il attaque le convoi qui relie le poste d'Adégon et celui de Koussoukpa : « Plus de six cents toffanis effrayés jetèrent caisses, sacs et paniers pour s'enfuir, et l'escorte des deux compagnies eut bien du mal à les rallier ⁶²⁴. » Ainsi, contre ces désertions le commandement tente de trouver des moyens de dissuasion, tandis que Toffa 1er de son côté

⁶²¹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

⁶²² Luc Garcia, *op. cit.*, p. 189.

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ *Ibid.*, p. 199.

n'hésite pas à adopter des méthodes radicales : « Recensement, appels et contre-appels, suivis de quelques exécutions sommaires, inspirèrent aux uns et aux autres une crainte dissuasive, ravivée par le voisinage des redoutables guerriers ⁶²⁵. » Les efforts produits par l'un ou l'autre ne sont donc jamais suffisants pour faire rester les porteurs au service du corps expéditionnaire qui connaît régulièrement des problèmes de transport du matériel et de ravitaillement.

L'état-major prend conscience de la mauvaise organisation évidente de ce système de convoi et admet qu'il doit être modifié, c'est pourquoi il remet en cause notamment le système de rémunération des porteurs : « les hommes qui supportent de grandes fatigues devraient être payés au jour le jour. Ne recevant rien, ils ne songent qu'à s'enfuir et y réussissent très souvent, vu la nature du pays ⁶²⁶. » En effet, on se souvient que c'est le roi Toffa 1er qui touche les salaires des toffanis et que ces derniers ne peuvent les réclamer qu'une fois la conquête terminée ; en réalité on sait qu'ils ne touchent pas un sou. Petit à petit, ce mode de recrutement est donc abandonné car les nombreux abus le rendent bien trop impopulaire et donc inefficace ; le commandement ne peut que faire appel aux engagements volontaires ⁶²⁷. Pendant la deuxième campagne les appels sont donc lancés à d'autres populations et principalement aux Nagos qui se réfugient autour des postes comme à celui de Goho où les officiers « en recrutèrent cinq cents pour renforcer les voitures et les mulets ⁶²⁸ ». Ils reçoivent cette fois-ci un salaire avant le recrutement ainsi que des habits et surtout l'assurance qu'ils ne soient pas envoyés au danger et donc qu'ils ne puissent croiser des soldats dahoméens ; en effet cette crainte de l'armée royale « décourageait toutes les bonnes volontés ⁶²⁹ », d'autant plus que les Nagos sont pour la plupart d'anciens esclaves de Béhanzin et se mettent sous la protection des Français pour justement se libérer de son joug.

Pour autant, tous les habitants n'acceptent pas ce travail de porteur au sein des colonnes car ils ne voient en lui qu'une nouvelle servitude semblable à celle dont ils viennent de se libérer. Ainsi, malgré les nouvelles conditions les volontaires ne sont toujours pas assez nombreux tandis que les recruteurs sont confrontés une fois de plus à de nombreux refus et à des fuites. Dans ces conditions les Français n'ont d'autre choix que de recruter ceux et celles qui n'ont pas désertés. Les officiers assistent donc à des convois de femmes, de vieillards, d'enfants et d'estropiés faisant offices de porteurs bien que parfois incapables de porter leurs charges ⁶³⁰. François Michel commente un de ces événements auquel il assiste en tant qu'organisateur de convois :

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 189.

⁶²⁶ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁶²⁷ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 217.

⁶²⁸ *Ibid.*

⁶²⁹ *Ibid.*

⁶³⁰ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

Il me faut ainsi cent vingt à cent vingt-cinq porteuses. Elles arrivent peu à peu, on a cependant cerné les villages dès quatre heures du matin, mais tout le monde s'est sauvé dans la brousse. Les tirailleurs (soldats noirs) pénètrent dans les cases et ramènent des estropiés, des femmes avec des mioches d'un mois qu'elles portent dans le dos⁶³¹.

Finalement au cours de la deuxième campagne et en ce qui concerne les reconnaissances, il arrive très souvent que ces difficultés obligent les soldats européens à marcher avec leur sac sur le dos contrairement à l'habitude généralement suivie dans les conquêtes coloniales⁶³². Les soldats africains des troupes françaises, quant à eux n'y voient aucune différence puisqu'il faut rappeler qu'aucun porteur n'est jamais mis à leur disposition pour les soulager de leur paquetage.

La violence des punitions

Une fois les habitants intégrés à la colonne en tant que porteurs ils doivent se soumettre au règlement et aux ordres des officiers ce que beaucoup d'entre eux refusent de faire. Il convient donc de présenter les méthodes qui sont adoptées pour les punir et si ces punitions diffèrent de celles que connaissent les soldats. En effet, la violence est bien plus souvent utilisée pour rappeler à l'ordre ces auxiliaires d'autant plus que les officiers ne peuvent recourir aux peines d'emprisonnements à cause du manque de places dans les établissements pénitentiaires de la colonie. La violence est donc considérée par les officiers comme nécessaire en particulier lorsque leur désobéissance met en danger la vie des soldats lors des attaques des Dahoméens :

Les brancardiers, morts de peur, se couchèrent et refusèrent de combattre, même sous la contrainte. (Les médecins, revolvers au poing, et les infirmiers, à coups de bâton, tentèrent en vain d'éveiller leur courage : la peur des amazones était la plus forte. Mais quel scandaleux procédé⁶³³!)

On voit à travers cet extrait que les porteurs qui comme ici ont pour mission de transporter les malades ou les blessés, peuvent être aussi amenés à combattre lorsqu'ils se retrouvent au coeur de la mêlée ; ils dépassent dans ce cas précis leur simple mission de porteur. Par ailleurs, le commentaire qui témoigne de la scène montre que certains officiers condamnent

⁶³¹ François Michel, *La campagne du Dahomey, 1893-1894...*, *op. cit.*, p. 53.

⁶³² SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁶³³ Luc Garcia, *op. cit.*, p. 185.

parfois ces recours à la violence et laisse à penser que ces méthodes punitives ne sont pas systématiques. Elle est pourtant aussi bien utilisée pour punir les très nombreux cas de vols dont ils sont les auteurs ; on peut le constater lorsque ce toffani tente de voler du sucre dans les réserves : « Le sous-officier, qui dormait en gendarme, un œil fermé et l'autre au guet, le prend en flagrant délit. Le noir fut mené devant le lieutenant Menou, qui décida que cinquante coups de lanières lui seraient donnés sur les reins, comme châtiment ⁶³⁴. » Les officiers sont par conséquent très méfiants envers eux et savent bien pourquoi un certain nombre de produits disparaissent entre le départ et l'arrivée des convois de ravitaillement. En effet, une fois ces denrées arrivés, on remarque qu'il manque un pain, quelques tonneaux de vin sont aux trois quarts vides, les caisses de sucre sont en partie dessoudées et retrouvées à moitié pleines tout comme les caisses de biscuits. En raison de ces disparitions et de ces détériorations, certains examens constatent que seulement la moitié de ce qui est envoyé peut être réceptionnée à l'arrivée par la colonne ⁶³⁵. Ainsi, cette cohabitation entre les soldats et les porteurs se fait dans une ambiance de soupçons, loin d'être harmonieuse, mais que les premiers sont obligés d'accepter tant ils sont dépendants des seconds.

Néanmoins, ces pillages permettent aux porteurs de compléter leurs rations journalières plus que frugales que l'intendance française leur donne chaque jour. D'ailleurs lorsque ces maraudages ne sont pas commis au sein du corps expéditionnaire, ils le sont en dehors de celui-ci et majoritairement dans les cases-greniers et les magasins des villages rencontrés en chemin. Les officiers condamnent ces actes ; ils considèrent que les porteurs sont de bien plus grands pilleurs que les soldats et sont moins respectueux des ordres donnés à ce sujet. En 1892, lors de l'installation du bivouac du corps expéditionnaire près du village de Gbédé, un incendie se déclare et détruit plusieurs magasins contenant des réserves de maïs ; aussi, les officiers présents décident de les punir en conséquence :

Cet incident inattendu privait le convoi d'une ressource précieuse ; le maïs étant la nourriture préférée des porteurs. Mais, on n'y regarda pas d'aussi près ; et, considérant que depuis la matinée ces derniers étaient coupables de piller les magasins, malgré les ordres donnés, on décida qu'il ne serait pas fait de distributions aux porteurs des groupes, pendant les journées des 3 et 4 octobre puisqu'ils s'étaient pourvus de vivres aux dépens de l'habitant ⁶³⁶.

⁶³⁴ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 219.

⁶³⁵ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du chef de bataillon d'infanterie légère.

⁶³⁶ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

On constate que la masse des porteurs est difficilement contrôlable ; en effet, ils sont très nombreux et une grande majorité d'entre eux n'acceptent pas l'autorité qui leur est imposée ce qui pousse les officiers à utiliser régulièrement la violence. Tout ce qui manque cruellement aux soldats pendant la conquête se ressent d'autant plus chez les porteurs car ils ne sont jamais prioritaires pour les distributions ; ainsi la nourriture mais aussi l'eau sont des besoins de première nécessité qu'ils ne peuvent jamais pleinement satisfaire : « Tori avait préparé une réserve d'eau (300 litres environ), impossible d'en donner aux porteurs ⁶³⁷. » Dans ce cas-là, on comprend mieux pourquoi la désertion apparaît pour eux comme un moyen de survie ; pour les en dissuader, les hommes du corps expéditionnaire n'ont une fois de plus que la violence comme moyen de répression : « Les porteurs s'esquivent pendant le trajet, fuyant dans la brousse après avoir jeté leur charge. Les escortes sont obligées de tirer dessus ⁶³⁸. » La méfiance des militaires français à leur égard atteint son paroxysme quand un officier soupçonne le roi du Dahomey en personne de s'être déguisé et infiltré parmi les porteurs de la colonne ; cette anecdote est racontée par le général Dodds à la fin de la première conquête :

La corpulence de ce serviteur étonna un officier qui, « intrigué », après « une enquête très sérieuse » de trois jours, apprit que le porteur auquel il s'était adressé pendant la marche n'était autre que Béhanzin, venu pour se rendre compte par ses propres yeux de l'importance de nos forces et du but de nos opérations militaires ⁶³⁹.

Bien que cette hypothèse soit démentie plus tard, elle prouve néanmoins l'état défectueux des services de renseignements français durant la conquête mais aussi jusqu'où la psychose vis-à-vis de l'ennemi peut mener certains militaires.

⁶³⁷ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁶³⁸ *Ibid.*

⁶³⁹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 387.

2 – La communication à l'intérieur et à l'extérieur du corps expéditionnaire

Les interprètes et les guides au service des troupes coloniales

Dans une conquête militaire, les renseignements dépendent beaucoup de la qualité des modes de communication existant entre le corps expéditionnaire et les populations locales. Dans chaque entreprise coloniale, ce contact ne peut se faire que par l'intermédiaire d'interprètes recrutés à l'occasion ; aussi, les informations pratiques durant la marche sont fournies par des guides tandis que les informations de stratégies sont obtenues en interrogeant les prisonniers de l'armée adverse. Ces besoins sont aussi une réalité dans la conquête du Dahomey : à l'issue de la première campagne, le général Dodds affirme dans son rapport que la plus grosse difficulté rencontrée durant la conduite des opérations est due au « manque complet de renseignements sérieux ⁶⁴⁰ ». Il estime en effet que les renseignements recueillis au préalable à Porto-Novo sont « inexacts ou insuffisants » et que les cartes du pays « n'existent pas ou sont fausses ⁶⁴¹ ». On comprend donc que la force des armes ne suffit pas à une armée pour conquérir un territoire et cela se confirme dans chaque entreprise coloniale en Afrique subsaharienne. Ainsi, la communication avec les populations locales est une question qui préoccupe obligatoirement l'état-major des colonnes ; elle est nécessaire ne serait-ce que pour trouver des vivres, réquisitionner des hommes (des porteurs mais aussi des nouvelles recrues pour les régiments de tirailleurs), et pour se faire indiquer les itinéraires praticables auprès des guides ⁶⁴². En effet, comme le dit Cécile Van den Avenne dans son étude sociolinguistique du contact colonial : « les échanges oraux sont sans doute la modalité première de ce que l'on désigne par le terme de « rencontre coloniale ⁶⁴³ » ».

L'état-major français au Dahomey recrute donc plusieurs interprètes qui peuvent aussi faire office de guide et qui, pour la plupart d'entre-eux, sont formés chez les Pères Blancs de Porto-Novo. En effet les missionnaires s'occupent de l'éducation et de l'enseignement de quelques habitants qui apprennent la langue française. Une fois recrutés, les interprètes sont ensuite répartis parmi les unités d'armes du corps expéditionnaire. C'est le cas par exemple de Ahmed, affecté spécialement à la cavalerie en tant que guide et interprète ; un de ses officiers le

⁶⁴⁰ Jules Poirier, *Campagne du Dahomey. 1892-1894...*, *op. cit.*, p. 208.

⁶⁴¹ *Ibid.*

⁶⁴² Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes...*, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁴³ *Ibid.*

décrit comme « petit, laid, mal fait » mais dont les « yeux dénotaient une grande intelligence », ainsi « il avait appris le français et le parlait couramment ⁶⁴⁴ ».

Il faut noter que les interprètes comptent aussi dans leurs rangs des métis portugais (venant sûrement de Ouidah qui abrite un comptoir portugais). En effet, dans une lettre du 17 décembre 1893, le général Dodds propose d'accorder des médailles à plusieurs « indigènes civils » pour les récompenser de leur « dévouement à la cause française et les services qu'ils ont rendus en prenant part aux opérations de la colonne expéditionnaire du Dahomey ». Une médaille d'or 1ère classe est donc accordée à l'interprète principal Xavier Béraud ainsi qu'à l'interprète de 1ère classe Ignacio Da Chagas, tandis que le guide principal Adejanmo reçoit une médaille d'or 2e classe ⁶⁴⁵. On remarque aussi au cours de la deuxième campagne la présence d'un interprète nommé Feliciano qui accompagne une reconnaissance du bataillon d'infanterie légère d'Afrique ⁶⁴⁶. Ils sont donc choisis parmi les résidents « indigènes » instruits de la colonie, pour servir d'intermédiaire entre les Français et les Dahoméens, aussi bien les chefs, les notables, les prisonniers que le roi Béhanzin lui-même.

En ce qui concerne les prisonniers dahoméens, les interprètes ont beaucoup de mal à obtenir des informations de leur part tout au long de la conquête. En effet, quand ils sont capturés les armes à la main et envoyés par le colonel Dodds dans les postes de l'arrière pour qu'ils soient interrogés, ces derniers restent toujours fidèles à leur roi. L'officier de spahis Nuelito vient visiter une quinzaine d'entre-eux qu'il trouve « accroupis sur le sol, enchaînés deux à deux à une perche fichée en terre », il remarque que « leurs torses nus sont couverts de plaies et de cicatrices » et quand il demande à ceux qui sont présents : « Ont-ils parlé et donné des renseignements utiles ? », on lui répond : « Non, ils ne veulent rien dire et ne diront rien. Les Dahoméens ne parlent jamais lorsqu'ils sont prisonniers ⁶⁴⁷ ». On sait néanmoins qu'ils peuvent servir de guide ; ils sont recrutés par le commandement qui ne peut compter sur ceux déjà engagés par la colonne car ces derniers refusent de les mener au delà d'un certain point (Poguesssa), une fois de plus par crainte de l'armée de Béhanzin. Ainsi, il arrive qu'un prisonnier soit contraint de conduire les Français sur les routes qui mènent à la capitale en attendant de trouver une occasion de s'enfuir ; cela, les officiers en ont bien conscience. Le capitaine Crémieu-Foa est guidé par l'un d'eux : « Ce guide, enchaîné et gardé à vue par deux spahis, a des allures assez louches ; l'ordre est donné de lui brûler la cervelle à la moindre indécision et au premier demi-tour ⁶⁴⁸. »

⁶⁴⁴ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 166.

⁶⁴⁵ ANOM - DAHO XI 3. Décorations : médailles d'honneur (1893).

⁶⁴⁶ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁶⁴⁷ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 101.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 178.

Par ailleurs, dans sa correspondance, François Michel décrit une scène à laquelle il assiste pendant la deuxième campagne qu'il appelle « La punition de la chicotte ». En effet, on apprend que les prisonniers dahoméens sont livrés par les Français aux Nagos, anciens esclaves des Dahoméens qui se sont parfois regroupés autour des postes. Dans le cas présent, le prisonnier est rendu coupable d'avoir enlevé des femmes du pays ; en guise de punition il est donc attaché et frappé par les Nagos à coups de lanières de cuirs en forme de martinet :

J'entends les gémissements du Dahoméen qu'on a chicotté d'importance. [...] il a le dos affreux, la gangrène a pris à plusieurs endroits et ses soupirs retenus qui m'arrivent très distinctement parce qu'il couche dans la cour du colonel, sur le derrière de chez moi, m'empêchant en ce moment-ci d'avoir d'autres idées ⁶⁴⁹.

Cette scène montre la complexité des liens entre colonisateurs et colonisés dans la conquête du Dahomey qui ne se limite donc pas à un simple et unique rapport de domination des Européens sur les Africains. En effet, il faut dire que les Français savent tirer profit des anciennes rivalités qui sévissent entre les différentes populations locales, et des schémas de domination généralement préexistants.



Photographie de François Michel : « La punition de la chicotte ⁶⁵⁰ ».

⁶⁴⁹ François Michel, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁵⁰ *Ibid.*

Pour en finir avec la question des interprètes, il faut évoquer le dernier rôle important qu'ils tiennent pendant la conquête. Cette mission consiste à expliquer aux nouvelles recrues des régiments de tirailleurs haoussa, les conditions de leur engagement au sein de l'armée coloniale. En effet, les officiers se soucient de faire comprendre leur contrat aux engagés volontaires venant de « tout le territoire dahoméen annexé aux possessions de la République française ou placé sous le protectorat de la France ⁶⁵¹ ». Ainsi, les recrues haoussa sont, au même titre que les tirailleurs sénégalais, examinés au point de vue de l'aptitude militaire et soumis à une visite médicale. L'acte d'engagement est dressé par le commissaire aux revues en présence d'un capitaine, d'un interprète expliquant à la recrue les conditions de son engagement et de deux militaires « indigènes » qui lui servent de témoins. Les musulmans prêtent serment de fidélité sur le Coran et aussitôt après l'incorporation, les tirailleurs sont vaccinés ⁶⁵². En effet, il convient de se demander comment une armée aussi hétérogène de par l'origine de ses membres, peut-elle arriver à installer et à conserver un cadre de compréhension mutuelle et d'harmonie, celui-ci étant indispensable au bon déroulement d'une campagne militaire.

Le français et les langues véhiculaires : réalité des échanges oraux entre soldats

Très peu d'informations nous sont parvenues au sujet des pratiques langagières au sein de l'armée coloniale avant la Première Guerre mondiale ⁶⁵³. On sait néanmoins que les recrues sont enrôlées sans connaître le français puisqu'elles ont besoin d'un interprète pour traduire les clauses de leur contrat d'engagement. Il existe en revanche des chiffres postérieurs à la période qui nous concerne qui peuvent nous donner un ordre d'idée sur le degré d'instruction des tirailleurs recrutés à la fin du XIXe siècle. En effet : « d'après les rapports de recrutement, parmi la cohorte de 1936, 1,9 % (soit 592 tirailleurs sur 31 465) avait quelques compétences en français ⁶⁵⁴ ». Ainsi, il est certain que pour la conquête du Dahomey, les pourcentages doivent être encore plus faibles.

⁶⁵¹ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes...*, *op. cit.*, p. 75.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 81.

Les officiers prennent rapidement conscience du problème que représente ce manque de compréhension au sein des troupes coloniales, en particulier en ce qui concerne le commandement. C'est pourquoi en 1884, le sous-secrétaire d'Etat aux colonies envoie des instructions aux officiers présents dans les postes afin que ces derniers s'adonnent, pendant les périodes d'hivernage, à deux sortes d'activité qui dépassent la simple fonction de militaire : il s'agit de la recherche scientifique (sur le climat, le sol, les habitants) et de l'enseignement du français ⁶⁵⁵. Ainsi, à la veille de la conquête du Dahomey, une partie du programme quotidien des tirailleurs haoussa qui viennent d'être engagés est spécialement destinée à l'apprentissage de la langue ; celui-ci se fait à travers des cours théoriques dirigés par les officiers ou les sous-officiers. Pour comprendre en quoi consiste précisément cet enseignement, on peut se référer au rapport d'ensemble rédigé en 1891 suite à la deuxième inspection trimestrielle des compagnies de Haoussa. Cette inspection a pour conséquence les décisions suivantes : « Le capitaine fera faire pendant les heures chaudes et pendant $\frac{3}{4}$ d'heure à 1 heure chaque jour des théories dans les chambres sur les divers sujets qui complètent l'instruction du soldat. » Pendant ces cours théoriques, un sous-officier européen est chargé spécialement de faire un cours élémentaire de français (leur apprendre à parler) aux sergents et caporaux indigènes : « dont plusieurs sont beaucoup trop ignorants de cette langue ; bien entendu n'assisteront à ce cours que ceux qui en ont réellement besoin ⁶⁵⁶. » En effet, cet enseignement est tourné en priorité vers le sous-officier « *indigène* » puisque le fait de savoir parler français est normalement une condition nécessaire à l'obtention du grade de sous-officier qu'ils occupent pourtant déjà ; ainsi, il convient de rattraper ces lacunes ⁶⁵⁷.

Il faut rappeler qu'il y a aussi des nouvelles recrues au sein des tirailleurs sénégalais qui se regroupent dans les compagnies de « volontaires sénégalais » ; en effet, il ne semble pas que le niveau d'instruction soit plus élevé chez ces derniers si l'on en croit le commandant Henry Caeffy qui affirme qu'« on ne trouve pas un lettré chez eux ⁶⁵⁸ ». Mais il est plus étonnant de constater qu'il en est de même pour les gradés : « les sous-officiers au titre indigène savent à peine baragouiner quelques phrases françaises et signer leur nom ⁶⁵⁹. » On peut nuancer les propos du commandant qui ne sont en général pas très élogieux à l'égard des tirailleurs : « ces sénégalais sont si fainéants, si orgueilleux, si peu faits pour vous servir, que j'emporterai de cette

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 74.

⁶⁵⁶ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁶⁵⁷ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Souvenirs de campagne au Dahomey 1892-1893. Commandant Henry Caeffy, officier de la légion d'honneur.

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ *Ibid.*

race un triste souvenir ⁶⁶⁰. » Mais il est vrai qu'au Dahomey, l'enseignement de la langue du colonisateur est tout aussi bien destiné aux tirailleurs haoussa qu'aux tirailleurs sénégalais. Ainsi, les caporaux et élèves caporaux européens sont réunis tous les jours dans le but d'apprendre le français à ces derniers. A cet égard, il est intéressant de préciser que le commandement s'attache surtout à leur apprendre à parler et à comprendre la langue tandis qu'ils n'apprennent à lire et à écrire qu'à ceux qui en manifestent l'intention et qui en plus sont reconnus avoir pour cela des aptitudes spéciales. En effet, l'état-major français constate : « qu'à moins de dispositions toutes particulières, les noirs qui sont arrivés dans les environs de l'âge de 20 ans ne sont plus capables de profiter des leçons qu'on leur donne à cet égard et que tout effort est du temps perdu ⁶⁶¹ ». Enfin, précisons que ce sont des cours qui ne permettent qu'un apprentissage sommaire du français puisqu'ils ne consistent essentiellement qu'à « nommer des objets puis à les faire répéter par les tirailleurs ⁶⁶² » ; ces connaissances participent donc à l'instruction proprement dite qui se résume à faire apprendre à ces soldats les ordres et les réponses en français, généralement à l'aide de gestuelles explicites, pour que le commandement puisse s'exercer correctement au sein des troupes. En réalité, le temps consacré à ces cours n'est pas suffisant pour obtenir une compréhension mutuelle parfaite et il peut arriver que les officiers aient du mal à communiquer avec leurs hommes, surtout dans la panique des combats. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que l'on se préoccupe d'instruire véritablement les soldats coloniaux en français ⁶⁶³.

Si les ordres se donnent constamment dans les langues de chaque nation coloniale, en revanche les tirailleurs ne sont pas les seuls à produire l'effort d'apprentissage ; en effet il peut arriver aussi que les Européens qui servent aux colonies, aussi bien les soldats que les gradés, s'intéressent aux langues locales et finissent par les apprendre, bien qu'ils n'en soient pas obligés ⁶⁶⁴. Bien entendu ces derniers ne sont pas très nombreux, seuls les cadres appelés à commander à des « indigènes » s'en donnent la peine et généralement ils ne se contentent que de quelques rudiments nécessaires pour communiquer avec la troupe. Cette observation est d'ailleurs valable pour toutes les armées coloniales, par exemple peu d'officiers britanniques prennent le temps d'apprendre l'hindoustani (langue que comprend la grande majorité des Hindous) ; ce phénomène s'explique aussi parce que « la diversité linguistique des pays conquis et l'improbabilité pour un officier de faire carrière dans un seul d'entre eux, dissuade la plupart de

⁶⁶⁰ *Ibid.*

⁶⁶¹ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁶⁶² Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes...*, *op. cit.*, p. 81.

⁶⁶³ *Ibid.* p. 82.

⁶⁶⁴ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 105.

faire un investissement considérable pour un usage aléatoire ⁶⁶⁵». Malgré tout il arrive qu'une langue « indigène » puisse servir de véhiculaire au sein de l'armée tandis que le passage d'une langue à l'autre est sans doute aussi fréquent ce qui dévoile l'existence d'une pluralité des pratiques langagières ⁶⁶⁶. Pendant la conquête du Dahomey, le bambara est sûrement utilisé comme véhiculaire entre les tirailleurs sénégalais et leurs officiers européens comme on peut l'observer au Soudan français ; de même pour les compagnies de tirailleurs haoussa à l'instar des troupes en Afrique occidentale britannique. Il est aussi fort probable que l'arabe soit parlé et compris par certains gradés européens et qu'ils l'utilisent pour communiquer avec leurs tirailleurs comme en témoigne cet extrait : « En me revoyant, mes hommes poussèrent des cris de joie et me demandèrent si j'étais blessé. - Je n'ai rien, mes amis, absolument rien. - « Allah! Allah! Mohamed Raz ou Allah !» (Dieu est Dieu et Mohamed est son prophète) ⁶⁶⁷. » Dans le cadre de la conquête du Dahomey, les soldats sont d'origines bien différentes, c'est pourquoi l'incompréhension règne inévitablement dans leurs échanges au quotidien, et cela même entre les tirailleurs d'une seule compagnie. Mais s'il est certain que le corps expéditionnaire français ressemble à une « communauté sociale fortement plurilingue ⁶⁶⁸», il faut dire qu'il prend aussi l'allure d'un « laboratoire linguistique » où s'expérimente « différentes pratiques linguistiques mais également didactiques, pour l'apprentissage des langues ⁶⁶⁹».

3 – La réputation des troupes auprès des habitants : des sentiments d'ententes et d'hostilités

Les rapports entre les soldats et les femmes du pays

Parmi les relations qu'entretiennent le corps expéditionnaire français et les habitants du Dahomey, on se doit d'évoquer celles où interviennent les femmes, avec toutes les conséquences que cela implique. En effet, c'est un sujet qui préoccupe beaucoup l'état-major français puisqu'il est traité dans de nombreux ordres, correspondances et rapports de médecins ou d'officiers ; quelques punitions disciplinaires y font aussi références. De ces rapports évidents qui existent

⁶⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶⁶ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes...*, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁶⁷ E. Nuelito, *op. cit.*, p. 184.

⁶⁶⁸ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes...*, *op. cit.*, p. 73.

⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 77.

entre les soldats et les femmes du pays, découlent des préoccupations d'ordres moral, sanitaire et même diplomatique. Nous avons déjà présenté la condition des femmes de tirailleurs qui accompagnent leurs maris dans l'expédition coloniale, désormais il semble important d'évoquer les comportements des autres soldats : célibataires ou mariés et aussi bien les européens que les africains. La nature des relations qu'ils entretiennent avec les femmes locales varient effectivement en fonction de ces critères.

Ainsi, contrairement aux soldats africains, les soldats européens ont moins pour objectif de se trouver une épouse que de seulement faire face à la solitude et assouvir leurs désirs sexuels. En effet le soldat d'outre-mer est très souvent célibataire puisqu'il est encore jeune (entre 20 et 25 ans en moyenne), et plus encore que l'officier, il est donc naturel qu'en dehors des exigences du service, il succombe à ces tentations ⁶⁷⁰. La première inquiétude du commandement vis-à-vis de ces comportements est due aux conséquences sanitaires que ceux-ci peuvent provoquer chez le soldat. En effet, ces relations sexuelles apportent aux armées coloniales les mêmes maux qui touchent généralement les armées du XIXe siècle : il s'agit des maladies vénériennes qui affaiblissent les organismes et favorisent diverses pathologies ⁶⁷¹. A plusieurs reprises et dans différents lieux, les officiers d'état-major, prennent conscience de l'ampleur de ces dangers sanitaires et mettent en oeuvre différentes campagnes ainsi que des réformes pour limiter les pertes au sein des troupes. En 1890, dans l'armée coloniale anglaise des Indes britanniques, 438 admissions à l'hôpital pour 1000 hommes sont causées par ces maladies vénériennes. On sait que l'importance de ce chiffre est en partie dû au fait que les établissements de prostitution (bordels militaires) ont été fermés pour des raisons morales « bien intentionnées, mais irréalistes ⁶⁷² » car en effet, ce chiffre baisse à 67 dès leur réouverture en 1899.

Il ne semble pas qu'il y ait un bordel militaire, ou une quelconque prostitution qui soit organisée par les autorités durant la campagne du Dahomey, en revanche elle apparaît probablement par elle-même aux abords des camps. Pour éviter l'extension des maladies vénériennes, le commandement français utilise plutôt une prévention sévère qui se rapproche de ce que l'officier britannique Kitchener impose à ses hommes. Ainsi, ce dernier leur conseille le « *self-restraint* », et « se montre très sévère pour ceux qui se sont laissés contaminer ». De plus pour tenter de les dissuader d'agir de la sorte, il estime que « le patient atteint d'une maladie vénérienne (dont il rappelle que chercher à la dissimuler constitue un délit), est en droit d'être

⁶⁷⁰ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 114.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 413.

⁶⁷² *Ibid.*, p. 414.

soigné, mais ne doit compter sur aucun des ménagements accordés aux malades en général ⁶⁷³». En comparaison, on observe une prévention similaire dans les ordres distribués aux officiers présents au Dahomey ; il existe notamment un texte qui a pour but de présenter les caractères inhérents aux opérations militaires sur la côte occidentale de l'Afrique, dans lequel on peut lire concernant les rapports sexuels des soldats :

Il importe d'user très modérément de la femme car le coït amène toujours, même chez l'homme le plus vigoureux, une déperdition de forces assez appréciable et le plus souvent en accès de fièvre, sans préjudice du reste des affections vénériennes dont on n'est pas plus indemne sur la côte d'Afrique qu'ailleurs, malgré les ablutions journalières auxquelles se livre la femme ⁶⁷⁴.

Il y a même dans certains cas et vis-à-vis d'un certain type de femme, une interdiction formelle pour les soldats d'avoir des rapports sexuels, à la fois pour éviter les problèmes sanitaires, mais aussi pour des raisons stratégiques liées à la conquête. En effet, concernant les femmes nagos et les femmes dahoméennes pendant la deuxième campagne, l'officier François Michel dévoile l'existence de l'ordre suivant : « Pas le droit de toucher ces femmes sous peine de punitions et de mise à l'arrêt pour plusieurs jours ⁶⁷⁵. » Il faut savoir qu'à cette période de la conquête, les détachements et les reconnaissances de soldats envoient régulièrement des Dahoméens suspects vers les postes et parmi eux un certain nombre de femmes plus ou moins importantes qui sont normalement protégées par l'autorité française :

L'on est encombré par eux, par les femmes des princes de Béhanzin qui, ma foi, sont assez jolies, deux ou trois tout au moins, et n'ont pas l'air bêtes du tout. Tout cela est gardé religieusement et on les respecte car on sait fort bien le tapin que l'on recevrait à la moindre liberté vis-à-vis d'elles, si l'on songe que l'on risque trente jours d'arrêt pour une simple Nagotte ⁶⁷⁶.

Les militaires ont donc conscience des risques qu'ils encourent en ayant des rapports avec les femmes du pays, d'une part parce qu'ils craignent la maladie et d'autre part car la punition qui les attend est lourde. Mais ces préventions ne peuvent véritablement empêcher les soldats de s'adonner à ces comportements ; on retrouve la preuve de ces actes dans les rapports de médecin et notamment dans celui du médecin Danjou. Ce dernier évacue en voiture Lefèvre le sergent Steené de la Légion étrangère sur l'hôpital de Ouidah pour l'affection suivante : « adénite inguinale volumineuse, consécutive à une blennorragie (chaude-pisse donc IST) chronique et à

⁶⁷³ *Ibid.*

⁶⁷⁴ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Caractères inhérents aux opérations militaires sur la côte occidentale d'Afrique.

⁶⁷⁵ Nagotte : femme nago. François Michel, *op. cit.*, p. 94.

⁶⁷⁶ *Ibid.*

des ulcérations simples en couronne de la base du gland (coït avec des femmes indigènes)⁶⁷⁷. » Par ailleurs, les soldats africains ne sont pas exempts de ce genre d'affection car le tirailleur de 2e classe nommé Daoudou de la 1ere compagnie du bataillon de Haoussa, reçoit soixante jours de prison pour le motif suivant : « Au bout de vingt-cinq jours de service, avoir fait une longue absence du corps et avoir soigné chez lui une maladie vénérienne dont il était atteint. » Il faut notamment préciser qu'à l'expiration de sa peine, le tirailleur Daoudou est exclu du corps pour « inaptitude physique⁶⁷⁸ ». On remarque donc que les conséquences de ces maladies sont multiples pour le soldat : dans le premier cas, il doit être évacué et dans le deuxième cas, le tirailleur malade déserte pour se soigner mais est finalement en incapacité de combattre et de continuer à mener la vie de troupe.

De toute évidence les soldats sont globalement indisciplinés et nombreux sont ceux qui dérogent à la loi malgré les menaces de punition ; il ne faut donc pas trop se fier aux ordres donnés car il y a toujours un décalage entre la règle et ce qui est réellement appliqué. A cet égard, il semble aussi que certains officiers s'en donnent à coeur joie sans qu'ils soient pour autant inquiétés par l'autorité. Il arrive en effet qu'ils profitent de leur position hiérarchique si l'on en croit les témoignages suivants : ainsi, à la fin de la première campagne, suite à la prise d'Abomey, le corps expéditionnaire français stationne dans la capitale du roi le temps de se remettre de ses épreuves. Or, tandis que la plupart des amazones de l'armée dahoméenne suivent Béhanzin dans sa fuite, certaines choisissent de rester dans la ville. La tradition orale raconte alors que :

[...] des officiers auraient profité de cette pause pour mener joyeuse vie avec les femmes du palais, reines ou épouses de ministres, contraintes de satisfaire leurs désirs. [...] les amazones, ne pouvant supporter cet affront, se substituèrent à elles et en profitèrent pour poignarder leurs compagnons. Plusieurs gradés périrent ainsi⁶⁷⁹.

Les Dahoméens affirment que « ces meurtres anonymes inquiétaient les Français qui mirent fin à cette débauche organisée » et que ces derniers se sont bien gardés d'évoquer de telles informations⁶⁸⁰. Ici, la voix des vaincus dévoile donc ce qui n'apparaît pas dans les rapports officiels de l'armée ni même dans les correspondances des officiers et permet donc d'en nuancer le discours. En effet, il n'existe aucune trace de ces événements dans les sources bien qu'on y

⁶⁷⁷ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).

⁶⁷⁸ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁶⁷⁹ Hélène d'Almeida-Topor, *Les Amazones...*, *op. cit.*, p. 151.

⁶⁸⁰ *Ibid.*

trouve tout-de-même des témoignages qui ne nient pas la probabilité qu'ils puissent avoir lieu. Ainsi, lorsque le commandant Henry Caeffy s'occupe, selon les ordres du général Dodds, d'envoyer au poste de Goho les prisonniers ayant plus ou moins appartenus à la cour dahoméenne, il décide de libérer deux femmes « intéressantes, l'une surtout par son état de grossesse ». Il décide de le faire pour la raison suivante : « les tirailleurs et peut-être les européens en auraient abusé et comme je ne veux pas de scandale, j'ai trouvé plus simple de leur donner la clef des champs ⁶⁸¹. »

Hormis l'épisode relaté par la tradition orale, il semble donc que les rapports entre les militaires européens et les femmes du Dahomey pendant la conquête soient généralement punis et découragés. A l'inverse il faut rappeler qu'en temps de paix, ces relations ne sont pas autant surveillées et dignes d'intérêt. L'un des officiers de la conquête témoigne dans ses souvenirs, d'une scène qui illustre bien ce qui vient d'être dit : ainsi après avoir débarqué dans la colonie pour prendre part à l'expédition, celui-ci est invité à dîner chez un officier anglais, il précise alors que : « Tous les deux étaient assis à table, chacun avec sa négresse sur les genoux » puis conclut en informant le lecteur que « tout Européen célibataire était en puissance de négresse au Dahomey ⁶⁸² ». Pour expliquer ce constat, il est vrai que les relations sociales des militaires européens outre-mer sont réduites à quelques personnes et qu'il arrive très souvent qu'ils ne puissent plus se supporter entre-eux. Ainsi, pour échapper à ces situations désagréables, les officiers se mettent en concubinage avec les femmes du pays. Cependant, il n'est pas question pour eux de s'assimiler vraiment au milieu « indigène », par conséquent cela ne contribue que très partiellement à remédier à leur isolement ⁶⁸³. De plus il ne faut pas croire que ces femmes en question restent passives dans ces relations car elles sont aussi capables de diriger leurs choix. Par exemple, un autre témoignage, cette fois-ci celui de François Michel, laisse penser que ces rapports ne sont en réalité pas toujours faciles à obtenir par les militaires français ; en effet, il constate la chose suivante pendant la deuxième campagne : « Il n'y a pas de femmes, mais rien de rien. On jeûne un an, vingt-quatre mois ⁶⁸⁴. » En effet, l'officier français affirme, au sujet des femmes du Dahomey : « Elles nous fuient, pas parce qu'elles nous craignent, mais parce qu'elles ne nous aiment pas. Elles vont avec les Haoussas et les Sénégalais. Les Blancs se brossent le ventre et ailleurs ⁶⁸⁵. » Dans ce domaine, les soldats africains du corps expéditionnaire français

⁶⁸¹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Souvenirs de campagne au Dahomey 1892-1893. Commandant Henry Caeffy, officier de la légion d'honneur.

⁶⁸² Léon Silbermann, *op. cit.*, p. 22.

⁶⁸³ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 106.

⁶⁸⁴ François Michel, *op. cit.*, p. 94.

⁶⁸⁵ « Se brosser le ventre » est une expression familière qui voit le jour à la fin du XIXe siècle, elle signifie « ne rien avoir à manger » et est aussi utilisée lorsque l'on doit « se passer de quelque chose », ainsi on comprend bien le sens qu'elle prend dans cet extrait. *Ibid.*

sont donc en quelque sorte privilégiés face aux Européens car ils trouvent bien plus facilement une compagnie féminine.

En effet, les soldats africains ont probablement davantage de relations avec les femmes du pays, d'autant plus que leurs motivations sont supérieures puisqu'ils ont pour habitude de les épouser. Dans les colonies françaises au XIXe siècle, il n'est donc pas rare de voir les tirailleurs utiliser l'argent de leur prime d'engagement pour participer à s'acheter une épouse. Cependant, leurs primes, même ajoutées à leurs soldes ne suffisent pratiquement jamais à obtenir la somme suffisante : « Le montant de la dot, à vrai dire, pouvait considérablement varier d'une région à l'autre : de 20 à 100 francs dans la courbe du Niger, mais plus de 500 à 600 dans le Haut-Sénégal, et jusqu'à 2000 francs dans les centres urbains de la côte ⁶⁸⁶ ». Ainsi, les conquêtes sont une occasion pour eux d'acquérir une femme conquise en tant que butin de guerre après une campagne et donc qu'ils n'ont pas besoin de payer. C'est une motivation qui a beaucoup de poids et qui ne peut laisser indifférent les officiers car : « d'une manière générale, seule la perspective de tels butins aurait rendu possible l'engagement de soldats africains ⁶⁸⁷ ». Et cela ne concerne pas seulement les femmes mais tous les esclaves en général ; ainsi ces pratiques sont officiellement acceptées par les officiers bien qu'ils les considèrent comme une infamie. Autant les tirailleurs déjà mariés n'acceptent de partir en expédition extérieure que s'ils peuvent être accompagnés par leur femme, autant un tirailleur célibataire décide de partir seulement dans le but d'en acquérir une. La seule règle que les tirailleurs se voient imposées concerne le statut social de la femme qu'ils convoitent : ils ne peuvent pas garder pour eux les femmes libres mais seulement celles qui étaient esclaves avant le conflit. Ces dernières sont en effet souvent recueillies dans les bataillons de tirailleurs et s'intègrent dans les troupes où elles sont protégées en échange de leur travail. Sans cela, elles « seraient tout à fait isolées et perdues ⁶⁸⁸. »

L'état-major français pendant la conquête du Dahomey ne permet aucunement aux hommes de se mettre en concubinage et cette règle s'applique aussi bien aux soldats européens qu'aux tirailleurs. Si par exemple un Européen, même un officier, fait le choix de vivre avec une femme du pays, il doit finalement s'en séparer : « Le jeune docteur en avait une, mais embêté par le commandant du poste, il l'a renvoyée ⁶⁸⁹ », de même pour les tirailleurs avec qui on hésite pas à sévir en utilisant la violence cette fois-ci plutôt que la persuasion : « Encore aujourd'hui un tirailleur haoussa a été chicotté dans la cour du roi sans que nous ne fassions rien parce qu'il était

⁶⁸⁶ János Riesz, *Les femmes des tirailleurs sénégalais...*, *op. cit.*, p. 388.

⁶⁸⁷ *Ibid.*

⁶⁸⁸ *Ibid.*, p. 393.

⁶⁸⁹ François Michel, *op. cit.*, p. 94.

allé prendre une femme chez Ago-li-Agbo ⁶⁹⁰. » Il faut dire que ce genre d'événements arrive si régulièrement avec les tirailleurs, que François Michel affirme avec ironie : « La conclusion à tirer de l'occupation du Dahomey c'est que nous y sommes venus pour empêcher les tirailleurs haoussas ou autres de se... marier. » En effet, il semble que les officiers tiennent beaucoup à faire respecter cette loi et si les punitions sont aussi sévères c'est parce qu'ils voient dans ces agissements une cause de désordre et d'immoralité qui ne peuvent perdurer au sein de l'armée. Ainsi, « l'on voit les quinze ou trente jours de prison pleuvoir régulièrement ⁶⁹¹ », et dans tous les postes de la colonie, pas une journée ne passe sans qu'on entende une histoire où l'élément féminin a une grande part. Il y a une anecdote racontée par le commandant Henry Caeffy qui illustre bien le genre de problème auquel les officiers doivent faire face au quotidien. On apprend en effet que les femmes utilisent parfois des ruses pour s'introduire dans les camps de tirailleurs : elles prétendent d'abord vouloir vendre des produits aux soldats, comme cela se fait régulièrement. Mais l'officier au lieu de les trouver à l'endroit assigné pour le marché qui est désert, les retrouve du côté des tentes : « je vis mes dulcinées noires rire et folâtrer avec mes sénégalais et mes haoussas. Je donnai aussitôt l'ordre de faire sortir le beau sexe du bivouac, en ajoutant que toute femme trouvée dans un quart d'heure recevrait 10 coups de chicotte ⁶⁹². »

Ce souvenir apporte également une autre précision importante car il semble que les porteurs soient aussi bien surveillés que les soldats dans leurs relations avec les femmes du pays. En effet, le lendemain de cet événement, Henry Caeffy découvre que : « deux hétaires noires ⁶⁹³ avaient couché dans un gourbi de la rive gauche avec deux porteurs ! Amenés sur la place, dite du marché, à côté de ma paillote, je condamnai les hommes à 20 coups de chicotte et les femmes à 10 coups ». Au vu du nombre de porteurs qui accompagnent les troupes tout au long de la conquête, et les officiers n'ayant pas le don d'ubiquité, on ne peut qu'imaginer la difficulté pour ces derniers à contrôler convenablement ces pratiques. Ainsi, l'officier aux colonies ne tient pas le simple rôle de militaire mais doit prendre le plus souvent les responsabilités d'un contrôleur des bonnes moeurs. D'ailleurs, il est intéressant de constater que ce ne sont presque jamais les Européens qui exécutent la punition corporelle mais qu'ils laissent plutôt les tirailleurs le faire à leur place : « Deux vigoureux tirailleurs haoussas furent les exécuteurs des hautes ou plutôt basses œuvres ⁶⁹⁴. » Cette délégation volontaire de l'autorité pour appliquer ce genre de punition montre bien qu'il y a une prise de conscience de la part des officiers européens vis-à-vis de l'image qu'ils doivent laisser auprès des habitants du Dahomey. En effet, en tant que représentant

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 119.

⁶⁹¹ *Ibid.*

⁶⁹² SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Souvenirs de campagne au Dahomey 1892-1893. Commandant Henry Caeffy, officier de la légion d'honneur.

⁶⁹³ L'officier fait ici référence aux hétaires de la Grèce antique : femmes éduquées, de haut niveau social et qui offrent compagnie et services sexuels, souvent de manière non ponctuelle.

⁶⁹⁴ *Ibid.*

de la civilisation européenne dans la colonie, ils sont soucieux de ne pas toujours apparaître comme les responsables de ces « basses œuvres ».

Mais si les femmes du pays peuvent être effectivement punies avec rigueur, elles ne le sont jamais sans raison et la violence envers ces dernières n'est jamais tolérée quand elle provient d'une autorité autre que celle des officiers. Le nombre de punitions disciplinaires distribuées aux soldats et sous-officiers africains pour ce motif en témoigne. Ainsi, le caporal Sésé-Fala de la 9e compagnie de tirailleurs sénégalais reçoit soixante jours de prison pour : « acte de brutalité envers une prisonnière indigène qu'il était chargé d'escorter ». Certains sont aussi punis de rétrogradation comme le caporal Galoka de la 12e compagnie de sénégalais qui est donc remis soldat de 2e classe pour : « violences envers une femme indigène ». Tout comme le caporal Samba Binta de la 10e compagnie est « cassé de son grade » et remis tirailleur de 2e classe et le tirailleur de 1ere classe Bockar-Demba est remis tirailleur de 2e classe pour le motif semblable de « brutalités envers une femme indigène ». Enfin, pour ce même motif, il y a aussi des punitions de trente jours comme celles que reçoivent les tirailleurs haoussa de 2e classe Moumar-Sal, Adeyomo et Odeyomo ⁶⁹⁵. Ces punitions démontrent que les actes de violences à l'encontre des femmes du Dahomey sont récurrents mais que pour autant ils ne sont pas laissés impunis.

Les réactions des Dahoméens face à la conquête

En partant de ce premier constat qui, nous l'avons vu, révèle une relation complexe entre les hommes colonisateurs et les femmes colonisées, faite à la fois de violences et de protections, nous sommes amenés à traiter de la nature des rapports existants entre les troupes coloniales et l'ensemble des populations civiles du Dahomey pour tenter d'identifier la manière dont ils se perçoivent les uns les autres. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'il existe au sein du Dahomey, comme dans chaque pays conquis par une armée étrangère, des collaborateurs et des résistants qui choisissent chacun de s'investir pour ou contre cette entreprise en fonction de leurs intérêts. Ainsi, les populations du royaume sont de plus en plus divisées au fur et à mesure que la conquête évolue ; il n'est pas étonnant de voir les populations d'esclaves, en majorité nago ainsi que les ennemis traditionnels de Béhanzin se rallier aux troupes coloniales tandis que d'autres,

⁶⁹⁵ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

plutôt des princes, des notables ou de simples habitants, rester fidèles au roi ⁶⁹⁶. Ces populations ont bien entendu les unes et les autres des sentiments réciproques d'animosité comme l'illustre parfaitement la scène de la chicotte que décrit François Michel où un Nago est autorisé à battre un prisonnier dahoméen ⁶⁹⁷. Les colonisateurs savent profiter de ces divisions, ils les encouragent et les utilisent volontiers si cela peut contribuer à leur apporter la victoire.

Néanmoins, le ralliement des populations nago aux troupes coloniales s'explique aisément puisqu'elles bénéficient de l'entreprise concrète menée par les Européens qui consiste à la libération des esclaves présents dans le royaume. S'il est vrai que l'esclavage est combattu de manière plutôt inégale lors des expéditions coloniales en Afrique sub-saharienne, nous sommes cependant certains qu'un effort est particulièrement fourni sur ce point au Dahomey. Bien que cela puisse apparaître comme un simple acte philanthropique, il ne faut pas oublier qu'il est aussi dans l'intérêt total des Français d'agir de la sorte. En effet, de manière générale l'esclavage est combattu par les armées coloniales car la traite sert souvent de ressource à leurs adversaires pour se procurer armes et munitions ⁶⁹⁸. Rappelons-nous que c'est en échange de quelques-uns de ses sujets que Béhanzin reçoit de la part des Allemands un grand nombre d'armes qui donnèrent autant de mal au corps expéditionnaire français dans sa marche vers Abomey.

Ainsi, pour endiguer ce commerce, chaque esclave rencontré par les soldats est libéré tandis que leurs propriétaires sont faits prisonniers. Le corps expéditionnaire en croise beaucoup dans les villages abandonnés par les Dahoméens comme lors de leur passage à Tory où ils délivrent « trente-six femmes Ekba, prisonnières depuis 4 ans ⁶⁹⁹ ». Sinon, il n'est pas rare qu'ils capturent des propriétaires qui acheminent des esclaves à travers le pays ; on voit alors de temps en temps des soldats rentrer de la corvée d'eau et ramener comme ici : « onze esclaves enchaînés et leur propriétaire ⁷⁰⁰ », ou bien comme cette reconnaissance qui revient à son poste avec : « 11 hommes et 17 femmes esclaves délivrés » tandis que « les propriétaires des esclaves et le chef de village sont ramenés enchaînés ⁷⁰¹ ». Dès lors, on voit un certain nombre d'anciens esclaves se rallier sans hésitation aux Français, ces derniers sont même parfois encombrés de ces populations venues se réfugier auprès des postes. En effet, comme nous l'avons vu, ils recherchent une

⁶⁹⁶ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 372.

⁶⁹⁷ Cf. p. 180.

⁶⁹⁸ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁹⁹ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁷⁰⁰ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁷⁰¹ *Ibid.*

protection qu'ils sont prêts à obtenir en échange de leur travail ⁷⁰². Ainsi, les populations nagos des régions de Goxo et de Kotokpa sont recrutées et armés pour servir d'auxiliaires ⁷⁰³.

Hormis ces ralliements ponctuels d'esclaves, on voit aussi des chefs et des groupes de villageois de conditions non-serviles, offrir leur soumission et leurs services aux troupes coloniales. Ils viennent se présenter la plupart du temps aux postes français, à l'instar de ce cabécère qui, venant de villages situés au sud des Lamas, arrive au poste d'Allada : « ayant avec lui 66 hommes de cette localité, porteurs de fusils et munis d'un drapeau blanc ». L'officier qui les reçoit affirme que ces gens sont prêts à marcher avec les soldats et avec les toffanis, contre les troupes de Béhanzin ⁷⁰⁴. D'ailleurs ils reçoivent de l'aide aussi bien sur le territoire du Dahomey que dans les zones circonvoisines, celles des régions orientales (Lagos) et occidentales (Togo) ⁷⁰⁵, mais également des régions du Nord. Ainsi, en septembre 1893, le colonel Dumas prend contact avec le roi de Savalu ⁷⁰⁶ et obtient de lui : « une aide de 250 personnes pour la poursuite de Gbéhanzin ⁷⁰⁷ ». Mais s'il est vrai que les opérations militaires françaises doivent parfois leurs succès à l'alliance et à la complicité de plusieurs habitants du pays, ceux-ci sont parfois considérés comme un fardeau. Dans ces cas-là, les officiers décident de les renvoyer chez eux comme ils le font avec les hommes venus du sud des Lamas « car ils ne paraissent pas bien redoutables. Je leur ai donné un sauf-conduit ⁷⁰⁸ pour le cas où ils rencontreraient la reconnaissance du commandant Audéoud ⁷⁰⁹ ». Les Français ont davantage besoin de solides appuis locaux, de collaborateurs qui fournissent des porteurs, des vivres et qui peuvent se faire agents de renseignements.

Pour autant il ne faut pas s'imaginer que les troupes coloniales sont uniquement perçues comme libératrices, ni qu'elles soient ralliées à l'unanimité par les populations qui vivent sur le territoire du royaume. En effet, pour nuancer ce qui a été dit plus haut, il ne faut pas oublier que les nombreux actes de violences et les pillages commis par les soldats ont forcément des répercussions sur l'image qu'ils reflètent auprès des habitants. Les auteurs de ces actes sont d'ailleurs aussi bien les soldats que les auxiliaires qui viennent d'être recrutés et armés qui, eux

⁷⁰² SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁷⁰³ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 380.

⁷⁰⁴ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁷⁰⁵ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 380.

⁷⁰⁶ En effet le royaume de Savalu est situé au delà de la frontière nord du Dahomey.

⁷⁰⁷ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 374.

⁷⁰⁸ Document qui puisse leur garantir la sécurité et la liberté de mouvement à l'intérieur du territoire contrôlé par les Français.

⁷⁰⁹ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

aussi : « fouillent les villages abandonnés avant de mettre le feu ⁷¹⁰. » Par conséquent, à l'approche des troupes françaises, la plupart des villageois prennent la fuite ; un officier même de la colonne reconnaît, en écrivant ses souvenirs de la conquête, que : « la peste est, pour les habitants, moins effrayante que la vue d'un casque blanc ⁷¹¹ ». Dès lors, ces disparitions ont des conséquences dangereuses sur le quotidien des soldats et notamment sur les Européens. N'ayant plus d'auxiliaires et voyant que les villages environnant les postes sont abandonnés, les soldats sont obligés de faire toutes les corvées, même les plus pénibles ⁷¹². Pour comprendre ce qui motive toutes ces désertions, il faut identifier plus précisément la nature de ces actes de violences en consultant les motifs des punitions disciplinaires que reçoivent les soldats du corps expéditionnaire français. Ainsi, le sergent Lajousse de la 1^{ère} compagnie de tirailleurs sénégalais reçoit par exemple soixante jours de prison pour le motif suivant :

Étant chargé du commandement d'une reconnaissance, a commis un acte d'extrême rigueur, non justifié, à l'égard d'un indigène du village d'Adikon qui ne lui donnait pas de renseignement ; a pour le même motif prescrit, comme punition, le pillage de ce village par les tirailleurs sous ses ordres. (ne paraît pas avoir profité personnellement des produits de ce pillage.) Ne pas avoir rendu compte de ces faits ⁷¹³.

Ici, le sous-officier européen est puni parce qu'il ordonne à ses tirailleurs de commettre ce pillage, on constate donc une fois de plus que les Européens laissent les soldats africains accomplir les basses oeuvres à leur place. Cependant, les tirailleurs peuvent aussi être directement responsables de ces actes. Ainsi, les tirailleurs haoussa de 2^e classe Bamaké et Oghomn-Bé reçoivent chacun soixante jours de prison pour : « avoir quitté le camp, pénétré pendant la nuit dans un village, frappé et blessé plusieurs habitants ». Le sergent indigène Dabory de la 4^e compagnie de haoussa est, quant à lui rétrogradé et remis tirailleur de 2^e classe pour « actes de violence envers des indigènes étant chef de patrouille ». Trente jours de prison sont donnés au tirailleur de 1^{ère} classe About pour : « violences envers des indigènes » tandis que le nommé Sanou de la 3^e compagnie de haoussa reçoit quinze jours de prison pour « brutalité envers un indigène ⁷¹⁴ ». Une fois de plus, le nombre de punitions disciplinaires qui sont distribués nous montre à la fois la récurrence de ces actes mais aussi la volonté de la part des officiers d'y

⁷¹⁰ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 380.

⁷¹¹ SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).

⁷¹² SHD - GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO - Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 - décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁷¹³ ANOM - DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

⁷¹⁴ *Ibid.*

mettre fin ; en effet, cela a forcément des conséquences négatives sur la qualité et la quantité des renseignements que les Français comptent obtenir de la part des habitants.

Mais bien que les auteurs de ces crimes soient toujours punis quand ils sont identifiés, il est souvent trop tard : les victimes prennent la fuite et demandent même parfois à retourner chez eux comme par exemple ces habitants d'Allada qui sont venus dans un premier temps se soumettre mais qui ensuite : « demandent à réhabiter dans leur village ». En effet, l'officier en charge de régler la question explique, dans une lettre envoyée au poste d'Allada, que ces habitants : « étaient, à notre arrivée, dans la brousse et le lendemain ou le surlendemain ont été, paraît-il, pillés par les haoussas qui leur ont pris différents objets, pagnes,... etc. ». On constate même que l'officier prend très au sérieux ce genre d'incident et tente de leur rendre justice : « Je vous serais obligé de vouloir bien examiner le bien fondé de leur réclamation et d'y donner satisfaction, s'il y a lieu ⁷¹⁵. » Le commandement n'est donc pas indifférent face à ces actes qui dégradent les relations entre les troupes coloniales et les habitants du Dahomey.

Si certains expriment la crainte et décident de prendre la fuite, d'autres au contraire font preuve d'une véritable hostilité envers les colonisateurs, et entrent en résistance. En effet, l'appui des populations au roi du Dahomey n'est pas sans faille, mais ceux qui en revanche le soutiennent et refusent de collaborer avec les Français sont nombreux ; Béhanzin peut compter sur ces derniers, « ils seront sa meilleure arme de résistance ⁷¹⁶. » Cette opposition apparaît de façon dispersée et sous différentes formes ; elle consiste la plupart du temps à rendre impossible à vivre les lieux occupés par les Français. Tout d'abord, il faut évoquer les nombreux incendies qui se déclarent périodiquement dans les villages et les postes où stationnent les troupes coloniales : « Allada à 5 heures du matin le feu est mis aux gourbis, par les habitants, dans cinq ou six endroits. Les habitants prennent la fuite aussitôt après. Le feu ne peut être arrêté par faute d'eau ⁷¹⁷. » Pour entraver la communication entre les postes, les résistants s'adonnent à de véritables actes de sabotages et coupent sans cesse les lignes télégraphiques installées dans certaines régions ⁷¹⁸. Certains d'entre-eux refusent de venir faire leur soumission aux soldats mais gardent parfois à mains armées des dépôts d'objets et de denrées appartenant au roi Béhanzin. Ainsi, des reconnaissances de soldats patrouillent constamment dans le but de les capturer et trouvent parfois dans leurs cachettes des objets plutôt insolites ; il est arrivé qu'une reconnaissance : « trouve un carrosse tout neuf, de fabrication allemande qui peut être estimé à

⁷¹⁵ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.

⁷¹⁶ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 374.

⁷¹⁷ SHD – GR 5H 171. Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894. JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.

⁷¹⁸ *Ibid.*

une valeur de deux ou trois mille francs et une voiture grossièrement faite et de peu de valeur⁷¹⁹. » Il est intéressant de constater que certains hommes affirment leur appartenance à cette résistance en adoptant des signes extérieurs reconnaissables ; ainsi, les Français voient que ceux qui leur sont hostiles et qui s'enfuient dans la brousse ont les cheveux non rasés, ce qui est considéré comme un signe d'insoumission⁷²⁰.

Les principaux foyers de résistance, là où les colonnes volantes rencontrent le plus de difficultés, se situent au nord du fleuve Ko ainsi qu'autour d'Abomey⁷²¹. Leurs habitants sont en effet absolument réfractaires à la domination française et n'hésitent pas à donner asile aux Dahoméens. Leurs chefs refusent de fournir des porteurs tandis que des espions du roi y sont souvent arrêtés ; il arrive même que les soldats des troupes coloniales soient la cible de fusillades, parfois à bout portant⁷²². Enfin, on compte aussi des formes de résistance chez les populations qu'on croit ralliées aux Français : dans certaines régions, d'anciens esclaves nagos sont mécontents de voir les habitants faire leur soumission. De même, parmi ceux qui sont recrutés et qui combattent en temps qu'auxiliaires dans les troupes coloniales, il y a des hommes qui continuent : « de favoriser les « cachettes » et les déplacements du roi en lui faisant signaler l'approche des troupes de Dodds⁷²³ ». Ainsi, de 1892 à 1893, les exemples de refus de collaborer avec les Français sont nombreux ; de cette façon « le roi déchu pourra toujours bénéficier de certains soutiens solides jusqu'à sa reddition⁷²⁴ ».

Les relations entre les troupes coloniales et les habitants du Dahomey sont donc complexes et on comprend bien les difficultés que rencontre une expédition coloniale dans son entreprise de conquête. Les soldats combattent principalement l'armée adverse mais ont aussi beaucoup à faire avec les nombreux soutiens de Béhanzin qui sont dispersés parmi les populations civiles dans tout le pays. Les Français utilisent la violence quand elle est à leur yeux justifiée mais n'acceptent pas qu'elle soit appliquée inutilement au vu des complications qu'elle entraîne. En effet, ils ne peuvent nier l'importance des relations à entretenir avec les populations locales d'autant plus qu'ils sont pratiquement isolés sur un territoire étranger.

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ *Ibid.*

⁷²¹ Joseph Adrien Djivo, *op. cit.*, p. 375.

⁷²² *Ibid.*, p. 373.

⁷²³ *Ibid.*, p. 374.

⁷²⁴ *Ibid.*, p. 372.

Conclusion

La conquête du Dahomey est une entreprise coloniale française, particulièrement difficile, menée par des soldats d'origines diverses et variées. Ce mémoire de recherche avait pour objectif d'étudier le quotidien de ces soldats de la façon la plus exhaustive qui soit. Pour cela j'avais fait le choix de séparer cette étude en plusieurs thèmes précis qui me semblaient pouvoir éclairer les conditions de vie de ces hommes. En effet, il fallait présenter les revenus perçus, les régimes alimentaires, l'armement et l'équipement, le rôle des femmes présentes, l'état de santé physique et mentale, les pratiques religieuses et tous les types de comportements et habitudes des soldats. Enfin, il fallait présenter les relations qu'ils entretiennent entre eux mais aussi à l'extérieur avec les populations civiles du Dahomey. Le premier résultat que l'on peut tirer de l'étude de ces thèmes, est le rôle déterminant que joue à chaque fois la question de l'origine sociale, géographique et ethnique des soldats.

Avant d'aborder ces thèmes il était donc important d'identifier les acteurs de cette conquête et de mettre en lumière leurs nombreuses différences. Celles-ci se révèlent dans leurs expériences de la guerre avec d'un côté des soldats très expérimentés dans la Légion étrangère, dans les troupes de Marine et parmi les anciens tirailleurs et spahis. Et puis de l'autre, des hommes qui combattent pour la première fois dans une campagne coloniale à l'instar des tirailleurs « volontaires » du Sénégal et des tirailleurs haoussa, fraîchement recrutés à la veille de la conquête.

Ils se distinguent aussi par leurs origines sociales avec d'un côté des officiers principalement issus de la bourgeoisie française, des spahis et des tirailleurs ou même sous-officiers de tirailleurs qui proviennent de grandes familles africaines. Puis d'un autre côté des hommes de troupe issus d'un milieu plus modeste, dans les troupes de Marine mais aussi dans la Légion qui abrite parfois d'anciens détenus, tandis que les compagnies de tirailleurs sénégalais et haoussa sont composées d'Africains attirés le plus souvent par la solde et la prime d'engagement.

Mais la différence qui compte le plus au yeux du commandement est celle qui touche à l'origine ethnique et raciale des soldats. En effet, une stricte dissociation est entretenue entre les soldats européens et les soldats « indigènes » ; en fonction de s'ils appartiennent à la première ou à la deuxième catégorie, les soldats ne reçoivent pas le même traitement et n'obéissent pas aux mêmes règles. Ainsi, la solde qu'ils reçoivent est différente parce que leurs niveaux de vie et leurs besoins ne sont pas les mêmes ; la composition de leurs ravitaillements est différente parce qu'elle est adaptée au régime alimentaire de chacun ; leurs armements et leurs équipements ne sont pas de même qualité puisqu'ils n'ont pas la même expérience de la guerre ; l'uniforme des

tirailleur ne comporte pas de casque ni de chaussures (le premier est avidement recherché mais les deuxièmes ne sont en revanche pas regrettées) ; enfin les tirailleurs ne peuvent bénéficier de l'assistance d'un porteur pendant la marche mais peuvent être accompagnés de leur famille. Toutes ces réglementations montrent que le commandement tient absolument à ce que les soldats européens et africains ne soient jamais amalgamés. Dès lors, ces différences donnent lieu à des inégalités de traitement ; elles montrent aussi la particularité des troupes coloniales et le côté extrêmement controversé de la politique d'engagement des soldats africains. En somme, ce sont d'anciens vaincus à qui l'on donne le nouveau rôle de vainqueur sans pour autant qu'ils soient considérés sur un pied d'égalité avec les Européens.

Par ailleurs, il fallait aussi présenter les auxiliaires qui accompagnent les soldats ; ils sont présents à leur côté tout au long de la conquête et participent donc entièrement à leur quotidien. Les porteurs, les conducteurs « sénégalais » et « marocains », vivent dans des conditions très pénibles ; les porteurs surtout sont polyvalents : ils transportent les affaires des soldats, assurent les convois de ravitaillements mais aussi le rapatriement des blessés et des malades en tant que brancardiers. Les soldats et les auxiliaires vivent ensemble pendant plusieurs mois, il était donc intéressant de questionner les enjeux d'une telle cohabitation au sein d'un seul et même corps expéditionnaire.

De toute évidence l'expédition française au Dahomey offre un cadre d'analyse intéressant à l'historien qui souhaite comprendre les troupes coloniales du XIXe siècle, leurs habitudes, leurs comportements et leur mode de vie. Or, il me semblait pertinent, pour mieux saisir ces éléments, de comprendre avant tout de quelle forme de guerre il s'agissait. C'est pourquoi je suis parti du constat de Joseph-Adrien Djivo qui qualifie la conquête du Dahomey de « guerre sans front ». Cette particularité affecte en particulier les soldats européens car l'armée française est à ce moment-là un héritage des guerres napoléoniennes qui s'appuie sur l'emploi de l'artillerie, la formation en carré et une doctrine rigide. La plupart d'entre eux ont combattu face à la Prusse en 1870 et sont donc habitués à un certain type de combat, or, ils font face ici à une guérilla et non à une guerre régulière. Les soldats font les frais d'un manque total d'informations concernant la présence de l'armée adverse tandis que les embuscades et les mouvements de nuit donnent l'impression que l'ennemi est partout autour d'eux. Cette expression de « guerre sans front » décrit encore mieux la deuxième campagne (1893-1894) dans laquelle les soldats cherchent un ennemi invisible et insaisissable ; il n'y a aucune ligne de front pour ces colonnes volantes dispersées dans tout le royaume, qui tournent en rond et, en pérégrinant sans cesse, essuient des coups de feu ou voient leurs campements incendiés. A cela s'ajoute les complications qu'impose la nature du territoire traversé : la brousse, les hautes herbes et les grands arbres sont les cachettes

de l'armée dahoméenne. Ainsi, cette guerre se fait aussi contre cet environnement naturel qui participe dès lors au danger.

En prenant en compte dans notre étude l'origine des soldats et les particularités de la guerre dans laquelle ils combattent, nous avons pu nous représenter les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Ce qui résulte de ces recherches est un ensemble d'images obtenues grâce aux témoignages, correspondances et rapports de soldats et d'officiers qui nous informent au sujet des nombreux thèmes sur lesquels nous voulions enquêter. L'état de santé physique et mentale des troupes montre que la maladie est bien souvent aussi redoutable que l'armée adverse au vu des pertes humaines ; les soldats sont les victimes du paludisme, des dysenteries et d'affections physiologiques en tout genre. Cependant, les blessés et les tués au combat sont plus nombreux que les évacués pour cause de maladie ce qui démontre la puissance et l'organisation des Dahoméens, la qualité de leur armement, mais aussi l'efficacité du service sanitaire du corps expéditionnaire français pendant l'expédition. L'ennui et la nostalgie sont des sentiments que connaissent bien souvent les soldats européens et africains, ce qui explique leur forte consommation d'alcool et cette tendance à l'indiscipline allant parfois même jusqu'à la désertion.

La conquête est aussi le cadre de pratiques propres à chacun des soldats. Des festivités et des commémorations célèbrent les moments forts de l'histoire des différents corps d'armes mais aussi de la nation française ; des loisirs et des divertissements rythment le quotidien de ces hommes et varient en fonction de l'origine de ces derniers. Concernant les soldats français en particulier, l'*Association des Dames françaises* leur envoie du papier à lettres pour qu'ils puissent correspondre avec leurs familles et leurs amis ; ce sont, avec la lecture de la presse française, des activités très appréciées qui nous montre que le moindre lien avec la métropole est constamment recherché par les hommes aux colonies. Les pratiques religieuses varient aussi entre les tirailleurs majoritairement de confession musulmane et les soldats européens chrétiens ou du moins de tradition chrétienne ; pourtant chacun est libre d'exercer sa religion selon sa volonté. En effet, pour garantir le succès de la campagne militaire, l'état-major français doit conserver l'unité et la force du corps expéditionnaire malgré les différences qui règnent en son sein ; il n'a pas d'autres choix que de faire preuve d'une réelle tolérance envers les us et les coutumes de chacun. Cependant, sur certains points, les tirailleurs doivent se plier aux pratiques des français notamment en ce qui concerne la communication au sein des troupes ; un sujet qui s'est révélé être une préoccupation importante aux yeux des officiers qui donnent des cours sommaires de français aux tirailleurs pour s'assurer de leur bonne compréhension des ordres et donc de la bonne conduite des opérations.

Par ailleurs nous avons vu que les soldats ont de nombreux rapports, notamment sexuels, avec les femmes du pays, et que le commandement tente de les empêcher ou de les contrôler tant bien que mal. A cet égard, il semble que les soldats africains ont davantage de facilités à avoir ces rapports, aussi leur motivation est plus grande puisqu'ils recherchent des épouses parmi les femmes du royaume contrairement aux soldats européens. Présenter les relations qu'entretiennent les troupes coloniales avec les civils du pays nous permettait d'évoquer la perception que ces derniers se font des premiers et donc d'aborder la question de la popularité de la conquête dans le royaume. Les conditions de vie des porteurs, l'utilisation des interprètes et des guides, l'appui sur les populations locales pour tenter d'obtenir des informations utiles sont tout autant d'éléments qui ont servi à éclairer le quotidien des soldats et nous ont aidé à comprendre ce qui fait le succès d'une expédition coloniale.

Au niveau historiographique, les objectifs de ce mémoire de recherche étaient de faire une « nouvelle histoire bataille » et donc d'essayer de présenter la guerre et le combat vus et vécus par l'homme du rang. Cette volonté d'approcher l'histoire de la conquête du Dahomey « par le bas » m'a été inspirée par Jacques Frémeaux :

Les conquêtes se résument le plus souvent à une série de faits d'armes, victorieux comme Isly ou Omdurman, désastreux comme Isandlwana ou Adoua. L'éclat de la gloire, ou plus simplement la fascination de l'aventure, rejettent trop souvent dans l'ombre la banalité des campagnes au quotidien, mais aussi les souffrances des soldats et des civils⁷²⁵.

Ainsi, mon objectif était de faire une histoire sociale des armées en mettant l'accent sur l'étude de la composition des forces et sur celle de la *pratique* de la guerre. Néanmoins, il manque en partie à ce travail de recherche le témoignage des soldats africains ; quel est donc leur vécu, leur ressenti, leur point de vue vis-à-vis de cette guerre ? Bien qu'ils représentent la moitié des effectifs des troupes coloniales françaises au Dahomey, seuls quelques constats nous ont donné une idée de leurs réelles opinions ainsi que de leurs impressions. Ainsi, les tirailleurs haoussa désertent en grand nombre les rangs du corps expéditionnaire parce qu'ils ont une chance de rejoindre leurs lieux d'habitations contrairement aux tirailleurs sénégalais qui eux sont dépendants des Français pour être ramenés chez eux. Grâce aux documents d'archives nous avons pu constater que les tirailleurs sénégalais comme haoussa ont été les auteurs d'actes d'indisciplines, au même titre que les soldats européens. Cela nous a permis de mettre en lumière leur « agentivité » et leur capacité à se faire entendre de façon indirecte, dans le tumulte de la

⁷²⁵ Jacques Frémeaux, *op. cit.*, p. 497.

conquête. Du moins, cela nous force à ne pas oublier leur présence au sein du corps expéditionnaire. La consultation des punitions disciplinaires permet de nuancer le discours des officiers et des documents officiels qui prime bien souvent sur la voix des hommes de troupe africains et européens.

Archives

Service historique de la Défense (SHD) - Vincennes

GR 5H 171 - Corps expéditionnaire du Dahomey 1892-1894, (Dossier 2).

- Souvenirs de campagne au Dahomey 1892-1893. Commandant Henry Caeffy, officier de la légion d'honneur.
- Relation anonyme (probablement celle du capitaine Edouard Demartinécourt, 1892).
- Rapport du médecin major Achard du bataillon des régiments étrangers, médecin chef de l'ambulance d'évacuation de la tête d'étapes.
- Ordres particuliers et généraux de l'Etat-major.
- Correspondances du médecin Danjou aide major de première classe affecté au bataillon des régiments étrangers (janvier 1893 – mars 1894).
- JMO – Bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique (23 novembre 1892 – décembre 1893) : Chef du bataillon : Commandant Chmitelin.
- Correspondances du chef de bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
- Caractères inhérents aux opérations militaires sur la côte occidentale d'Afrique.

Archives nationales d'outre-mer (ANOM) - Aix-en-Provence

- DAHO II 3. Correspondance, notes, articles de presse relatifs au Dahomey.
- DAHO V 6. Campagne de 1892. Observations sur l'armement, l'habillement et l'équipement (1^{er} avril 1893).
- DAHO V 7. Campagne de 1892. Correspondance, télégrammes : envois de troupes, d'armement et d'équipement militaire.
- DAHO V 9. Correspondance (1893). Envoi de troupes, d'armement et d'équipement ; personnel militaire.
- DAHO V 10. Rapports, journaux de marche (1893 - 1896).
- DAHO XI 3. Décorations : médailles d'honneur (1893).
- DAHO XI 4. Hôpitaux, hygiène, régime sanitaire, personnel (1890 - 1896).
- DAHO XVI 4. Service de santé et vétérinaire (1889-1895).
- DAHO XVI 10. Tirailleurs haoussa : formation d'un corps de tirailleurs haoussa et de compagnies, soldes, primes d'engagements, auxiliaires incorporés dans l'artillerie, recrutement, tenue, condamnations (1890 - 1897).

Fonds du Musée du Quai Branly

Des fonds privés ont été prêtés au musée du Quai Branly par Madame Nivromont le 30 et 31 octobre 2007 pour qu'ils soient numérisés avant leur don aux archives militaires de Fréjus.

- Cote : D006501/62843. La guerre au Dahomey. Histoire médicale du 1er groupe du corps expéditionnaire du Dahomey (1892).
- Cote : D006501/62840. Journal de marche. Dahomey. Colonne de 1892. Commandant Taverna.

Articles de presse

Gallica site internet de la Bibliothèque Nationale de France

- *Bulletin de l'Association des Dames françaises*, n° 4, Paris, mars 1893, p. 106. Date de mise en ligne : 05/06/2016
- *La Presse*, 23 mai 1893, n° 367, Paris. Date de mise en ligne 03/04/2008

Sources imprimées

ABBATUCCI S., « Le milieu africain considéré au point de vue de ses effets sur le système nerveux de l'européen », *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910, p. 329-336

ABBATUCCI S., « Le climat tropical, l'acclimatement », *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 133, fév., 1934, p. 89-96

ALBECA, Alexandre L. d', « Au Dahomey », *Le Tour du Monde*, t. 68, 1894, p. 65-128

ALBECA, Alexandre d', *La France au Dahomey*, Paris, Hachette, 1895

ALBECA, Alexandre L. d', *Les Etablissements français du golfe du Bénin. Géographie, commerce, langues*, Paris, Baudoin, 1889

ANONYME, *La France au Pays Noir. La campagne du Dahomey*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1895

AUBLET, Édouard-Edmond, *La guerre au Dahomey 1888-1893, 1893-1894: d'après les documents officiels*, Paris, Berger-Levrault, 1894

BADIN, Adolphe, *Jean-Baptiste Blanchard au Dahomey: journal de la campagne par un Marsouin*, Paris, Armand Colin, 1895

BARBOU, Alfred, *Histoire de la guerre au Dahomey*, Paris, Librairie Universelle D'Alfred Duquesne, 1893

BERN, J., *L'expédition du Dahomey (août-décembre 1892), notes éparses d'un volontaire*, Sidi-Bel-Abbès, C. Lavenue, 1893

BRUNET, Louis, GIETHLEN, Louis, *Dahomey et dépendances : historique général, organisation, administration, ethnographie, productions, agriculture, commerce*, Paris, Challamel, 1900

- CHAUDOIN, Emile, *Trois mois de captivité au Dahomey*, Paris, Hachette, 1891
- DESCOTES, François, *Au Soudan 1890-1891, Souvenirs d'un tirailleur sénégalais d'après sa correspondance*, Paris, Perrin, 1893
- DESPLANTES, François, *Le général Dodds et l'expédition du Dahomey*, Rouen, Mégard, 1894
- DITTE, lieutenant-colonel, *Observations sur la guerre dans les colonies*, Panazol, Lavauzelle, 1905
- FOA, Édouard, *Le Dahomey. Histoire. Géographie. Mœurs. Coutumes. Commerce. Industrie. Expéditions françaises (1891-1894)*, Paris, Hennuyer, 1895
- FRANÇOIS, Georges, *Notre colonie du Dahomey : sa formation, son développement, son avenir*, Paris, Émile Larose, 1906
- GALLI, Henri, *La Guerre à Madagascar : histoire anecdotique des expéditions françaises de 1885 à 1895*, Paris, Garnier Frères, 1895-1896
- GALLIENI, Joseph, *Madagascar. La vie du Soldat. Alimentation. Logement. Habillement. Soins médicaux*, Paris, Chapelot, 1905
- GOCHET, Alexis-Marie, *La France coloniale illustrée. L'Algérie et les autres colonies françaises*, Tours, Alfred Mame, 1888
- GRANDIN, Léonce, *A l'assaut du pays des noirs. Le Dahomey, par le commandant Grandin*, Paris, René Haton, 1895
- GUIGNARD, Alfred, *Troupes noires. Premières cartouches*, Paris, Fayard, 1912
- HEUDEBERT, Lucien, *Promenades au Dahomey*, Paris, Dujarric et Cie, 1902
- LAGNEAU, Gustave, « Mortalité des soldats et des marins français dans les colonies », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, vol. 12, 1889, p. 157-161

LAMBINET, Édouard, *Notice géographique, topographique et statistique sur le Dahomey*, Paris, Baudouin, 1893-1894

MANGIN, Charles, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910

MORIENVAL, Henry, *La guerre au Dahomey, journal de campagne d'un sous-lieutenant d'infanterie de marine*, Paris, Hatier, 1898

NUELITO, E., *Au Dahomey. Journal d'un officier de spahis*, Abbeville, Paillard, 1897

PETIT, Maxime (dir.), *Les colonies françaises, petite encyclopédie coloniale*, Paris, Larousse, 1903

POIRIER, Jules, *Campagne du Dahomey. 1892-1894*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1895

RAYNAUD, Auguste Gabriel Maurice, *Considérations sanitaires sur l'expédition de Madagascar et d'autres expéditions françaises et anglaises*, Paris, L. Henry May, 1898

ROGUET, Christophe Michel, *L'officier d'infanterie en campagne ou application de la fortification à la petite guerre*, Paris, Dumaine, 1856

ROQUES, Pierre Auguste, *Le Génie au Dahomey en 1892 ... Avec une carte. Extrait de la Revue du Génie militaire*, Paris, Berger-Levrault, 1895

SALINIS, Albert de, *La marine au Dahomey: campagne de « La Naiade » (1890-1892)*, Paris, L. Sanard, 1901

SILBERMANN, Léon, *Souvenirs de campagne*, Paris, Plan, 1910

Bibliographie

ADU BOAHEM (dir.), *Histoire générale de l'Afrique, Tome VII : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Editions UNESCO, 2011

AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978

ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', *Histoire économique du Dahomey (Bénin) (1890-1920)*, Paris, L'Harmattan, 1995

ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', *Les Amazones. Une armée de femmes à l'époque précoloniale*, Besançon, Éditions La Lanterne Magique, 2016

ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', « Une société paysanne devant la colonisation : la résistance des Holli du Dahomey (1894-1923) » in Catherine Coquery-Vidrovitch (éd.), *Sociétés paysannes du Tiers-Monde*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1980, p. 81-89

ALPERN, Stanley Bernard, *Amazons of Black Sparta : the Women Warriors of Dahomey*, Londres, Hurst, 1998

ANDURAIN, Julie d', « Formation et sélection des artilleurs de marine à Polytechnique », *Revue historique des armées* [En ligne], mis en ligne le 23 juillet 2013, <http://journals.openedition.org/rha/7690>, Consulté le 08 novembre 2018

ANDURAIN, Julie d', *La Capture de Samory, l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, SOTECA, 2012

ARZEL, Lancelot, *Des « conquistadors » en Afrique centrale : espaces naturels, chasses et guerres coloniales dans l'Etat indépendant du Congo (années 1880 – années 1900)*, Thèse de doctorat - Paris Science Po, Paris, 2018

ASIWAJU, A. I., *Western yorubaland under European rule, 1889-1945 : A comparative Analyse of French and British Colonialism*, Atlantic Highland, N. J., Humanities Press, 1976

AUBRY, Pierre, « Le service de santé et la colonne expéditionnaire au Dahomey en 1892. », *Bulletin de l'Association amicale santé navale et outre-mer*, 2011, n° 121/ 91, p. 32-35

BA, Amadou, *Des "Sénégalais" à Madagascar : militaires ouest-africains dans la conquête et la colonisation de la Grande-île (1895-1960)*, Paris, L'Harmattan, 2012

BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'Armée française de Charles X à l'« affaire »*, Tallandier, 2004

BALESI, Charles John, *From Adversaries to Comrades in Arms : West Africans and the French Military. 1885-1918*, Waltham, Crossroad Press, 1979

BANGUIAM KODJALBAYE, Olivier, *Les officiers français : constitution et devenir de leurs collections africaines issues de la conquête coloniale*, Thèse de doctorat Paris X, Paris, 2016

BAUDRIOT, Jean, *Armes à feu françaises. Modèles réglementaires 1717-1918*, Paris, L'Harmattan, 1981

BLOND, Georges, MONTETY, Étienne de, *Histoire de la Légion étrangère*, Paris, Perrin, 2008

BOISBOISSEL, Yves de, « Contribution à la connaissance de l'histoire militaire de l'Afrique occidentale française : Tirailleurs et spahis sénégalais et soudanais », *Revue Internationale d'histoire militaire*, vol. 4, 1956, p. 48

BONI, Nazi, *Histoire synthétique de l'Afrique résistante. Les réactions des peuples africains face aux influences extérieures*, Paris, Présence Africaine, 1971

BOTTET, Maurice, *Monographies de l'arme blanche 1789-1870 et de l'arme à feu portative 1718-1900 des armées françaises de Terre et de Mer*, Paris, L'Harmattan, 1959

BOULANGER, Philippe, « Les Espaces coloniaux dans la géographie militaire française (1871-1939) », in Pierre Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes, Géographie, exploration et colonisations, XIXe-XXe siècle*, Paris, Belin, 2008, p. 135-146

BRUNSCHWIG, Henri, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971

BRUNSCHWIG, Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, Paris, Armand Colin, 1960

BRUNSCHWIG, Henri, *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française*, Paris, Flammarion, 1983

CAMPION-VINCENT, Véronique, « L'image du Dahomey dans la presse française (1890-1895) : Les sacrifices humains », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 7 / 25, 1967, p. 27-58

CANIART, Valérie, « Traités de protectorat entre la France et les royaumes de la Boucle du Niger », *Revue historique des armées* [En ligne], mis en ligne le 16 juillet 2008, <http://journals.openedition.org/rha/1463>, Consulté le 08 novembre 2018

CARLES, Pierre, « Le Sous-officier aux colonies », *Revue Historique des Armées*, vol. 2, n° 163, 1986, p. 54-65

CHAILLEY, Marcel, *Histoire de l'Afrique occidentale française.1638-1959*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1968

CHALAYE, Sylvie, *Tirailleurs en images (textes imprimés) dossier coordonné par Sylvie Chalaye*, Paris, L'Harmattan, 2000

CHAMPEAUX, Antoine. « Corps indigènes », *Corps*, vol. 12, no. 1, 2014, pp. 125-125

CLAYTON, Anthony, *Histoire de l'armée française en Afrique de 1830 à 1962*, Paris, Albin Michel, 1988

COMOR, André-Paul (dir.), *La légion étrangère. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2013

COMOR, André-Paul, « Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, vol. 2, n° 222, avril 2006, p. 33-42

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine (dir.), GOERG, Odile, *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés (c. 1860-1960)*, Paris, Ed. La Découverte, 1992

- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Le blocus de Whydah (1876-1877) et la rivalité franco-anglaise au Dahomey », *Cahiers d'Études africaines*, vol. 2 / 7, 1962, p. 373-419
- CORNEVIN, Robert, *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger-Levrault, 1962
- CURTIN, Philip, *Disease and Empire: the Health of European Troops in the Conquest of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998
- CUTTIER, Martine, *Portrait du colonialisme triomphant : Louis Archinard, 1850-1932*, Panazol, Lavauzelle-Graphic Editions, 2006
- DAUMALIN, Xavier, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels, 1841-1956*, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie, 1992
- DEN AVENNE, Cécile van, *De la bouche même des indigènes. Echanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Editions Vendémiaire, 2017
- DEROO Eric, CHAMPEAUX, Antoine, *La force noire. Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006
- DJIVO, Joseph Adrien, *Gbéhanzin et Ago-li-Agbo. Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome 1875-1900*, Paris, Editions L'Harmattan, 2013
- DULUCQ, Sophie, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX-XXeme)*, Paris, Karthala, 2009
- DULUCQ, Sophie, *Emile Dussaulx, Journal du Soudan 1894-1898*, Paris, L'Harmattan, 2000
- DULUCQ, Sophie, KLEIN, Jean-François, STORA, Benjamin, *Les mots de la colonisation*, Paris, PUF, 2008
- DUNGLAS, Edouard, *Contribution à l'histoire du Moyen-Dahomey : (Royaumes d'Abomey, de Kétou et de Ouidah)*, Dakar, Institut français d'Afrique noire, 1957
- DUTAILLY, Henry, « Les officiers à titre étranger, 1831-1939 », *Revue Historique des Armées*, vol. 1, n°142, 1981, p. 5-22

- DUVAL, Eugène-Jean, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, L'Harmattan, Paris, 2005
- ECHENBERG, Myron, *Colonial Conscripts. The Tirailleurs sénégalais in French Western Africa, 1857-1960*, Londres, James Currey, 1991
- FREMEAUX, Jacques, *De quoi fut fait l'empire. Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010
- FREMEAUX, Jacques, *Intervention et humanisme. Le style des armées françaises en Afrique au XIXe siècle*, Paris, Economica, 2006
- FREMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées (1830-1930). Officiers administrateurs et troupes coloniales*, 1 vol. Paris, Service historique de l'armée de terre, 1993
- FREMEAUX, Jacques, « Troupes de couleur et troupes blanches », *Revue Historique des Armées*, vol.1, n° 218, 2000, p. 19-30
- FREREJEAN, Louis, *Objectif Tombouctou : combats contre les Toucouleurs et les Touaregs*, Paris, L'Harmattan, 1996
- GANIAGE, Jean, *L'Expansion coloniale de la France sous la IIIe République 1871-1914*, Paris Payot, 1968
- GANIAGE, Jean, *L'Expansion coloniale et les rivalités internationales*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1964
- GARCIA, Luc, « Archives et tradition orale, A propos d'une enquête sur la politique du royaume du Danhomè à la fin du 19e siècle », *Cahiers d'études africaines*, vol. 16, n° 61-62, 1976, p. 189-206
- GARCIA, Luc, *Le Royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale : affrontements et incompréhension (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988
- GENTIL, Pierre, *Du colonel Pinet Laprade au colonel Dodds, 1865-1890*, Dakar Abidjan, Les Nouvelles éditions africaines, 1978

- GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Pluriel, 1972
- GOUTALIER, Régine (dir.), *Mémoires de la colonisation : relations colonisateurs, colonisés*, Paris, L'Harmattan, 1994
- GUILLEN, Pierre, *La politique étrangère de la France. L'expansion, 1881-1898*, Paris, Imprimerie nationale, 1985
- HAZOUME, Guy Landry, *Idéologies tribalistes et nation en Afrique. Le cas dahoméen*, Paris, Présence africaine, 1972
- JEANCLOS, Yves, *La France et les soldats d'infortune au XXe siècle*, 1999
- JORE, Léonce, SAINT-MARTIN, Yves-Jean, « Le colonel de cavalerie Henri-Philibert Canard (1824-1894), spahi et gouverneur du Sénégal », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, vol. 61 / 223, 1974, p. 284-310
- KANYA-FORSTNER, Alexander Sydney, *The Conquest of the Western Sudan. A Study in French Military Imperialism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969
- KARL, Emmanuel, *Les traités de protectorat français dans le Dahomey : (1892-1894)*, 2 vol. Toulouse, thèse de IIIe cycle, 1970
- LEROY, Benjamin, « Les troupes de marine en Afrique à la fin du XIXe siècle : le cas du Soudan français », *Revue historique des armées* [En ligne], 247 | 2007, mis en ligne le 22 juillet 2008, consulté le 15 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/1893>
- LOROFI, Albert, *La vie quotidienne des officiers de l'infanterie de marine pendant la conquête de la colonie du Soudan français, 1890-1900*, Paris, L'Harmattan, 2008
- MACOLA, Giacomo, *The Gun in Central Africa. A History of Technology and Politics*, Athens, Ohio University Press, 2016
- MANIERE, Laurent, *Le code de l'indigénat en Afrique occidentale française et son application : le cas du Dahomey*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 2007

MARTIN, Jean, *Lexique de la colonisation française*, Paris, Dalloz, 1988

M'BOKOLO, Elikia, *Afrique noire, histoire et civilisations. XIXe-XXe siècles*, 2008

MICHEL, François, *La campagne du Dahomey, 1893-1894 : la reddition de Béhanzin : correspondance d'un commissaire des colonies présentée par son petit neveu Jacques Serre*, Paris, L'Harmattan, 2001

MICHEL, Marc, *Essai sur la colonisation positive. Affrontements et accommodements en Afrique noire 1830-1930*, Paris, Perrin, 2009

MICHEL, Marc, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Éditions Karthala, 2003

NOULENS, Raymond, *Les spahis, cavaliers de L'armée d'Afrique*, Paris, Musée de L'Armée, 1997

PANDOLFI, Paul, *La conquête du Sahara (1885-1905)*, Paris, Karthala, 2018

PERROT, Claude-Hélène, « Kumasi et les Britanniques. La capitale ashanti niée par le colonisateur », in CHRETIEN, Jean-Pierre, TRIAUD, Jean-Louis (dir.), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999, p. 143-172.

PERROT, Claude-Hélène, VAN DANTZIG, Albert, *Marie-Joseph Bonnat et les Ashanti. Journal (1869-1874)*, Paris, Mémoires de la Société des Africanistes, 1994

PERSON, Yves, *Samori, une révolution dyula*, 3 vol. Dakar, IFAN, 1968-1975

PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, [Éditions Le Seuil, 1996], 2e éd., Paris, Éditions Le Seuil, 2010

RAZAFINDRANALY, Jacques, *Les soldats de la grande île. D'une guerre à l'autre 1895-1918*, Paris, L'Harmattan, 2000

RENOUVIN, Pierre (dir.), *Histoire des relations internationales de 1871 à 1945*, Paris, Hachette, 1994

RIESZ, János, « Les femmes des «Tirailleurs sénégalais» : Histoire et histoires », in : R. Antoine (Hg.), *Carrefour de cultures : mélanges offerts à Jacqueline Leiner*, Tübingen : G. Narr, 1993, p.385-404

RIESZ, János, SCHULTZ, Joachim, *Tirailleurs sénégalais*, Peter Lang, Frankfurt, 1989

ROSS, David, « European Models and West African History: Further Comments on the Recent Historiography of Dahomey », *History in Africa*, vol. 10, 1983, p. 293-305

ROSS, David, *The Autonomous Kingdom of Dahomey 1818-1894*, Londres, PhD thesis. SOAS University of London, 1967

SAINT-MARTIN, Yves-Jean, *Le Sénégal sous le Second Empire. Naissance d'un empire colonial (1850-1871)*, Paris, Karthala, 1989

SANÉ, Sokhna, « Guerre de conquête et contribution à la circulation des armes à feu et des munitions en Afrique occidentale sous domination française (1834-1903) », *French colonial History*, vol. 9, janvier 2008, p. 175-190

SERMAN, William, BERTAUD, Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998

SPIERS, Edward, *The Victorian Soldier in Africa*, Manchester, Manchester University Press, 2004

STASZAK, Jean-François, « « On n'est pas un bon légionnaire quand on n'a pas le cafard » : enjeux médicaux, culturels et politiques d'un sentiment géographique (1880-1930) », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 26 février 2017. URL : <http://cdg.revues.org/680>

THILMANS, Guy, ROSIÈRE, Pierre, *Les spahis sénégalais : une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale*, Gorée, Editions du Musée historique du Sénégal, 2007

THILMANS, Guy, ROSIÈRE, Pierre, *Les tirailleurs sénégalais : aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon, 1857-1880*, Gorée, Editions du Musée historique du Sénégal, 2008

VALENSKI, Chantal, *Le soldat occulté. Les Malgaches de l'armée française 1884-1920*, Paris, L'Harmattan, 1995

VIDEGLA, Michel, *Réactions africaines devant les rivalités européennes dans le Golfe du Bénin (1880-1890)*, IIIe cycle, Université PARIS I, 1973

VOISIN, Annie, *Un missionnaire nantais et la colonie du Dahomey. Alexandre Dorgère, 1855-1900*, Afridic, 2005

WESSELING, Henri, *Le partage de l'Afrique*, Paris, Denoël, 1996

WESSELING, Henri, *Les empires coloniaux européens, 1815-1919*, trad. Patrick Grilli, Paris, Gallimard, 2009

WINDROW, Martin, *Our friends beneath the sands : The Foreign Legion in France's colonial conquests 1870 – 1935*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 2010

ZUCCARELLI, François, « Le régime des engagés à temps au Sénégal (1817-1848) », *Cahiers d'Etudes Africains*, n°7, volume 2, 1962

Table des matières

Sommaire.....	2
Bilan historiographique.....	3
<i>Généralités sur l'empire colonial français</i>	3
<i>Sur les soldats des troupes coloniales françaises</i>	8
<i>Sur la conquête du Dahomey</i>	15
Présentation des sources.....	20
Introduction.....	26
<i>La colonisation française au XIXe siècle</i>	26
<i>Les origines du conflit franco-dahoméen</i>	28
<i>Popularité de la conquête en métropole</i>	32
<i>Le royaume du Dahomey, Béhanzin et son armée</i>	33
<i>Présentation du sujet</i>	40
Chronologie.....	42
Chapitre I - Vision globale des forces en présence. Origine et rôle des troupes au sein de la colonne.....	47
1 - Le choix du commandement : Alfred Dodds.....	47
2 - Les troupes.....	51
<i>Les tirailleurs « sénégalais » et « haoussa »</i>	51
<i>Les troupes d'infanterie de marine et la Légion étrangère</i>	58
<i>La cavalerie : les spahis sénégalais</i>	61
<i>L'artillerie et le génie militaire</i>	63
3 – Assistants et auxiliaires de la colonne.....	67
<i>Les porteurs et le train régimentaire</i>	67
<i>Le service de santé et les ambulances</i>	71
<i>Les canonnières et le ravitaillement : transport et acheminement</i>	73
Chapitre II – Organisation et répartition des troupes durant les campagnes.....	76
1 - Première campagne (août – novembre 1892).....	76
<i>Débarquement et début des opérations</i>	76
<i>La colonne face aux forces de l'armée royale</i>	80
<i>Le renforcement du corps expéditionnaire</i>	83

<i>Les troupes d'occupation</i>	87
2 - Deuxième campagne (octobre 1893 – janvier 1894)	90
<i>La répartition des troupes</i>	90
<i>Les pérégrinations des « colonnes volantes »</i>	93
<i>Le rapatriement du corps expéditionnaire</i>	94
Chapitre III - Les différences de traitement entre les diverses troupes du corps expéditionnaire ..	96
1 - Rémunérations et régimes alimentaires : inégalité ou simple différence de régime ?.....	96
<i>Le revenu pendant la campagne : une motivation qui varie selon l'origine du soldat</i>	96
<i>S'alimenter au quotidien dans la conquête du Dahomey</i>	103
2 – S'équiper et se vêtir dans la campagne coloniale.....	110
<i>L'armement et l'équipement des soldats</i>	110
<i>La tenue des troupes en campagne : l'apparence réelle de la colonne</i>	114
3 - Accompagnement des femmes et des familles des soldats	119
<i>Les vertus « féminines » au service de la conquête</i>	119
<i>Les militaires français face aux particularités de cette présence féminine</i>	123
Chapitre IV – La santé des troupes	127
1 – Le feu de l'ennemi : premier responsable des pertes humaines pendant la conquête	127
<i>L'efficacité des stratégies militaires dahoméennes</i>	127
<i>Les blessures de combats et les failles du service sanitaire français</i>	132
2 – Le confort et l'hygiène des soldats.....	135
<i>Le corps expéditionnaire face à la faune et la flore dahoméennes</i>	135
<i>Les dangers liés à la température et à la consommation de l'eau</i>	141
3 – Les maladies des soldats	144
<i>Dysenteries et paludisme</i>	144
<i>Médecine préventive et traitements</i>	149
Chapitre V – Le moral des troupes : comportements et activités des soldats au sein du corps expéditionnaire.....	153
1 - La consommation d'alcool.....	153
<i>Les causes et les conséquences de cette consommation</i>	153
<i>Un comportement inévitable malgré les sanctions</i>	157
2 - Les problèmes de discipline face à la hiérarchie.....	161
<i>Les punitions disciplinaires des soldats européens</i>	161
<i>Les punitions disciplinaires des soldats africains</i>	165
3 – Les activités physiques, intellectuelles et religieuses des soldats	169
<i>Festivités et loisirs</i>	169
<i>Pratiques religieuses</i>	173

Chapitre VI – Le corps expéditionnaire et les habitants du Dahomey	176
1 – Les conditions de vie des porteurs au sein de la colonne.....	176
<i>Un recrutement difficile</i>	176
<i>La violence des punitions</i>	179
2 – La communication à l’intérieur et à l’extérieur du corps expéditionnaire	182
<i>Les interprètes et les guides au service des troupes coloniales</i>	182
<i>Le français et les langues véhiculaires : réalité des échanges oraux entre soldats</i>	185
3 – La réputation des troupes auprès des habitants : des sentiments d’ententes et d’hostilités	188
<i>Les rapports entre les soldats et les femmes du pays</i>	188
<i>Les réactions des Dahoméens face à la conquête</i>	195
 Conclusion.....	 201
 Archives.....	 206
 Articles de presse.....	 207
 Sources imprimées.....	 208
 Bibliographie.....	 211
 Table des matières.....	 220